



2016

Cherokee

GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustré et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de FCA US LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de FCA Canada Inc.

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

FCA US LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'une collision. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

© Droit réservés 2015 de FCA US LLC



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE	9
3	CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE	109
4	INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD	271
5	DÉMARRAGE ET CONDUITE	415
6	EN CAS D'URGENCE	555
7	ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE	589
8	PROGRAMMES D'ENTRETIEN	661
9	ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	667
10	INDEX	675

SECTION

1

INTRODUCTION

- INTRODUCTION4
- AVERTISSEMENT DE CAPOTAGE4
- COMMENT UTILISER CE GUIDE5
- MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS7
- NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE7
- MODIFICATIONS DU VÉHICULE8

INTRODUCTION

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule de FCA US LLC. Soyez assuré qu'il allie une exécution de précision, un style distinctif et une qualité supérieure, dans la plus pure tradition de nos véhicules.

Le présent guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Prenez le temps de lire attentivement ces publications. Le respect des directives et des recommandations qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

NOTA : Après avoir lu ces publications, rangez-les dans le véhicule pour les consulter au besoin et remettez-les au nouveau propriétaire si vous vendez le véhicule.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule Jeep^{MD}, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces MOPAR^{MD} d'origine et tient à ce que vous soyez satisfait.

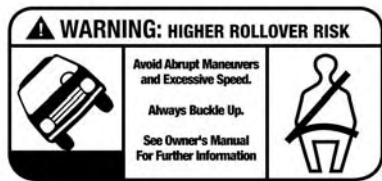
JEEP est une marque déposée de FCA US LLC.

AVERTISSEMENT DE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce

véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.



80bfe0f0

Étiquette d'avertissement de capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves ou mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès

chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

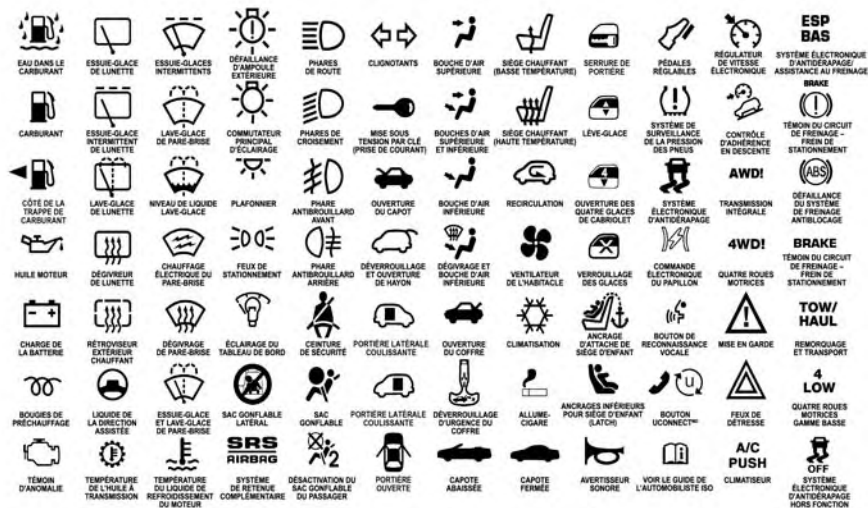
COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent guide de l'automobiliste.

Consultez le tableau suivant pour obtenir une description des symboles que vous pourrez apercevoir dans votre véhicule ou dans ce guide de l'automobiliste.



010533317

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

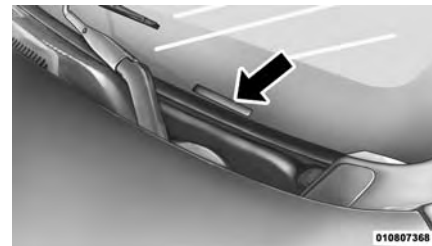
Ce guide de l'automobiliste contient des **AVERTISSEMENTS** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce guide de l'automobiliste en entier. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

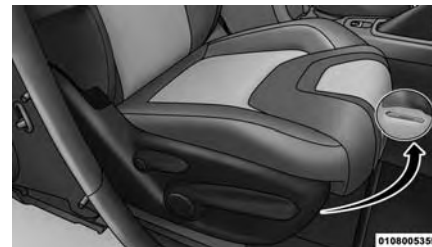
Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est situé dans le coin avant gauche du tableau de bord. Le NIV est visible par

le pare-brise de l'extérieur du véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est également estampé dans la carrosserie avant droite, sur la traverse de siège avant droite. Lorsque le siège est complètement reculé, un rabat situé dans la moquette peut être ouvert et soulevé pour afficher le numéro d'identification du véhicule. Le NIV figure également sur l'étiquette de renseignements apposée sur l'une des glaces du véhicule ainsi que sur le certificat d'immatriculation.

Le NIV est également estampé sur le côté droit ou gauche du bloc-moteur.



Numéro d'identification du véhicule



Emplacement du NIV sur la carrosserie avant droite

INTRODUCTION

NOTA : *Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.*

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

MISE EN GARDE!

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- **UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS** 11
 - Module d'allumage sans fil – selon l'équipement. . . 11
 - Bouton-poussoir d'allumage sans clé 12
 - Télécommande – selon l'équipement. 13
 - Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche 13
- **CLÉ À PUCE** 15
 - Clés de rechange 16
 - Programmation des clés par le propriétaire 16
 - Généralités 16
- **SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT** 17
 - Réamorçage du système 17
 - Amorçage du système 17
 - Désamorçage du système 18
 - Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol 19
- **ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL** 19
- **TÉLÉDÉVERROUILLAGE** 20
 - Pour déverrouiller les portières et le hayon 21
 - Pour verrouiller les portières et le hayon 22
 - Utilisation de l'alarme d'urgence 22
 - Programmation de télécommandes additionnelles . . 23
 - Remplacement des piles de la télécommande . . . 23
 - Généralités 25
- **SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT** 26
 - Utilisation du système de démarrage à distance . . 26
 - Message d'annulation du démarrage à distance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) – selon l'équipement. 27
 - Passage en mode de démarrage à distance 28

• Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule	28	• HAYON	42
• Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule.	29	• Hayon à commande électrique – selon l'équipement	43
• Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement	29	• DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	46
• Activation du démarrage à distance du dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement	30	• Consignes de sécurité importantes	46
• SERRURES DE PORTIÈRE	30	• Ceintures de sécurité	47
• Verrouillage manuel des portières	30	• Système de retenue supplémentaire	59
• Verrouillage à commande électrique	31	• Ensemble de retenue pour enfants	82
• Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière	33	• Transport d'animaux domestiques	103
• SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO	34	• RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	104
• GLACES	39	• CONSEILS DE SÉCURITÉ	104
• Glaces à commande électrique	39	• Transport de passagers.	104
• Tremblement dû au vent	42	• Gaz d'échappement	105
		• Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule	106
		• Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule	108

UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage et de démarrage avec clé ou d'un système d'allumage sans clé. Le système d'allumage et de démarrage comprend une télécommande de déverrouillage et un module d'allumage sans fil. Le système d'allumage sans clé comprend une télécommande de déverrouillage et un module d'allumage par bouton-poussoir sans clé.

Module d'allumage sans fil – selon l'équipement

Le module d'allumage sans fil offre un fonctionnement similaire à un commutateur d'allumage. Il comporte quatre positions de fonctionnement, dont trois à cran d'arrêt et une à ressort. Les positions à cran d'arrêt sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE). La position START (DÉMARRAGE) offre un contact momentané à ressort. Lorsque la clé est relâchée de la position START (DÉMARRAGE), le commutateur d'allumage retourne automatiquement à la position ON/RUN (MARCHE).



Module d'allumage sans fil

- 1 – OFF (ARRÊT)
- 2 – ACC (ACCESSOIRES)
- 3 – ON/RUN (MARCHE)
- 4 – START (DÉMARRAGE)

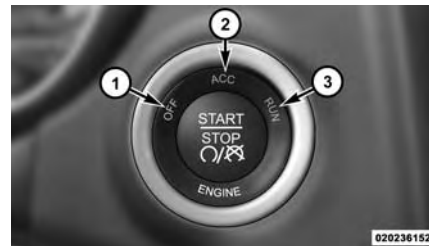
AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Bouton-poussoir d'allumage sans clé

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande de déverrouillage se trouve dans l'habitacle.

Le module d'allumage sans clé comporte quatre positions de fonctionnement, dont trois d'entre elles sont identifiées par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Les trois positions sont : OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE). La quatrième position est START (DÉMARRAGE). Lors du démarrage, la position ON/RUN (MARCHE) s'allume.

NOTA : Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande de déverrouillage soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton Engine START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT du moteur), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.



Bouton-poussoir d'allumage sans clé

- 1 – OFF (ARRÊT)
- 2 – ACC (ACCESSOIRES)
- 3 – ON/RUN (MARCHE)

Télécommande – selon l'équipement

La télécommande comprend également la télécommande de déverrouillage et une clé d'urgence logée à l'arrière de la télécommande.

La clé d'urgence permet d'accéder au véhicule si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande est déchargée. Vous pouvez conserver la clé d'urgence lorsque vous utilisez un service voiturier.

Pour retirer la clé d'urgence, faites coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie avant de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé hors du logement de l'autre main.



020207467

Retrait de la clé d'urgence (module d'allumage sans fil)



0213004939

Retrait de la clé d'urgence (module d'allumage par bouton-poussoir sans clé)

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : Vous pouvez insérer dans le barillet de serrure la clé d'urgence taillée des deux côtés dans un sens ou dans l'autre.

Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche

Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche s'affiche au groupe d'instruments.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : Les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de

démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

Un véhicule non verrouillé constitue une invitation pour les voleurs. Retenez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.

CLÉ À PUCE

L'antidémarrreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le système utilise une télécommande de déverrouillage réglée à l'usine, un module d'allumage par bouton-poussoir sans clé

et un récepteur radiofréquence pour empêcher toute utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système empêche le moteur de démarrer si une télécommande n'est pas valide.

Après l'établissement du contact, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le système. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, cela signifie qu'une personne essaye de démarrer le moteur à l'aide d'une télécommande non valide. Dans un de ces deux cas, le moteur est coupé après deux secondes.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le système. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- **N'apportez aucune modification à l'antidémarrreur. Toute modification apportée à l'antidémarrreur peut altérer la protection antivol du véhicule.**

- **L'antidémarrreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.**

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

Clés de rechange

NOTA : *Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.*

AVERTISSEMENT!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).**

NOTA : *La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.*

Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key.

Programmation des clés par le propriétaire

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de déverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Généralités

L'antidémarrreur Sentry Key est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC et à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non explicitement approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.*

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'alarme antivol contrôle les portières du véhicule et détecte leur ouverture ainsi que l'utilisation non autorisée du bouton Start/Stop (Démarrage et arrêt du moteur) du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go. Lorsque le système d'alarme antivol est

activé, les commutateurs intérieurs des serrures de portière et du hayon sont désactivés.

Si l'alarme se déclenche, le système d'alarme antivol du véhicule émet les signaux sonores et visuels suivants :

- L'avertisseur sonore retentit.
- Les feux de stationnement ou les clignotants clignotent.
- Le témoin de sécurité du véhicule du groupe d'instruments clignote.

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour désamorcer le système, le système d'alarme antivol s'arrête après trois minutes, les signaux visuels cessent après 15 minutes supplémentaires, puis l'alarme se réamorce.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour activer le système d'alarme antivol :

1. Assurez-vous que le contact soit coupé (consultez le paragraphe « Procédures de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements).
- Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, assurez-vous que le contact est coupé.
- Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, assurez-vous que le contact est coupé et que la clé est retirée physiquement du commutateur d'allumage.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE du commutateur de verrouillage à commande électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE situé sur la poignée de portière à déverrouillage passif extérieure en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).

- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage.

3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

Désamorçage du système

Le système d'alarme antivol du véhicule peut être désarmé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure (selon l'équipement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go »

dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

- Déplacez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT).
- Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go (au moins une télécommande valide doit se trouver dans le véhicule).
- Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, insérez une clé valide dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position ON (MARCHE).

NOTA :

- *Le barillet de la serrure de la portière du conducteur et le bouton de hayon sur la télécommande de déverrouillage ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système d'alarme antivol.*
- *Le système d'alarme antivol demeure amorcé pendant l'ouverture du hayon à commande électrique. Si vous appuyez sur le bouton de hayon, le système d'alarme antivol ne se désamorce pas. L'alarme retentira si un intrus pénètre dans le véhicule par le hayon et ouvre une des portières.*
- *Lorsque le système d'alarme antivol du véhicule est activé, les commutateurs intérieurs de verrouillage à commande électrique des portières ne permettent pas de déverrouiller les portières.*

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'armement précédemment décrites, le système d'alarme antivol du véhicule est activé, que vous vous trouviez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Si le système d'alarme antivol du véhicule est activé et que la batterie est débranchée, le système d'alarme antivol demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol

L'alarme antivol du véhicule ne s'amorce pas si vous verrouillez les portes à l'aide du bouton de verrouillage manuel.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous utilisez la télécommande de déverrouillage pour déverrouiller les portières ou pour ouvrir une des portières.

Cette fonction active également l'éclairage d'approche dans les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Rétroviseurs » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou dès que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE) à partir de la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

- *L'éclairage d'accueil de la console au pavillon et des portières avant ne s'allume pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné à fond vers le bas sur « Dome defeat » (Plafonnier éteint).*
- *L'éclairage d'accueil ne fonctionne pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné complètement vers le bas (plafonnier éteint).*

TÉLÉDÉVERROUILLAGE

Le système de télédéverrouillage permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières, d'ouvrir le hayon à commande électrique ou d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi) à l'aide d'une télécommande de déverrouillage. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande de déverrouillage vers le véhicule pour activer le système.

NOTA : *Tous les boutons de toutes les télécommandes de déverrouillage se désactivent lorsque la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 8 km/h (5 mi/h).*



020207467

Retrait de la clé d'urgence (module d'allumage sans fil)



0213004939

Retrait de la clé d'urgence (module d'allumage sans clé)

Pour déverrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le hayon. Les ampoules de clignotant cli-

gnotent pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume également.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)

Cette fonction vous permet de programmer le système afin de déverrouiller la portière du conducteur ou toutes les portières à la première pression du bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

« Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Flash Lamps With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)

Cette fonction active les ampoules de clignotant lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)

Cette fonction active les phares jusqu'à 90 secondes lorsque les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage. Le délai de cette fonction est programmable sur les véhicules munis du système Uconnect. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour verrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage pour verrouiller toutes les portières et le hayon. Les ampoules de

clignotant clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)

Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portières sont verrouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section

« Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, maintenez le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) de la télécommande de déverrouillage enfoncé pendant au moins une seconde, puis relâchez-le. Lorsque l'alarme d'urgence est activée, les phares, les clignotants et les feux de stationnement clignotent, l'avertisseur sonore fonctionne par pulsions et l'éclairage intérieur s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins que vous n'appuyiez de nouveau sur le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) ou que la vitesse

du véhicule soit égale ou supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

NOTA :

- *L'éclairage intérieur s'éteint si vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE) alors que l'alarme d'urgence est activée. Cependant, les feux extérieurs et l'avertisseur sonore restent activés.*
- *Il peut être nécessaire d'utiliser la télécommande de déverrouillage à moins de 11 m (35 pi) du véhicule pour désactiver l'alarme d'urgence en raison des bruits de radiofréquences qu'émet le système.*

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de déverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des piles de la télécommande

La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

NOTA :

- *Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.*
- *Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur le circuit imprimé.*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

1. Retirez la clé d'urgence en faisant coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande de déverrouillage avec votre pouce, puis tirez la clé hors du boîtier de l'autre main.



020207467

Retrait de la clé d'urgence (module d'allumage sans fil)



0213004939

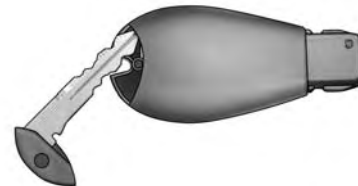
Retrait de la clé d'urgence (module d'allumage sans clé)

2. La séparation des moitiés de la télécommande de déverrouillage exige la dépose de la vis (selon l'équipement) et l'écartement en douceur des deux moitiés de la télécommande avec la clé d'urgence. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.



0213004938

Dépose de la vis du boîtier de la télécommande



021334199

Séparation du boîtier de la télécommande du module d'allumage sans fil (IGNM)



0213004940

Séparation du boîtier de la télécommande du module d'allumage sans clé (KIN)

3. Retirez la pile en retournant le couvercle arrière (la pile orientée vers le bas), tapotez légèrement celui-ci sur une surface dure, telle qu'une table ou un objet similaire, puis remplacez la pile. Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si

vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

4. Pour refermer le boîtier de la télécommande de déverrouillage, enclenchez les deux moitiés ensemble.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

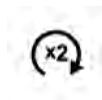
- Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

Si la télécommande de déverrouillage ne fonctionne pas à distance normale de votre véhicule, vérifiez les deux conditions suivantes :

1. La pile de la télécommande est faible. La durée de vie utile prévue d'une pile est d'au moins trois ans sous réserve d'une utilisation normale.
2. Vous êtes à proximité d'un émetteur radio, tel qu'une tour de station de radio, un émetteur d'aéroport, une radio mobile ou un poste BP.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ce système utilise la télécommande de télédéverrouillage pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- *Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.*
- *Des obstructions entre le véhicule et la télécommande de télédéverrouillage peuvent réduire cette portée.*

Utilisation du système de démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT).
 - Les portières sont fermées.
 - Le capot est fermé.
 - Le hayon est fermé.
 - Le commutateur des feux de détresse est en position d'arrêt.
 - Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
 - Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
 - Le témoin du système d'alarme du véhicule clignote.
 - Le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go
 - Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.

MISE EN GARDE!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation.
- Gardez la télécommande de déverrouillage hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou la mort.

Message d'annulation du démarrage à distance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) – selon l'équipement

Un des messages suivants s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted - Door Ajar (Démarrage à distance annulé - Portière ouverte)
- Remote Start Aborted – Hood Ajar (Démarrage à distance annulé – Capot ouvert)

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Remote Start Aborted – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – Bas niveau de carburant)
- Remote Start Aborted – Liftgate Ajar (Démarrage à distance annulé – hayon ouvert)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (Démarrage à distance désactivé – Démarrer le véhicule pour réinitialiser)
- Remote Start Aborted – Too Cold (Démarrage à distance annulé – Température trop froide)
- Remote Start Aborted – Time Expired (Démarrage à distance annulé – Délai expiré)

Le message reste affiché jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Passage en mode de démarrage à distance



Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE de la télécommande de déverrouillage en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- En cas d'anomalie du moteur ou de bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.

- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
- Le moteur peut être démarré consécutivement deux fois au moyen de la télécommande de déverrouillage. Toutefois, il faut établir le contact en appuyant deux fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) (ou le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON/RUN [MARCHE]) avant que vous

ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA : Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE pendant deux secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage pour déverrouiller les portières et désamorcer le système d'alarme antivol (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR). Si le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est retiré, insérez la télécommande dans le commutateur d'allumage, puis tournez-le à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

- Pour les véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de dé-

marrage sans clé Keyless Enter-N-Go, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE) pour la conduite du véhicule.

- Pour les véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, le message « Remote Start Active – Insert Key and Turn To Run » (Démarrage à distance activé – insérer la clé et tourner à la position de marche) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) jusqu'à ce que vous insériez la clé. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Pour les véhicules qui sont munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton START (DÉMARRAGE).

Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, les fonctions de volant chauffant et de siège chauffant du conducteur s'activeront automatiquement par temps froid. Par temps chaud, la fonction

de siège ventilé du conducteur s'activera automatiquement lorsque le système de démarrage à distance est activé. Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Le système de démarrage à distance avec fonctions confort peut être activé et désactivé à partir des réglages du système Uconnect. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de démarrage à distance avec fonctions confort, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Activation du démarrage à distance du dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la température extérieure est inférieure à 4,4 °C (40 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. Lorsque vous quittez le mode de démarrage à distance, les fonctions précédentes sont reprises, sauf si le dégivreur d'essuie-glace est activé. Le dégivreur d'essuie-glace et sa minuterie continueront de fonctionner.

DROITS D'AUTEUR © 2015 FCA US LLC

SERRURES DE PORTIÈRE

Verrouillage manuel des portières

Pour verrouiller chaque portière, tournez le bouton de verrouillage de portière situé

sur chaque panneau de garnissage de portière vers l'avant. Pour déverrouiller les portières avant, tirez la poignée intérieure de portière jusqu'au premier cran ou tournez le bouton de verrouillage de portière jusqu'à ce que le témoin rouge soit visible. Pour déverrouiller les portières arrière, tournez le bouton de verrouillage de portière jusqu'à ce que le témoin rouge soit visible.

La portière se verrouille si le bouton de verrouillage de portière est verrouillé (aucun témoin rouge n'est visible) lorsque vous fermez la portière. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

NOTA : Les boutons de verrouillage manuel des portières ne verrouillent pas et ne déverrouillent pas le hayon.

MISE EN GARDE!

- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. L'utilisation non su-

pervisée de l'équipement d'un véhicule peut provoquer des blessures graves ou la mort.

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Verrouillage à commande électrique

Un commutateur de verrouillage électrique des portières est situé sur chacun des panneaux de garnissage de portière

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

avant. Utilisez ce commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portières et le hayon.



Commutateur de verrouillage électrique des portières

Vous pouvez également verrouiller et déverrouiller les portières au moyen du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go (déverrouillage passif). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Sys-

tème d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portières lorsque la télécommande est insérée dans le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE) et qu'une des portières avant est ouverte, le verrouillage électrique des portières ne fonctionne pas. Cela vise à vous empêcher de verrouiller accidentellement votre véhicule avec la télécommande à l'intérieur. Pour activer la fonction de verrouillage électrique des portières, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) ou fermez la portière. Si une portière est ouverte lorsque le commutateur d'allumage est à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE), un avertissement sonore

retentit pour vous rappeler de retirer la télécommande.

Verrouillage automatique des portières – selon l'équipement

La fonction de verrouillage automatique des portières est activée par défaut. Si cette option est activée, les serrures se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée par votre concessionnaire autorisé ou au moyen de l'option Uconnect Settings (Réglages du système Uconnect) dans la radio.

Déverrouillage automatique des portes à la sortie

Les portières des véhicules munis du verrouillage à commande électrique se déverrouillent automatiquement si :

1. La fonction de déverrouillage automatique des portes à la sortie est activée.
2. Toutes les portières sont fermées.
3. Le levier de vitesses de la transmission n'était pas en position P (STATIONNEMENT), puis il est placé en position P (STATIONNEMENT).
4. Une des portières est ouverte.

Programmation du déverrouillage automatique des portières à la sortie

Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments

du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Utilisez la fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie conformément aux lois en vigueur.*

Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour utiliser le système, ouvrez chaque portière arrière et, à l'aide d'un tournevis à lame plate (ou de la clé de contact), tournez le bouton à la position VERROUILLAGE ou DÉVERROUILLAGE. Lorsque le système de sécurité d'une portière est enclenché, cette portière ne peut plus s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée de por-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

tière extérieure, même si le verrou intérieur est déverrouillé.



Fonction de verrouillage des portières sécurité-enfants

NOTA :

- Lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, la portière ne peut s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée extérieure de portière, même si le verrou intérieur de portière est en position de déverrouillage.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Après avoir désactivé le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.
- Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.
- En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, levez le bouton de verrouillage (position de déverrouillage), abaissez la glace et ouvrez la portière au moyen de la poignée extérieure de portière.

MISE EN GARDE!

Évitez que des passagers se retrouvent coincés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque les verrous sécurité-enfants sont enclenchés.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télé-déverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller

les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de VERROUILLAGE ou de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage.

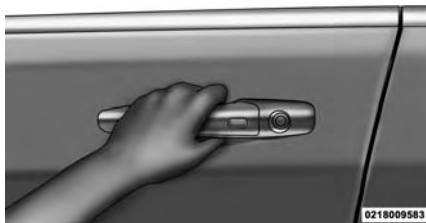
NOTA :

- Le système de déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous portez des gants ou s'il a plu sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen de la poignée de portière à déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est

ouverte dans les 60 secondes, les portières se verrouilleront de nouveau et l'alarme de sécurité, selon l'équipement, s'amorcera.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée de portière avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur.



Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA : Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press »

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

(Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière passager, saisissez la poignée de portière passager avant pour déverrouiller automatiquement les quatre portières et le hayon.

NOTA : Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » [Déverrouiller la

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

portière du conducteur à la première pression du bouton] ou « Unlock All Doors 1st Press » [Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton]).

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé (fonction de sécurité de la clé FOBIK)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

La fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée uniquement dans les véhicules munis du déverrouillage passif. Trois situations déclenchent une recherche de la

fonction de sécurité de la clé FOBIK dans un véhicule muni du déverrouillage passif :

- Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande de déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.

Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées. Si une télécommande de déverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule à la

suite de la recherche et qu'aucune télécommande de déverrouillage passif n'est détectée à l'extérieur du véhicule, les portières se déverrouillent et l'utilisateur en est informé.

NOTA : *Les portières se déverrouillent seulement lorsqu'une télécommande de déverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune télécommande de déverrouillage passif n'est détectée à l'extérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :*

- *Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portières.*
- *Une télécommande de déverrouillage passif valide se trouve à l'extérieur du véhicule à moins de 1,5 m (5 pi) d'une*

des deux poignées de portière à déverrouillage passif.

- *Trois tentatives sont effectuées pour verrouiller les portières à l'aide du commutateur situé sur le panneau de portière avant de fermer les portières.*

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans le commutateur de déverrouillage du hayon électronique. À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez sur le commutateur de déverrouillage électronique du hayon pour l'ouvrir d'un mouvement continu.

NOTA : Si la fonction « *Unlock All Doors 1st Press* » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée au centre d'information électronique (EVIC) et à l'écran d'information du conducteur (DID) (selon l'équipement), toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous appuyez sur le dispositif de déverrouillage électronique du hayon. Si la fonction « *Unlock Driver Door 1st Press* » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) est programmée dans le système Uconnect, le hayon se déverrouillera lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage électronique du hayon. Consultez le paragraphe « *Système Uconnect* » dans la section « *Instruments du tableau de bord* » pour obtenir de plus amples renseignements.

Verrouillage du hayon

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé à la droite du commutateur de déverrouillage électronique du hayon.

NOTA : Le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif du hayon verrouille toutes les portières et le hayon. La fonction de déverrouillage du hayon est intégrée dans le commutateur de déverrouillage du hayon électronique.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE



0218009585

Emplacement du dispositif de déverrouillage électronique du hayon et du bouton de déverrouillage passif du hayon

Verrouillage des portières et du hayon du véhicule

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière avant du conducteur ou du passager, appuyez sur le bou-

ton de VERROUILLAGE de la poignée de portière pour verrouiller toutes les portières.

NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.



020273025

Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller



020273026

Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA :

- *Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si les portières sont verrouillées en tirant sur la poignée*

de portière, sans que le véhicule ne réagisse et les déverrouille.

- Si la fonction de déverrouillage passif est désactivée à l'aide du système Uconnect, la protection clé décrite dans la section « Pour prévenir l'oubli d'une télécommande de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé » reste activée ou fonctionnelle.
- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande de déverrouillage est déchargée.

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière du véhicule.

GLACES

Glaces à commande électrique

Les commandes des glaces sur la portière du conducteur permettent de commander toutes les glaces des portières.



Commutateurs de glace à commande électrique

Le panneau de garnissage de chacune des portières passager comprend une seule commande de glace. Les commandes des glaces ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Sur les véhicules équipés du système Uconnect, les commutateurs de glace à commande électrique restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Le délai est programmable. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs de glace à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.

Fonction d'ouverture automatique

Le commutateur de glace à commande électrique de la portière du conducteur et certains commutateurs des glaces à commande électrique des portières passager comportent une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le. La glace descend automatiquement.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur de glace jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement le commutateur vers le haut.

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement

Relevez le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le; la glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture AUTOMATIQUE, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, relevez le commutateur de glace jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre le relèvement de la glace.

NOTA :

- *Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement, puis s'abaisse*

de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace.

- *Tout choc imputable à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. Dans un tel cas, tirez légèrement sur le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace manuellement.*

MISE EN GARDE!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il est probablement nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
2. Enfoncez fermement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran pour ouvrir complètement la glace et maintenez-le à la position abaissée pendant deux secondes supplémentaires après l'ouverture complète de la glace.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Commutateur de verrouillage de glace

Le commutateur de verrouillage de glace situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur vous permet de désactiver les commandes des glaces des portières de passager arrière. Pour désactiver les commandes des glaces, appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de glace (en position ABAISSÉE). Pour activer les commandes des glaces, appuyez de nouveau brièvement sur le bouton de verrouillage de glace (en position RELEVÉE).



Commutateur de verrouillage de glace

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Un tremblement peut se produire lorsque les lunettes sont baissées ou que le toit ouvrant est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les lunettes arrière sont baissées, baissez les lunettes avant et

arrière pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

HAYON

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans le commutateur de déverrouillage du hayon électronique. À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez sur le commutateur de déverrouillage électronique du hayon pour l'ouvrir d'un mouvement continu.

NOTA : Si la fonction « *Unlock All Doors 1st Press* » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée au centre d'information élec-

tronique (EVIC) et à l'écran d'information du conducteur (DID) selon l'équipement, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous appuyez sur le dispositif de déverrouillage électronique du hayon. Si la fonction « *Unlock Driver Door 1st Press* » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) est programmée dans le système Uconnect, le hayon se déverrouillera lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage électronique du hayon. Consultez le paragraphe « *Réglages du système Uconnect* » dans la section « *Instruments du tableau de bord* » pour obtenir de plus amples renseignements.

Verrouillage du hayon

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez

sur le bouton de VERROUILLAGE du système de déverrouillage passif situé à la droite du commutateur de déverrouillage électronique du hayon.

NOTA : Le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif du hayon ne verrouille que le hayon. La fonction de déverrouillage du hayon est intégrée dans le commutateur de déverrouillage du hayon électronique.



0222073996

Ouverture du hayon

NOTA : Utilisez le commutateur de VERROUILLAGE électrique des portières sur le panneau de garnissage de portière avant ou la télécommande de déverrouillage pour verrouiller et déverrouiller le hayon. Les serrures manuelles des portières et le barillet de serrure de portière du conducteur ne peut verrouiller ni déverrouiller le hayon.

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Hayon à commande électrique – selon l'équipement



Vous pouvez ouvrir le hayon à commande électrique en appuyant sur le commutateur de déverrouillage du hayon électronique (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ») ou en appuyant sur le bouton de HAYON de la télécommande de déverrouillage. Pour ouvrir le hayon à commande électrique, appuyez à deux reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de HAYON de la télécommande de déverrouillage. Lorsque le hayon est ouvert, appuyez sur le bouton à deux reprises en moins de cinq secondes une deuxième fois pour le fermer.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Le hayon à commande électrique peut également être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton de HAYON situé à gauche du volant du tableau de bord, ou fermé en appuyant sur le bouton de HAYON situé sur le panneau de garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Appuyez une fois sur le bouton de HAYON situé sur le panneau de garnissage arrière gauche pour fermer seulement le hayon. Ce bouton ne peut pas être utilisé pour ouvrir le hayon.

Lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton de HAYON de la télécommande de déverrouillage, les clignotants clignent deux fois pour indiquer l'ouverture ou la fermeture du hayon (si la fonction de clignotement des feux au verrouillage est activée dans Réglages du système Uconnect) et le carillon du hayon retentit. Consultez le paragraphe « Réglages du

système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- *Un dispositif de déverrouillage d'urgence permet d'ouvrir le hayon en cas de panne électrique du hayon. Le dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve sous le couvercle à enclenchement situé sur le panneau de garnissage du hayon.*
- *Si le hayon est laissé ouvert pendant une période prolongée, il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon à commande électrique.*

MISE EN GARDE!

Des blessures ou des dommages à l'espace de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veillez à dégager la zone de fermeture du hayon de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.

NOTA :

- *Les boutons du hayon à commande électrique ne fonctionnent pas si la transmission est en prise ou si le véhicule est en mouvement.*
- *Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la température est inférieure à -30 °C (-22 °F) ou supérieure à 65 °C (150 °F). Veillez à éliminer toute accumulation de neige ou de glace sur le hayon avant d'actionner un*

des commutateurs de hayon à commande électrique.

- Si lors de l'ouverture ou de la fermeture, le hayon à commande électrique rencontre une résistance suffisante, il revient automatiquement à sa position initiale, ouverte ou fermée.
- Des capteurs de pression sont également fixés de chaque côté du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.
- Le hayon à commande électrique doit être entièrement ouvert pour assurer le fonctionnement du bouton de fermeture du hayon arrière situé sur le garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Si le hayon n'est pas complètement ouvert, appuyez sur le bouton de Hayon de la télécommande pour

l'ouvrir complètement, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le fermer.

- Si vous appuyez sur le commutateur de la poignée du hayon électronique pendant la fermeture du hayon à commande électrique, il revient à la position d'ouverture maximale.
- Si vous appuyez sur le commutateur de la poignée du hayon électronique pendant l'ouverture du hayon à commande électrique, le moteur du hayon sera désactivé en vue de permettre le mode de fonctionnement manuel.
- Si le hayon à commande électrique rencontre plusieurs obstacles dans le même cycle, il s'arrête automatiquement et doit alors être ouvert ou fermé manuellement.
- Si vous mettez la transmission en prise pendant la fermeture du hayon à com-

mande électrique, le hayon poursuit sa course jusqu'à la fermeture complète. Le mouvement du véhicule peut toutefois entraîner une détection d'une obstruction.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.**

- **Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.**

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes :

- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensemble de retenue pour enfants

Consignes de sécurité importantes

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable.

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un dispositif de retenue adéquat.
2. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le

siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié. (Consultez le paragraphe « Ensembles de retenue pour enfants ».)

3. Les enfants trop petits pour correctement porter une ceinture de sécurité (consultez la section « Ensemble de retenue pour enfants ») doivent être assis dans un véhicule avec des sièges arrière, dans un ensemble de retenue pour enfants ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés qui n'entrent pas dans un ensemble de retenue pour enfants ni dans un siège d'appoint doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et boucler leur ceinture de sécurité

4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.

5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.

6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.

7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant évolués suffisamment d'espace pour se déployer.

8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.

9. Communiquez avec le centre de service à la clientèle si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée. Les numéros de téléphone figurent au paragraphe « Si vous avez besoin d'aide ».

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**

- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Ceintures de sécurité

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours boucler sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la

gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système BeltAlert du conducteur et du passager (selon l'équipement)

 La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon intermittent émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activé lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le siège passager est équipé du système BeltAlert). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter

en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou un objet lourd se trouve sur le siège passager

d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé. FCA International Operations LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA : *Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'inté-

rieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.

- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.
- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.

- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.
- Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie sous-

abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.

- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez votre concessionnaire autorisé.
- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer

trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.

- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.

- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale de la ceinture à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées mutuellement.

- Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après une collision.

Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.



Déroulement de la languette

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.



Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée.

Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.

4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage de baudrier supérieur réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.



Ancrage réglable

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA : *L'ancrage supérieur de baudrier réglable est muni d'une fonction d'utilisa-*

tion rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier si l'ancrage de baudrier est correctement verrouillé, tirez l'ancrage de baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien verrouillé.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès de votre concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la ral-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

longue n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est MOINS de 6 po.**

- **Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.**

Ceintures de sécurité et femmes enceintes



Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : Le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture sur l'occupant dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA : Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Tout comme les sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un tendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

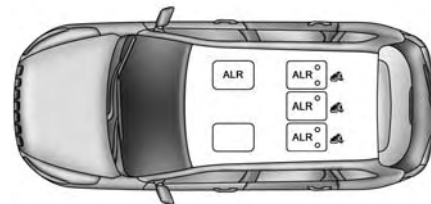
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceinture de sécurité à absorption d'énergie pour les occupants des sièges avant, afin de réduire davantage le risque de blessures en cas de collision. Ce système

de ceinture de sécurité est muni d'un enrouleur qui est conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleur à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un EBA utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue pour enfants » dans ce guide. Le tableau ci-dessous définit le type de caractéristique pour chaque place.



0226004683

- EBA = Enrouleur à blocage automatique

Si le siège du passager est muni d'un EBA et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'EBA. Si l'EBA est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours être assis dans un véhicule muni de siège arrière et être bien

retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Comment enclencher le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique, et ainsi réactiver le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture

à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.
- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.

- **N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.**

Système de retenue supplémentaire

Composants du système de sacs gonflables

Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables avant évolués
- Sacs gonflables latéraux
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Capteurs de position de glissière de siège
- Système de classification de l'occupant

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Sacs gonflables avant évolués

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables avant évolués pour le conducteur et le passager avant, lesquels servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant évolué du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant évolué du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.



Emplacement des sacs gonflables avant évolués et des protège-genoux

- 1 – Sac gonflable avant évolué du conducteur
- 2 – Sac gonflable avant évolué du passager
- 3 – Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur et protège-genoux du conducteur
- 4 – Sac gonflable de protection pour les genoux du passager et protège-genoux du passager

MISE EN GARDE!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement du sac gonflable avant évolué peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Fonctions du sac gonflable avant évolué

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multi-

mode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler le niveau d'intensité de déploie-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

ment des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Fonctions du sac gonflable évolué

Ce véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège du passager avant droit qui assure le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification des occupants.

MISE EN GARDE!

- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou du volant ou près de ceux-ci, car un objet qui s'y trouve risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**
- **Ne placez aucun objet sur les couvercles de sac gonflable, ni à proximité et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision si les sacs gonflables sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables**

sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.

- **Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si votre siège est muni d'un sac gonflable.**

Fonctionnement des sacs gonflables avant évolués

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Ils ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant évolués ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant évolués peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages

minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collisions, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant évolués, il envoie un signal aux gonfleurs. Une

grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant évolués.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant évolués se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Système de classification de l'occupant – siège passager avant

Le système de classification de l'occupant fait partie du système de sécurité soumis aux lois fédérales pour ce véhicule. Il est conçu pour assurer le contrôle

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification de l'occupant.

Le système de classification de l'occupant comporte les éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Module de classification de l'occupant et capteur situés dans le siège passager avant
- Témoin de sac gonflable 

Module de classification de l'occupant et capteur

Le module de classification de l'occupant est situé sous le siège passager avant. Le capteur est situé sous la mousse du coussin du siège passager. Le capteur détecte

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

tout poids appliqué au siège. Le module de classification de l'occupant utilise l'entrée du capteur pour déterminer la classification la plus probable du passager avant. Le module de classification des occupants communique ces données au module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut réduire la vitesse du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction de la classification de l'occupant. Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée.

Le système de classification de l'occupant n'empêche PAS le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager s'il détermine que :

- le siège passager avant est inoccupé ou des objets légers s'y trouvent; ou
- le siège passager avant est occupé par un passager de petite taille, y compris un enfant; ou
- le siège passager avant est occupé par un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière; ou
- le passager avant n'est pas correctement assis sur le siège ou il transfère son poids sur une autre partie du véhicule pendant un certain temps.

État de l'occupant du siège passager avant	Déploiement du sac gonflable du passager avant
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Déploiement de puissance réduite
Enfant, y compris un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant ou un siège d'appoint*	Déploiement de puissance réduite OU déploiement de pleine puissance

État de l'occupant du siège passager avant	Déploiement du sac gonflable du passager avant
Adulte correctement assis	Déploiement de pleine puissance OU déploiement de puissance réduite
Siège inoccupé	Déploiement de puissance réduite

* Il est possible de classer un enfant en tant qu'adulte, permettant le déploiement de pleine puissance du sac gonflable avant évolué du passager. Ne laissez jamais un enfant prendre place sur le siège passager avant et n'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants, y compris un ensemble de retenue pour enfants

pris un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière, sur le siège passager avant.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

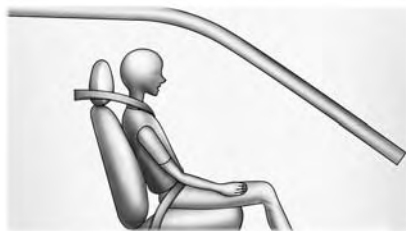
- **Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue pour enfants.**

Le système de classification de l'occupant détermine la classification la plus probable du passager avant. Le système de classification de l'occupant détermine le poids sur le siège passager avant et l'emplacement du poids. Le système de classification de l'occupant transmet l'état de classification au module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants utilise la classification pour déterminer si la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué doit être modifiée.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée. Les passagers correctement assis sont :

- assis bien droit;
- orientés vers l'avant;
- assis au centre du siège, les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher;
- assis, le dos appuyé contre le dossier de siège en position verticale.



Assis correctement

Passagers de poids plus léger (y compris les adultes de petite taille)

Lorsqu'un passager de poids plus léger, y compris un adulte de petite taille occupe le siège passager avant, le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Cela ne signifie

pas que le système de classification des occupants ne fonctionne pas correctement.

Ne diminuez pas ET n'augmentez pas le poids assis du passager avant sur le siège passager avant.

Le poids assis du passager avant doit être placé correctement sur le siège passager avant. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision. Le système de classification des occupants détermine la catégorie la plus probable de l'occupant qu'il détecte.

Le système de classification de l'occupant détectera le poids assis réduit ou accru du passager avant, ce qui pourrait produire une vitesse de déploiement modifiée du sac gonflable avant évolué du passager lors d'une collision. Cela ne

signifie pas que le système de classification des occupants ne fonctionne pas correctement.

Si vous diminuez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être réduite. Si vous augmentez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être accrue.

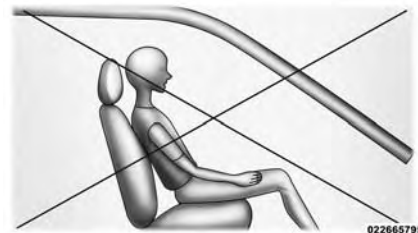
Des exemples de positions assises inadéquates du passager avant sont présentés ci-dessous :

- le poids du passager avant est transféré à une autre partie du véhicule (comme la portière, l'accoudoir ou le tableau de bord);

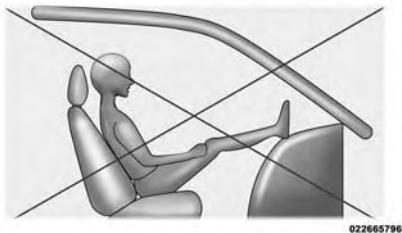
- le passager avant se penche vers l'avant, vers le côté ou se retourne vers l'arrière du véhicule;
- le dossier de siège du passager avant n'est pas en position complètement verticale;
- le passager avant transporte ou tient un objet lorsqu'il est assis (par exemple, un sac à dos, une boîte, etc.);
- des objets sont logés sous le siège passager avant;
- des objets sont logés entre le siège passager avant et la console centrale;
- des accessoires pouvant modifier le poids assis sur le siège passager avant sont fixés au siège passager avant;
- un objet quelconque diminue ou augmente le poids assis du passager avant.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Le système de classification de l'occupant détermine la classification la plus probable du passager avant. Si un occupant sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant qui est différent de l'entrée de poids assis appropriée de l'occupant, par exemple :



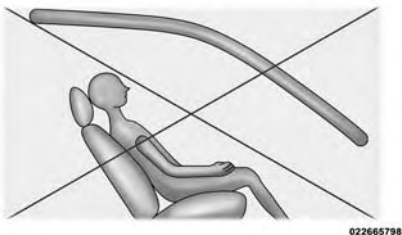
Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis

MISE EN GARDE!

- Si un occupant sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant qui est différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement.

Cela pourrait entraîner des blessures graves ou la mort lors d'une collision.

- Portez toujours votre ceinture de sécurité et assoyez-vous correctement, avec le dossier de siège en position verticale, votre dos appuyé contre le dossier de siège, assis bien droit, faisant face vers l'avant, au centre du siège, et vos pieds reposant confortablement sur le plancher ou près de celui-ci.
- Ne maintenez pas des objets dans vos mains (par exemple, des sacs à dos, des boîtes, etc.) lorsque vous êtes assis sur le siège passager avant. Si l'occupant tient un objet en main, le signal de sortie transmis au système de classification de l'occupant peut être différent de

l'entrée de poids de l'occupant assis correctement, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.

- **Si vous placez un objet sur le plancher sous le siège passager avant, le système de classification de l'occupant pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou la mort lors d'une collision. Ne placez pas d'objets sur le plancher sous le siège passager avant.**

Le témoin de sac gonflable  du tableau de bord s'allume lorsque le système de classification de l'occupant ne peut effectuer la classification de l'état du siège passager avant. Une anomalie du système de classification de l'occupant peut

nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables.

Si le témoin de sac gonflable  ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

L'ensemble de siège passager contient des composants essentiels du système de classification de l'occupant qui peuvent compromettre le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Afin que le système de classification de l'occupant évalue avec exactitude la taille ou la catégorie de l'occupant prenant place sur le siège passager avant, les composants du système de classification de l'occupant doivent fonctionner comme prévu.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège passager avant. Si le siège, la housse de garnissage ou le coussin doivent être réparés, confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé. N'utilisez que les accessoires de siège approuvés par FCA LLC.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège passager avant ni aucun de ses composants.
- N'utilisez aucune housse ou coussin de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas désigné par FCA US LLC pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

housse et le coussin de siège adéquat et conçu spécifiquement pour le véhicule.

- Ne remplacez pas la housse ou le coussin de siège par une housse ou un coussin de siège du marché secondaire.
- N'ajoutez pas une housse ou revêtement de siège du marché secondaire.
- Les composants, les fixations ainsi que tout autre élément connexe au système de retenue supplémentaire ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou remplacés par une pièce autre que celles approuvées par FCA US LLC.

MISE EN GARDE!

Des modifications apportées au siège du passager ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants connexes ou de la housse ou coussin de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'une collision, le passager avant risquerait de subir des blessures graves ou la mort. Un véhicule modifié peut ne pas être conforme aux normes américaines FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standards) et aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC).

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant évolués.

MISE EN GARDE!

- Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.
- Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.

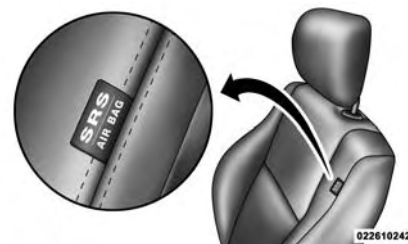
Sacs gonflables de protection pour les genoux du conducteur et du passager avant

Ce véhicule est muni d'un sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction, et d'un sac gonflable de protection pour les genoux du passager monté dans le tableau de bord, sous la boîte à gants. Les sacs gonflables de protection pour les genoux offrent une meilleure protection lors d'une collision frontale en fonctionnant de pair avec les ceintures de sécurité, les prétendeurs et les sacs gonflables avant évolués.

Sacs gonflables latéraux

Votre véhicule est équipé de deux types de sacs gonflables latéraux :

1. Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges : situés sur le côté extérieur des sièges avant et arrière (dans le cas de véhicules équipés de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges). Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges comportent une étiquette « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) cousue sur le côté extérieur des sièges.



Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant



Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges arrière

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales ou de certains accidents comportant un capotage, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège (sièges avant) et la couture du côté extérieur du couvercle de garnissage du coussin de siège (sièges d'extrémité arrière, si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges arrière).

Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vitesse, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploie-

ment d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

MISE EN GARDE!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

2. Rideaux gonflables latéraux complémentaires : situés au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales ou de certains accidents comportant un capotage, en plus du potentiel de réduction des blessures

offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

MISE EN GARDE!

- **Votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires de gauche et de droite. N'empilez pas de bagages et ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.**

- **Votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires. Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.**

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires et les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou certains

accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision latérale particulière ou d'un accident particulier comportant un capotage est adéquat, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y com-

pris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.

Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un

siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

MISE EN GARDE!

- **Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.**
- **Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.**
- **Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains**

types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA : *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.*

Collisions latérales

En cas de collisions latérales, les capteurs d'impact latéraux permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant évolués se déploient.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'un accident particulier comportant un capotage est adéquat, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est

approprié. Un accident comportant un capotage se produisant plus lentement peut entraîner l'activation des prétendeurs de chaque côté du véhicule. Un accident comportant un capotage se produisant plus rapidement peut entraîner l'activation des prétendeurs ainsi que le déploiement des sacs gonflables latéraux supplémentaires des deux côtés du véhicule. Le système de détection de capotage peut également activer les prétendeurs de ceinture de sécurité, avec ou sans le déploiement des sacs gonflables latéraux supplémentaires des deux côtés du véhicule, en cas d'un accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule.

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA : *Les sacs gonflables frontaux ou latéraux ne se déploieront pas nécessairement dans toutes collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.*

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances

chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.

- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone affectée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces

particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un

concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.*
- *Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.*

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur.
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que le bouton des feux de détresse soit enfoncé. Vous pouvez désactiver les feux de détresse en appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie est sous tension.
- Déverrouillage des serrures de portière à commande électrique.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT). Vérifiez soigneusement l'absence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Témoin de sac gonflable

Les sacs gonflables doivent être prêts à se déployer pour votre protection dans une collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables.



Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille l'état de fonctionnement des composants électroniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs

gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement des sacs gonflables même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le contact est établi. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de

sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

après que le commutateur d'allumage est placé à la ON/RUN (MARCHE).

- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA : Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par les sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin de vérification du fonctionnement de l'ampoule ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Témoin redondant de sac gonflable

Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement de l'ensemble de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le té-



moins redondant de sac gonflable, consultez la section « Tableau de bord » dans ce guide.

Entretien du système de sacs gonflables

MISE EN GARDE!

- **Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord.**

Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.

- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence d'un système de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du sys-

tème de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, exigent un entretien ou une réparation (incluant le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager sont attachées;
- jusqu'où (s'il y a lieu) le conducteur enfonce la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents ou des blessures surviennent.

NOTA : *Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par ex., le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis,*

comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'EDR avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un EDR, de l'équipement spécial est nécessaire, et un accès au véhicule ou à l'EDR est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Ensemble de retenue pour enfants

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur cein-

ture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants.

En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans ou moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur un siège arrière

que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

MISE EN GARDE!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant, tout comme les autres occupants du véhicule, risque ainsi de subir des blessures graves. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un

bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA :

- *Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site www.seatcheck.org ou composez le 1 866 732-8243.*
- *Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/conducteurssecuritaires-securitedesenfants-index-53.htm.*

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans le siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans le siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. C'est ce qui est recommandé pour les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables

peuvent être utilisés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfant transformable.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfants transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges d'enfants transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfants transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège d'enfant orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- **Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**

- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.

- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le boudoir confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?

3. Le boudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?

4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi basse que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non son abdomen?

5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le boudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais un enfant passer le boudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le boudrier ne protégera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le boudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieure	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieure
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 65 lb (29,5 kg)		X		

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieure	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieure
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 65 lb (29,5 kg)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)



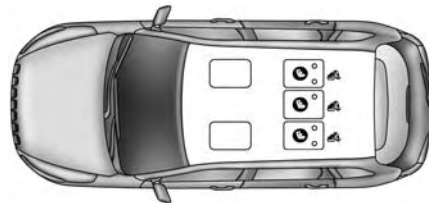
022668173

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction

du dossier et un ancrage d'attache supérieure se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieure mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieure pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule



0226073868

-  Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système d'ancrage LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensembles pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

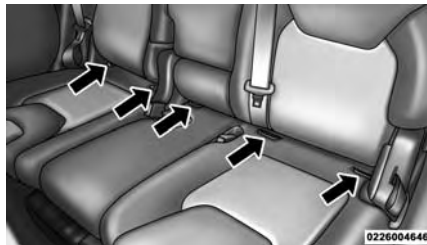
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège pour enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour plus d'informations.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui	L'appuie-tête de chaque siège arrière peut être retiré.

Emplacement des ancrages de système LATCH



Les ancrages inférieurs sont des barres rondes qui se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier.

Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.



Système d'ancrage d'attache de siège d'enfant arrière

Emplacement des ancrages d'attache



Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.



Emplacements des ancrages d'attache

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également

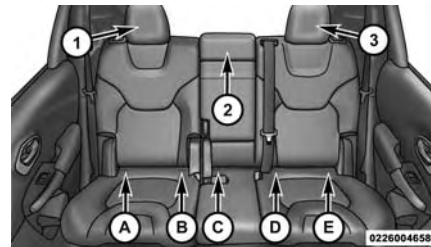
munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieure et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central

Ce véhicule est muni de cinq ancrages LATCH inférieurs dans le siège arrière. Les ancrages A et B sont utilisés pour la place d'extrémité droite derrière le passager avant (1). Les ancrages D et E sont utilisés pour la place d'extrémité gauche derrière le conducteur (3). Les ancrages C et D sont utilisés pour la place centrale (2). N'installez **pas** un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système ISOFIX à l'aide des ancrages B et C. Ceci n'est pas une position compatible avec le système LATCH dans votre véhicule.

Vous pouvez installer en même temps jusqu'à deux sièges d'enfant au moyen du système LATCH. Si vous pouvez installer trois ensembles de retenue pour enfants dans votre véhicule, vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour installer l'ensemble de retenue pour enfants à la place centrale et vous devez utiliser les ancrages du système LATCH pour la place (3) derrière le conducteur. Vous pouvez utiliser les ancrages du système LATCH ou la ceinture de sécurité du véhicule pour installer le troisième siège d'enfant à la position (1) derrière le passager avant.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE



Options pour installer deux sièges d'enfant à l'aide des ancrages du système LATCH dans ce véhicule :

1. Places d'extrémité droite et gauche (1 et 3) : Installez les sièges d'enfant aux places d'extrémité droite et gauche à l'aide des ancrages inférieurs A et B, D et E. N'utilisez pas l'ancrage du siège central, C. Si les sièges d'enfant ne bloquent pas la sangle et la boucle de la ceinture

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

de sécurité du siège central, cette ceinture peut être utilisée pour retenir un occupant ou un ensemble de retenue pour enfants à la place centrale.

2. Places d'extrémité droite et centrale (1 et 2) : Installez le premier siège d'enfant à la place d'extrémité droite à l'aide des ancrages inférieurs A et B. Installez le deuxième siège d'enfant à l'aide des ancrages centraux, C et D. N'utilisez pas l'ancrage extérieur le plus près de la portière opposée, E. N'utilisez pas la dernière place d'extrémité gauche (3) pour un occupant. L'ensemble de retenue pour enfants du siège central bloque la boucle de ceinture de sécurité pour cette position.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez des ancrages C et D pour installer un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH à la place centrale (2). N'installez pas d'ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH à l'aide des ancrages B et C. Ceci n'est pas une position compatible avec le système LATCH dans votre véhicule.**
- **Un ensemble de retenue pour enfants installé à la position centrale (2) bloquera la boucle de ceinture de sécurité de la place d'extrémité droite, derrière le conducteur (3). N'utilisez pas cette place pour un autre occupant.**

- **N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants.**
- **Si vous installez trois ensembles de retenue pour enfants l'un à côté de l'autre, vous devez utiliser la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache central de la position centrale. Vous devez utiliser les ancrages de système LATCH pour poser le siège d'enfant en place (3), derrière le conducteur. Vous pouvez utiliser les ancrages de système LATCH ou la ceinture de sécurité du véhicule pour poser le siège d'enfant en place (1), derrière le passager avant. Pour connaître les directives d'installation recommandées, consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants compatible**

avec le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

Suivez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen de la

ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.

2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.

4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.

5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.

6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de

sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

MISE EN GARDE!

- **L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**

- **Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux boudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.**

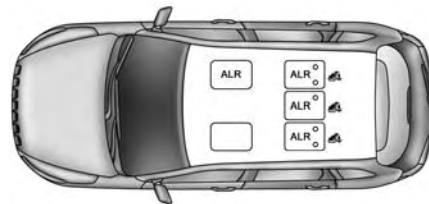
Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécu-

rité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » sous « Dispositifs de retenue des occupants ».

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule



0226004683

- EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieure

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui	L'appuie-tête de chaque siège arrière peut être retiré.
La tige de la boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensem-

ble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.

3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le boudoir vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un déclic indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est **pas** verrouillé, répétez l'étape 5.
7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.

9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage, vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieur

MISE EN GARDE!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'ar-

rière à aucun endroit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Consultez la section « Système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.



1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieure pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

2. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.

3. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieure tel qu'indiqué dans le schéma.



Emplacements des ancrages d'attache

4. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.

MISE EN GARDE!

Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.

Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et le groupe motopropulseur (la transmission et l'essieu) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 milles). Après les 100 premiers kilomètres (60 milles), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. De fortes accélérations aux

rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour connaître les indices de viscosité et de qualité de l'huile recommandés, consultez le paragraphe « Procédures d'entretien » de la section « Entretien de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risquez de l'endommager.

NOTA : *Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité*

d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.**

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.

- Si vous devez rouler en gardant le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon ouverts, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.
- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne, réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties adjacentes de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces brisées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation des ceintures n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Il faut remplacer les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.). En cas de doute au sujet de l'état de la ceinture de sécurité ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable



Le témoin doit s'allumer et rester allumé pendant quatre à huit secondes à titre de vérification de l'ampoule lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, consultez un concessionnaire autorisé. Si le témoin demeure allumé, clignote ou s'allume pendant que le véhicule est en marche, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis

Utilisez toujours des tapis conçus pour être fixés correctement dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'obstruent pas la zone autour des pédales et qui sont fixés solidement pour éviter qu'ils ne glissent de leur position d'origine et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la conduite sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Si les pédales ne peuvent pas se déplacer sans obstruction, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule et d'augmenter les risques des blessures graves.

- Assurez-vous toujours que les tapis de plancher sont fixés correctement aux attaches de tapis de plancher.
- Vous ne devez jamais placer ou installer des tapis de plancher ou d'autres revêtements de plancher dans le véhicule qui ne peuvent pas être fixés solidement afin d'éviter qu'ils ne se déplacent et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la maîtrise du véhicule.

- Ne placez jamais des tapis de plancher ou d'autres revêtements de plancher par-dessus des tapis de plancher qui sont déjà installés. L'installation de tapis de plancher supplémentaires et d'autres revêtements réduira l'espace autour des pédales et nuira à leur mouvement.
- Vérifiez la fixation des tapis périodiquement. Si les tapis de plancher ont été retirés pour les nettoyer, réinstallez-les toujours correctement en les fixant solidement.
- Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale de frein et la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.

- **Au besoin, installez correctement les tiges de montage si le véhicule n'est pas équipé des pièces d'origine. Une installation ou un montage inadéquat des tapis de plancher peut nuire au fonctionnement de la pédale de frein et de la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.**

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre et autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée.

Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue de secours) est adéquate.

Feux

Demandez à quelqu'un de vérifier le fonctionnement des feux de freinage et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse

à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- **RÉTROVISEURS** 114
 - Rétroviseur intérieur jour et nuit – selon l'équipement 114
 - Rétroviseur avec fonctions Assist (Assistance) et 9-1-1 – selon l'équipement 114
 - Rétroviseurs extérieurs 120
 - Rétroviseurs à commande électrique 121
 - Rétroviseurs rabattables à commande électrique – selon l'équipement 122
 - Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement 123
 - Miroirs de courtoisie avec éclairage – selon l'équipement 123
 - Pare-soleil à rallonge télescopique – selon l'équipement 123
- **SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT** 123
- **Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)** 127
 - Modes de fonctionnement 129
 - Généralités 183
- **SIÈGES** 130
 - Sièges à commande électrique – selon l'équipement 131
 - Sièges à réglage manuel – selon l'équipement . . . 132
 - Sièges chauffants avant – selon l'équipement. . . 134
 - Sièges avant ventilés – selon l'équipement. . . . 135
 - Appuie-têtes 135
 - Siège arrière divisé 60-40 rabattable à plat 138
- **SIÈGE À MÉMOIRE DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT** 141
 - Programmation de la fonction de mémorisation . . 141
 - Association et dissociation de la télécommande de déverrouillage à la fonction de mémoire. 142

• Rappel des positions mémorisées.	143	• Protection antidécharge de la batterie	153
• Easy Entry/Exit Seat (Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie)	144	• ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE . . .	153
• OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT	144	• Fonctionnement des essuie-glaces	154
• FEUX, PHARES ET LAMPES	146	• Système de balayage intermittent des essuie-glaces	154
• Commutateur des phares	146	• Fonctionnement du lave-glace	155
• Phares automatiques – selon l'équipement	146	• Essuyage antibruine	155
• Allumage des phares avec les essuie-glaces (fonction disponible uniquement avec les phares automatiques)	147	• Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement . . .	156
• Temporisateur des phares	147	• Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement	156
• Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement	147	• COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE	158
• Feux de jour – selon l'équipement	149	• VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT	159
• Avertisseur de phares allumés	149	• CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	160
• Phares antibrouillard – selon l'équipement	149	• Activation	160
• Levier multifonction	149	• Pour programmer une vitesse souhaitée	161
• Clignotants	150	• Désactivation	161
• Changement de voie	150	• Pour revenir à la vitesse programmée	161
• Inverseur route-croisement	150	• Changement de la vitesse programmée	162
• Appel de phares	151	• Accélération pour dépassement	163
• Lampes de lecture avant	151	• RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT	164
• Éclairage intérieur	151		

- **Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif 166**
- **Activation du régulateur de vitesse adaptatif 166**
- **Activation et désactivation. 167**
- **Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif 168**
- **Annulation du système 169**
- **Désactivation du système 169**
- **Retour à la vitesse programmée 169**
- **Changement de la vitesse programmée 170**
- **Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif 172**
- **Aide au dépassement 175**
- **Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt. 175**
- **Menu du régulateur de vitesse adaptatif. 175**
- **Messages d'avertissement et d'entretien 177**
- **Précautions à prendre pour la conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif 180**
- **Généralités 183**
- **Mode de contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante). 183**
- **SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 186**
 - **Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – selon l'équipement 186**
 - **Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale 188**
 - **Changement de l'état du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif 189**
 - **Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale. . . . 190**
 - **Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale 191**
- **SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 191**
 - **Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense 191**
 - **Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense 192**
 - **Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense 193**
 - **Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense 199**

• SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	199
• Capteurs du système ParkSense	200
• Affichage d'avertissement du système ParkSense	200
• Affichage du système ParkSense	201
• Activation et désactivation du système ParkSense	218
• Entretien du système d'aide au recul ParkSense	205
• Nettoyage du système ParkSense	221
• Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense	206
• SYSTÈME D'AIDE AU RECUL ET AU STATIONNEMENT AVANT PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	209
• Capteurs du système ParkSense	211
• Affichage d'avertissement du système ParkSense	211
• Affichage du système ParkSense	212
• Activation et désactivation du système ParkSense	218
• Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense	219
• Nettoyage du système ParkSense	221
• Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense	221
• SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	223
• Activation et désactivation du système d'aide au stationnement actif ParkSense	224
• Fonctionnement et affichage de l'aide au stationnement parallèle dans un espace.	226
• Fonctionnement et affichage de l'aide au stationnement perpendiculaire dans un espace.	233
• CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW – SELON L'ÉQUIPEMENT	241
• OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT	243
• Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink	244
• Programmation d'un système à code roulant	245
• Programmation d'un système à code fixe.	246
• Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée	247
• Utilisation du système HomeLink	249
• Security (Sécurité)	249
• Conseils de dépannage.	249
• Généralités	250
• TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVEC PARE-SOLEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT	251
• Ouverture rapide du toit ouvrant.	252

• Ouverture du toit ouvrant – mode manuel	252	• Fonctionnement de la console de chargement sans fil	260
• Fermeture rapide du toit ouvrant	253	• PORTE-GOBELETS	262
• Fermeture du toit ouvrant – mode manuel	253	• RANGEMENT.	263
• Ventilation du toit ouvrant – mode rapide	253	• Boîte à gants.	263
• Ouverture rapide du pare-soleil électrique	254	• Compartiment de rangement de la console	263
• Ouverture du pare-soleil électrique – mode manuel	254	• Espace de rangement du siège « Flip 'n Stow » du passager avant – selon l'équipement	264
• Fermeture rapide du pare-soleil électrique	254	• CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT	265
• Fermeture du pare-soleil électrique – mode manuel	254	• Plancher de l'espace de chargement	265
• Fonction de détection des obstacles	255	• Panneaux de rallonge de l'espace de chargement	265
• Tremblement dû au vent	255	• Crochets et boucles d'arrimage de l'espace de chargement	265
• Entretien du toit ouvrant	255	• Bacs de rangement arrière.	267
• Fonctionnement lorsque le contact est coupé.	255	• CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE	267
• PRISES DE COURANT	256	• Essuie-glace et lave-glace arrière	267
• ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT	259	• Dégivreur de lunette	268
• CONSOLE DE CHARGEMENT SANS FIL – SELON L'ÉQUIPEMENT	260	• PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT	269

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit – selon l'équipement

Le véhicule est équipé d'un rétroviseur muni d'un joint à rotule. Ce miroir se « visse » à un endroit précis sur le pare-brise. Aucun outil n'est nécessaire pour le montage du rétroviseur; il est installé sur le bouton du pare-brise en le tournant en sens antihoraire. La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Le réglage du rétroviseur doit être

effectué lorsque le petit levier sous le rétroviseur est réglé en position de jour (vers le pare-brise).



Réglage du rétroviseur

Rétroviseur avec fonctions Assist (Assistance) et 9-1-1 – selon l'équipement

Le véhicule est équipé d'un rétroviseur muni d'un joint à rotule. Ce miroir se « visse » à un endroit précis sur le pare-

brise. Aucun outil n'est nécessaire pour le montage du rétroviseur; il est installé sur le bouton du pare-brise en le tournant en sens antihoraire. La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette arrière soit au centre de son champ de vision.

NOTA : La fonction de rétroviseur à atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en marche arrière pour améliorer la vue arrière.

La fonction de rétroviseur à atténuation automatique peut être activée ou désactivée au moyen de l'écran tactile.

- Appuyez sur la commande du rhéostat d'éclairage du rétroviseur une fois pour activer la fonction.

- Appuyez sur la commande du rhéostat d'éclairage du rétroviseur une deuxième fois pour désactiver la fonction.



030471112

Rétroviseur avec fonctions Assist (Assistance) et 9-1-1

Selon l'équipement, le rétroviseur est muni des boutons ASSIST (ASSISTANCE) et 9-1-1.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionnent PAS sans une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA :

- *Votre véhicule peut transmettre des données tel que autorisé par l'abonné.*
- *Les boutons 9-1-1 et ASSIST (ASSISTANCE) ne fonctionnent que si vous êtes connecté à un réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel. D'autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si le service du système Uconnect*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Access est actif et vous êtes connecté à un réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel.

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – En cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle du système Uconnect Access – Soutien à bord du

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

véhicule pour le système Uconnect Access et pour le système Uconnect Access Via Mobile.

- Service à la clientèle du véhicule – Soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.

Service d'appel 9-1-1

1. Appuyez sur le bouton d'appel 9-1-1 sur le rétroviseur.

NOTA : Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel 9-1-1, un délai de 10 secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service 9-1-1. Pour annuler l'appel 9-1-1, appuyez sur le bouton d'appel 9-1-1 sur le rétroviseur ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de

l'appel 9-1-1 éteindra le témoin DEL vert sur le rétroviseur.

2. Le voyant DEL situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et 9-1-1 sur le rétroviseur passe à la couleur verte une fois que la connexion au préposé du service d'urgence 9-1-1 a été établie.

3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service 9-1-1, le système d'appel 9-1-1 peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :

- L'indication que l'occupant a placé un appel 9-1-1;
- La marque du véhicule;
- Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule.

4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service 9-1-1 par le système

audio du véhicule afin de déterminer si l'aide supplémentaire est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionnent PAS sans une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données tel que autorisé par l'abonné.
- Une fois la connexion établie entre le système d'appel 9-1-1 du véhicule et le préposé du service 9-1-1, le préposé pourra établir une connexion vocale

avec le véhicule afin de déterminer si de l'aide supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service 9-1-1 établit une connexion vocale avec le système d'appel 9-1-1 du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel 9-1-1 du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service 9-1-1 jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.

5. Le préposé du service 9-1-1 pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

MISE EN GARDE!

- **Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service 9-1-1. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.**
- **Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel et du GPS, empêchant**

ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel 9-1-1 fonctionne correctement.

- **Le système d'appel 9-1-1 est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel 9-1-1, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle,**

radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. **SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMI LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.**

• Toute modification à un élément du système d'appel 9-1-1 pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limites du système d'appel 9-1-1

Les véhicules vendus au Canada et au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel 9-1-1.

Les préposés du service 9-1-1 ou d'autres lignes d'urgence au Canada et au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système 9-1-1.

Si le système d'appel 9-1-1 détecte une anomalie, une des actions suivantes peut

se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Le témoin du rétroviseur situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et 9-1-1 s'allumera en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (Le téléphone du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (Le téléphone du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)

MISE EN GARDE!

- **Si le témoin du rétroviseur est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel 9-1-1. Si le témoin du rétroviseur est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel 9-1-1 par un concessionnaire autorisé.**
- **Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin d'avertissement de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.**

Même si le système d'appel 9-1-1 est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel 9-1-1. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- clé de contact retirée de l'allumage et mode accessoires activé;
- clé de contact en position OFF (ARRÊT);
- systèmes électriques du véhicule endommagés;
- logiciel et/ou matériel du système d'appel 9-1-1 endommagés au moment de l'accident;
- perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident;

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- signaux du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) du GPS non disponibles ou obstrués;
- mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels 9-1-1;
- erreur du préposé du service 9-1-1;
- congestion du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données);
- météo;
- édifices, structures, configuration géographique ou tunnels.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionnent PAS sans une

connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA :

- *Votre véhicule peut transmettre des données tel que autorisé par l'abonné.*
- *Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle et un signal GPS sont requis pour que le système d'appel 9-1-1 fonctionne correctement.*

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC. L'utilisation est sujette aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne peut pas causer d'interférence nuisible et (2) ce dispositif doit accepter l'interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

AVERTISSEMENT!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

Régalez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

NOTA : *Le rétroviseur extérieur convexe du côté passager offre une vue vers l'arrière très élargie, et plus particulièrement sur la voie de circulation adjacente.*

MISE EN GARDE!

Les véhicules et les autres objets que vous voyez dans le rétroviseur convexe droit du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe du côté passager, car cela

pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite.

Rétroviseurs à commande électrique

Les commutateurs des rétroviseurs à commande électrique se trouvent sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur.



Commutateurs des rétroviseurs à commande électrique

- 1 – Commande d'orientation du rétroviseur
- 2 – Boutons de sélection des rétroviseurs de gauche et de droite

Modèles avec glaces à fonction d'ouverture rapide

Appuyez brièvement sur le bouton de sélection de rétroviseur L (gauche) ou R (droit), puis appuyez sur un des qua-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

tre boutons fléchés pour déplacer le rétroviseur dans le sens de la flèche. La sélection se désactivera après 30 secondes d'inactivité pour éviter de déplacer accidentellement la position d'un rétroviseur à la suite d'un réglage.

NOTA : Dans le cas des véhicules munis d'un siège à mémoire du conducteur, vous pouvez utiliser votre télécommande de déverrouillage ou le commutateur de mémoire situé sur le tableau de bord pour retourner les rétroviseurs à commande électrique aux positions préprogrammées. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Modèles sans glaces à fonction d'ouverture rapide

Appuyez brièvement sur le bouton de sélection de rétroviseur L (gauche) ou R (droit), puis appuyez sur un des quatre boutons fléchés pour déplacer le rétroviseur dans le sens de la flèche.

Rétroviseurs rabattables à commande électrique – selon l'équipement

Le commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique est situé entre les commutateurs des rétroviseurs à commande électrique L (GAUCHE) et R (DROIT). Appuyez sur le commutateur une fois pour rabattre les rétroviseurs. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour remettre les rétroviseurs en position de conduite normale.



Commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique

NOTA : Si la vitesse du véhicule est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), la fonction de rabattement est désactivée.

Si les rétroviseurs sont en position rabattue et que la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 16 km/h (10 mi/h), ils se déploient automatiquement.

Réinitialisation des rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique

Il peut être nécessaire de réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique dans les cas suivants :

- Les rétroviseurs sont accidentellement obstrués lors du rabattement.
- Les rétroviseurs sont accidentellement rabattus ou déployés manuellement.
- Les rétroviseurs ne restent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs produisent des secousses et des vibrations à une vitesse normale de conduite.

Pour réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique : appuyez sur le bouton pour les rabattre ou les déployer. (vous devrez peut-être appuyer

sur le bouton à maintes reprises). Cette procédure permet de les réinitialiser à leur position normale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement

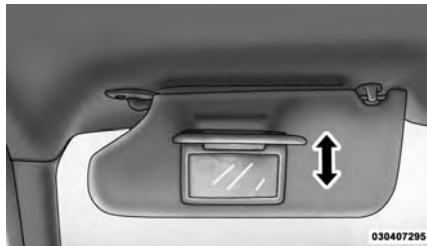


Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction peut être activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Miroirs de courtoisie avec éclairage – selon l'équipement

Chaque pare-soleil est muni d'un miroir de courtoisie éclairé. Pour vous servir du

miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir. L'éclairage s'allume automatiquement. Fermez le couvre-miroir pour éteindre l'éclairage.



Miroir de courtoisie avec éclairage

Pare-soleil à rallonge télescopique – selon l'équipement

La fonction de rallonge télescopique du pare-soleil offre une plus grande sou-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

plesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

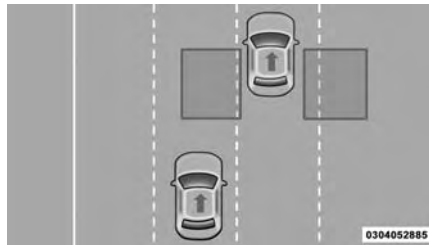
1. Rabattez le pare-soleil.
2. Détachez le pare-soleil de l'agrafe centrale.
3. Tirez le pare-soleil vers le rétroviseur intérieur pour l'allonger.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans le bouclier du pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.)

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonc-

tionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et qu'il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie de 3,8 m (12 pi) des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque le véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant.

La zone du bouclier arrière où sont logés les capteurs à radar doit être exempte de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles morts fonctionne correctement. N'obstruez pas la zone du bouclier arrière où se trouvent les capteurs à radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.)

Le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur du côté approprié lorsqu'un objet est détecté. Si les clignotants qui correspondent à une alarme du côté du véhicule sont activés, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises.

En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.



Emplacement du témoin d'avertissement

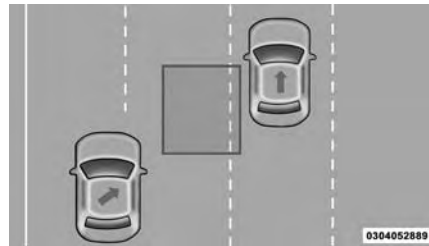
Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.

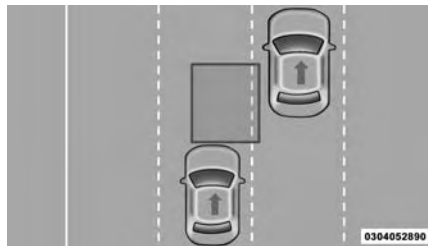


Surveillance latérale

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Accès de l'arrière

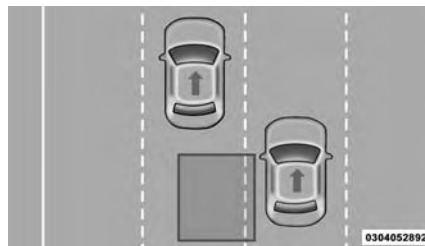
Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).



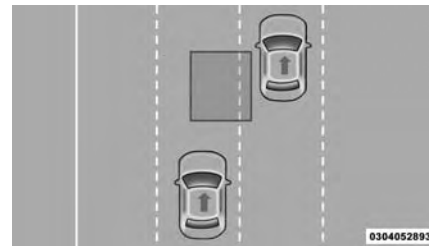
Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule à une vitesse relative inférieure à 16 km/h (10 mi/h) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ une seconde et demie, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.

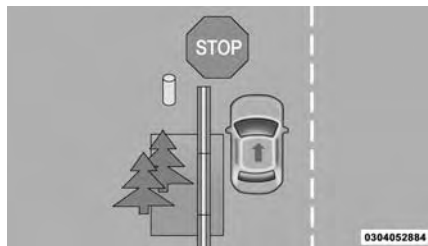


Dépassement et approche



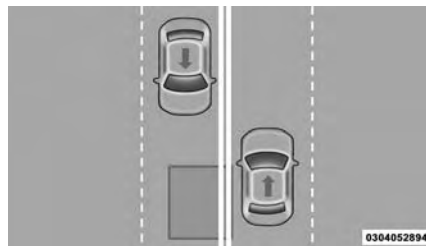
Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.



Objets immobiles

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.



Circulation en sens opposée

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit doté d'un sys-

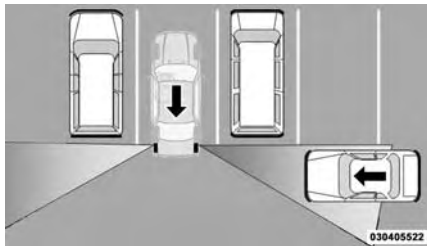
tème de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des

côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h (3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA : Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé. Avant de reculer, portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Modes de fonctionnement

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement dans le système Uconnect. Reportez-vous à la section « Réglages du système Uconnect/Fonctions programmables par l'utilisateur » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet

est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode de témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si les clignotants qui correspondent à une alarme du côté du véhicule sont activés, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA : La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est

émise par le système de surveillance des angles morts.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant une alarme visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio aussi est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré, et l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

NOTA : *Le système de surveillance des angles morts mémorise le mode de fonctionnement courant à la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.*

Généralités

Ce véhicule est équipé de systèmes qui fonctionnent sur des radiofréquences conformes à la partie 15 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Le dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

Toutes modifications apportées à un de ces systèmes par un établissement d'entretien non autorisé peuvent annuler l'autorisation d'utiliser cet équipement.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément du dispositif de retenue des occupants du véhicule.

MISE EN GARDE!

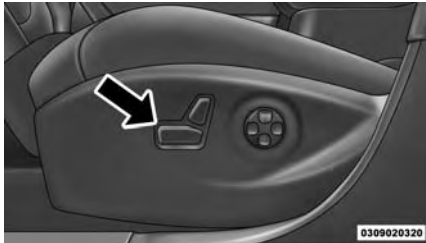
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de**

collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Sièges à commande électrique – selon l'équipement

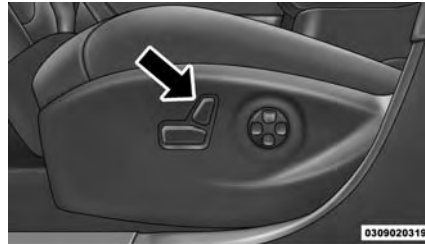
Certains modèles peuvent être équipés d'un siège du conducteur à commande électrique. Le commutateur du siège à commande électrique est situé sur le côté extérieur du siège, près du plancher. Utilisez le commutateur pour monter le siège, le descendre, le déplacer vers l'avant ou le déplacer vers l'arrière.



Commutateur de siège à commande électrique

Inclinaison du dossier de siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le dossier de siège peut être incliné vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur d'inclinaison du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Pour déplacer le dossier de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.



Commutateur d'inclinaison du dossier de siège à commande électrique

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique peuvent être munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

réglage électrique. Appuyez sur le commutateur vers l'avant ou vers l'arrière pour augmenter ou diminuer le support lombaire. Appuyez sur le commutateur vers le haut ou vers le bas pour élever ou abaisser le support lombaire.



Commutateur du support lombaire à réglage électrique

Sièges à réglage manuel – selon l'équipement

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière des sièges avant

Pour les modèles équipés de sièges à réglage manuel, la barre de réglage est située sur la partie avant des sièges, près du plancher.



Réglage des sièges avant

Lorsque vous êtes assis dans le siège, relevez la barre et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les cliquets du mécanisme de réglage.

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.**

- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**

Réglage manuel de l'inclinaison du dossier de siège avant

Pour régler le dossier, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant, puis relâchez le levier.



Levier d'inclinaison

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Réglage manuel de la hauteur du siège – selon l'équipement

Le siège du conducteur est réglable en hauteur à l'aide du levier situé sur le côté extérieur du siège. Tirez le levier vers le haut pour lever le siège ou appuyez sur le levier vers le bas pour baisser le siège.



Réglage de la hauteur du siège

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Sièges chauffants avant – selon l'équipement

Les boutons de commande des sièges chauffants avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant  pour ACTIVER le réglage de niveau ÉLEVÉ.
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant  pour ACTIVER le réglage de niveau BAS.
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant  pour DÉSACTIVER les éléments chauffants.

Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système revient auto-

matiquement au niveau LO (BAS) après environ 60 minutes d'utilisation continue. À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le chauffage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après environ 45 minutes.

NOTA : *Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.*

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments

du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**

- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de graves brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Sièges avant ventilés – selon l'équipement

Le coussin et le dossier de siège sont munis de petits ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le déplacent dans la housse de siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la température ambiante est plus élevée.

Les ventilateurs fonctionnent à deux vitesses : ÉLEVÉE et BASSE.

Les boutons de commande des sièges ventilés avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé  pour choisir HI (HAUT).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé  pour choisir LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé  pour désactiver le siège ventilé.

NOTA : *La ventilation des sièges ne fonctionnent que lorsque le moteur est en marche.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du système de démarrage à distance, les sièges ventilés peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Appuie-têtes

Les appuie-têtes sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-têtes doivent être réglés de sorte que le sommet de

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

MISE EN GARDE!

Les appuie-têtes pour tous les occupants doivent être correctement réglés avant de prendre la route. Les appuie-têtes ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-têtes retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou la mort en cas de collision.

NOTA : *N'inversez pas les appuie-tête (en vous assurant que l'arrière de l'appuie-tête est orienté vers l'avant) dans une tentative d'accroître le jeu à l'arrière de votre tête.*

Appuie-tête réactifs – Sièges avant

Les sièges du conducteur et du passager avant sont munis d'appuie-tête réactifs (RHR). En cas de collision arrière, les appuie-tête réactifs (RHR) se déplacent automatiquement vers l'avant pour minimiser l'espace entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête.

Les appuie-tête réactifs (RHR) reprennent automatiquement leur position normale à la suite d'une collision arrière. Si les appuie-tête réactifs (RHR) ne reprennent pas leur position normale, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

NOTA : *Pour déposer l'appuie-tête, soulevez-le aussi haut que possible, puis appuyez sur les boutons de déverrouillage et de réglage à la base de chaque tige tout en tirant l'appuie-tête vers le haut. Vous pouvez devoir régler l'inclinaison du dossier pour retirer complètement l'appuie-tête. Pour réinstaller l'appuie-tête, placez les tiges de l'appuie-tête dans les trous et appuyez sur l'appuie-tête. Réglez ensuite l'appuie-tête à la hauteur voulue.*



Appuie-tête avant

1 – Bouton de déverrouillage

2 – Bouton de réglage

MISE EN GARDE!

- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez

toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.

- Tous les appuie-tête **DOIVENT** être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation ci-dessus avant de prendre la route.
- Ne placez aucun article sur l'appuie-tête réactif, tel un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête réactif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.

Appuie-tête arrière

Les appuie-tête des places d'extrémité arrière comportent trois positions : Relevée, Milieu et Abaissée. L'appuie-tête central ne comporte que deux positions : RELEVÉE et ABAISSÉE. Lorsqu'un passager est assis à la place centrale, l'appuie-tête doit être en position relevée. Lorsque la place centrale est inoccupée, l'appuie-tête peut être abaissée pour offrir au conducteur une visibilité accrue.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

NOTA : Pour déposer l'appuie-tête, soulevez-le aussi haut que possible, puis appuyez sur les boutons de déverrouillage et de réglage à la base de chaque

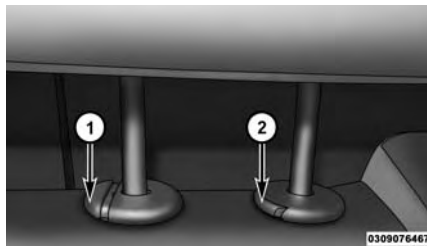
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

tige tout en tirant l'appuie-tête vers le haut. Pour réinstaller l'appuie-tête, placez les tiges de l'appuie-tête dans les trous et appuyez sur l'appuie-tête. Réglez ensuite l'appuie-tête à la hauteur voulue.



Appuie-tête extérieur

- 1 – Bouton de déverrouillage
- 2 – Bouton de réglage



Appuie-tête central

- 1 – Bouton de réglage
- 2 – Bouton de dégagement

MISE EN GARDE!

Tous les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation ci-dessus avant de prendre la route.

Siège arrière divisé 60-40 rabattable à plat

Pour fournir un espace de rangement supplémentaire, chaque siège arrière peut être rabattu à plat. Ceci permet d'augmenter l'espace de chargement sans compromettre l'utilisation de certains sièges arrière.

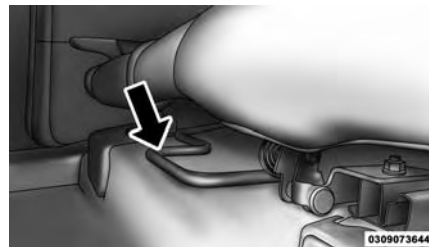
NOTA : Avant de rabattre le siège arrière, vous devrez peut-être régler le siège avant en position médiane sur ses glissières. De plus, assurez-vous que les dossiers avant sont complètement redressés et que les sièges sont avancés, et ce, pour vous permettre de rabattre facilement le siège arrière.

MISE EN GARDE!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Réglage vers l'avant et vers l'arrière des sièges arrière – selon l'équipement

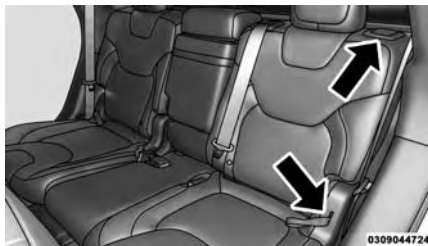
Levez la barre de réglage située à l'avant du siège près du plancher, puis relâchez-la lorsque le siège est à la position voulue. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les cliquets du mécanisme de réglage.



Barre de réglage des sièges arrière

Abaissement du siège arrière

1. Relevez le levier de déverrouillage du dossier situé sur le bord extérieur supérieur du siège ou tirez la sangle de tirage située sur le bord extérieur au milieu du siège.



Levier de déverrouillage et sangle de tirage du dossier arrière

2. Rabattez le dossier arrière complètement vers l'avant.

Relèvement du siège arrière

NOTA : Si une interférence provenant de l'espace de chargement empêche le dossier de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa position appropriée.

Relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.

Réglage du dispositif d'inclinaison

Pour offrir un confort supplémentaire au passager, le dossier arrière peut également être incliné. Pour incliner le dossier, l'occupant doit tirer sur la sangle de tirage lorsqu'il est assis sur le siège arrière.



Sangle de tirage du dispositif d'inclinaison du siège arrière

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

SIÈGE À MÉMOIRE DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet au conducteur de mémoriser deux profils d'utilisateur et de les rappeler facilement à l'aide d'un commutateur de mémoire. Chaque profil d'utilisateur mémorisé comprend les réglages de position souhaitée pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et les stations de radio programmées voulues.

Le commutateur de mémoire est situé sur le panneau de portière du conducteur. Le commutateur comporte trois boutons : le bouton S (RÉGLAGE) pour activer la fonction de mémorisation, le bouton de mémoire (1) et le bouton de mémoire (2). Le commutateur de mémoire permet au conducteur de rappeler un des deux profils d'utilisateur mémorisés préprogrammés

en appuyant sur le bouton de numéro approprié du commutateur.



Touches de mémoire du conducteur

Programmation de la fonction de mémorisation

Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :

NOTA : La mise en mémoire d'un nouveau profil d'utilisateur efface le profil existant de la mémoire.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

1. Placez l'allumage du véhicule à la position ON (MARCHE).
2. Effectuez tous les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (siège, rétroviseur extérieur et stations de radio préprogrammées).
3. Appuyez brièvement sur le bouton S (RÉGLAGE) du commutateur de mémoire, puis appuyez sur le bouton (1) dans les cinq secondes. La position de mémoire en cours de réglage s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Au besoin, un deuxième profil d'utilisateur peut être enregistré dans la mémoire comme suit :

1. Placez l'allumage du véhicule à la position ON (MARCHE).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

2. Effectuez tous les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (siège, rétroviseur extérieur et stations de radio préprogrammées).

3. Appuyez brièvement sur le bouton S (RÉGLAGE) du commutateur de mémoire, puis appuyez sur le bouton (2) dans les cinq secondes. La position de mémoire en cours de réglage s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

NOTA :

- *Dans le cas des véhicules équipés d'une transmission automatique, vous pouvez mettre des profils d'utilisateur en mémoire si le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toute-*

fois, le véhicule doit être dans cette position pour rappeler un profil d'utilisateur.

- *Dans le cas des véhicules équipés d'une transmission manuelle, la vitesse du véhicule doit être de 0 km/h (0 mi/h) pour rappeler un profil d'utilisateur.*
- *Pour définir un profil d'utilisateur mémorisé sur votre télécommande de déverrouillage, reportez-vous au chapitre « Association et dissociation de la télécommande de déverrouillage à la fonction de mémoire » de cette section.*

Association et dissociation de la télécommande de déverrouillage à la fonction de mémoire

Vos télécommandes de déverrouillage peuvent être programmées pour rappeler un ou deux profils d'utilisateur préprogrammés en appuyant sur le bouton de

DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage.

NOTA : Avant de programmer vos télécommandes de télédéverrouillage, vous devez sélectionner la fonction « Memory To FOB » (Réglages mémorisés associés à la télécommande) à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédez de la manière suivante pour programmer vos télécommandes de déverrouillage :

1. Placez l'allumage du véhicule à la position OFF (ARRÊT).
2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu 1 ou 2.

NOTA : Si un profil d'utilisateur n'a pas déjà été réglé, consultez le paragraphe « Programmation de la commande de mémoire » dans cette section pour obtenir les directives de réglage d'un profil d'utilisateur.

3. Appuyez brièvement sur le bouton S (RÉGLAGE) du commutateur de mémoire, puis dans les cinq secondes appuyez brièvement sur le bouton 1 ou 2 correspondant. Le message « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur réglé) (1 ou 2) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

4. Appuyez brièvement sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage dans les 10 secondes.

NOTA : Il est possible de dissocier les télécommandes de télé des réglages mé-

morisés en appuyant sur le bouton S (RÉGLAGE), puis sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage dans les 10 secondes suivantes.

Rappel des positions mémorisées

NOTA : Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, le levier de vitesses doit être à la position P (STATIONNEMENT) pour rappeler les positions de mémoire. Si vous tentez de rappeler une position mémorisée lorsque le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT), un message s'affiche à l'écran interactif de l'EVIC. Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, la vitesse du véhicule doit être de 0 km/h (0 mi/h) pour rappeler les positions de mémoire. Si vous tentez de rappeler une position mémorisée lorsque la vitesse du

véhicule est supérieure à 0 km/h (0 mi/h), un message s'affiche à l'écran interactif de l'EVIC.

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1, appuyez sur le bouton de MÉMOIRE numéro 1 ou sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage associé à la position de mémoire 1.

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2, appuyez sur le bouton de MÉMOIRE numéro 2 ou sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage associé à la position de mémoire 2.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur un des boutons de MÉMOIRE pendant un rappel (S, 1 ou 2). Lorsqu'un rappel est annulé, le siège du conducteur arrête de se déplacer. Un délai d'une

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

Easy Entry/Exit Seat (Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie)

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de sa position lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).

- Lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION), le siège du conducteur se déplace d'environ 60 mm (2,4 po) vers l'arrière s'il se trouve à au moins

67,7 mm (2,7 po) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE).

- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 22,7 mm (0,9 po) à l'avant de la butée arrière. Lorsque le siège est déjà dans cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour le conducteur à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Chaque réglage mémorisé est associé à une position de recul automatique à l'entrée et à la sortie.

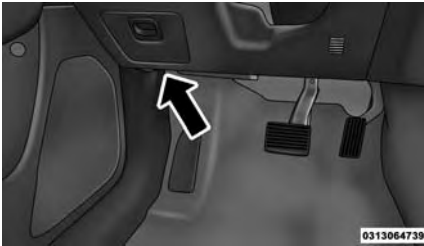
NOTA : *La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie n'est*

pas activée en usine. La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée (ou désactivée ultérieurement) à l'aide des fonctions programmables du système Uconnect. Reportez-vous à la section « Réglages du système Uconnect/Fonctions programmables par l'utilisateur » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Deux loquets doivent être déverrouillés pour ouvrir le capot.

1. Tirez le levier d'ouverture du capot situé sous le tableau de bord du côté conducteur.



Ouverture du capot



Emplacement du levier de déverrouillage du loquet de sûreté du capot

2. Tirez le levier d'ouverture du capot situé sous le tableau de bord du côté conducteur.

3. Sortez du véhicule, puis tirez le levier de déverrouillage du loquet de sûreté vers l'avant (vers vous). Le levier de déverrouillage du loquet de sûreté est situé derrière le bord avant au centre du capot.

AVERTISSEMENT!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez le capot jusqu'à environ 15 cm (6 po) d'ouverture, puis laissez-le tomber. Cela devrait assurer l'enclenchement des deux loquets. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le

capot est bien fermé avant de prendre le volant.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

FEUX, PHARES ET LAMPES

Commutateur des phares



Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, des phares automatiques – selon l'équipement, de l'éclairage du tableau de bord, de l'intensité lumineuse du tableau de bord, de l'éclairage intérieur et des phares antibrouillard – selon l'équipement.



Commutateur des phares

Tournez le commutateur des phares jusqu'au premier cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Phares automatiques – selon l'équipement

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour activer le système, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire jusqu'au dernier cran pour le fonctionnement des phares automatiques. Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été coupé. Pour désactiver le système, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA : En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.

Allumage des phares avec les essuie-glaces (fonction disponible uniquement avec les phares automatiques)

Lorsque cette fonction est activée, les phares s'allument après l'activation des essuie-glaces si le commutateur des phares est placé à la position AUTO (AUTOMATIQUE) et si la fonction programmable est activée. De plus, si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteindront lorsque les essuie-glaces sont activés.

NOTA : *La fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect. Reportez-vous à la section « Réglages du système Uconnect/ Fonctions programmables par l'utilisateur » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Temporisateur des phares

Cette fonction permet aux phares de rester allumés pendant 90 secondes maximales (délai programmable) après que vous avez quitté votre véhicule, vous assurant ainsi plus de sécurité dans les endroits non éclairés.

Pour activer la fonction de temporisation, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) alors que les phares sont encore allumés. Éteignez les phares dans les 45 secondes qui suivent. La période de temporisation débute au moment où le commutateur des phares est à la position d'arrêt.

Le système annule la temporisation si vous allumez les phares ou les feux de stationnement, ou si vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Si vous éteignez les phares avant de couper le contact, ils s'éteindront normalement.

NOTA :

- *Pour activer cette fonction, vous devez éteindre les phares dans les 45 secondes après avoir coupé le contact.*
- *Le délai d'extinction des phares est programmable au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- Le système de commande des feux de route automatiques peut être activé ou désactivé à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre

champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.

- Pour annuler la commande de sensibilité avancée des feux de route automatiques (par défaut) et passer à la commande de sensibilité réduite des feux de route automatiques (non recommandée), basculez le levier de feux de route sur six cycles d'activation et de désactivation complets dans les dix secondes suivant la mise du contact. Le système revient au réglage par défaut lorsque le contact est coupé.

En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur de commande des feux de route automatiques, le rétroviseur doit être réorienté afin d'assurer la performance

optimale. Consultez votre concessionnaire autorisé local.

Activation

1. Tournez le commutateur des phares à la position AUTO (AUTOMATIQUE).
2. Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route.

NOTA : Ce système s'active seulement lorsque la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Désactivation

1. Tirez le levier multifonction vers vous (ou vers l'arrière du véhicule) pour désactiver manuellement le système (fonctionnement normal des feux de croisement).
2. Poussez le levier multifonction pour réactiver le système.

Feux de jour – selon l'équipement

Les feux de jour s'allument lors du démarrage du moteur et restent allumés à moins que les phares soient activés, que le frein de stationnement soit serré ou que le moteur soit coupé.

NOTA : Si la loi le permet dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, les feux de jour peuvent être activés et désactivés à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Avertisseur de phares allumés

Si les phares ou les feux de position sont allumés alors que le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (arrêt),

un carillon avertisseur retentit lorsque le conducteur ouvre sa porte.

Phares antibrouillard – selon l'équipement

Le commutateur des phares antibrouillard avant est intégré au commutateur des phares.



Commutateur des phares antibrouillard



Pour activer les phares antibrouillard avant, allumez les feux

de stationnement ou les feux de croisement, puis appuyez sur le commutateur des phares. Pour éteindre les phares antibrouillard avant, appuyez sur le commutateur des phares une deuxième fois ou tournez-le à la position d'arrêt.

Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

NOTA : Les phares antibrouillard s'allument si les feux de croisement ou les feux de stationnement sont activés. Cependant, lorsque les feux de route sont allumés, les phares antibrouillard s'éteignent.

Levier multifonction

Le levier multifonction commande le fonctionnement des clignotants, la sélection feux de route ou feux de croisement des phares et l'appel de phares. Le levier

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.



Levier multifonction

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les ampoules

de clignotants avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA :

- Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est possiblement défectueuse.
- Le message « Turn Signal On » (Clignotant activé) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) et un carillon continu retentit si le véhicule roule sur plus de 1,6 km (1 mi) et que l'un des clignotants est activé.

- Lorsque les feux de jour sont allumés et un clignotant est activé, le feu de jour s'éteint sur le côté du véhicule où le clignotant clignote. Les feux de jour se rallument lorsque le clignotant est désactivé.

Changement de voie

Appuyez une fois sur le levier vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le clignotant (droit ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route. Tirez le levier vers vous pour revenir aux feux de croisement.

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

Lampes de lecture avant

Les lampes de lecture avant sont montées dans la console au pavillon. Vous pouvez allumer une lampe en appuyant sur un commutateur situé de chaque côté de la console. Pour éteindre l'éclairage d'accueil, appuyez de nouveau sur le commutateur. Ces lampes s'allument également lorsqu'une portière est ouverte, lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage ou lorsque la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée

complètement vers le haut jusqu'au deuxième cran.



Commutateurs de lampes de lecture avant

L'éclairage d'accueil se trouve au-dessus des sièges avant. Appuyez sur la lentille pour activer l'éclairage d'accueil. Pour éteindre l'éclairage d'accueil, appuyez de nouveau sur la lentille.

Éclairage intérieur

L'éclairage intérieur s'allume lorsqu'une portière est ouverte.

Pour éviter de décharger la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été placé à la position de verrouillage. Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé en raison d'une portière ouverte. Ceci comprend la lampe de la boîte à gants et celle du coffre. Pour rallumer l'éclairage intérieur, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), ou allumez et éteignez l'éclairage commuté.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord est intégré au commutateur des phares et est situé du côté conducteur du tableau de bord.

Lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le haut pour augmenter l'intensité de l'éclairage du tableau de bord et les portegobelets illuminés, selon l'équipement.

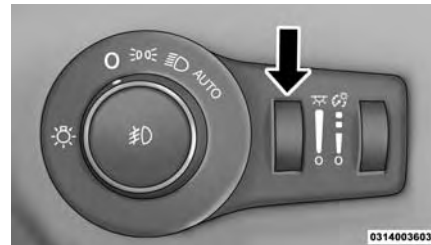


Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant — selon l'équipement

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité de l'éclairage ambiant situé dans la console au pavillon, l'éclairage des poignées de portière, l'éclairage sous le ta-

bleau de bord, l'éclairage de pochette pour cartes routières de portière et l'éclairage du bac de rangement.



Éclairage ambiant et rhéostat d'éclairage de poignée de portière

Position du plafonnier

Pour allumer l'éclairage intérieur, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord complètement vers le haut

jusqu'au deuxième cran. L'éclairage intérieur reste allumé lorsque le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord est dans cette position.

Mise hors fonction de l'éclairage intérieur

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord complètement vers le bas à la position d'extinction. L'éclairage intérieur demeure éteint lorsque les portes sont ouvertes.

Mode défilé (Fonction de luminosité de jour)

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le haut jusqu'au premier cran. Cette fonction accentue l'intensité lumineuse du texte affiché au compteur kilométrique, à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à

l'écran d'information du conducteur (DID) et à l'écran de la radio lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.

Protection antidécharge de la batterie

Pour éviter de décharger la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 10 minutes après avoir placé le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé). Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé en raison d'une porte ouverte.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace se trouvent sur le levier d'essuie-glaces et de lave-glace du côté droit de la colonne de direction. Les

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

essuie-glaces avant sont actionnés par un commutateur rotatif situé à l'extrémité du levier. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'essuie-glace et le lave-glace arrière, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».



0315003692

**Levier de commande d'essuie-glaces et de
lave-glace**

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Fonctionnement des essuie-glaces

Tournez l'extrémité du levier à l'une des quatre premières positions de cran pour les réglages intermittents, au cinquième cran pour le fonctionnement des essuie-glaces à basse vitesse et au sixième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.



0315003694

Fonctionnement des essuie-glaces

AVERTISSEMENT!

Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez l'une des quatre vitesses de balayage intermittent des essuie-glaces lorsque les conditions météorologiques rendent nécessaire un cycle de balayage unique avec un intervalle variable entre

les cycles. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle peut être réglé à une durée d'une seconde (quatrième cran) entre les cycles de balayage, jusqu'à une durée maximale d'environ 18 secondes (premier cran).



0315003694

Fonctionnement intermittent des essuie-glaces

NOTA : Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, tirez le levier vers l'arrière, vers vous, et maintenez-le dans cette position pour pulvériser la quantité de liquide voulue. Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode de balayage intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez le levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.



0315003692

Fonctionnement du lave-glace

Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis ils s'arrêtent.

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision.

Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Appuyez sur le levier vers le haut à la position d'essuyage antibruine, puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

NOTA : La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, aucun liquide

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

lave-glace n'est pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.



Commande d'essuyage antibruine

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé d'un dégivreur d'essuie-glace qui peut être activé dans les conditions suivantes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise** – Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement en cas de démarrage manuel par temps froid en mode de dégivrage avant complet et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).
- **Activation lors du dégivrage de la lunette** – Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque dégivrage de lunette est activé et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).
- **Activation lors du démarrage à distance** – Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la température extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. Lorsque vous quittez le mode de démarrage à distance, les

fonctions précédentes sont reprises, sauf si le dégivreur d'essuie-glace et sa minuterie continuent de fonctionner.

Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement

Cette fonction détecte la présence d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou de surpulvérisation de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des quatre réglages pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la quatrième position est la plus sensible. Utilisez le réglage trois pour les conditions normales

de pluie. Les réglages un et deux offrent une sensibilité moindre. Le réglage quatre permet d'obtenir une plus grande sensibilité. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- *La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.*
- *La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.*
- *L'utilisation de produits Rain-X ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.*

- *La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect; consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Basse température ambiante** – Lorsque vous établissez le contact, le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule dépasse 0 km/h (0 mi/h) ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).

- **Transmission à la position N (POINT MORT)** – Lorsque le contact est établi et que la transmission automatique est à la position N (POINT MORT), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ou si le levier de vitesses/levier sélecteur n'est plus à la position N (POINT MORT).

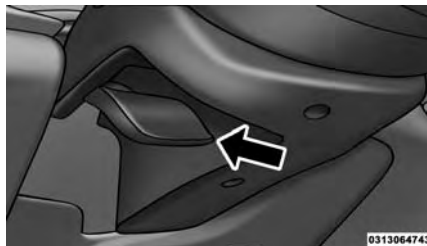
Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance – Pour les véhicules munis d'un système de démarrage à distance, la fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Une fois que le conducteur est dans le véhicule et qu'il a placé le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE), la fonction de détection de pluie peut reprendre, si elle a

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

été sélectionnée et qu'aucune autre condition de désactivation (tel que mentionné précédemment) n'est présente.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour ver-

rouiller la colonne de direction en position, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit bien engagé.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le volant contient un élément de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction pendant 120 minutes avant de se désactiver automatiquement. Il se peut que le chauffage se désactive avant ce délai ou qu'il ne s'active pas si le volant est déjà chaud.

Le bouton de commande du volant chauffant se trouve dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder au bouton de commande à l'écran de chauffage-climatisation ou à l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant  pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton du volant chauffant  pour désactiver l'élément chauffant.

NOTA : *Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.*

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du système de démarrage à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

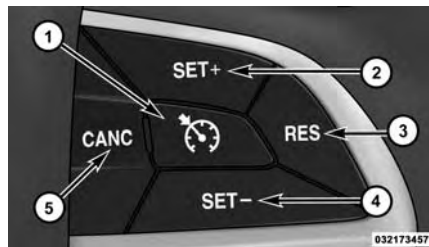
- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**

- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau. Vous risqueriez de causer une surchauffe du volant.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le contrôle électronique de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 40 km/h (25 mi/h).

Les boutons du contrôle électronique de vitesse se trouvent à la droite du volant.



Boutons de commande du contrôle électronique de vitesse

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 – EN FONCTION-HORS FONCTION | 4 – RÉGLAGE - ET DÉCÉLÉRATION |
| 2 – RÉGLAGE + ET ACCÉLÉRATION | 5 – ANNULATION |
| 3 – REPRISE | |

NOTA : Pour assurer son bon fonctionnement, le système de contrôle électronique de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses

fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le système de contrôle électronique de vitesse en appuyant sur le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION du contrôle électronique de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

Activation

Appuyez sur le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) pour activer le contrôle électronique de vitesse. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Enfoncez de nouveau le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) pour mettre le régulateur de

vitesse hors fonction. Le témoin du régulateur de vitesse s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le système de contrôle électronique de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le contrôle électronique de vitesse en fonction.

NOTA : *Avant d'appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) ou SET (-) (RÉGLAGE -), le véhicule doit rouler à vitesse constante et sur terrain plat.*

Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

Désactivation

Vous pouvez désactiver le contrôle électronique de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

bouton CANCEL (ANNULATION) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION ou si vous coupez le contact.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET + (RÉGLAGE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incréméntation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vi-

tesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET - (RÉGLAGE -).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois

que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du contrôle électronique de vitesse sur les pentes

La transmission peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA : *Le système contrôle électronique de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.*

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est conseillé de désactiver le contrôle électronique de vitesse.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du contrôle électronique de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions. **Le contrôle électronique de vitesse fonctionne différemment. Veuillez vous reporter à la section appropriée dans le présent chapitre.**

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est faible ou modérée, sans devoir constamment le réinitialiser. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter

un véhicule qui vous précède directement.

NOTA :

- *Si le capteur ne détecte aucun véhicule à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif maintient une vitesse constante.*
- *Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.*

Le régulateur de vitesse offre deux modes de fonctionnement :

- Le mode de régulation de vitesse adaptatif qui conserve une distance appropriée entre les deux véhicules.

- Le mode de contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) » dans cette section.

NOTA : *Le mode de contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Soyez toujours attentif au mode de régulation utilisé.*

Vous pouvez changer le mode à l'aide des boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif. Les deux modes de régulation de vitesse fonctionnent différemment. Assurez-vous toujours de sélectionner le mode de régulation approprié.

MISE EN GARDE!

- Le régulateur de vitesse adaptatif est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de votre part. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, et surtout au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

- Le régulateur de vitesse adaptatif : ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne); ne tient pas compte de l'état de la route, des conditions météorologiques ou de la circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises; ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;

Immobilisera complètement le véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et maintient le véhicule à l'arrêt pendant environ 3 minutes. Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de 3 minutes, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est annulé.

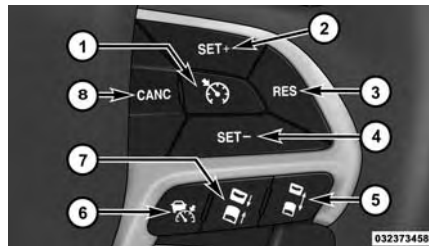
Le régulateur de vitesse adaptatif devra être désactivé dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (p. ex., dans des zones de construction d'autoroute).

- Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'auto-route; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif sont situés sur le côté droit du volant.



Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

- 1 – MARCHÉ-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE NORMAL (VITESSE CONSTATE)
- 2 – RÉGLAGE + ET ACCÉLÉRATION
- 3 – REPRISE
- 4 – RÉGLAGE - ET DÉCÉLÉRATION
- 5 – RÉGLAGE DE LA DISTANCE – AUGMENTATION
- 6 – MARCHÉ-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF
- 7 – RÉGLAGE DE LA DISTANCE – DIMINUTION
- 8 – ANNULATION

NOTA : Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez activer le Régulateur de vitesse adaptatif seulement si la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h (0 mi/h).

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé et qu'il se trouve à l'état PRÊT, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) s'affiche à l'écran

du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

NOTA : L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).
- Lorsque vous serrez les freins.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.

- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de vitesse du système.
- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte.
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) du régulateur de vitesse adaptatif. Le menu du régulateur de vitesse adaptatif affiche le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) à l'écran du centre d'infor-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

mation électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

ACC Ready

0323001278

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse adaptatif. À ce moment, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) s'affiche à

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Adaptive Cruise Control (ACC) Off

0323001263

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou

accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) et relâchez-le. La vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h), la Vitesse programmée

passse par défaut à 32 km/h (20 mi/h). Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h), la Vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA : *Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut être programmé s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.*

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. En pareil cas :

- Le message « DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR) s'affichera à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).
- Le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule

ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le fonctionnement du système :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) entre en fonction.
- Le levier de vitesses/levier sélecteur est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La ceinture de conducteur est débouclée à basses vitesses.

- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.
- Le dispositif anti-louvoiement de la remorque entre en fonction.
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous coupez le contact.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Vous passez en mode 4 roues motrices gamme basse.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC)/de l'écran d'information du conducteur (DID).

NOTA :

- *Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- *Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.*

MISE EN GARDE!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET + (RÉGLAGE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Comprendre votre tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrément de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez diminuer la vitesse

programmée en appuyant sur le bouton SET - (RÉGLAGE -).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Comprendre votre tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera

de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La diminution de la vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La diminution de la vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à

l'écran d'information du conducteur (DID).

NOTA :

- Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.
- Lorsque vous utilisez le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ralentit le véhicule jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit un véhicule cible. Si un véhicule hôte muni d'un régulateur de vitesse adaptatif suit un véhi-

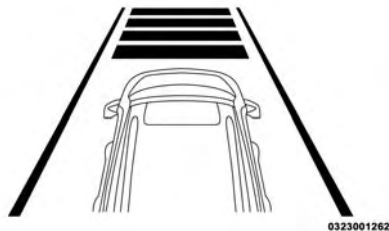
cule cible jusqu'à l'arrêt, le conducteur devra, après deux secondes, appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.

- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est toutefois normal que la vitesse du véhicule change légèrement en pente modérée. De plus, une rétrogradation peut se produire en pente ascendante ou descendante. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse programmée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

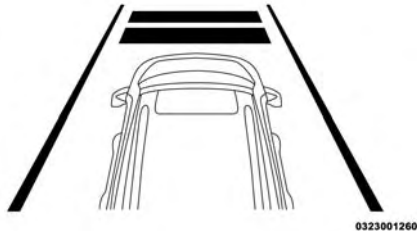
Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage de distance et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

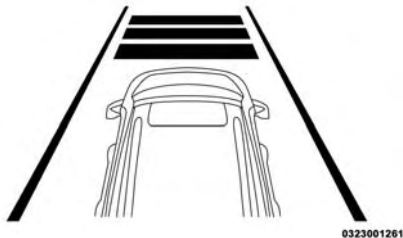
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



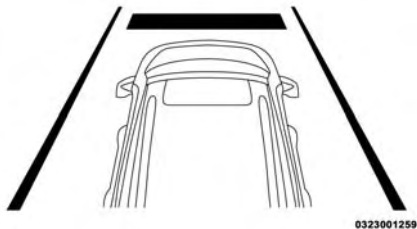
Réglage de distance de quatre barres (le plus long)



Réglage de distance de deux barres (moyen)



Réglage de distance de trois barres (long)



Réglage de distance d'une barre (court)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que le vôtre est détecté dans la même voie, l'icône « d'indication de véhicule détecté » s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID),

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

et le système règle automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir le réglage de distance, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive. (Consultez les renseignements relatifs à l'activation du régulateur de vitesse adaptatif.)

La force de freinage maximale appliquée par le régulateur de vitesse adaptatif est limitée, mais le conducteur peut intervenir

à tout moment en appliquant les freins au besoin.

NOTA : *Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif applique les freins.*

Un avertissement de proximité avise le conducteur lorsque le régulateur de vitesse adaptatif calcule que sa force de freinage maximale est insuffisante pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) clignote à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa puissance de freinage maximale.



Avertissement de freinage

NOTA : *L'écran « Brake! » (Freinage!) situé dans le centre d'information électronique (EVIC)/l'écran d'information du conducteur (DID) est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.*

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Au cas où le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt du véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et que le véhicule cible démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre

véhicule se remet en marche automatiquement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.

NOTA : *Après que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes consécutives, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.*

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conduc-

teur est ouverte, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

MISE EN GARDE!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet se trouve dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif s'affichent à l'écran de l'EVIC ou à l'écran d'information du conducteur (DID). L'écran de l'EVIC ou l'écran

d'information du conducteur (DID) est situé au centre du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran de l'EVIC ou à l'écran d'information du conducteur (DID) :

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la

vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif activé).

Appuyez sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message suivant s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche dans le groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système désactivé
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de non-disponibilité du régulateur de vitesse adaptatif

L'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Messages d'avertissement et d'entretien

Message d'avertissement de nettoyage du capteur radar avant situé à l'avant du véhicule

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de

la boue, de la saleté ou de la glace. En pareil cas, le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) et le système se désactive.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient fonctionnel lorsque le

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA : *Si le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles, nettoyer le capteur de radar avant) est activé, le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est toujours disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) » dans cette section.*

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du capteur. Le cas échéant, nettoyez-le ou

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

retirez toute obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule, derrière la calandre inférieure.

Pour assurer le fonctionnement adéquat du régulateur de vitesse adaptatif, il est important que les consignes d'entretien suivantes soient observées :

- Gardez toujours le capteur propre. Esuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une

collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.

- Ne fixez pas et n'installez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des calandres du marché secondaire. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas fonctionner correctement ou cesser de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non dis-

ponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par votre concessionnaire autorisé.

- *L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une calandre du marché secondaire ou la modification de la calandre ne sont pas recommandées. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale.*

Message d'avertissement de nettoyage du pare-brise

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front

Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. En pareil cas, le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche à

l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) et la performance du système est limitée.

Le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) peut quelquefois s'afficher lors de la conduite dans des conditions météorologiques défavorables. Le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision frontale redeviennent fonctionnels lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA : *Si le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par votre concessionnaire autorisé.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Message d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) ou le message « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID), une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions

normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre pour la conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif

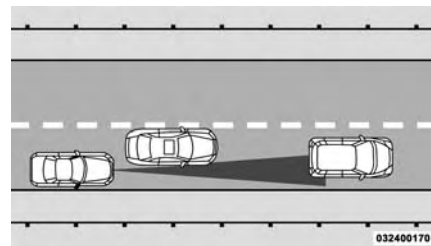
Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire.

Traction d'une remorque

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

Conduite décalée

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalé dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décalé pourrait entrer et sortir de votre trajectoire et ainsi entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.

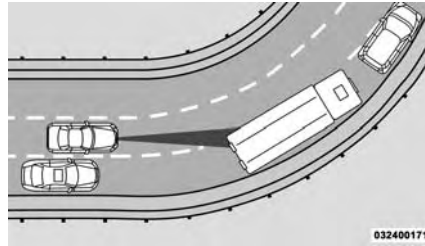


Exemple de conduite décalée

Virages et courbes

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait réduire la vitesse et l'accélération du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule cible. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

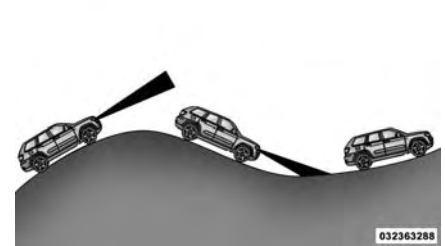
NOTA : Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.



Exemple de virage ou de courbe

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

Lors de la conduite dans une pente, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule dans votre voie. Selon la vitesse, la charge du véhicule, les conditions de circulation et l'angle de la pente, le fonctionnement du régulateur de vitesse pourrait être limité.



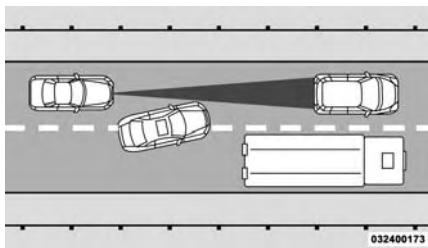
Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

Changement de voie

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'illustration, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

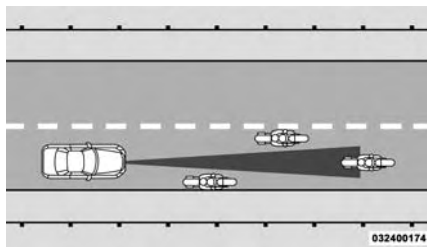
adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple de changement de voie

Véhicules étroits

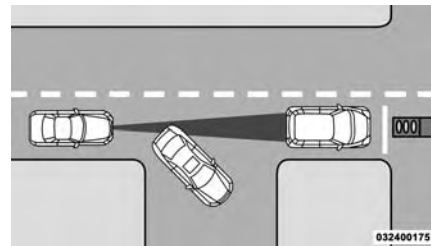
Certains véhicules étroits roulant près du bord extérieur de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.



Exemple de véhicules étroits

Objets et véhicules immobiles

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets ni aux véhicules immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

Généralités

Ce véhicule est équipé de systèmes qui fonctionnent sur des radiofréquences conformes à la partie 15 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Le dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

Toutes modifications apportées à un de ces systèmes par un établissement d'entre-

tien non autorisé peuvent annuler l'autorisation d'utiliser cet équipement.

Mode de contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante)

En plus du mode de régulation de vitesse adaptatif, le mode de contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) est disponible lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière constante. Le mode de contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) permet de conserver une vitesse de croisière programmée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le mode de contrôle électronique de vitesse ne peut être activé que si le véhicule roule à plus de 32 km/h (20 mi/h).

Pour alterner entre les différents modes de contrôle de vitesse, appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT DU RÉGULATEUR

DE VITESSE ADAPTATIF pour désactiver le RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF et le CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE NORMAL (vitesse constante). Appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT DU CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE NORMAL (vitesse constante) pour activer le mode de contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante).

MISE EN GARDE!

Lorsque le mode de régulation de vitesse normal est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la

présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Pour programmer une vitesse souhaitée



Mettez le contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) EN FONCTION. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez

brèvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À KM/MI/H) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Ce témoin s'allume lorsque le contrôle électronique de vitesse est réglé.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET + (RÉGLAGE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Instru-

ments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrément de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) est pro-

grammé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET - (RÉGLAGE -).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera

de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La diminution de la vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

La diminution de la vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) sans effacer la mémoire :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

- Le levier de vitesses/levier sélecteur est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous coupez le contact.

- Vous passez en mode 4 roues motrices gamme basse.
- Vous appuyez sur le bouton de Marche-Arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – selon l'équipement

Le système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels à l'écran de l'EVIC/du DID et pourrait donner un coup de frein

lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA : Le système d'avertissement de collision frontale contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système donne un coup de frein.

Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale.

Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 32 km/h (20 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.



Message du système d'avertissement de collision frontale

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 2 km/h (1 mi/h).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale.
- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale. Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.
- Le système d'avertissement de collision frontale est destiné seulement à la

conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.

MISE EN GARDE!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale. Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale

NOTA : Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

Le bouton du système d'avertissement de collision frontale se trouve sur le panneau de commande situé sous l'affichage du système Uconnect.



Bouton du système d'avertissement de collision frontale

Pour désactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez une fois sur le bouton du système (le voyant DEL s'allume).

Pour réactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez de nouveau sur le bouton du système d'avertissement de collision frontale (le voyant DEL s'éteint).

- Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Off » (Arrêt), le système ne vous avertira pas de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.
- Modification des réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale – réglage « Near » (Proche) par rapport au réglage « Far » (Éloigné) Le réglage « Far » (Éloigné) permet d'avertir plus tôt le conducteur d'une collision potentielle et le réglage « Near » (Proche) permet de l'avertir plus tard.
- Si vous modifiez l'état du freinage actif en sélectionnant le réglage « Off » (Arrêt), le système ne fournira plus l'option de freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le con-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

ducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle, mais il fournira quand même les avertissements audibles et visuels.

NOTA : L'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale demeure en mémoire à la coupure du contact. Si le système a été désactivé, il restera désactivé au prochain démarrage du moteur.

Changement de l'état du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif sont programmables à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les réglages d'état par défaut sont « Far » (Éloigné) pour le système d'avertissement de collision frontale et « On » (Activé) pour le freinage actif, ce qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée et d'appliquer une force de freinage limitée. Ce réglage assure le plus grand temps de réaction pour éviter une collision éventuelle.

Vous pouvez modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes beaucoup plus près. Ce réglage pro-

cure moins de temps de réaction que le réglage « Far » (Éloigné) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

NOTA :

- *Le système mémorise le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.*
- *Le système d'avertissement de collision frontale pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.*
- *Le système d'avertissement de collision frontale est désactivé de façon similaire*

au régulateur de vitesse adaptatif décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale

Si le message « ACC/FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche momentanément à l'écran du centre d'information électronique ou l'écran d'information du conducteur (DID), une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de

collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que les messages suivants s'affichent à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) :

- Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis
- Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h). Le système de détection de changement de voie LaneSense utilise une caméra d'observation vers l'avant pour détecter les marques de voie et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie.

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur dévie involontairement de la voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement haptique sous forme d'un couple appliqué au volant pour alerter le conducteur qu'il doit rester dans les limites de voie. Si le conducteur continue de dévier involontairement de la voie, le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel au moyen du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) pour alerter le conducteur de rester dans les limites de voie.

Le conducteur peut annuler manuellement l'avertissement haptique en appliquant le couple au volant à tout moment.

Lorsque seulement une marque de voie est détectée et que le conducteur dévie involontairement de la marque de voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel au moyen du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) pour alerter le conducteur de rester dans la voie. Lorsque seulement une marque de voie est détectée, un avertissement haptique (couple) n'est pas fourni.

NOTA : *Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de détection de changement de voie LaneSense surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible au conducteur lorsque les mains du conducteur ne sont pas*

détectées sur le volant. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.

Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense

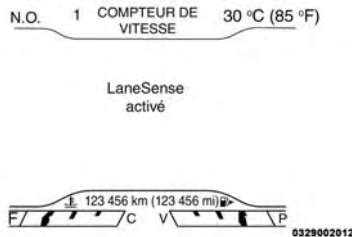
Le réglage « DÉSACTIVÉ » est l'état par défaut du système de détection de changement de voie LaneSense.

Le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense se trouve sur le panneau de commutateurs situé sous l'affichage du système Uconnect.



Bouton d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense

Pour activer le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez sur le bouton du système de détection de changement de voie (le voyant DEL s'éteint). Le message « Lane Sense On » (Système de détection de changement de voie activé) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).



Message de système de détection de changement de voie activé

Pour désactiver le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez une fois sur le bouton du système de détection de changement de voie (le voyant DEL s'allume).

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense maintient le dernier état d'ACTIVATION ou de DÉS-ACTIVATION du système à partir du der-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

nier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/ RUN (MARCHE).

Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense

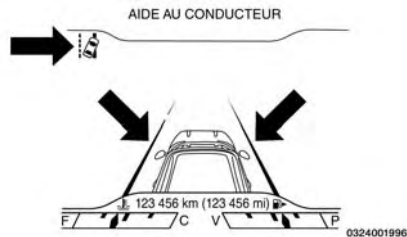
Le système de détection de changement de voie LaneSense indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID).

Écran de 3,5 po de l'EVIC – selon l'équipement

Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche.



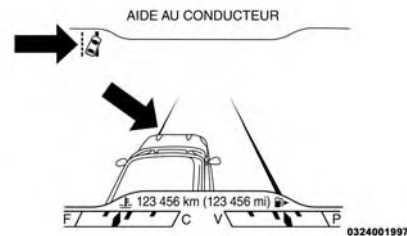
Système activé (lignes de couleur grise et témoin de couleur blanche)

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense

est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) si une sortie involontaire de voie se produit.

- Lorsque le système d'avertissement de sortie de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche clignote et passe de la couleur blanche à la couleur grise, la ligne mince gauche reste blanche et ne clignote pas et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche non clignotant à la couleur jaune clignotant.

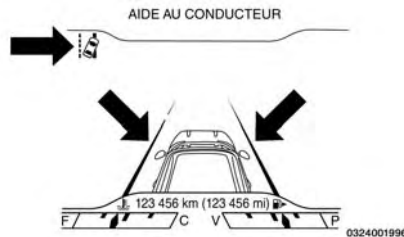


Voie en approche (ligne épaisse clignotante passant de la couleur blanche à la couleur grise et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense non clignotant est de couleur verte lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie.



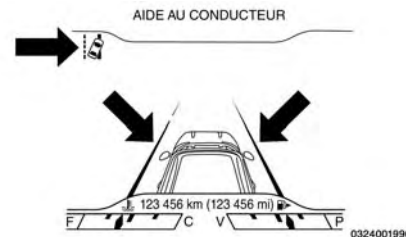
Voies détectées (lignes de couleur blanche et témoin de couleur verte)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche et la ligne mince gauche passe à la couleur blanche non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotant à la couleur jaune non clignotant. À ce moment, le couple

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

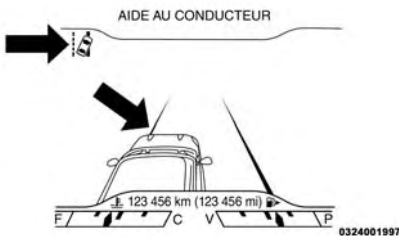


Voie détectée (ligne épaisse de couleur blanche non clignotante, ligne mince de couleur blanche non clignotante et témoin non clignotant de couleur jaune)

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse clignote et passe de la couleur blanche à la couleur grise, la ligne mince gauche non clignotante reste blanche et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotant à la couleur jaune clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

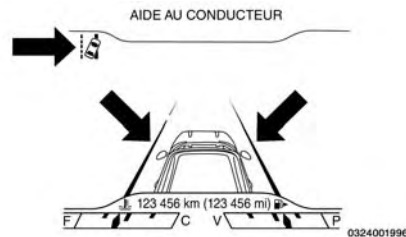


Voie en approche (ligne épaisse clignotante passant de la couleur blanche à la couleur grise, ligne mince non clignotante de couleur blanche et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.

Écran d'information du conducteur (DID) de 7,0 po – selon l'équipement

Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche.

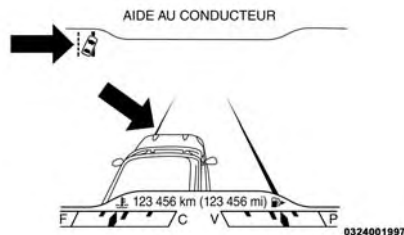


Système activé (lignes de couleur grise et témoin de couleur blanche)

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'écran d'information du conducteur (DID) si une sortie involontaire de voie se produit.
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote, la ligne mince gauche non clignotante

reste jaune et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche non clignotant à la couleur jaune clignotant.



Voie en approche (ligne épaisse clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin clignotant de couleur jaune)

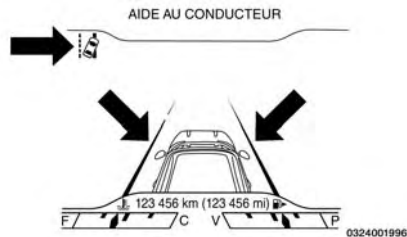
NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense fonc-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

tionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense non clignotant est de couleur verte lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels à l'écran d'information du conducteur (DID) et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie.

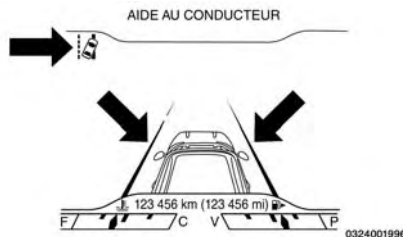


Voies détectées (lignes de couleur blanche et témoin de couleur verte)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche et la ligne mince gauche passe à la couleur jaune non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotant à la couleur jaune non clignotant. À ce moment, le couple est

appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

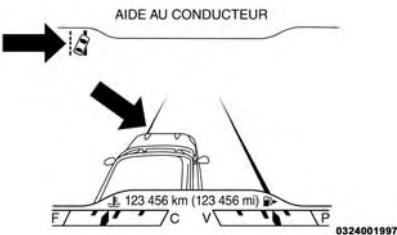


Voie détectée (ligne épaisse non clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin non clignotant de couleur jaune)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense dé-

tecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote et la ligne mince gauche non clignotante reste jaune. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotant à la couleur jaune clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie en approche (ligne épaisse clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.

Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense comporte des réglages pour régler l'intensité de l'avertissement de couple et la sensibilité de la zone d'avertissement (prématurée ou retardée) au moyen de l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Lorsque le système est activé, il fonctionne quand la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- L'utilisation du clignotant supprime les avertissements.
- Le système n'applique pas de couple au volant lorsqu'un système de sécurité n'est activé. (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.).

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

ParkSense » pour connaître les limites de ce système et les recommandations le concernant.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que si le levier de vitesses / levier sélecteur se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si le système ParkSense est activé lorsque le levier de vitesses / levier sélecteur se trouve à cette position, il demeure activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 11 km/h (7 mi/h). Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'ac-

tivation du système, un avertissement s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense est situé dans le centre d'information électronique (EVIC) ou dans l'écran d'information du conducteur (DID). Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière et l'obstacle détecté. Consultez les paragraphes « Centre

d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » pour obtenir de plus amples renseignements.

Affichage du système ParkSense

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), l'état prêt du système d'aide au stationnement s'affiche à l'écran de l'EVIC/de l'écran d'information du conducteur (DID).

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans une ou plusieurs zones en fonction de la distance et de l'emplacement de l'obstacle par rapport au véhicule.

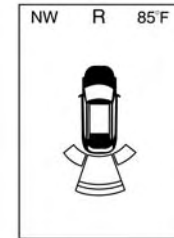
Si un obstacle est détecté dans la zone centrale arrière, l'affichage présente un arc non clignotant dans la zone centrale arrière, accompagné d'une tonalité d'une demi-seconde. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de lente à rapide, à continue.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage présente un arc clignotant dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité rapide. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de rapide à continue.



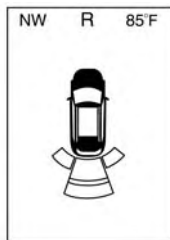
0329002014

Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant



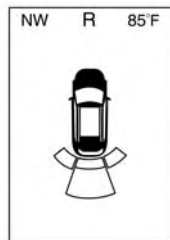
0329002016

Tonalité lente et arc non clignotant



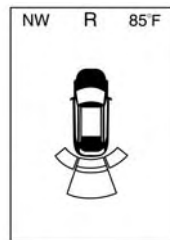
0329002018

Tonalité lente et arc non clignotant



0329002022

Tonalité continue et arc clignotant



0329002020

Tonalité rapide et arc clignotant

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Distance ar-rière cm (po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc cligno- tant	1 ^{er} arc cligno- tant
Arcs – zone centrale	Aucune	6 ^e arc non cli- gnotant	5 ^e arc non cli- gnotant	4 ^e arc non cli- gnotant	3 ^e arc cligno- tant	2 ^e arc cligno- tant	1 ^{er} arc cligno- tant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc cligno- tant	1 ^{er} arc cligno- tant

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde (pour la zone centrale arrière seulement)	Lente (pour la zone centrale arrière seulement)	Lente (pour la zone centrale arrière seulement)	Rapide (pour la zone centrale arrière seulement)	Rapide	Continue
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Activation et désactivation du système ParkSense

Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.



Commutateur du système ParkSense

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désacti-

ver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le levier de vitesses est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID tant que le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé.

Entretien du système d'aide au recul ParkSense

Durant le démarrage du véhicule, lorsque le système d'aide au recul ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS). Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le levier de vitesses/levier sélecteur est déplacé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC/DID) tant que le levier de vitesses demeure à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Le sys-

tème ParkSense ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID), assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran

du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID), consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense

NOTA :

- Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris pour

que le système ParkSense fonctionne correctement.

- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME

PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication

de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.

- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Le système ParkSense doit être désactivé lorsque le hayon est en position ouverte et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Un hayon ouvert pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.

- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

MISE EN GARDE!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez

les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL ET AU STATIONNEMENT AVANT PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière ou avant et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Si votre véhicule est muni d'une transmission automatique, les freins du véhicule peuvent être automatiquement appliqués et relâchés lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement en marche arrière si le système détecte une collision possible avec un obstacle.

NOTA :

- *Le conducteur peut annuler la fonction de freinage automatique en appuyant sur la pédale d'accélérateur, en désactivant le système ParkSense au moyen du commutateur du système ParkSense ou en changeant de rapport lorsque les freins automatiques sont serrés.*
- *Les freins automatiques ne sont pas disponibles si la commande de stabilité électronique n'est pas disponible.*
- *Les freins automatiques ne sont pas disponibles si une anomalie est détectée dans le système d'aide au stationnement ParkSense ou dans le module du système de freinage.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- *La fonction de freinage automatique ne peut être appliquée que si la décélération du véhicule n'est pas suffisante pour éviter la collision avec un obstacle détecté.*
- *La fonction de freinage automatique peut ne pas être appliquée assez rapidement pour les obstacles qui se déplacent vers l'arrière du véhicule des côtés gauche et droit.*
- *La fonction de freinage automatique peut être activée ou désactivée au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur.*
- *Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pour la fonction de freinage automatique pendant les cycles d'allumage.*

La fonction de freinage automatique est conçue pour aider le conducteur à éviter les collisions possibles avec les obstacles détectés lors de la MARCHE ARRIÈRE.

NOTA :

- *Le conducteur est toujours responsable pour conserver la maîtrise du véhicule.*
- *Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.*
- *Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable des déplacements du véhicule.*

Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense » pour connaître les limites de ce système et les recommandations le concernant.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à

partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT). Si le système ParkSense est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à l'une de ces positions, le système reste activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne au moins 11 km/h (7 mi/h) environ. Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'activation du système, un avertissement s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide.

Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

NOTA : Si votre véhicule est muni du système d'aide au stationnement actif ParkSense, six capteurs sont situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière. Consultez le paragraphe « Système

d'aide au stationnement actif ParkSense » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les six capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs avant, contrôlent la zone à l'avant du véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 120 cm (12 à 47 po) environ du bouclier ou du pare-chocs avant, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du système

Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense est situé dans le centre d'information électronique (EVIC) ou dans l'écran d'information du conducteur (DID). Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) de 7 po » pour obtenir de plus amples renseignements.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Affichage du système ParkSense

Système d'aide au recul

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), l'état prêt du système d'aide au stationnement s'affiche à l'écran de l'EVIC/de l'écran d'information du conducteur (DID).

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans une ou plusieurs zones en fonction de la distance et de l'emplacement de l'obstacle par rapport au véhicule.

Si un obstacle est détecté dans la zone centrale arrière, l'affichage présente un arc non clignotant dans la zone centrale arrière, accompagné d'une tonalité d'une demi-seconde. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage

présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de lente à rapide, à continue.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage présente un arc clignotant dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité rapide. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de rapide à continue.



0329002063

Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant



0329002064

Tonalité lente et arc non clignotant

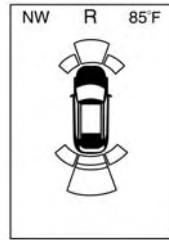
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :



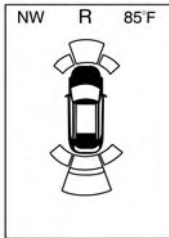
0329002065

Tonalité lente et arc non clignotant



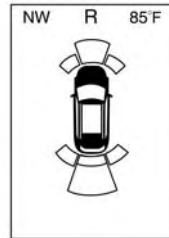
0329002019

Tonalité rapide et arc clignotant



0329002066

Tonalité rapide et arc clignotant



0329002021

Tonalité continue et arc clignotant

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Distance ar-rière cm (po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc cligno- tant	1 ^{er} arc cligno- tant
Arcs – zone centrale	Aucune	6 ^e arc non cli- gnotant	5 ^e arc non cli- gnotant	4 ^e arc non cli- gnotant	3 ^e arc cligno- tant	2 ^e arc cligno- tant	1 ^{er} arc cligno- tant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc cligno- tant	1 ^{er} arc cligno- tant

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde (pour la zone centrale arrière seulement)	Lente (pour la zone centrale arrière seulement)	Lente (pour la zone centrale arrière seulement)	Rapide (pour la zone centrale arrière seulement)	Rapide	Continue
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Système d'aide au stationnement avant

Lorsque le levier de vitesses d'un véhicule muni d'une transmission manuelle se trouve à la position D (MARCHE AVANT) et non à la position R (MARCHE ARRIÈRE),

l'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche si un obstacle est détecté.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans une ou plusieurs zones en fonction de la distance et de l'emplacement de l'obstacle par rapport au véhicule.

Si un obstacle est détecté dans la zone centrale avant, l'affichage montre un arc dans la zone centrale avant. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage montre l'arc se rapprochant du véhicule. Le système est accompagné d'une tonalité rapide lorsqu'il atteint le deuxième arc clignotant et passe

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

à une tonalité continue lorsque le premier arc clignotant s'affiche.

Si un obstacle est détecté dans la zone avant gauche ou droite, l'affichage montre un arc clignotant dans la zone avant gauche ou droite, accompagné d'une tonalité rapide. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de rapide à continue.



0329002059

Aucune tonalité et arc non clignotant



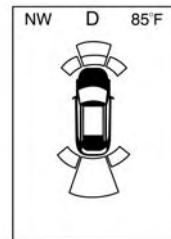
0329002060

Aucune tonalité et arc clignotant



0329002061

Tonalité rapide et arc clignotant



0329002062

Tonalité continue et arc clignotant

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT					
Distance avant (cm/po)	Supérieure à 120 cm (47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Arcs – zone cen- trale	Aucune	4 ^e arc non cligno- tant	3 ^e arc clignotant	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Alarme sonore carillon	Aucune	Aucune	Aucune	Rapide	Continue
Volume de la radio réduit	Non	Non	Non	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté, si le véhicule est à l'arrêt et si la pédale de frein est serrée.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du carillon avant et arrière peuvent être sélectionnés au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables par l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le véhicule est muni du système Uconnect, les réglages du volume du carillon ne sont pas accessibles depuis

L'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou L'écran d'information du conducteur (DID).

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux BAS, MOYEN et HAUT. Le réglage du volume par défaut d'origine est MOYEN.

Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

Activation et désactivation du système ParkSense

Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.



Commutateur du système ParkSense

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du

conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le levier de vitesses est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE DÉsACTIVÉ) s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID tant que le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant DEL du commutateur du

système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé.

Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense

Pendant le démarrage de véhicule, lorsque le système ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT

PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant cinq secondes. Lorsque le levier de vitesses ou le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du

conducteur (DID) pendant cinq secondes. Après cinq secondes, un graphique de véhicule accompagné du message « UNAVAILABLE » (NON DISPONIBLE) s'affiche à l'emplacement du capteur avant ou arrière selon l'endroit où l'anomalie a été détectée. Le système continue de fournir les alertes d'arc pour le côté qui fonctionne correctement. Ces alertes d'arc interrompent les messages « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STA-

TIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) si un objet est détecté dans le délai de cinq secondes de l'affichage. Le graphique de véhicule reste affiché tant que le levier de vitesses demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE). Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) s'affiche à l'écran du cen-

tre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID), assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID), consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris.

- Les équipements de construction, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉACTIVÉ) s'affiche

au groupe d'instruments, tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) au groupe d'instruments.
- Le système ParkSense doit être désactivé lorsque le hayon est en position ouverte. Un hayon ouvert pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

- Il peut y avoir un délai dans la vitesse de détection de l'objet si l'objet se déplace. Ceci causera un retard dans l'application automatique de freinage.

AVERTISSEMENT!

- **Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**

- **Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.**

MISE EN GARDE!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est conçu pour aider le conducteur pendant les manœuvres de stationnement parallèle et perpendiculaire en déterminant un espace de stationnement adéquat, en offrant des directives audibles et visuelles et en contrôlant le volant. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est défini comme étant « semi-automatique », car le conducteur maintient le contrôle de la pédale d'accélérateur, du levier de vitesses et des freins. En fonction de la sélection de manœuvres de stationnement du conducteur, le système d'aide au stationnement actif ParkSense

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

peut manœuvrer un véhicule dans un espace de stationnement parallèle ou perpendiculaire de chaque côté (côté conducteur ou côté passager).

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable de contrôler le véhicule, de vérifier la présence d'objets à proximité et d'intervenir au besoin.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Pendant une manœuvre semi-automatique, si le conducteur touche le volant après avoir été averti de retirer les mains du volant, le système est désactivé et le conducteur devra terminer manuellement la manœuvre de stationnement.
- Le système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions (par exem-

ple, les conditions environnementales comme la forte pluie, la neige, etc., ou lors de la recherche d'un espace de stationnement dont les surfaces absorbent les vagues de capteurs ultrasonores).

- Les nouveaux véhicules qui se trouvent chez le concessionnaire doivent avoir au moins 30 miles accumulés avant que le système ParkSense d'aide au stationnement actif soit bien étalonné et fonctionne avec précision. Ceci provient de l'étalonnage dynamique du système du véhicule pour améliorer la performance de cette fonction. Le système effectue continuellement l'étalonnage du véhicule dynamique pour tenir compte des différences comme le sous ou le surgonflage des pneus ainsi que des pneus neufs.

Activation et désactivation du système d'aide au stationnement actif ParkSense

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut être activé et désactivé à l'aide du commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.



Commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense

Pour activer le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez une fois sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense (le voyant DEL s'allume).

Pour désactiver le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez de nouveau sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense (le voyant DEL s'éteint).

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La manœuvre de stationnement est terminée.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) lorsque vous recherchez un espace de stationnement.

- La vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (5 mi/h) pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Vous touchez le volant pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au recul et au stationnement avant ParkSense.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le hayon arrière est ouvert.
- Une intervention est effectuée sur la commande de stabilité électronique ou sur le système de freinage antiblocage.
- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet six changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) (transmis-

sion automatique) ou une position de marche avant (transmission manuelle) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les six changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense ne peut fonctionner et chercher un espace de stationnement que si les conditions suivantes sont réunies :

- Le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT) (transmission automatique) ou dans une position de marche avant (transmission manuelle).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE).
- Le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le hayon arrière est fermé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mi/h).

NOTA : Si la vitesse du véhicule est supérieure à 25 km/h (15 mi/h) environ, le conducteur doit ralentir, selon l'indication à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) environ, le système est désactivé. Le conducteur doit ensuite réactiver le système en ap-

puyant sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense.

- La surface extérieure et le dessous des boucliers ou des pare-chocs avant et arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, le voyant DEL du commutateur clignote brièvement, puis il s'éteint si une des conditions ci-dessus n'est pas présente.

Fonctionnement et affichage de l'aide au stationnement parallèle dans un espace

Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, le message « Active ParkSense Searching -

Press OK to Switch to Perpendicular » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour passer au stationnement perpendiculaire) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Vous pouvez passer au stationnement perpendiculaire si vous le souhaitez. Appuyez sur le bouton OK situé sur le commutateur du volant du côté gauche pour modifier le réglage de l'espace de stationnement.

NOTA :

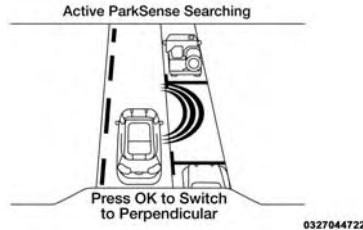
- Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense cherchera automatiquement

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

un espace de stationnement du côté passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.

- Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
- Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, des hayons, etc. se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
- Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.

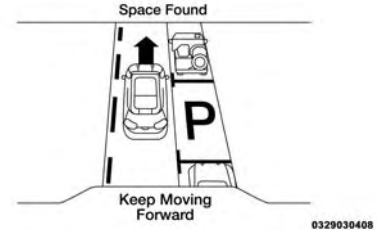
- La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (par exemple, en cas de plusieurs espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre).



Active ParkSense Searching (Recherche du système d'aide au stationnement actif)

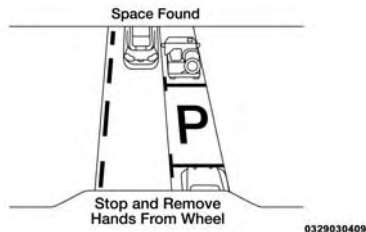
Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule

n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de positionner le véhicule pour une séquence de stationnement parallèle.



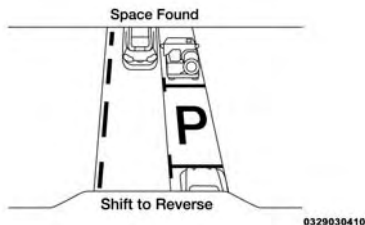
Space Found — Keep Moving Forward (Espace détecté – continuer d'avancer)

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant.



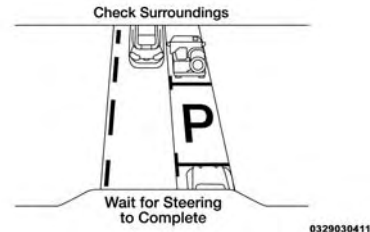
Space Found — Stop And Remove Hands From Wheel (Espace détecté – arrêter le véhicule et retirer vos mains du volant)

Une fois que le véhicule est arrêté et que vous avez retiré vos mains du volant, le système vous indiquera de placer le levier de vitesses en position R (MARCHE ARRIÈRE).



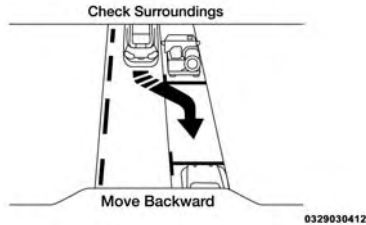
Space Found — Shift To Reverse (Espace détecté – passer en position de marche arrière)

Lorsque le conducteur place le levier de vitesses en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



Check Surroundings — Move Backward (Vérifier les environs immédiats – reculer)

NOTA :

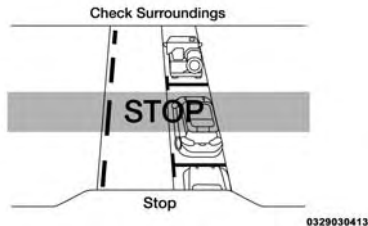
- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.

- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet six changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) (transmission automatique) ou une position de marche avant (transmission manuelle) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les six changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).
- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (5 mi/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse

atteint 5 km/h (3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.

- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le contrôle du véhicule.

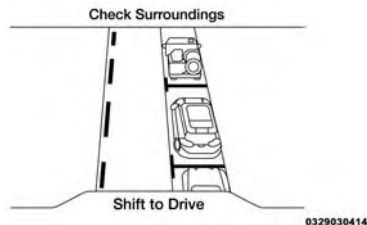
Lorsque le véhicule a atteint la position finale de recul, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.



Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

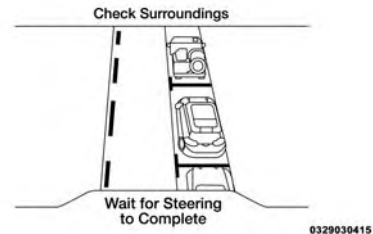
NOTA : Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer le levier de vitesses dans la position D (MARCHE AVANT).



Check Surroundings — Shift To Drive (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche avant)

Lorsque le conducteur place le levier de vitesses en position D (MARCHE AVANT), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.

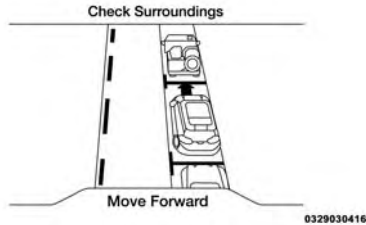


Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'avancer.

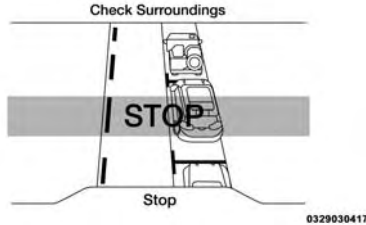
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

le levier de vitesses en position R (MARCHE ARRIÈRE).



Check Surroundings — Move Forward (Vérifier les environs immédiats – avancer)

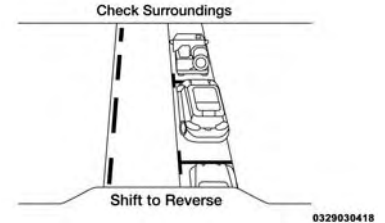
Lorsque le véhicule atteint la position finale de marche avant, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.



Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

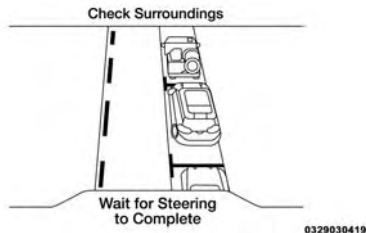
NOTA : *Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.*

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer



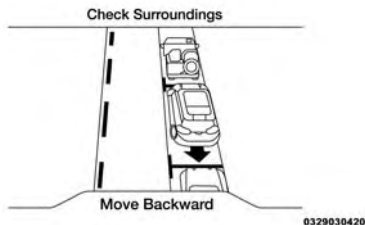
Check Surroundings — Shift To Reverse (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche arrière)

Lorsque le conducteur place le levier de vitesses en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

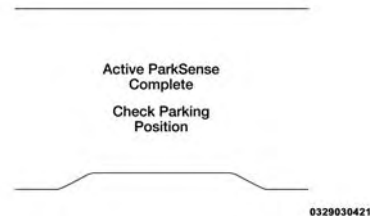
Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



Check Surroundings — Move Backward (Vérifier les environs immédiats – reculer)

Votre véhicule se trouve à présent en position de stationnement parallèle. Lorsque la manœuvre est terminée, le système indique au conducteur de vérifier la position de stationnement du véhicule. Si le conducteur est satisfait de la position du véhicule, il doit déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT). Le message « Active ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du

système d'aide au stationnement ParkSense terminée, vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.

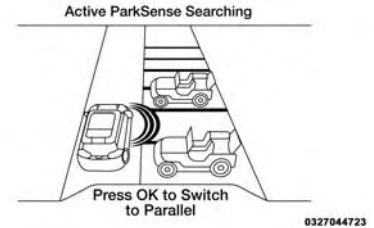


Active ParkSense Complete — Check Parking Position (Manœuvre du système d'aide au stationnement actif ParkSense terminée, vérifier la position de stationnement)

Fonctionnement et affichage de l'aide au stationnement perpendiculaire dans un espace

Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, le message « Active ParkSense Searching - Press OK to Switch to Perpendicular » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour passer au stationnement perpendiculaire) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Appuyez sur le bouton OK situé sur le commutateur du volant du côté gauche pour modifier le réglage de l'espace de stationnement pour une manœuvre perpendiculaire. Vous pouvez repasser au stationnement parallèle si vous le souhaitez.

Une fois que vous appuyez sur le bouton OK pour effectuer une manœuvre de stationnement perpendiculaire, le message « Active ParkSense Searching - Press OK to Switch to Parallel » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour passer au stationnement parallèle) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).



Affichage de la recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense

NOTA :

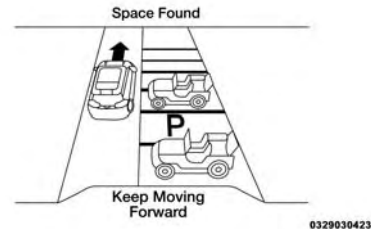
- Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense cherchera automatiquement un espace de stationnement du côté

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.
- Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
 - Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, des hayons, etc. se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
 - Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.

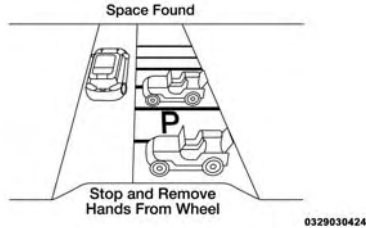
- La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (par exemple, en cas de plusieurs espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre).

Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de placer le véhicule dans une séquence de stationnement perpendiculaire.



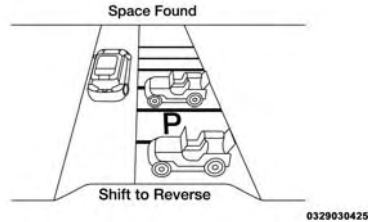
Space Found — Keep Moving Forward (Espace détecté – continuer d'avancer)

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant.



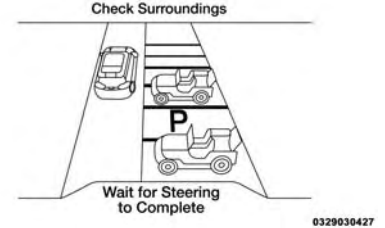
Space Found — Stop And Remove Hands From Wheel (Espace détecté – arrêter le véhicule et retirer vos mains du volant)

Une fois que le véhicule est arrêté et que vous avez retiré vos mains du volant, le système vous indiquera de placer le levier de vitesses en position R (MARCHE ARRIÈRE).



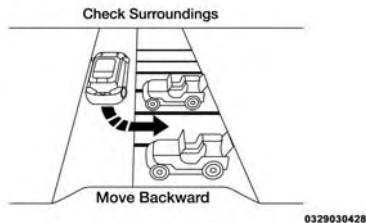
Space Found — Shift To Reverse (Espace détecté – passer en position de marche arrière)

Lorsque le conducteur place le levier de vitesses en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



Check Surroundings — Move Backward (Vérifier les environs immédiats – reculer)

NOTA :

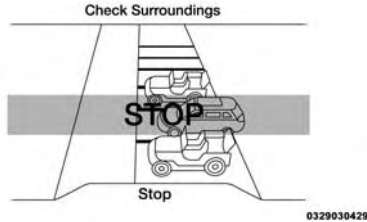
- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.

- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet six changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) (transmission automatique) ou une position de marche avant (transmission manuelle) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les six changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).
- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (5 mi/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse

atteint 5 km/h (3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.

- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le contrôle du véhicule.

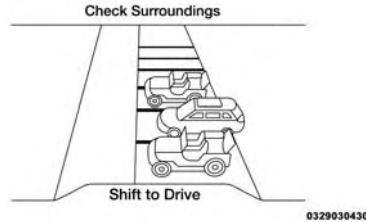
Lorsque le véhicule a atteint la position finale de recul, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.



Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

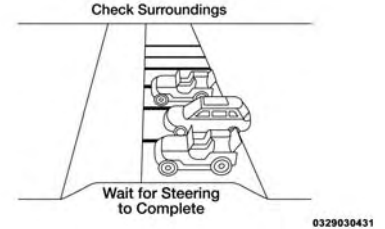
NOTA : Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer le levier de vitesses dans la position D (MARCHE AVANT).



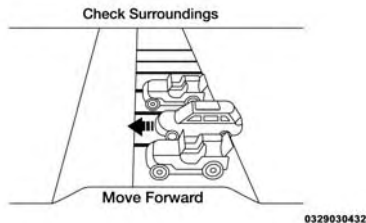
Check Surroundings — Shift To Drive (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche avant)

Lorsque le conducteur place le levier de vitesses en position D (MARCHE AVANT), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



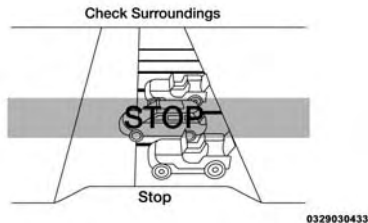
Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'avancer.



Check Surroundings — Move Forward (Vérifier les environs immédiats – avancer)

Lorsque le véhicule atteint la position finale de marche avant, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.

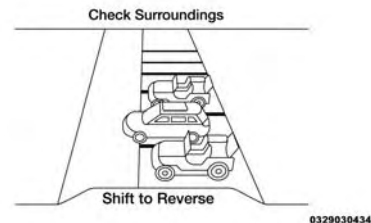


Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

NOTA : Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer

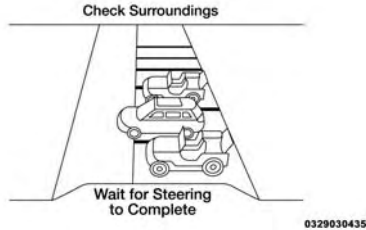
le levier de vitesses en position R (MARCHE ARRIÈRE).



Check Surroundings — Shift To Reverse (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche arrière)

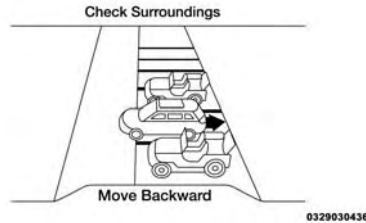
Lorsque le conducteur place le levier de vitesses en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

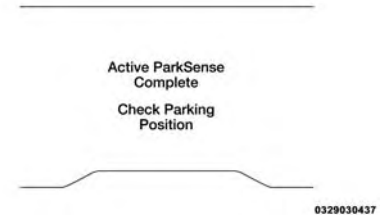
Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



Check Surroundings — Move Backward (Vérifier les environs immédiats – reculer)

Votre véhicule est à présent en position de stationnement perpendiculaire. Lorsque la manœuvre est terminée, le système indique au conducteur de vérifier la position de stationnement du véhicule. Si le conducteur est satisfait de la position du véhicule, il doit déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT). Le message « Active ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du

système d'aide au stationnement ParkSense terminée, vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.



Active ParkSense Complete — Check Parking Position (Manœuvre du système d'aide au stationnement actif ParkSense terminée, vérifier la position de stationnement)

AVERTISSEMENT!

- Le système d'aide au stationnement ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement ParkSense pour être en mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé aux conducteurs de

regarder par-dessus l'épaule lorsqu'ils utilisent le système d'aide au stationnement ParkSense.

MISE EN GARDE!

- Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils effectuent des manœuvres de stationnement parallèle ou perpendiculaire, même si le système d'aide au stationnement actif ParkSense est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles avant d'avancer ou de reculer le véhicule, et vérifiez les angles morts. Vous êtes res-

ponsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

- Avant d'utiliser le système d'aide au stationnement ParkSense, il est fortement recommandé de retirer le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue.

De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de roulotte et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis

d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avertissement disparaît. La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

NOTA : *La caméra d'aide au recul ParkView est dotée de modes de fonctionnement programmables que vous pouvez sélectionner à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le sta-

tionnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide fixes sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant présente les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m ou plus (6,5 pi ou plus)

AVERTISSEMENT!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

MISE EN GARDE!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

NOTA : *Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère,*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink remplace jusqu'à trois télécommandes portatives qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées et des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink est alimentée par la batterie de votre véhicule.

Les boutons de la télécommande HomeLink qui sont situés dans le revêtement du pavillon ou sur le pare-soleil désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le témoin de la télécommande HomeLink est situé au-dessus du bouton central.



Boutons de la télécommande HomeLink, sur le pare-soleil et le revêtement du pavillon

NOTA : La télécommande HomeLink est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink.

Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allumage à la position ON/ RUN (MARCHE), puis maintenez les deux boutons extérieurs de la télécommande HomeLink enfoncés (I et III) pen-

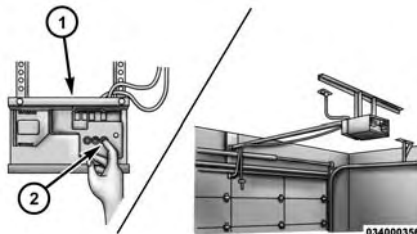
dant 20 secondes maximales ou jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA :

- L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.
- Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

Programmation d'un système à code roulant

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995. Ces ouvre-portes de garage peuvent être identifiés par le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage. Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la portière. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le constructeur de l'ouvre-porte.



Programmation de l'ouvre-porte de garage

- 1 – Ouvre-porte
- 2 – Bouton de programmation

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.

3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Repérez le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ce bouton se

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION). Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA : *Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que vous avez appuyé sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE).*

6. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage

ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA : *Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.*

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink (code roulant)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code roulant », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink

que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.

3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink et observez le témoin.

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink (code fixe)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton** , passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code fixe », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes.

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHÉ).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.

3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.

4. Assurez-vous que le clignotement du témoin de la télécommande HomeLink est plus rapide. Si tel est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink et observez le témoin.

NOTA :

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink (Canada et grille d'entrée)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton** , passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

Utilisation du système HomeLink

Pour utiliser la télécommande, appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink. L'appareil programmé est alors activé (ouvre-porte de garage, grille d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.). La télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps.

Security (Sécurité)

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'au clignotement du témoin rouge. Notez que tous les canaux seront effacés.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink :

- Remplacez la pile de la télécommande portative d'origine.
- Appuyez sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulant.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

MISE EN GARDE!

- Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou la mort.
- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécom-

mande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la portière ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « arrêt et marche arrière » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA :

- *Le transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la*

conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

- L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux spécifications techniques d'Industrie Canada.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVEC PARE-SOLEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique sont situés sur la console au pavillon, à la gauche, entre les pare-soleil.



Commutateurs de toit ouvrant à commande électrique

Les commutateurs de pare-soleil à commande électrique sont situés sur la console au pavillon, à la droite, entre les pare-soleil.



Commutateurs de pare-soleil à commande électrique

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas**

un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.

- **Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.**

- **Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.**

Ouverture rapide du toit ouvrant

Une position de butée de confort et une position d'ouverture complète sont les butées automatiques programmées pour les positions d'ouverture du toit ouvrant. La position de butée de confort a été optimisée pour minimiser le tremblement dû au vent.

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-

seconde. Le toit ouvrant s'ouvre automatiquement à la position de butée de confort. (Si le rideau pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous actionnez le toit ouvrant, le rideau pare-soleil s'ouvre automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant). Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant et l'arrêter automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si l'on appuie sur le commutateur.

Ouverture du toit ouvrant – mode manuel

Une position de butée de confort est une butée automatique programmée pour la position d'ouverture du toit ouvrant. La

position de butée de confort a été optimisée pour minimiser le tremblement dû au vent.

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez le commutateur enfoncé vers l'arrière. Le toit ouvrant s'arrête automatiquement à la position de butée de confort (si le rideau pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous actionnez le toit ouvrant, le rideau pare-soleil s'ouvre automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant). Maintenez de nouveau le commutateur enfoncé vers l'arrière pour ouvrir complètement le toit ouvrant et l'arrêter automatiquement. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. Le toit ouvrant et le pare-soleil demeurent partiellement ouverts jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'arrière.

Fermeture rapide du toit ouvrant

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant – mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'avant.

Ventilation du toit ouvrant – mode rapide

Appuyez brièvement sur le bouton « Vent » (Ventilation) dans une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant en position de ventilation. Il s'agit de la fonction d'ouverture partielle rapide qui se produit peu importe la position du toit ouvrant. Si vous actionnez le commutateur pendant l'ouverture partielle rapide, le toit ouvrant s'arrête.

NOTA : *Si le pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous appuyez sur le commutateur de ventilation, le pare-soleil passe automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant en position de ventilation.*

Ouverture rapide du pare-soleil électrique

Appuyez sur le commutateur du pare-soleil vers l'arrière, puis relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le pare-soleil s'ouvre en position de demi-ouverture et s'arrête automatiquement. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois à partir de la position de demi-ouverture et le pare-soleil s'ouvre complètement et s'arrête automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Si vous actionnez le commutateur du pare-soleil pendant l'ouverture rapide, le pare-soleil s'arrêtera.

Ouverture du pare-soleil électrique – mode manuel

Pour ouvrir le pare-soleil, maintenez le commutateur du pare-soleil enfoncé vers l'arrière. Le pare-soleil s'ouvre et s'arrête

automatiquement en position de demi-ouverture. Maintenez de nouveau le commutateur du pare-soleil enfoncé vers l'arrière pour ouvrir automatiquement et complètement le pare-soleil. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture s'interrompt et le pare-soleil demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que vous mainteniez de nouveau enfoncé le commutateur vers l'arrière.

Fermeture rapide du pare-soleil électrique

Pour fermer le pare-soleil automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Si le toit ouvrant est complètement fermé, le pare-soleil se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Si vous ac-

tionnez le commutateur du pare-soleil pendant la fermeture rapide, le pare-soleil s'arrête.

NOTA : *Si le toit ouvrant est ouvert, le pare-soleil se ferme en position de demi-ouverture. Le toit ouvrant et le pare-soleil se ferment automatiquement et complètement si vous appuyez de nouveau sur le bouton de fermeture du pare-soleil.*

Fermeture du pare-soleil électrique – mode manuel

Pour fermer le pare-soleil, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'avant.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez ensuite sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

NOTA : *Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la quatrième tentative de fermeture se traduira par un déplacement de fermeture manuelle et la désactivation de la fonction de détection des obstacles.*

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique reste alimenté jusqu'à environ dix minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

NOTA : *Le délai de coupure de contact est programmable à l'écran du système Uconnect. Reportez-vous à la section « Réglages du système Uconnect / Fonctions programmables par l'utilisateur » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

PRISES DE COURANT

Votre véhicule est muni de prises de courant de 12 V (13 A) qui permettent d'alimenter des téléphones cellulaires, des petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques à faible consommation. Les prises de courant sont munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé ou d'une batterie pour indiquer une source d'alimentation. Les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé sont alimentées lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCES- SOIRES), alors que les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une batterie sont directement branchées sur la batterie et alimentées en permanence.

NOTA :

- *Tous les accessoires branchés sur ces prises alimentées par la « batterie » doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule afin d'éviter de décharger la batterie.*
- *Pour assurer le bon fonctionnement de l'allume-cigare, utilisez un bouton et un élément MOPAR.*

AVERTISSEMENT!

Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, sans quoi vous endommagerez la prise et grillerez le fusible. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages

non couverts par la nouvelle garantie limitée de votre véhicule.

La prise de courant avant est située dans l'espace de rangement du bloc central du tableau de bord.



Prise de courant avant

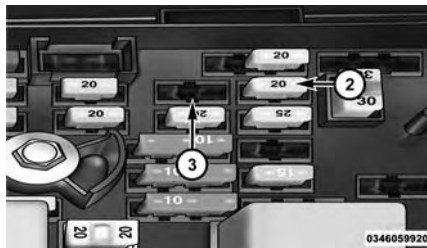
En plus de la prise de courant avant, une autre prise de courant se trouve dans l'espace de rangement de la console centrale.

Une troisième prise de courant de 12 V protégée par fusible est située sur le panneau de garnissage de custode gauche, dans l'espace de chargement. Cette prise de courant est alimentée lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).



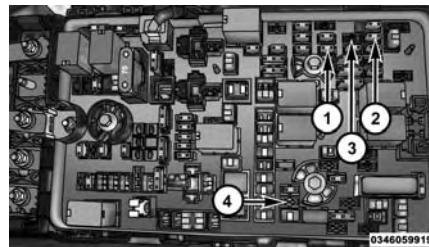
Prise de courant arrière

NOTA : La prise de courant de l'espace de chargement arrière peut être placée en alimentation par « batterie » continue en changeant le fusible du panneau du centre de servitudes de la prise de courant des emplacement F91 à F81.



Emplacements des fusibles de la prise de courant de l'espace de chargement arrière

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



Emplacements des fusibles pour les prises de courant

- 1 – Fusible de 20 A jaune, F75 – prise de courant avant et allume-cigare du bac de rangement
- 2 – Fusible de 20 A jaune, F91 – prise de courant arrière [alimentée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES)]
- 3 – Fusible de 20 A jaune, F81 – prise de courant arrière (batterie alimentée en permanence)
- 4 – Fusible de 20 A jaune, F60 – prise de courant de la console centrale

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

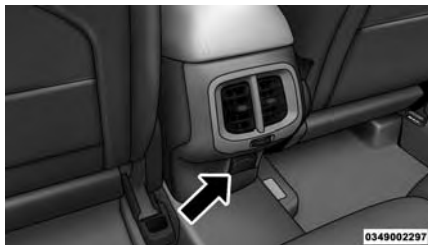
- ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

AVERTISSEMENT!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.
- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.

- Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.

ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT



Emplacement de l'onduleur d'alimentation

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, située à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres

appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux haut de gamme dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

Pour activer la prise de l'onduleur d'alimentation, branchez simplement le dispositif. La prise se désactive automatiquement lorsque vous débranchez le dispositif.

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupera automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, véri-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

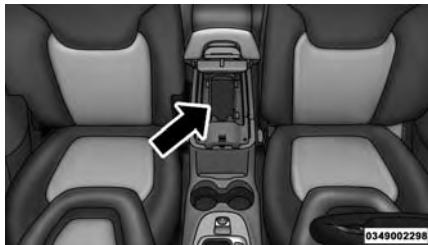
fiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- **n'insérez aucun objet dans les prises;**
- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

CONSOLE DE CHARGEMENT SANS FIL – SELON L'ÉQUIPEMENT



Console de chargement sans fil

Votre véhicule peut être équipé d'une console de chargement sans fil située dans la partie supérieure de la console centrale. Cette console de chargement est conçue pour charger sans fil votre téléphone mobile compatible Qi. Qi est

une norme qui utilise l'induction magnétique pour alimenter votre dispositif mobile.

Votre téléphone mobile doit être conçu pour un chargement Qi sans fil, être équipé d'un accouplement de marché secondaire ou muni d'une plaque arrière provenant de votre fournisseur de téléphone mobile ou un détaillant en ligne ou local de produits électroniques.

La console de chargement sans fil est munie d'une surface antidérapante, d'un support réglable pour tenir en place votre téléphone mobile et d'un témoin indicateur à DÉL.

NOTA : Visitez le site UconnectPhone.com pour connaître les téléphones mobiles pris en charge et les accouplements de marché secondaire compatibles.

Fonctionnement de la console de chargement sans fil

Pour utiliser la console de chargement sans fil, la bobine de votre téléphone mobile doit être alignée avec la console de chargement qui est située directement sous le logo Qi. Puisque chaque emplacement de bobine d'un téléphone mobile est différent, il peut être nécessaire d'effectuer quelques tentatives pour découvrir l'endroit correct pour votre téléphone mobile :

1. Placez votre téléphone mobile sur la console de chargement, vers le logo Qi, pour que la DEL vire au rouge. Si la DEL ne devient pas rouge, prenez le téléphone mobile et changez-le d'emplacement.
2. Une fois que la DEL est passée du rouge au vert clignotant, votre téléphone mobile est correctement placé et est en cours de chargement.



0353017349

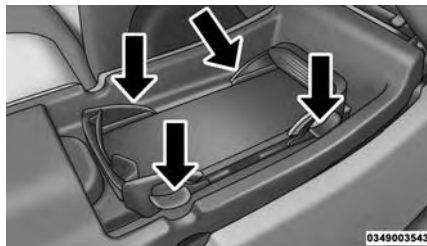
Alignement du téléphone mobile

NOTA : Le téléphone mobile **doit** être aligné sur le logo Qi pour que la DEL passe du rouge au clignotant vert.

3. Si la DEL ne passe pas du rouge au vert clignotant et se met hors fonction, prenez le téléphone et repositionnez-le sur la console de chargement.

4. Réglez le support de la console de chargement sans fil du téléphone mobile pour maintenir le téléphone mobile en

place. Le support se déplace en appuyant sur les doigts de retenue et en réglant le support vers l'intérieur ou vers l'extérieur.



0349003543

Support de la console de chargement du téléphone mobile réglable

NOTA : Le réglage initial aura besoin d'être effectué une seule fois pourvu qu'un seul téléphone mobile soit utilisé. Si un téléphone mobile différent est utilisé, le support doit être réglé de nouveau.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

La DEL clignote en vert pendant que le téléphone mobile se charge. Le téléphone compatible Qi peut fonctionner normalement pendant qu'il se charge.

MISE EN GARDE!

Ne placez pas d'objets en métal entre le téléphone mobile et la console de chargement sans fil. Les objets en métal comme les pièces de monnaie, les anneaux ou les clés deviendront très chauds. Si les objets en métal deviennent coincés entre le téléphone mobile et la console de chargement sans fil, retirez prudemment le téléphone mobile et laissez les objets en métal refroidir avant de les enlever. Si vous n'attendez pas que les objets refroidissent, vous pouvez vous blesser et même vous brûler.

AVERTISSEMENT!

Ne placez pas la télécommande du véhicule sur la console de recharge sans fil, car la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go risque de ne pas fonctionner correctement.

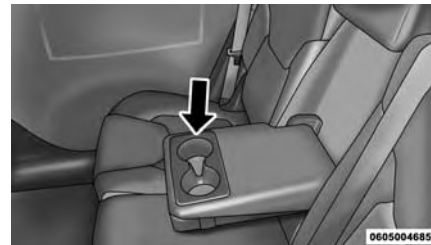
PORTE-GOBELETS

La console centrale comporte deux porte-gobelets pour les passagers des sièges avant.



Porte-gobelets avant

L'accoudoir central comprend deux porte-gobelets pour les passagers des sièges arrière.



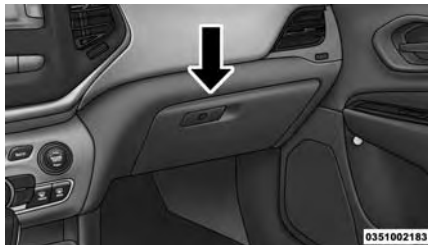
Porte-gobelets arrière

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord. Tirez vers l'extérieur sur le loquet pour ouvrir la boîte à gants.

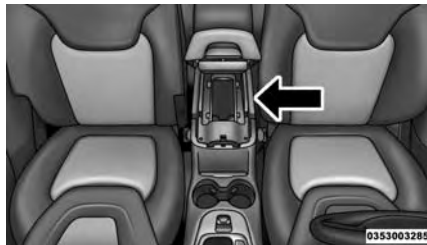
Un bac de rangement supplémentaire se trouve également au-dessus du tableau de bord, dans la partie centrale.



Boîte à gants

Compartiment de rangement de la console

Certains véhicules peuvent être équipés d'une console de chargement sans fil située dans la partie supérieure de la console centrale. Consultez le paragraphe « Console de chargement sans fil – selon l'équipement » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.



Console de chargement sans fil supérieure

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pour ouvrir la console, tirez vers le haut sur le loquet et soulevez le couvercle.



Console centrale

La console centrale comporte un espace de rangement qui peut accommoder des téléphones cellulaires, des assistants électroniques de poche et d'autres petits articles.



Compartiment de rangement de la console centrale

MISE EN GARDE!

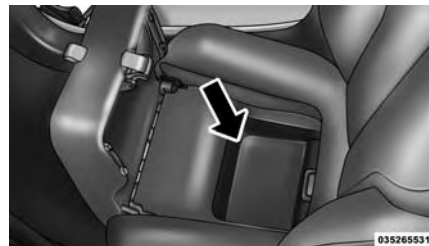
Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Cela risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

Espace de rangement du siège « Flip 'n Stow » du passager avant – selon l'équipement

Certains modèles peuvent être équipés d'un espace de rangement sous le coussin du siège passager avant. Tirez vers le haut sur la boucle du coussin de siège pour ouvrir le compartiment de rangement.



Boucle du coussin du siège passager



Compartiment de rangement du coussin du siège passager

NOTA : Assurez-vous que les articles rangés dans le bac ne gênent pas la fermeture du siège. Refermez le siège et poussez le coussin vers le bas pour bien le verrouiller sur la base.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le coussin de siège est bien enclenché avant d'utiliser le siège. Sinon, le siège ne sera pas suffisamment stable pour accueillir des passagers. Un coussin de siège incorrectement enclenché peut causer des blessures graves.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Plancher de l'espace de chargement

Le système de plancher de l'espace de chargement comporte une capacité de charge de 181 kg (400 lb).

Pour fournir un espace de rangement supplémentaire, chaque siège arrière peut

être rabattu à plat. Ceci permet d'augmenter l'espace de chargement sans compromettre l'utilisation de certains sièges arrière. Consultez le paragraphe « Sièges » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Panneaux de rallonge de l'espace de chargement

Les panneaux de rallonge de l'espace de chargement peuvent être pliés et dépliés. Lorsque les sièges arrière sont avancés et que les dossiers des sièges arrière sont rabattus, les panneaux de rallonge peuvent être manuellement dépliés à la main (deux d'entre eux). Les panneaux de rallonge peuvent être utilisés pour rallonger le plancher de chargement des sièges arrière, pour dissimuler l'écart entre le plancher de chargement et les sièges

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

arrière, ou pour faciliter le chargement d'articles volumineux dans l'espace de chargement.

Crochets et boucles d'arrimage de l'espace de chargement

Les points d'arrimage situés sur le plancher de l'espace de chargement doivent être utilisés pour fixer solidement les charges lorsque le véhicule est en mouvement.

Les boucles d'arrimage de l'espace de chargement sont situées sur les panneaux de garnissage.

MISE EN GARDE!

- Les sangles d'arrimage du chargement ne constituent pas un point d'ancrage sûr pour la courroie d'attache d'un siège d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, une sangle d'arrimage pourrait se desserrer et ne plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.
- Pour éviter des blessures, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. Cet espace est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas des-

tiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.

- Ne transportez pas des objets d'un poids qui dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la portière gauche ou le pied milieu de la portière gauche.

- Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.
- Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque de causer un louvoiement du véhicule.
- N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

Bacs de rangement arrière

Les bacs de rangement arrière sont situés à l'arrière du véhicule sur les côtés du plancher de chargement.



Bacs de rangement arrière

CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE

Essuie-glace et lave-glace arrière

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace arrière se trouvent sur le levier d'essuie-glaces et de lave-glace du côté droit de la colonne de direction. L'essuie-glace et le lave-glace arrière sont actionnés par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.



Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace arrière



Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un fonctionnement intermittent et jusqu'au deuxième cran pour

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

obtenir un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.



Pour actionner le lave-glace, appuyez sur le levier vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour pulvériser la quantité de liquide voulue. Si vous appuyez sur le levier lorsque l'essuie-glace est en mode de balayage intermittent, l'essuie-glace s'active et effectue plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez l'extrémité du levier, puis il reprend le cycle intermittent préalablement sélectionné.

Si vous appuyez sur le levier lorsque l'essuie-glace est en position d'arrêt, l'essuie-glace effectue plusieurs cycles de balayage, puis s'arrête automatiquement.

NOTA : *Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 secondes. Dès que vous relâchez le levier, la pompe reprend son fonctionnement normal.*

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (HORS FONCTION), l'essuie-glace revient automatiquement à la position de repos.

Dégivreur de lunette



Le bouton du dégivreur de lunette est situé sur le bloc de commandes près des commandes manuelles du système de chauffage-climatisation. Appuyez sur ce bouton pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants. Un témoin situé dans le bouton s'allume lorsque le

dégivreur de lunette arrière est en fonction. Le dégivreur de lunette s'arrête automatiquement après environ 10 minutes. Pour le faire fonctionner pendant cinq minutes supplémentaires, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA :

- Le dégivreur d'essuie-glace (selon l'équipement) s'active automatiquement lorsque dégivrage de lunette est activé et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).
- Afin d'éviter de décharger la batterie, utilisez le dégivreur de lunette uniquement quand le moteur tourne.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants :

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

La charge sur le toit lorsqu'il est muni d'un porte-bagages ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb) et elle doit être uniformément distribuée dans l'espace de chargement.

Utilisez toujours des traverses lorsqu'un chargement est placé sur le porte-bagages de toit. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

NOTA : *Vous pouvez acheter les traverses auprès d'un concessionnaire autorisé, pièces Mopar.*

Les porte-bagages externes n'augmentent pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que la charge totale comprenant les occupants et les ba-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

gages à l'intérieur du véhicule, ainsi que la charge du porte-bagages de toit, ne dépassent pas la capacité de charge maximale du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Afin d'éviter tout dommage au porte-bagages de toit et au véhicule, ne dépassez pas la charge maximale du porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.**
- **Les objets longs qui dépassent le pare-brise, comme les panneaux en bois ou les planches de surf, doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.**
- **Placez une couverture ou une autre protection du même genre entre la surface du toit et la charge.**

- **Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit.** La vitesse des vents ou les rafales causées par le passage des camions à proximité du véhicule peuvent augmenter la force exercée sur la charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager le chargement ou votre véhicule.

MISE EN GARDE!

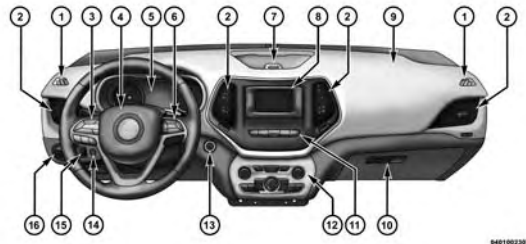
Avant de prendre la route, assurez-vous que le chargement est solidement arrimé. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les précautions énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages de toit.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD 273
- GROUPE D'INSTRUMENTS – DE BASE 274
- GROUPE D'INSTRUMENTS – DE LUXE 277
- TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS . . . 279
 - Témoins rouges. 280
 - Témoins jaunes 290
 - Témoin vert. 307
 - Témoin blanc. 311
 - Témoin bleu 313
- CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC) . . 314
 - Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile 315
 - Options de menu sélectionnables de l'EVIC 317
- ÉCRAN D'INFORMATION DU CONDUCTEUR (DID) . . 322
 - Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile 323
- Options de menu sélectionnables à l'écran d'information du conducteur (DID) 324
- RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT 330
 - Boutons situés sur le devant de la radio 331
 - Boutons situés sur l'écran tactile 331
 - Fonctions programmables par l'utilisateur/Réglages personnalisés – Réglages du système Uconnect 5.0 331
 - Fonctions programmables par l'utilisateur/Paramètres personnels – réglages personnalisés du système Uconnect 8.4 350
- RADIOS MUNIES DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT 370
- PASSERELLE MULTIMÉDIA – SELON L'ÉQUIPEMENT 370
- COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 371

• Fonctionnement de la radio	371	• ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT	397
• Lecteur de CD	372	• Présentation du système Uconnect	397
• ENTRETIEN DES CD/DVD	372	• Lancement des applications.	398
• FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES APPAREILS MOBILES	373	• Commandes vocales de base.	399
• Renseignements concernant la réglementation et la sécurité	373	• Radio.	400
• SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION	374	• Multimédia	400
• Système de chauffage-climatisation manuel sans écran tactile – selon l'équipement	375	• Téléphone.	401
• Système de chauffage-climatisation manuel avec écran tactile – selon l'équipement	380	• Réponse texte-voix.	402
• Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement	384	• Système de chauffage-climatisation (systèmes 8.4A et 8.4AN)	404
• Système de chauffage-climatisation automatique à deux zones avec écran tactile – selon l'équipement	385	• Système de navigation (8.4A ou 8.4AN)	405
• Fonctions des commandes de chauffage-climatisation	390	• Système Uconnect Access (8.4A et 8.4AN)	406
• Système de commande automatique de la température	392	• Inscription (8.4A et 8.4AN)	407
• Conseils utiles	393	• Application mobile (8.4A et 8.4AN)	407
• Barre de menus personnalisés	397	• Message texte par commande vocale (systèmes 8.4A et 8.4AN)	408
		• Yelp (8.4A/8.4AN)	409
		• Service SiriusXM Travel Link (8.4A/8.4AN)	410
		• Application Siri Eyes Free – selon l'équipement	411
		• Do Not Disturb (Ne pas déranger)	411
		• Généralités	412
		• Renseignements supplémentaires.	412

CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD



1 – Bouche du désembueur

2 – Bouche d'aération

3 – Commandes du centre d'information électronique (EVIC) et de l'écran d'information du conducteur (DID)

4 – Avertisseur sonore et sac gonflable du conducteur

5 – Groupe d'instruments

6 – Contrôle électronique de vitesse

7 – Compartiment de rangement

8 – Radio

9 – Sac gonflable du passager

10 – Boîte à gants

11 – Bloc de commandes inférieur

12 – Commandes non-programmables du système Uconnect, commandes du système de chauffage-climatisation et système d'arrêt et de démarrage électrique – selon l'équipement

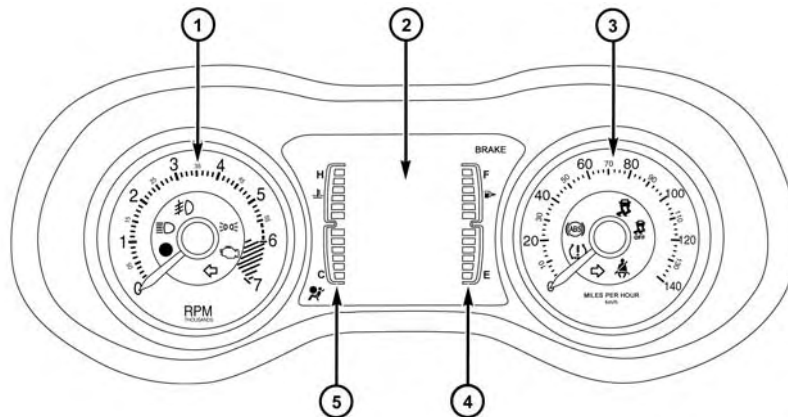
13 – Bouton de démarrage et d'arrêt du moteur

14 – Bouton de déverrouillage du hayon

15 – Commutateurs route-croisement

16 – Commutateur des phares

GROUPE D'INSTRUMENTS – DE BASE



0403076760

Groupe d'instruments EVIC de base

1. Compte-tours

- Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (TR/MIN x 1 000).

2. Centre d'information électronique (EVIC)

- En présence de conditions appropriées, les messages du centre d'information électronique (EVIC) apparaissent sur cet affichage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord »

3. Speedometer (Compteur de vitesse)

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

4. Jauge de carburant

- L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

5. Indicateur de température

- L'indicateur de température affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
- L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud ou si vous conduisez en montée. Il ne faut pas laisser l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

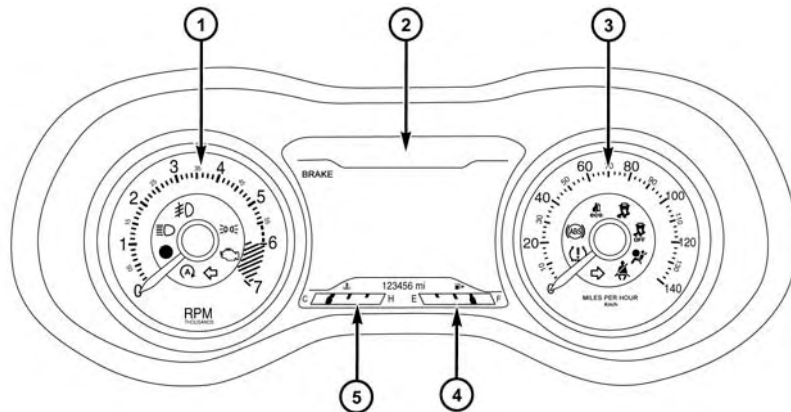
AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE) et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien de votre véhicule ». Observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

GROUPE D'INSTRUMENTS – DE LUXE



0403076761

Écran d'information du conducteur (DID) de luxe – Groupe d'instruments

1. Compte-tours

- Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (TR/MIN x 1 000).

2. Écran d'information du conducteur (DID)

- En présence de conditions appropriées, les messages de l'écran d'information du conducteur (DID) apparaissent sur cet affichage. Consultez le paragraphe « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Speedometer (Compteur de vitesse)

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

4. Jauge de carburant

- L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

5. Indicateur de température

- L'indicateur de température affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
- L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud ou si vous conduisez en montée. Il ne faut pas laisser l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE) et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien de votre véhicule ». Observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS

IMPORTANT : Le témoin d'avertissement et l'indicateur s'allument dans le tableau de bord, accompagné d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de précaution et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives et/ou alternative à l'information contenue dans le Guide de l'automobiliste, que nous vous recommandons de lire avec précaution dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication de panne.

Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. Le menu de vérification du système peut s'afficher de façon différente selon les équipements en option et l'état actuel du véhicule. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

Témoins rouges

Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Témoin rouge	Signification
	Témoin de rappel des ceintures de sécurité Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Pendant la vérification du fonctionnement de l'ampoule, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un avertissement sonore retentit. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule ou lors de la conduite, si le conducteur n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Témoin de sac gonflable

Témoin rouge	Signification
	Témoin de sac gonflable Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Témoin du système de freinage

Témoin rouge	Signification
BRAKE	Témoin du système de freinage Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème. Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez. Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné. Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

Témoin rouge	Signification
	NOTA : <i>Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.</i> Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de dé-

faillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à

moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Témoin rouge	Signification
	Témoin du système antivol Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système d'alarme antivol du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

Témoin de pression d'huile

Témoin rouge	Signification
	Témoin de pression d'huile Ce témoin indique que la pression d'huile moteur est basse. Il doit s'éclairer un court instant au moment du démarrage du moteur; si l'ampoule ne s'allume pas, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume. N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

Témoin d'avertissement de la température du moteur

Témoin d'avertissement rouge	Signification
	Témoin d'avertissement de la température du moteur Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Lorsque la température du liquide de refroidissement augmente et que l'aiguille de l'indicateur s'approche du repère H (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), ce témoin s'allume et un carillon retentit une fois lorsqu'un seuil donné est atteint. Si l'indicateur de température continue à monter et qu'il dépasse H, une alerte sonore continue se fait entendre jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir ou après que se soient écoulés 4 minutes, selon la première éventualité. Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « En cas de surchauffe du moteur » de la section « En cas d'urgence ».

Témoin d'avertissement de la température d'huile

Témoin rouge	Signification
	Témoin d'avertissement de la température d'huile Ce témoin indique que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible.

Témoin du circuit de charge

Témoin rouge	Signification
	Témoin du circuit de charge Ce témoin indique l'état de la tension du circuit électrique. Il devrait s'allumer lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) et rester brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé ou s'allume lors de la conduite, éteignez certains accessoires électriques non essentiels ou augmentez le régime du moteur (s'il tourne au ralenti). Si le témoin du circuit de charge reste allumé, cela indique une panne du circuit de charge. FAITES RÉPARER LE CIRCUIT SANS TARDER. Consultez un concessionnaire autorisé.

Témoin rouge	Signification
	Si le démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint est nécessaire, consultez le paragraphe « Directives de démarrage d'appoint » dans la section « En cas d'urgence ».

Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur

Témoin rouge	Signification
	Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur Ce témoin indique une anomalie de la commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le moteur tourne, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule.

Témoin rouge	Signification
	Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'anomalie de la direction assistée électrique

Témoin rouge	Signification
	Témoin d'anomalie de la direction assistée électrique Ce témoin est utilisé pour gérer l'avertissement du circuit électrique du système de direction assistée. Consultez le paragraphe « Direction assistée » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin d'avertissement de portière ouverte – selon l'équipement

Témoin rouge	Signification
	Témoin d'avertissement de portière ouverte Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte et partiellement fermée.

Témoin d'avertissement de hayon ouvert

Témoin rouge	Signification
	Témoin d'avertissement de hayon ouvert Ce témoin s'allume lorsque le hayon est ouvert. NOTA : <i>Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.</i>

Témoins jaunes

Témoin des phares antibrouillard arrière

Témoin jaune	Signification
	Témoin des phares antibrouillard arrière Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard arrière sont allumés.

Témoin de vérification / d'anomalie du moteur

Témoin jaune	Signification
	Témoin de vérification / d'anomalie du moteur Le témoin de vérification/d'anomalie fait partie d'un système de diagnostic embarqué appelé OBD II qui surveille le moteur et la transmission automatique. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez la clé de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder. Certaines situations, telles qu'un bouchon de réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise

Témoin jaune	Signification
	qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé au cours de plusieurs types de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire. Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin de panne clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au catalyseur. Dans ce cas, le véhicule doit être inspecté dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la mania-bilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une

perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette si-

tuation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

Témoin de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin de commande de stabilité électronique Le témoin de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème. • Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). • Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée. • Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est désactivée.

Témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Témoin jaune	Signification
	Témoin du système de surveillance de la pression des pneus Panne du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) Le témoin d'avertissement s'allume lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de surveillance. Dans ce cas, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible. Si l'une ou plusieurs roues peuvent être installées que sans capteurs, l'écran affiche un message d'avertissement jusqu'à ce que les conditions initiales soient restaurées. IMPORTANT : Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la manipulation pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. Réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Basse pression des pneus Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression est inférieure à la valeur recommandée et/ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peut ne pas être garantie. Si deux ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité ci-dessus, l'écran affiche des indications qui correspondent à chaque pneu dans l'ordre. Dans tous les cas où le message qui s'affiche est « See manual » (Voir le manuel), il est essentiel de vous

Témoin jaune	Signification
	reporter au contenu de la rubrique « Roues » du chapitre « Données techniques » et de vous conformer rigoureusement aux indications fournies.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, telle qu'indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression de gonflage s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère

l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression de gonflage adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression de gonflage.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin

d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du

matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Témoin jaune	Signification
	Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est établi et peut rester allumé pendant quatre secondes. Si le témoin ABS s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est établi, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Témoin de panne du système de frein de stationnement électronique

Témoin jaune	Signification
	Témoin d'avertissement de panne du système de frein de stationnement électronique Ce témoin s'allume pour indiquer que le frein de stationnement électronique ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Témoin de bas niveau de carburant

Témoin jaune	Signification
	Témoin de bas niveau de carburant Lorsque le niveau dans le réservoir de carburant atteint environ 11,0 L (3,0 gallons US), ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'au prochain ravitaillement.

Témoin du bouchon du réservoir de carburant desserré

Témoin jaune	Signification
	Témoin du bouchon du réservoir de carburant desserré Ce témoin s'allume pour indiquer que le bouchon du réservoir de carburant est desserré. Fermez correctement le bouchon de réservoir pour éteindre le témoin. Si le témoin ne s'éteint pas, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Témoin de température de la transmission

Témoin jaune	Signification
	Témoin de température de la transmission Ce témoin indique que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si ce témoin s'allume, rangez-vous en bordure de la route de façon sécuritaire et immobilisez le véhicule. Mettez ensuite le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT) et faites tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

AVERTISSEMENT!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

MISE EN GARDE!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui

en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

Témoin d'entretien du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin d'entretien du système d'arrêt et de démarrage Ce témoin s'allume pour indiquer que le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien.

Témoin de collision frontale – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin de collision frontale Ce témoin s'allume pour vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement Le système de détection de changement de voie LaneSense fournit au conducteur des avertissements de couple visuels et de direction lorsque le véhicule commence à dévier involontairement de sa voie sans utiliser un clignotant. • Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé et les deux marques de voie n'ont pas été détectées, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche. • Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé et les deux marques de voie ont été détectées, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur verte. • Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotant à la couleur jaune non clignotant.

Témoin jaune	Signification
	• Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche ou verte non clignotant à la couleur jaune clignotant. Consultez le paragraphe « Système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

TÉMOIN DE BAS NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin de bas niveau de liquide lave-glace Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin d'alarme du régulateur de vitesse adaptatif

Témoin jaune	Signification
	Témoin d'alarme du régulateur de vitesse adaptatif Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Témoin de panne du système de détection de changement de voie Lanesense

Témoin jaune	Signification
	Témoin de panne du système de détection de changement de voie Lanesense Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote et la ligne mince gauche non clignotante reste jaune. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotant à la couleur jaune clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Témoin d'anomalie du système à 4 roues motrices – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin d'anomalie du système à 4 roues motrices Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant la conduite, il indique que le système à 4 roues motrices ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Nous vous recommandons de faire vérifier immédiatement le véhicule dans le centre de service le plus proche.

Témoin 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues.

Témoin jaune	Signification
	Consultez le paragraphe « Fonctionnement du système à 4 roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du mode 4 roues motrices et l'utilisation appropriée.

Témoin de verrouillage de l'essieu arrière – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin de verrouillage de l'essieu arrière Ce témoin indique que le dispositif de verrouillage de l'essieu arrière est activé.

Témoin vert**Témoin de marche (ON) des feux de position/phares**

Témoin vert	Signification
	Témoin de marche (ON) des feux de position/phares Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Témoin vert	Signification
	Témoin des phares antibrouillards avant Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

Témoin des clignotants

Témoin vert	Signification
	Témoin des clignotants Lorsque le levier multifonction est déplacé vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite), la flèche du groupe d'instruments clignote indépendamment pour le clignotant de gauche ou de droite selon l'option choisie, ainsi que pour les clignotants extérieurs (avant et arrière) selon l'option choisie. NOTA : • Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé. • Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Témoin vert	Signification
	Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône du système d'arrêt et de démarrage soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la DROITE pour afficher l'état du système d'arrêt et de démarrage. Ce témoin s'allume lorsque la fonction de système d'arrêt et de démarrage peut passer en mode « arrêt automatique ».

Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense

Témoin vert	Signification
	Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense non clignotant est de couleur verte lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et à l'écran d'information du conducteur (DID) et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie.

Témoin de réglage du contrôle électronique de vitesse

Témoin vert	Signification
	Témoin de réglage du contrôle électronique de vitesse Ce témoin s'allume lorsque le contrôle électronique de vitesse est réglé.

Témoin blanc**Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense**

Témoin blanc	Signification
	Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments si une sortie involontaire de voie se produit.

Témoin de mise en fonction du système de contrôle électronique de vitesse

Témoin blanc	Signification
	Témoin de mise en fonction du système de contrôle électronique de vitesse Ce témoin s'allume lorsque le contrôle électronique de vitesse est activé.

Témoin d'affichage du réglage de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Témoin blanc	Signification
	Témoin d'affichage du réglage de distance du régulateur de vitesse adaptatif Cet affichage indique le réglage de distance du régulateur de vitesse adaptatif. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Témoin du limiteur de vitesse en descente

Témoin blanc	Signification
	Témoin du limiteur de vitesse en descente Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente (HDC) est activé. Le témoin est allumé en permanence lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé. Le limiteur peut être activé seulement lorsque la boîte de transfert est en position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du limiteur de vitesse en descente clignote lors d'une tentative d'utilisation du limiteur.

Témoin bleu**Témoin des feux de route**

Témoin bleu	Signification
	Témoin des feux de route Ce témoin indique que les feux de route sont allumés. Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route. Tirez le levier vers vous pour revenir aux feux de croisement. Si la portière du conducteur est ouverte, et si les phares ou les feux de stationnement demeurent allumés, le témoin des feux de route clignote et un carillon retentit.

CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC)

Le centre d'information électronique (EVIC) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.



0409076326

Emplacement du centre d'information électronique (EVIC)

Le menu du centre d'information électronique (EVIC) comprend les options suivantes :

- Speedometer (Compteur de vitesse)
- Vehicle Info (Information sur le véhicule)
- Driver Assist (Aide au conducteur)
- Économie de carburant
- Trip (Trajet)
- Système d'arrêt et de démarrage (selon l'équipement)
- Audio
- Messages
- Configuration de l'écran
- Avertissement de vitesse

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :



Boutons de commande de l'EVIC

- **Bouton fléché vers le HAUT**



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT pour faire défiler vers le haut les menus principaux et les sous-menus.

- **Bouton fléché vers le BAS**



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le BAS pour faire défiler vers le bas les menus principaux et les sous-menus.

- **Bouton fléché de DROITE**



Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu

principal.

- **Bouton fléché PRÉCÉDENT/GAUCHE**



Appuyez brièvement sur le bouton fléché de GAUCHE pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de

sous-menu d'une option de menu principal.

- **Bouton OK**

Appuyez sur le bouton OK pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton fléché OK enfoncé pendant une seconde pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile

Oil Change Due (Vidange d'huile requise)

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Due » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran du cen-

tre d'information électronique (EVIC) pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton OK. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT et ANTIVOL-VERROUILLÉ).

Véhicules dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/

STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.

2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le BAS pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).

3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la DROITE pour accéder à l'écran « Oil Life » (Vie utile de l'huile).

4. Appuyez longuement sur le bouton OK pour réinitialiser la vie utile de l'huile.

5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT pour quitter l'écran.

Véhicules qui ne sont pas dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.

2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le BAS pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).

3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la DROITE pour accéder à l'écran « Oil Life » (Vie utile de l'huile).

4. Appuyez longuement sur le bouton OK pour réinitialiser la vie utile de l'huile.

5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT pour quitter l'écran.

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Options de menu sélectionnables de l'EVIC

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône de menu sélectionnable souhaitée soit en surbrillance à l'écran de l'EVIC.

Speedometer (Compteur de vitesse)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option de menu Speedometer (Compteur de vitesse) soit en surbrillance à l'écran de l'EVIC. Appuyez sur le bouton

OK pour faire passer l'échelle du compteur de vitesse de mi/h à km/h et vice-versa.

Information sur le véhicule (Renseignements pour l'utilisateur)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option de menu Vehicle Info (Information sur le véhicule) soit en surbrillance à l'écran de l'EVIC. Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE ou de GAUCHE pour naviguer dans les sous-menus de Vehicle Info (Information sur le véhicule); suivez les messages-guides sur chaque écran au besoin.

- **Pression des pneus**

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option « Tire Pressure » (Pression

des pneus) soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour afficher un des éléments suivants :

Si tous les pneus sont gonflés à la pression appropriée, une ICÔNE de véhicule s'affiche avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l'ICÔNE.

Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « Inflate Tire To XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche, accompagné de l'ICÔNE de véhicule et des valeurs de pression dans chaque coin de l'ICÔNE, avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente de la valeur de pression des autres pneus.

Si le système de surveillance de la pression des pneus doit être réparé, le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) s'affiche à l'écran.

L'option « Tire PSI » (Pression des pneus) est une fonction informative seulement qui ne peut être réinitialisée. Appuyez brièvement sur le bouton fléché de GAUCHE pour retourner au menu principal.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de surveillance de la pression des pneus » dans la section « Démarrage et conduite ».

- **Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement)**

Affiche la température actuelle du liquide de refroidissement.

- **Température de la transmission**

Affiche la température actuelle de la transmission.

- **Température de l'huile**

Affiche la température actuelle de l'huile.

- **Vie utile de l'huile**

Affiche la durée de vie utile restante de l'huile.

- **Battery Voltage (Tension de la batterie)**

Affiche la tension actuelle de la batterie.

Driver Assist (Aide au conducteur)

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

L'EVIC affiche les réglages courants du régulateur de vitesse adaptatif. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de MARCHÉ-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF du volant jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) :

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif activé).

Appuyez brièvement sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -) du volant jusqu'à ce que le message suivant s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche dans le groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Modification du réglage de distance
- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système désactivé

- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de non-disponibilité du régulateur de vitesse adaptatif
- L'EVIC revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

LaneSense

Les réglages actuels du système de détection de changement de voie LaneSense s'affichent à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Les données affichées dépendent de l'état du

système de détection de changement de voie LaneSense et des conditions qui doivent être présentes. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de détection de changement de voie LaneSense – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Économie de carburant

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option de menu Fuel Economy (Économie de carburant) soit en surbrillance. Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser la fonction.

- Range (Autonomie)
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- Économie de carburant actuelle (l/100 km ou mi/gal)

Information relative au trajet à l'ordinateur de bord

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option de menu Trip (Trajet) soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) (basculez vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner Trip A [Trajet A] ou Trip B [Trajet B]). Les renseignements relatifs au trajet affichent ce qui suit :

- Distance
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)
- Elapsed Time (Temps écoulé)

Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

Option du menu Stop/Start (Système d'arrêt et de démarrage) – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** ou vers le **BAS** jusqu'à ce que l'option de menu Stop/Start (Système d'arrêt et de démarrage) soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour afficher l'état du système d'arrêt et de démarrage.

Audio

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option de menu Audio soit en surbrillance à l'écran de l'EVIC.

Messages mémorisés



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône de menu Messages (Messages) soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur le bouton fléché de DROITE pour afficher les messages mémorisés.

Configuration de l'écran

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option de menu Screen Setup (Configuration de l'écran) soit en surbrillance à l'écran de l'EVIC. Appuyez brièvement sur le bouton OK pour accéder aux sous-menus, puis suivez les messages-guides

à l'écran au besoin. La fonction de configuration de l'écran vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur

Coin supérieur gauche

- Boussole
- Température extérieure (Réglage par défaut)
- Heure
- Range To Empty (RTE) (Autonomie de carburant)
- Consommation moyenne de carburant – mi/gal ou l/100 km
- Consommation actuelle de carburant – mi/gal ou l/100 km

- Aucune

Coin supérieur droit

- Boussole (réglage par défaut)
- Température extérieure
- Heure
- Range To Empty (RTE) (Autonomie de carburant)
- Consommation moyenne de carburant – mi/gal ou l/100 km
- Consommation actuelle de carburant – mi/gal ou l/100 km
- Aucune

Centrale

- Titre des menus (réglage par défaut)
- Boussole
- Température extérieure
- Heure

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- Range To Empty (Autonomie de carburant)
- Consommation moyenne de carburant – mi/gal ou l/100 km
- Consommation actuelle de carburant – mi/gal ou l/100 km
- Distance de trajet A
- Distance de trajet B
- Audio Information (Information relative au système audio)
- Digital Speed (Vitesse numérique)
- Aucune

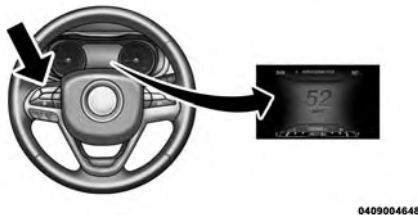
Restore To Defaults [Rétablir aux réglages par défaut (rétablit tous les réglages aux réglages par défaut, température extérieure dans le coin supérieur gauche, boussole dans le coin supérieur droit, titre des menus dans la partie centrale)]

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- OK
- Cancel (Annuler)

ÉCRAN D'INFORMATION DU CONDUCTEUR (DID)

L'écran d'information du conducteur (DID) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.



Emplacement de l'écran d'information du conducteur (DID)

Le menu de l'écran d'information du conducteur (DID) comprend les options suivantes :

- Speedometer (Compteur de vitesse)
- Vehicle Info (Information sur le véhicule)
- Driver Assist (Aide au conducteur)
- Économie de carburant
- Trip (Trajet)
- Information relative au système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement
- Audio
- Messages
- Configuration de l'écran
- Avertissement de vitesse – selon l'équipement

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :



Boutons de commande de l'écran d'information du conducteur (DID)

- **Bouton fléché vers le HAUT**



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT pour faire défiler vers le haut les menus principaux et les sous-menus.

- **Bouton fléché vers le BAS**



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le BAS pour faire défiler vers le bas les menus principaux et les sous-menus.

- **Bouton fléché de DROITE**



Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- **Bouton fléché PRÉCÉDENT/GAUCHE**



Appuyez brièvement sur le bouton fléché de GAUCHE pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- **Bouton OK**

Appuyez sur le bouton OK pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton fléché OK enfoncé pendant une seconde pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile

Oil Change Due (Vidange d'huile requise)

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Due » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID) pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton OK. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit :

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT et ANTIVOL-VERROUILLÉ).

NOTA : *Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.*

Options de menu sélectionnables à l'écran d'information du conducteur (DID)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** ou vers le **BAS** jusqu'à ce que l'option de menu sélectionnable souhaitée s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID).

Suivez les messages-guides des menus ou des sous-menus souhaités.

Speedometer (Compteur de vitesse)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône de menu Speedometer (Compteur de vitesse) soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (DID). Appuyez brièvement sur le bouton OK pour faire passer l'échelle du compteur de vitesse de mi/h à km/h et vice-versa.

Information sur le véhicule (Renseignements pour l'utilisateur)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option de menu Vehicle Info (Information sur le véhicule) soit en surbrillance

à l'écran d'information du conducteur (DID). Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE ou de GAUCHE pour naviguer dans les sous-menus de Vehicle Info (Information sur le véhicule); suivez les messages-guides sur chaque écran au besoin.

1. **Pression des pneus**

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option « Tire Pressure » (Pression des pneus) soit en surbrillance à l'écran d'information du conducteur (DID). Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour afficher un des éléments suivants :

- Si tous les pneus sont gonflés à la pression appropriée, une ICÔNE de vé-

hicule s'affiche avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l'ICÔNE.

- Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « Inflate Tire To XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche, accompagné de l'ICÔNE de véhicule et des valeurs de pression dans chaque coin de l'ICÔNE, avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente de la valeur de pression des autres pneus.
- Si le système de surveillance de la pression des pneus doit être réparé, le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) s'affiche à l'écran.
- L'option « Tire PSI » (Pression des pneus) est une fonction informative seu-

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

lement qui ne peut être réinitialisée. Appuyez brièvement sur le bouton fléché de GAUCHE pour retourner au menu principal.

- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de surveillance de la pression des pneus » dans la section « Démarrage et conduite ».

2. **Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement du moteur)**

Affiche la température actuelle du liquide de refroidissement.

3. **Température de la transmission**

Affiche la température actuelle de la transmission.

4. Température de l'huile

Affiche la température actuelle de l'huile.

5. Vie utile de l'huile

Affiche la durée de vie utile restante de l'huile.

6. Battery Voltage (Tension de la batterie)

Affiche la tension actuelle de la batterie

Driver Assist (Aide au conducteur)

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

L'écran d'information du conducteur (DID) affiche les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF du volant jusqu'à ce qu'un

des messages suivants s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID) :

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif activé).

Appuyez brièvement sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -) du volant jusqu'à ce que le message suivant

s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID) :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche dans le groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Modification du réglage de distance
- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système désactivé
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif

- Avertissement de non-disponibilité du régulateur de vitesse adaptatif
- L'écran d'information du conducteur (DID) revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

LaneSense

L'écran d'information du conducteur (DID) affiche les réglages actuels du système de détection de changement de voie LaneSense. Les données affichées dépendent de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense et des conditions qui doivent être présentes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de détection de changement de voie LaneSense – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Économie de carburant

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'élément de menu Économie de carburant soit mis en évidence à l'écran de l'écran d'information du conducteur (DID). Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser fonction.

- Range (Autonomie)
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)
- Économie de carburant actuelle (l/100 km ou mi/gal)

Information relative au trajet à l'ordinateur de bord

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** ou vers le **BAS** jusqu'à ce que l'option de menu Trip (Trajet) soit en surbrillance à l'écran d'information du conducteur (DID) (basculez vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner Trip A [Trajet A] ou Trip B [Trajet B]). Les renseignements relatifs au trajet affichent ce qui suit :

- Distance
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)
- Elapsed Time (Temps écoulé)

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône du système d'arrêt et de démarrage soit en surbrillance à l'écran d'information du conducteur (DID). Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la DROITE pour afficher l'état du système d'arrêt et de démarrage.

Audio

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que le menu Audio s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID).

Messages mémorisés

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône de menu Messages (Messa-

ges) soit en surbrillance à l'écran de l'écran d'information du conducteur (DID). Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur le bouton fléché de **DROITE** pour afficher les messages mémorisés.

Configuration de l'écran

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que le menu Screen Setup (Configuration de l'écran) s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID). Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder aux sous-menus. La fonction de configuration de l'écran vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

1. Coin supérieur gauche

- Boussole
 - Température extérieure (par défaut)
 - Heure
 - Autonomie de carburant
 - Consommation moyenne de carburant en l/100 km (ou mi/gal)
 - Consommation actuelle de carburant en l/100 km (ou mi/gal)
 - Distance de trajet A
 - Distance de trajet B
 - Aucune
- #### 2. Coin supérieur droit
- Boussole (réglage par défaut)
 - Température extérieure
 - Heure
 - Autonomie de carburant

- Consommation moyenne de carburant en l/100 km (ou mi/gal)
 - Consommation actuelle de carburant en l/100 km (ou mi/gal)
 - Distance de trajet A
 - Distance de trajet B
 - Aucune
3. Centrale
- Titre des menus (par défaut)
 - Boussole
 - Température extérieure
 - Heure
 - Autonomie de carburant
 - Consommation moyenne de carburant en l/100 km (ou mi/gal)
 - Consommation actuelle de carburant en l/100 km (ou mi/gal)

- Distance de trajet A
 - Distance de trajet B
 - Information relative au système audio
 - Aucune
4. Affichage des rapports
- Un seul chiffre
 - PNRD en entier (par défaut)
5. Réglages par défaut (température extérieure dans le coin supérieur gauche, boussole dans le coin supérieur droit, titre des menus dans la partie centrale)
- OK
 - Cancel (Annuler)

Avertissement de vitesse – selon l'équipement



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Speed Warning (Avertissement de vitesse) soit en surbrillance sur l'écran d'information du conducteur (DID). Appuyez brièvement sur le bouton OK pour accéder à l'avertissement de vitesse. Utilisez le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS pour sélectionner une vitesse souhaitée, puis appuyez brièvement sur OK pour régler la vitesse. Le témoin d'avertissement de vitesse du système d'assistance de vitesse manuel s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID) et un carillon retentit accompagné d'un message d'avertissement contextuel lorsque la vitesse cible est dépassée.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord qui vous permettent d'accéder et de modifier les fonctions programmables par l'utilisateur.

NOTA : Les caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule.



Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect 5.0

- 1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
- 2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect



Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale des systèmes Uconnect 8.4A et 8.4AN

- 1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
- 2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

Boutons situés sur le devant de la radio

Les boutons situés sur la plaque frontale se trouvent sous l'écran du système Uconnect au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande « Scroll/Enter » (Défilement-Entrée) se trouve sur le côté droit du système de chauffage-climatisation au centre du tableau de bord. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages (c.-à-d., 30, 60, 90), appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage (c.-à-d., ON [ACTIVÉ], OFF [DÉSACTIVÉ]).

Le système Uconnect peut également être muni des boutons Screen Off (Écran éteint) et Back (Retour) situés sous l'écran du système Uconnect.

Appuyez sur le bouton Screen Off (Écran éteint) pour éteindre l'écran tactile du système Uconnect. Appuyez une deuxième fois sur le bouton Screen Off (Écran éteint) pour allumer l'écran tactile.

Appuyez sur le bouton Back (Retour) pour quitter un menu ou une certaine option du système Uconnect.

Boutons situés sur l'écran tactile

Les boutons situés sur l'écran tactile sont accessibles à l'affichage du système Uconnect.

Fonctions programmables par l'utilisateur/Réglages personnalisés – Réglages du système Uconnect 5.0

Appuyez sur le bouton SETTINGS (RÉGLAGES) ou MORE (PLUS D'OPTIONS) sur la plaque frontale, puis sur le bouton « Settings » (Réglages) à l'écran tactile

(selon l'équipement) pour afficher l'écran de réglage de menu. Dans ce mode, le système Uconnect vous permet d'accéder aux fonctions programmables telles que l'affichage, la commande vocale, l'horloge et la date, la sécurité et l'aide à la conduite, l'éclairage, les portières et les serrures, le mode confort automatique activé, l'option moteur arrêté, les réglages de boussole, le système audio, le téléphone/Bluetooth, la configuration Sirius, la restauration des réglages et la suppression des données personnelles.

NOTA : *Seulement une catégorie peut être sélectionnée à la fois.*

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton à l'écran tactile pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré. Une fois le réglage

effectué, appuyez sur le bouton fléché de retour ou sur le bouton Done (Terminé) situé sur l'écran tactile ou le bouton Back (Retour) situé sur la plaque frontale pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur le bouton « X » à l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Display » (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- **Display Mode (Mode d'affichage)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner les réglages de l'affichage automatique ou manuel. Pour modifier

l'état de mode, appuyez brièvement sur le bouton « Auto » (Automatique) ou « Manual » (Manuel) à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

NOTA : Lorsque l'option Day (Jour) ou Night (Nuit) est sélectionnée pour le mode d'affichage, l'utilisation de la fonction Mode défilé provoquera l'activation de la commande de luminosité de l'affichage de jour à l'écran de la radio même si les phares sont activés.

- **Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares allumés)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité globale de l'écran lorsque les phares sont allumés. Réglez la luminosité à l'aide des boutons « + » et « - » à l'écran tactile ou en choisissant

n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « - » à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares activés), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).

- **Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares éteints)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité globale de l'écran lorsque les phares sont éteints. Réglez la luminosité à l'aide des boutons « + » et « - » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les

boutons « + » et « - » à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

NOTA : *Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares désactivés), les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).*

- **Set Language (Définir la langue)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton « Set Language » (Définir la

langue) sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton de langue souhaitée à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Units (Unités)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner l'affichage des unités de l'écran d'information du conducteur (DID), du compteur kilométrique et du système de navigation (selon l'équipement) en unités de mesure américaines ou métriques. Appuyez sur « US » (Unités américaines) ou « Metric » (Métrique) pour faire votre sélection. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)**

À partir de cet affichage, vous pouvez activer ou désactiver le son émis lorsque vous appuyez sur un bouton à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton « Touchscreen Beep » (Signal sonore de l'écran tactile), puis sélectionnez « on » (en fonction) ou « off » (hors fonction). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les indications à chaque virage apparaissent à l'affichage lorsque le véhicule s'approche d'un virage désigné sur un itinéraire programmé. Pour faire votre

sélection, appuyez sur le bouton « Navigation Turn-By-Turn in Cluster » (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) sur l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Control Screen Time-Out (Temporisation de l'écran de commande) – selon l'équipement***

Cette fonction maintient l'écran de commande ouvert pendant cinq secondes avant que l'écran se désactive. Lorsque la fonction est désactivée, l'écran reste ouvert jusqu'à ce que vous le fermiez manuellement. Appuyez sur le bouton Control Screen Time-Out (Temporisation de l'écran de commande) à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté

du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio.

- ***Voice (Réponse vocale)***

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Voice » (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)***

À partir de cet affichage, vous pouvez modifier les réglages de longueur de réponse vocale. Pour modifier la longueur de la réponse vocale, appuyez brièvement sur le bouton « Voice Response » (Réponse vocale) sur l'écran tactile, puis

sélectionnez « Brief » (Bref) ou « Detailed » (Détaillé).

- ***Show Command List (Afficher la liste de commandes)***

À partir de cet affichage, vous pouvez passer à un affichage autre que Show Command List (Afficher la liste de commandes). Pour passer à un affichage autre que Show Command List (Afficher la liste de commandes), appuyez sur le bouton Show Command List (Afficher la liste de commandes) à l'écran tactile, puis sélectionnez « Always » (Toujours), « With Help » (Avec assistance) ou « Never » (Jamais).

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clock & Date » (Horloge et date) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Set Time (Réglage l'heure)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler l'heure et le format manuellement. Appuyez sur la touche « Set Time » (Réglage l'heure) puis choisissez une option parmi les formats 12 heures ou 24 heures. Appuyez sur la flèche correspondante au-dessus ou en dessous de l'heure actuelle à régler, puis sélectionnez « AM » ou « PM ». Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Réglage de la date**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la date manuellement. Appuyez sur le bouton « Set Date » (Régler la date), puis appuyez sur la flèche correspondante au-dessus ou en dessous de la date actuelle à régler. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Forward Collision Warning (FCW) (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement**

Le système d'avertissement de collision frontale peut être réglé à « Far » (Éloigné)

ou « Near » (Proche). Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale. Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps pour réagir. Afin de modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage Near (Proche). Ceci vous avertit d'une collision potentielle lorsque vous êtes beaucoup trop près du véhicule qui vous précède. Pour modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale, appuyez brièvement sur le bouton Near (Proche) ou Far (Éloigné). Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- ***Forward Collision Warning (FCW) Active Braking (Système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif) – selon l'équipement***

Le système d'avertissement de collision frontale comprend le système d'assistance au freinage évolué. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système applique les freins pour ralentir votre véhicule en cas de collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de frein insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage

évolué est activé lorsque la vitesse du véhicule est de 8 km/h (5 mi/h).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- ***LaneSense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) — selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système règle la distance à laquelle le volant fournira la rétroaction pour les sorties de voie potentielles. La sensibilité du système d'avertissement de sortie de voie peut être réglée pour fournir un point de départ de zone d'avertissement « prématuré », « moyen » ou « retardé ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Avertissement du système de détection de changement de voie (LDW) » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- ***LaneSense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système règle le niveau de rétroaction du volant pour les sorties de voie potentielles. La quantité de couple directionnel que le système de direction assistée peut appliquer au volant pour corriger la sortie de voie de véhicule peut être réglée à Low (Bas), Medium (Moyen) ou High (Élevé).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de sortie de voie » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

• **Système ParkSense – selon l'équipement**

Le système d'aide au recul recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le levier de vitesses de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h). Le système peut être activé avec le son seulement ou avec le son et l'affichage. Pour modifier l'état du système d'aide au recul, appuyez brièvement sur la touche Sound (Son) ou Sound and Display (Son et affichage). Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

Consultez le paragraphe « Système d'aide au recul ParkSense » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions du système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

• **Front ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense avant) – selon l'équipement**

Les réglages du volume du carillon du système d'aide au stationnement avant peuvent être sélectionnés à partir du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) ou du système Uconnect (selon l'équipement). Les réglages du volume de carillon comprennent LOW (BAS), MEDIUM (MOYEN) et HIGH (ÉLEVÉ). Le ré-

glage du volume par défaut d'origine est MEDIUM (MOYEN).

• **Front ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense arrière) – selon l'équipement**

Les réglages du volume du carillon du système d'aide au recul peuvent être sélectionnés à partir du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) ou du système Uconnect (selon l'équipement). Les réglages du volume de carillon comprennent LOW (BAS), MEDIUM (MOYEN) et HIGH (ÉLEVÉ). Le réglage du volume par défaut d'origine est MEDIUM (MOYEN).

- **Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule.

Consultez le paragraphe « Système d'aide au recul ParkSense » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions du système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

- **Tilt Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE) et que le levier de vitesses de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Tilt Mirrors In Reverse » (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

- **Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) — selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, la fonction d'alarme d'angle mort peut être réglée à « Off » (Désactivée), « Lights » (Phares) ou « Lights and Chime » (Phares et carillon). La fonction d'alarme d'angle mort peut être activée en mode Éclairage. Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts transmet uniquement une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs. Lorsque le mode de phares et carillon est activé, le système de surveillance des angles morts affiche une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option Off (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance

des angles morts est désactivé. Pour modifier l'état de l'alarme d'angle mort, appuyez sur le bouton Off (Désactivé), Lights (Témoins) ou Lights & Chime (Témoins et carillon) à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

NOTA : Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.

- **ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de grille actives (dynamiques) sont superposées sur l'image de la caméra d'aide au recul pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévu selon la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.

- **ParkView Backup Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de grille fixes (statiques) sont su-

perposées sur l'image de la caméra d'aide au recul pour illustrer la largeur du véhicule.

- **ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)**

Lorsque cette fonction est activée, la caméra d'aide au recul ParkView reste affichée pendant 10 secondes maximales ou 13 km/h (8 mi/h) quand le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT).

- **Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)**

Si vous sélectionnez cette fonction, les essuie-glaces se mettent en marche automatiquement lorsque le système détecte de l'humidité sur le pare-brise. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Rain Sensing » (Détection de pluie) sur

l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt). Appuyez sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

- ***Electric Park Brake Service Mode (Mode d'entretien du frein de stationnement électrique)***

Cette fonction permet au technicien ou au propriétaire du véhicule d'utiliser un système commandé par des menus intégrés au véhicule, de commander la rétraction de frein de stationnement électrique et de réparer les freins de base arrière (plaquettes de frein, étriers, disques, etc.).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Frein de stationnement électrique » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- ***Headlights Off Delay (Délai d'extinction des phares)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur. Pour modifier le réglage de la fonction « Headlights Off Delay » (Délai d'extinction des phares), appuyez sur le bouton Headlights Off Delay (Délai d'extinction des phares) à l'écran tactile et choisissez entre 0, 30, 60 ou 90 secondes. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet de régler la durée d'allumage des phares quand les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage. Pour modifier le réglage de la fonction Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche), appuyez sur le bouton « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) à l'écran tactile et choisissez entre 0, 30, 60 ou 90 secondes. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée et que le commutateur des phares est à la position AUTO (AUTOMATIQUE), les phares s'allument pendant environ 10 secondes après l'activation des essuie-glaces. Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont mis hors fonction. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Lights w/ Wipers » (Phares allumés avec les essuie-glaces) sur l'écran tactile et faites votre sélection. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Auto High Beams (Feux de route automatiques) — selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement activés/désactivés dans certaines conditions. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto High Beams » (Feux de route automatiques) sur l'écran tactile et faites votre sélection. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent. Consultez le paragraphe « Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Feux de jour – Selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument lorsque le moteur est en marche. Pour faire votre sélection,

appuyez sur le bouton « Daytime Running Lights » (Feux de jour) sur l'écran tactile et faites votre sélection. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Flash Lights w/Lock (Clignotement des feux au verrouillage)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux extérieurs clignotent quand les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage ou de la fonction de déverrouillage passif. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Flash Lights w/Lock » (Clignotement des feux au verrouillage) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- **Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

- **Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto Unlock On Exit » (Déverrouillage automatique à la sortie) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

- **Flash Lights w/Lock (Clignotement des feux au verrouillage)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux extérieurs clignotent quand les portières sont verrouillées ou déver-

rouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage ou de la fonction de déverrouillage passif. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Flash Lights w/Lock » (Clignotement des feux au verrouillage) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

- **Horn w/Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande est enfoncé. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Sound Horn With Lock » (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage) sur l'écran

tactile, puis sélectionnez « Off » (Désactivé), « 1st Press » (Première pression) ou « 2nd Press » (Deuxième pression). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

- **Avertisseur sonore avec démarrage à distance – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le système de démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Horn w/Lock » (Avertisseur sonore lors du verrouillage) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

- **Remote Door Unlock (Déverrouillage de portière à distance)**

Lorsque la fonction « Remote Unlock All Doors » (Déverrouillage à distance de toutes les portières) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner « Driver » (Conducteur) ou « All » (Toutes). Sélectionnez « All » (Toutes) pour que toutes les portières se déverrouillent à la première pression du bouton de la télécommande. Sélectionnez « Driver » (Conducteur) pour que seule la portière du conducteur se déverrouille à la première pression du bouton de la télécommande.

NOTA : *Déverrouillage passif – selon l'équipement. Si vous sélectionnez l'option « All » (Toutes), toutes les portières se déverrouillent à la première pression du bouton peu importe quelle poignée de portière munie du déverrouillage passif*

vous saisissez. Si vous choisissez l'option « Driver » (Conducteur), seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur.

- **Passive Entry (Déverrouillage passif)**

Cette fonction vous permet de verrouiller et de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande de déverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Passive Entry » (Déverrouillage passif), sélectionnez « ON » (Activé) ou « OFF » (Désactivé). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et

de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

- **Memory Linked To FOB (Réglages mémorisés associés à la télécommande) – selon l'équipement**

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Memory Linked to FOB » (Mémoire associée à la télécommande) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

NOTA : Le siège retourne à la position mémorisée (si la fonction « Memory Linked to fob » [Mémoire associée à la télé-

commande] est activée) lorsque la télécommande de déverrouillage est utilisée pour déverrouiller la portière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **Power Lift Gate Alert (Alarme du hayon à commande électrique) – selon l'équipement**

Cette fonction déclenche une alarme lorsque le hayon à commande électrique se soulève ou s'abaisse. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Power Lift Gate Alert » (Alarme du hayon à commande électrique) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

Fonction confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Auto-On Comfort & Remote Start (Mode confort à activation automatique et Démarrage à distance) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C (80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé. Pour

faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto Heated Seats » (Sièges chauffants automatiques) à l'écran tactile, puis sélectionnez « Off » (Désactivé), « Remote Start » (Démarrage à distance) ou « All Starts » (Tout démarrer). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Engine Off Options » (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- ***Easy Exit Seats (Sièges à recul automatique) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège du conducteur se déplace automatiquement vers l'arrière après la coupure

du moteur. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Easy Exit Seats » (Sièges à recul automatique) sur l'écran tactile et faites votre sélection. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Pour modifier l'état

de l'alimentation temporisée à la coupure du moteur, appuyez sur le bouton « 0 seconds » (0 seconde), « 45 seconds » (45 secondes), « 5 minutes » ou « 10 minutes » à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

- ***Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule. Pour modifier l'état du délai d'extinction des phares, appuyez sur le bouton « + » ou « - » à l'écran tactile afin de sélectionner l'intervalle de temps souhaité. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

Compass Settings (Réglages de la boussole) – selon l'équipement

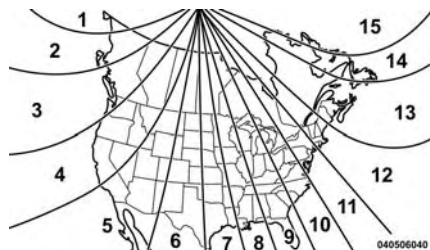
Lorsque vous appuyez sur le bouton « Compass Settings » (Réglages de la boussole) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Variance (Déclinaison magnétique)**

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, selon la carte de zone. Une fois réglée, la boussole pourra compenser automatiquement cette différence et assurer la meilleure précision possible.

NOTA : Tenez les appareils magnétiques, tels que les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les détecteurs de

radar, éloignés de la partie supérieure du tableau de bord. Étant donné que le module de la boussole est logé à cet endroit, ces appareils pourraient gêner le fonctionnement du capteur de la boussole et fausser les indications.



Carte de déclinaison magnétique

- **Perform Compass Calibration (Exécution de l'étalonnage de la boussole)**

Appuyez sur le bouton « Calibration » (Étalonnage) sur l'écran tactile pour changer ce réglage. L'étalonnage automatique de cette boussole nous évite de devoir la réinitialiser manuellement. Lorsque le véhicule est neuf, la lecture de la boussole peut paraître instable jusqu'à ce qu'elle soit étalonnée. Vous pouvez également étalonner la boussole en appuyant sur le bouton « ON » (MARCHE) sur l'écran tactile contextuel et en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques). La boussole fonctionnera alors normalement.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Equalizer (Égaliseur)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des boutons « + » et « - » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « - » à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton fléché de retour ou sur le bouton Done (Terminé) à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)**

Cette fonction permet de régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et

d'équilibre avant-arrière. Appuyez sur le pictogramme de haut-parleur en le faisant glisser, utilisez les flèches pour effectuer le réglage ou appuyez légèrement sur le pictogramme « C » pour le déplacer au centre. Appuyez sur le bouton fléché de retour ou sur le bouton Done (Terminé) à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)**

Cette fonction augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule. Pour modifier le volume asservi à la vitesse, appuyez sur le bouton « Speed Adjusted Volume » (Volume asservi à la vitesse) à l'écran tactile, puis sur l'un des boutons « Off » (Désactivé), « 1 », « 2 » ou « 3 » à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton fléché de retour ou sur le bouton

Done (Terminé) à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Surround Sound (Son ambiophonique) — selon l'équipement**

Cette fonction procure un mode simulé de son ambiophonique. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Surround Sound » (Son ambiophonique) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt). Appuyez sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile ou sur le bouton Done (Terminé) pour retourner au menu précédent.

- **AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement**

Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs

branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « AUX Volume Off-set » (Décalage du volume AUX) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt). Appuyez sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile ou sur le bouton Done (Terminé) pour retourner au menu précédent.

- ***Loudness (Intensité du volume) – selon l'équipement***

Cette fonction améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Loudness » (Intensité du volume) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt). Appuyez sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile ou sur le bouton Done (Terminé) pour retourner au menu précédent.

Téléphone/Bluetooth

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth » (Téléphone/Bluetooth) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Paired Phones (Téléphones jumelés)***

Cette fonction permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système Uconnect.

- ***Paired audio sources (Sources audio jumelées)***

Cette fonction permet d'afficher les appareils audio qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système Uconnect.

SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton SiriusXM Setup (Configuration SIRIUS) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- ***Channel Skip (Saut de chaînes)***

La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Channel Skip (Saut de chaînes) à l'écran tactile, sélectionnez les chaînes que vous souhaitez sauter, puis appuyez sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

- **Subscription Information (Information sur l'abonnement)**

Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement.

1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement).

2. Prenez note des numéros d'identification SIRIUS de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur.

NOTA : Le service Travel Link de SiriusXM est un abonnement distinct et est disponible aux États-Unis seulement.

- **Restore Settings (Restaurer les réglages)**

Lorsque vous appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Restore Settings (Restaurer les réglages)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les réglages par défaut de l'affichage, de l'horloge, du système audio et de la radio sont réinitialisés. Pour restaurer les réglages par défaut, appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages). Une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « Are you sure you want to reset your settings to default? » (Voulez-vous rétablir

les réglages par défaut). Sélectionnez « Yes » (Oui) pour rétablir ou « Cancel » (Annuler) pour quitter. Une fois les réglages restaurés, une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « settings reset to default » (réglages par défaut rétablis). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour quitter.

- **Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)**

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data Settings » (Suppression des données personnelles) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth

et les préréglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur le bouton Clear Personal Data (Suppression des données personnelles); une fenêtre contextuelle s'affiche, vous demandant « Are you sure you want to clear all personal data? » (Voulez-vous supprimer toutes les données personnelles?); Sélectionnez « Yes » (Oui) pour supprimer ou « Cancel » (Annuler) pour quitter. Une fois les données effacées, une fenêtre contextuelle affiche le message « Personal data cleared » (Données personnelles supprimées). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

Fonctions programmables par l'utilisateur/Paramètres personnels – réglages personnalisés du système Uconnect 8.4

Appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) ou « Controls » (Commandes) à l'écran tactile, puis sur le bouton « Settings » (Réglages) à l'écran tactile pour afficher l'écran des réglages de menu. Dans ce mode, le système Uconnect permet d'accéder aux fonctions programmables telles que Display (Affichage), Voice (Voix), Clock (Horloge), Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite), Lights (Feux), Doors & Locks (Portières et serrures), Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique), Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), Audio, Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth), SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM), Restore Set-

tings (Restaurer les réglages), Clear Personal Data (Supprimer les données personnelles) et l'information sur le système.

NOTA : *Seulement une catégorie peut être sélectionnée à la fois.*

Pour effectuer le réglage d'une fonction programmable, appuyez sur l'option de réglage voulue. Une fois le réglage voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné.

Une fois le réglage terminé, appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton X à l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour

parcourir la liste des réglages disponibles vers le haut ou vers le bas.

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Display » (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- **Display Mode (Mode d'affichage)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner un des réglages d'affichage automatique. Pour changer l'état du mode, sélectionnez parmi les options « Day » (Jour), « Night » (Nuit) ou « Auto » (Automatique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

NOTA : Lorsque l'option Day (Jour) ou Night (Nuit) est sélectionnée pour le mode

d'affichage, l'utilisation de la fonction Mode défilé provoquera l'activation de la commande de luminosité de l'affichage de jour à l'écran de la radio même si les phares sont activés.

- **Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares allumés)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité de l'affichage avec les phares allumés. Réglez la luminosité à l'aide des boutons « + » et « - » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « - » à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares

activés), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).

- **Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares éteints)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité de l'affichage avec les phares éteints. Réglez la luminosité à l'aide des boutons « + » et « - » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « - » à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares désactivés),

les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).

• **Set Theme (Définir le thème)**

Cette fonction permet de choisir un thème pour l'arrière-plan de l'affichage. Le thème change la couleur d'arrière-plan, la couleur de surbrillance et la couleur du bouton de l'affichage.

• **Set Language (Définir la langue)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton « Set Language » (Définir la langue) sur l'écran tactile, puis appuyez

sur le bouton de langue souhaitée à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

• **Units (Unités)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner l'affichage des unités de l'écran d'information du conducteur (DID), du compteur kilométrique et du système de navigation (selon l'équipement) en unités de mesure américaines ou métriques. Appuyez sur l'option US (États-Unis) ou Metric (métrique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

• **Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)**

À partir de cet affichage, vous pouvez activer ou désactiver le son émis lorsque vous appuyez sur un bouton à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile) à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

• **Control Screen Time-Out (Temporisation de l'écran de commande)**

À partir de cet affichage, vous pouvez activer ou désactiver la fonction de temporisation de l'écran des commandes. Appuyez sur le bouton « Control Screen Time-Out » (Temporisation de l'écran de commande) à l'écran tactile jusqu'à ce

qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Navigation Turn-By-Turn Displayed In Cluster (Navigation de guidage détaillé affichée au groupe d'instruments) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Navigation Turn-By-Turn Displayed In Cluster » (Navigation de guidage détaillé affichée au groupe d'instruments) sur l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

Voice (Réponse vocale)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Voice » (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)***

À partir de cet affichage, vous pouvez modifier les réglages de longueur de réponse vocale. Pour modifier la longueur de réponse vocale, appuyez sur le bouton « Brief » (Bref) ou « Detailed » (Détaillé) à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Show Command List (Afficher la liste de commandes)***

À partir de cet affichage, vous pouvez choisir de ne jamais afficher, d'afficher en cas d'assistance ou d'afficher toujours le téléprompteur avec les options disponibles pendant une session vocale. Pour changer le réglage Show Command List (Afficher la liste de commandes), appuyez sur le bouton à l'écran tactile « Always » (Toujours), « With Help » (Avec assistance) ou « Never » (Jamais) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

Clock (Horloge)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock (Horloge) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)***

Cette fonction permet de synchroniser l'heure de la radio avec un signal de GPS. Pour modifier le réglage Sync Time (Synchroniser l'heure), appuyez sur le bouton « Sync time with GPS » (Synchroniser l'heure avec le GPS) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Set Time Hours (Régler les heures)***

Cette fonction permet de régler les heures. Le bouton « Sync time with GPS » (Synchroniser l'heure avec le GPS) à l'écran tactile doit être décoché. Pour faire votre sélection, appuyez sur les boutons + ou - à l'écran tactile pour régler les heures vers le haut ou vers le bas. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Set Time Minutes (Régler les minutes)***

Cette fonction permet de régler les minutes. Le bouton « Sync time with GPS » (Synchroniser l'heure avec le GPS) à l'écran tactile doit être décoché. Pour faire votre sélection, appuyez sur les boutons + ou - à l'écran tactile pour régler les minutes vers le haut ou vers le bas. Appuyez

sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Time Format (Format de l'heure)***

Cette fonction permet de sélectionner le réglage d'affichage du format de l'heure. Appuyez sur le bouton Time Format (Format de l'heure) à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de « 12 h » ou de « 24 h », indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état) – selon l'équipement***

Cette fonction permet d'activer ou de désactiver l'horloge numérique dans la barre d'état. Pour modifier le réglage Show Time Status (Afficher l'état de l'heure), appuyez sur le bouton « Show Time in Status Bar »

(afficher l'heure dans la barre d'état) à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Forward Collision Warning (FCW) (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement**

Le système d'avertissement de collision frontale peut être réglé à « Far » (Éloigné) ou « Near » (Proche). Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut du système

d'avertissement de collision frontale. Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps pour réagir. Afin de modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage Near (Proche). Ceci vous avertit d'une collision potentielle lorsque vous êtes beaucoup trop près du véhicule qui vous précède. Pour modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale, appuyez brièvement sur le bouton Near (Proche) ou Far (Éloigné). Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **Forward Collision Warning (FCW) Active Braking (Système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif) – selon l'équipement**

Le système d'avertissement de collision frontale comprend le système d'assistance au freinage évolué. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système applique les freins pour ralentir votre véhicule en cas de collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de frein insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué est activé lorsque la vitesse du véhicule est de 8 km/h (5 mi/h).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- ***LaneSense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) — selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système règle la distance à laquelle le volant fournira la rétroaction pour les sorties de voie potentielles. La sensibilité du système d'avertissement de sortie de voie peut être réglée pour fournir un point de départ de zone d'avertissement « prématuré », « moyen » ou « retardé ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Avertis-

sement du système de détection de changement de voie (LDW) » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- ***LaneSense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système règle le niveau de rétroaction du volant pour les sorties de voie potentielles. La quantité de couple directionnel que le système de direction assistée peut appliquer au volant pour corriger la sortie de voie de véhicule peut être réglée à Low (Bas), Medium (Moyen) ou High (Élevé).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de sortie de voie » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- ***Système ParkSense – selon l'équipement***

Le système d'aide au recul recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le levier de vitesses de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h). Le système peut être activé avec le son seulement ou avec le son et l'affichage. Pour modifier l'état du système d'aide au recul, appuyez brièvement sur la touche Sound (Son) ou Sound and Display (Son et affichage). Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

Consultez le paragraphe « Système d'aide au recul ParkSense » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions du système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

- **Front ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense avant) – selon l'équipement**

Les réglages du volume du carillon du système d'aide au stationnement avant peuvent être sélectionnés à partir du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) ou du système Uconnect (selon l'équipement). Les réglages du volume de carillon comprennent LOW (BAS), MEDIUM (MOYEN) et HIGH (ÉLEVÉ). Le réglage du volume par défaut d'origine est MEDIUM (MOYEN).

- **Front ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense arrière) – selon l'équipement**

Les réglages du volume du carillon du système d'aide au recul peuvent être sélectionnés à partir du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) ou du système Uconnect (selon l'équipement). Les réglages du volume de carillon comprennent LOW (BAS), MEDIUM (MOYEN) et HIGH (ÉLEVÉ). Le réglage du volume par défaut d'origine est MEDIUM (MOYEN).

- **Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule.

Consultez le paragraphe « Système d'aide au recul ParkSense » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions du système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

- ***Tilt Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE) et que le levier de vitesses de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Tilt Mirrors In Reverse (Inclinaison des rétroviseurs en marche arrière) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) — selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, la fonction d'alarme d'angle mort peut être réglée à « Off » (Désactivée), « Lights » (Phares) ou « Lights and Chime » (Phares et carillon). La fonction d'alarme d'angle mort peut être activée en mode Éclairage. Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts transmet uniquement une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs. Lorsque le mode de phares et carillon est activé, le système de surveillance des angles morts affiche une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option Off (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est désactivé. Pour modifier l'état de l'alarme d'angle mort, ap-

puyez sur le bouton Off (Désactivé), Lights (Témoins) ou Lights & Chime (Témoins et carillon) à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

NOTA : Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.

- **ParkView Backup Camera Active**
Guidelines (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de grille actives (dynamiques) sont superposées sur l'image de la caméra d'aide au recul pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévu selon la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.

- **ParkView Backup Camera Fixed**
Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de grille fixes (statiques) sont su-

perposées sur l'image de la caméra d'aide au recul pour illustrer la largeur du véhicule.

- **ParkView Backup Camera Delay**
(Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)

Lorsque cette fonction est activée, la caméra d'aide au recul ParkView reste affichée pendant 10 secondes maximales ou 13 km/h (8 mi/h) quand le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT).

- **Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)**

Si vous sélectionnez cette fonction, les essuie-glaces se mettent en marche automatiquement lorsque le système détecte de l'humidité sur le pare-brise. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Rain Sensing (Système de détection de

pluie) à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Electric Park Brake Service Mode**
(Mode d'entretien du frein de stationnement électrique)

Cette fonction permet au technicien ou au propriétaire du véhicule d'utiliser un système commandé par des menus intégrés au véhicule, de commander la rétraction de frein de stationnement électrique et de réparer les freins de base arrière (plaquettes de frein, étriers, disques, etc.).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Frein de stationnement électrique » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- **Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur. Pour modifier le réglage de la fonction Headlights Off Delay (Délai d'extinction des phares), appuyez sur le bouton « + » ou « - » à l'écran tactile pour sélectionner la période souhaitée et choisissez entre 0, 30, 60 et 90 secondes. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio.

- **Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage. Pour modifier l'état de l'éclairage des phares à l'approche, appuyez sur le bouton + ou - à l'écran tactile afin de sélectionner l'intervalle de temps souhaité. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio.

- **Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée et que le commutateur des phares est à la position AUTO (AUTOMATIQUE), les phares s'allument pendant environ 10 secondes après l'activation des essuie-glaces. Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont mis hors fonction. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio.

- **Auto Dim High Beams (Feux de route à antiéblouissement automatique) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement activés/désactivés dans certaines conditions. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto High Beams » (Feux de route automatiques) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio. Consultez le paragraphe « Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Feux de jour – Selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument lorsque le véhicule est en mouvement. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Daytime Running Lights » (Feux de jour) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio.

- **Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'éclairage extérieur s'allume quand les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage. Cette fonction peut être

sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Flash Lights with Lock » (Clignotement des feux au verrouillage) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio.

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- ***Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche en regard du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio.

- ***Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent

quand le véhicule est arrêté et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto Unlock On Exit » (Déverrouillage automatique à la sortie) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio.

- ***Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux extérieurs clignotent quand les portières sont verrouillées ou déver-

rouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage ou de la fonction de déverrouillage passif. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Flash Lights with Lock (Clignotement des feux au verrouillage) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- ***Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand les serrures de portière sont activées. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Off

(Désactivé), 1st Press (Première pression) ou 2nd Press (Deuxième pression) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le système de démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Sound Horn with Remote Start » (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de

retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)**

Lorsque l'option Driver Door (Portière du conducteur) est sélectionnée avec la fonction 1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande), seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage. Vous devez appuyer deux fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque l'option All Doors (Toutes les portières) est sélectionnée avec la fonction 1st Press Of Key Fob

Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande), toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage.

NOTA : Si cette fonction est programmée avec l'option « All Doors » (Toutes les portières), toutes les portières se déverrouillent peu importe la poignée de portière, munie du déverrouillage passif, que vous saisissez. Si cette fonction est programmée avec l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et que

cette fonction est programmée avec l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), seule la portière du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de la portière du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage des portières intérieur (ou au moyen de la télécommande de déverrouillage) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

- **Passive Entry (Déverrouillage passif)**

Cette fonction permet de verrouiller et de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande de déverrouillage. Pour

faire votre sélection, appuyez sur le bouton Passive Entry (Entrée passive) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio. Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

- **Personal Settings Linked to Key Fob (Réglages personnalisés associés à la télécommande) – selon l'équipement**

Cette fonction permet le rappel automatique de tous les réglages mémorisés à un emplacement de mémoire (siège du con-

ducteur, rétroviseurs extérieurs, colonne de direction et stations de radio préprogrammées) pour améliorer la mobilité du conducteur lorsqu'il entre ou sort du véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Personal Settings Linked To Key FOB » (Réglages personnalisés associés à la télécommande) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio.

NOTA : Le siège retourne à la position mémorisée (si la fonction Recall Memory with Remote Key Unlock [Rappel de mémoire lors du déverrouillage à distance] est activée) lorsque la télécommande de

déverrouillage est utilisée pour déverrouiller la portière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

• **Power Lift Gate Chime (Carillon du hayon à commande électrique) – selon l'équipement**

Cette fonction déclenche une alarme lorsque le hayon à commande électrique se soulève ou s'abaisse. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Power Lift Gate Chime » (Carillon du hayon à commande électrique) – selon l'équipement à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou ap-

puyez sur le bouton de retour situé sur le devant de la radio.

Mode confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Auto-On Comfort » (Mode confort à activation automatique) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

• **Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur est automatiquement activé lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C

(80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start » (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) à l'écran tactile, ensuite sélectionnez « Off » (Hors fonction), « Remote Start » (Démarrage à distance) ou « All Starts » (Tout démarrer) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour ou sur le bouton Done (Terminé) à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur

arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- **Easy Exit Seat (Siège à recul automatique) – selon l'équipement**

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Easy Exit Seats » (Sièges à recul automatique) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande

électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Pour modifier l'alimentation temporisée à la coupure du moteur, appuyez sur le bouton + ou - et choisissez entre les options « 0 seconds » (0 seconde), « 45 seconds » (45 secondes), « 5 minutes » (5 minutes) ou « 10 minutes » (10 minutes). Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule. Pour modifier l'état du délai d'extinction des phares, appuyez sur le bouton « + » ou « - » à l'écran tactile afin de sélectionner l'intervalle de temps souhaité. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- **Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)**

Cette fonction permet de régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et d'équilibre avant-arrière. Appuyez sur le pictogramme de haut-parleur en le faisant glisser et utilisez les flèches pour effectuer le réglage ou appuyez légèrement sur le pictogramme « C » pour le déplacer au centre. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Equalizer (Égaliseur)**

Cette fonction permet de régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des boutons « + » et « - » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « - » à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton flé-

ché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

NOTA : *Les fréquences basses, médianes et aiguës permettent de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu.*

- **Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)**

Cette fonction augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule. Pour modifier le volume asservi à la vitesse, appuyez sur le bouton Off (Désactivé), 1, 2 ou 3 de l'écran tactile. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Surround Sound (Son ambiophonique) — selon l'équipement**

Cette fonction procure un mode simulé de son ambiophonique. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Surround Sound » (Son ambiophonique) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt). Appuyez sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

- **AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement**

Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton AUX Volume Match (Correspondance du volume AUX) de l'écran tactile, choisissez un niveau de -3 à +3. Appuyez sur le bouton fléché de

retour à l'écran tactile pour revenir au menu précédent.

- **Loudness (Intensité du volume) – selon l'équipement**

La fonction Loudness (Intensité du volume) améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Loudness » (Intensité du volume) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « Yes » (Oui) ou « No » (Non). Appuyez sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

Téléphone/Bluetooth

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth » (Téléphone/Bluetooth) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Paired Phones (Téléphones jumelés)**

Cette fonction permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système Uconnect.

- **Paired audio sources (Sources audio jumelées)**

Cette fonction permet d'afficher les appareils audio qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système Uconnect.

SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton SiriusXM Setup (Configuration de

SiriusXM) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- **Channel Skip (Saut de chaînes)**

La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Channel Skip (Saut de chaînes) à l'écran tactile, sélectionnez les chaînes que vous souhaitez sauter, puis appuyez sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

- **Subscription Information (Information sur l'abonnement)**

Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux

renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement.

1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement).

2. Prenez note des numéros d'identification SIRIUS de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur.

NOTA : *Le service Travel Link de SiriusXM est un abonnement distinct et est disponible aux États-Unis seulement.*

Restore Settings (Restaurer les réglages)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Restore Settings (Restaurer les réglages)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les réglages par défaut de l'affichage, de l'horloge, du système audio et de la radio sont réinitialisés. Pour restaurer les réglages par défaut, appuyez sur le bouton « Restore Settings » (Restaurer les réglages) à l'écran tactile, une fenêtre contextuelle s'affiche, vous demandant « Are you sure you want to reset your settings to default? » (Voulez-vous rétablir les réglages par défaut?); sélectionnez « OK » pour rétablir, ou « Cancel » (Annuler) pour

quitter. Une fois les réglages restaurés, une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « settings reset to default » (réglages par défaut rétablis).

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data Settings » (Suppression des données personnelles) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth et les préréglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur le bouton Clear Personal Data (Suppression

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

des données personnelles); une fenêtre contextuelle s'affiche, vous demandant » (Voulez-vous souhaitez supprimer toutes les données personnelles?); Sélectionnez « OK » pour supprimer, ou sur « Cancel » (Annuler) pour quitter. Une fois les données effacées, une fenêtre contextuelle affiche le message « Personal data cleared » (Données personnelles supprimées).

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- **System Information (Information sur le système)**

Lorsque vous choisissez l'option System Information (Information sur le système), un écran System Information (Information sur le système) indique la version logicielle du système.

RADIOS MUNIES DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre radio munie du système Uconnect, consultez le supplément du système Uconnect.

PASSERELLE MULTIMÉDIA – SELON L'ÉQUIPEMENT



Passerelle multimédia

- 1 – Port USB
- 2 – Fente de carte mémoire flash
- 3 – Prise AUX (AUXILIAIRE)

Situé dans l'espace de rangement avant, cette caractéristique permet de brancher un dispositif USB externe, une carte SD ou

un dispositif électronique AUX (AUXILIAIRE) dans le port, la fente ou la prise.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide d'utilisateur du système Uconnect.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.



Commandes à distance du système audio (vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM, FM, SXM, lecteur de CD, AUX, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne audio.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la

prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Lecteur de CD

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur de CD passe à la piste suivante du disque compact. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit secondes de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur le commutateur, vers le haut ou vers le bas, le lecteur passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

Le bouton central de la commande à bascule de gauche n'offre aucune fonction dans le cas d'un lecteur de CD à un disque. Il permet toutefois de sélectionner le prochain CD disponible dans le cas d'un lecteur de CD à disques multiples.

ENTRETIEN DES CD/DVD

Prenez les précautions suivantes pour préserver l'état de vos CD et DVD :

1. Tenez le disque par les bords extérieurs. Évitez d'en toucher la surface.

2. Si le disque est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux, en l'essuyant du centre vers le bord.

3. N'apposez ni papier ni ruban adhésif sur le disque. Évitez de le rayer.

4. N'utilisez pas de solvants tels que le benzène, des diluants, des nettoyeurs ou des aérosols antistatiques.

5. Rangez le disque dans son boîtier après l'avoir écouté.

6. N'exposez pas le disque directement aux rayons du soleil.

7. Ne laissez pas le disque dans un endroit où la température pourrait devenir très élevée.

NOTA : Si la lecture d'un disque s'avère difficile, cela peut indiquer qu'il est endommagé ou sale (par exemple, disque

rayé, revêtement réfléchissant usé, présence d'un cheveu, humidité ou rosée sur le disque), qu'il est d'une dimension inappropriée ou qu'il possède un encodage antivol. Entamez la lecture d'un disque que vous savez en bon état avant de faire réparer le lecteur de CD.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES APPAREILS MOBILES

Dans certaines situations, un appareil mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne de l'appareil mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore

pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque l'appareil mobile est en fonction et que le système Uconnect est désactivé (selon l'équipement).

Renseignements concernant la réglementation et la sécurité ÉTATS-UNIS ET CANADA

Exposition aux émissions de radiofréquences.

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en-deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de

sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones mobiles. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, comme par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil.

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTA :

- *Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec certains types d'installation.*
- *Si cet équipement cause des interférences nuisibles avec la réception radio ou télévisuelle (pouvant être identifiées*

en activant et désactivant l'équipement), nous vous recommandons d'essayer de corriger l'interférence en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- *Augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur.*
- *Communiquez avec le concessionnaire ou un technicien de radio expérimenté pour obtenir de l'aide.*

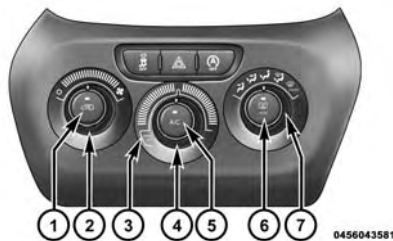
SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

La climatisation et le chauffage sont conçus pour vous apporter le plus grand confort, quelles que soient les conditions météorologiques. Vous pouvez actionner ce système au moyen des commandes situées sur le tableau de bord ou au moyen de l'écran du système Uconnect.

Lorsque le système Uconnect se trouve dans des modes différents (radio, lecteur, réglages, plus, etc.), les réglages de température du côté conducteur et du côté passager sont indiqués en haut de l'affichage.

Système de chauffage-climatisation manuel sans écran tactile – selon l'équipement

Les commandes du système de chauffage-climatisation à commande manuelle dans ce véhicule consistent en une série de boutons rotatifs extérieurs et de boutons-poussoirs intérieurs. Vous pouvez régler ces commandes pour obtenir les conditions de confort intérieur voulues.



Commandes du système de chauffage-climatisation manuelles

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| 1 – Commande de RE-CIRCULATION | 5 – Climatisation (A/C) |
| 2 – Commande du ventilateur | 6 – Mode de DÉGIVRAGE ARRIÈRE |
| 3 – Climatisation MAXIMALE (MAX A/C) | 7 – Commande de MODE |
| 4 – Commande de température | |

Commande du ventilateur



Le ventilateur dispose de plusieurs vitesses. Cette commande sert à régler la quantité d'air dans le système, quel que soit le mode sélectionné. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la position OFF (ARRÊT), pour augmenter la vitesse du ventilateur.

Commande de température



Utilisez cette commande pour contrôler la température de l'air dans l'habitacle. Tournez le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, à partir de la partie centrale supé-

rieure dans la zone bleue de l'échelle, pour obtenir de l'air plus froid. Tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre, dans la zone rouge, pour obtenir de l'air plus chaud.

Mode de climatisation

Appuyez sur le bouton A/C (climatisation) pour activer la climatisation. Un voyant DEL s'allume pour indiquer que le système de climatisation fonctionne.

Climatisation maximale (MAX A/C)

Pour un refroidissement maximal, la climatisation est automatiquement activée et l'air est recirculé lorsque la position MAX AC (CLIMATISATION MAXIMALE) est sélectionnée.

NOTA : La climatisation ne peut pas être annulée lorsque la commande est en position MAX AC (CLIMATISATION MAXIMALE). Le voyant DEL clignote trois fois si vous appuyez sur le bouton A/C (climatisation). Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyer, vaporisez un peu d'eau à partir de l'arrière du radiateur et à travers le condensateur. Les protecteurs de bouclier avant peuvent ré-

duire le débit d'air au condensateur et diminuer ainsi le rendement de la climatisation.

Commande de mode (Direction de l'air)



Cette commande de mode permet de choisir un des nombreux modes de distribution de l'air. Vous pouvez sélectionner un mode primaire, comme l'indiquent les pictogrammes de

la commande, ou un mélange de deux de ces modes. Plus la commande se rapproche d'un mode en particulier, plus l'air sera distribué en fonction de ce mode.

Mode tableau de bord



L'air est propulsé à travers les bouches d'aération situées sur le tableau de bord. Ces bouches d'aération peuvent être réglées pour orienter le débit d'air.

Mode deux niveaux



L'air est dirigé vers le tableau de bord et les sorties d'air au plancher.

NOTA : Il y a une différence de température (sauf en positions de refroidissement et de chauffage maximal) entre les bouches supérieures et inférieures pour augmenter le confort. De l'air plus chaud sort par les bouches du plancher. Cela offre un plus grand confort lorsque le temps est très ensoleillé mais frais.

Mode plancher



L'air est acheminé par les bouches du plancher et une petite quantité est acheminée par les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

Mode mixte



L'air de l'extérieur sort par les bouches d'aération du plancher, les bouches de dégivrage et les désembueurs de glaces latérales. Utilisez ce mode lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et qu'il faut chauffer le pare-brise. Ce mode assure le confort des occupants tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Mode de dégivrage



L'air est acheminé par les bouches d'air du pare-brise et par les

bouches de désembuage des glaces latérales. Pour dégivrer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de DÉGIVRAGE et réglez le ventilateur et le chauffage à la position maximale.

NOTA : Le compresseur de climatisation fonctionne en modes MIXTE et DÉGIVRAGE, ou en combinant ces modes, même si le bouton A/C (CLIMATISATION) n'est pas enfoncé. Cela permet de déshumidifier l'air et d'assécher le pare-brise. Pour améliorer l'économie de carburant, n'utilisez ces modes que si nécessaire.

Mode de recirculation

Appuyez sur ce bouton pour choisir entre la prise d'air extérieur ou la recirculation de l'air dans l'habitacle. Un voyant DEL s'allume pour indiquer que le système est en mode de recirculation. N'utilisez le

mode de recirculation que pour empêcher temporairement les odeurs, la fumée et la poussière provenant de l'extérieur de pénétrer dans l'habitacle, ou pour refroidir rapidement l'habitacle au démarrage par temps très chaud ou très humide.

NOTA :

- Si vous appuyez sur le bouton de RE-CIRCULATION lorsque le système se trouve en mode de dégivrage, le voyant DEL de recirculation clignote trois fois, puis s'éteint pour indiquer que le mode de recirculation n'est pas permis.
- L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.

- Par temps froid ou humide, l'utilisation du mode de recirculation provoque l'embuage des glaces en raison de l'accumulation d'humidité dans le véhicule. Pour vous assurer d'un désembuage maximal, sélectionnez la position d'air extérieur.
- Vous pouvez annuler manuellement le mode de climatisation sans modifier la sélection de la commande de mode en appuyant sur le bouton A/C (Climatisation).

Bouches d'air

Vous pouvez diriger le débit d'air de chacune des bouches d'aération du tableau de bord et activer ou désactiver le débit d'air.

NOTA : Pour obtenir un débit d'air maximal à l'arrière, les bouches d'air cen-

trales du tableau de bord peuvent être réglées de sorte que l'air soit dirigé vers les passagers des sièges arrière.

Mode économie

Si vous souhaitez utiliser le mode ÉCONOMIE, appuyez sur le bouton A/C (Climatisation) pour éteindre le voyant DEL et désactiver le compresseur de climatisation. Tournez le bouton de commande de température à la position souhaitée. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

En mode d'arrêt automatique, le système de chauffage-climatisation peut régler automatiquement le débit d'air pour maintenir le confort dans l'habitacle. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Le dégivreur d'essuie-glace est un élément chauffant situé à la base du pare-brise.

Le dégivreur d'essuie-glace fonctionne automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- *Activation lors du dégivrage du pare-brise*

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lors d'un démarrage manuel par temps froid en mode de **dégivrage complet** et lorsque la **température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F)** .

- *Activation lors du dégivrage de la lunette*

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque le dégivrage de la lunette est activé et que la **température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F)** .

- *Activation lors du démarrage à distance*

Le dégivreur d'essuie-glace s'active lorsque le démarrage à distance est activé et que la **température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F)** . Lorsque vous quittez le mode de démarrage à distance, le système de chauffage-climatisation reprend les fonctions précédentes, sauf si le dégivreur est activé, auquel cas le dégivreur et sa minuterie continueront de fonctionner.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Système de chauffage-climatisation manuel avec écran tactile – selon l'équipement

Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

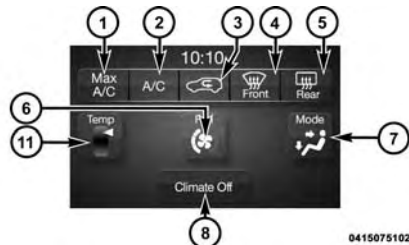
Les boutons situés sur la face avant se trouvent sous l'écran du système Uconnect.



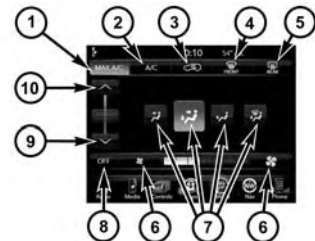
Commandes de chauffage-climatisation à réglage manuel du système Uconnect – boutons situés sur la plaque frontale

Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect

Les boutons situés sur l'écran tactile sont accessibles à l'écran du système Uconnect.



Commandes de réglage manuel de la température du système Uconnect 5.0 – boutons situés sur l'écran tactile



Commandes de réglage manuel de la température du système Uconnect 8.4 – boutons situés sur l'écran tactile

Description des boutons (s'applique aux boutons situés sur la plaque frontale et aux boutons situés sur l'écran tactile)

1. Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation maximale est en fonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la climatisation maximale passe en mode manuel et le témoin de climatisation maximale s'éteint.

2. Bouton A/C (CLIMATISATION)

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation est en fonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la

climatisation passe en mode manuel et le témoin s'éteint.

3. Bouton de recirculation

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque ce mode est en fonction.

4. Bouton de dégivrage avant

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et des bouches de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur augmente. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale.

5. Bouton du dégivreur de lunette

Appuyez brièvement sur ce bouton pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes. Cinq minutes supplémentaires sont ajoutées à la fonction de minuterie chaque fois que vous appuyez consécutivement sur ce bouton.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants :

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

6. Commande du ventilateur

La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile comme suit :

Bouton de commande du ventilateur sur la plaque frontale

La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez

le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire.

Boutons situés sur l'écran tactile

Utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

7. Modes

Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher et des bouches de désembuage. Voici les réglages de mode :

- **Mode tableau de bord**



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord.

Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une mollette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

• Mode deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et des sorties d'air. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

NOTA : Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération

du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

• Mode plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

• Mode mixte



L'air provient des bouches d'aération du plancher, de dégivrage et de désembuage des glaces latérales. Ce mode fonctionne bien par temps froid ou lorsqu'il y a de la neige.

NOTA : Le compresseur de climatiseur fonctionne en mode MIXTE et DÉGIVRAGE même si le bouton A/C (Climatisation) n'est pas enfoncé. Cela permet de

déshumidifier l'air et d'assécher le pare-brise. Pour améliorer l'économie de carburant, n'utilisez ces modes que si nécessaire.

8. Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation

Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre en fonction ou hors fonction le système de chauffage-climatisation.

9. Bouton fléché vers le bas de la commande de température (système Uconnect 8.4)

Ce bouton permet de régler la température. Appuyez sur le bouton situé sur la plaque frontale pour obtenir de l'air plus froid ou sur l'écran tactile, appuyez et faites glisser le bouton sur la barre de température de l'écran tactile vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

10. *Bouton fléché vers le haut de la commande de température (système Uconnect 8.4)*

Ce bouton permet de régler la température. Appuyez sur le bouton situé sur la plaque frontale pour obtenir de l'air plus chaud ou sur l'écran tactile, appuyez et faites glisser le bouton sur la barre de température de l'écran tactile vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud.

11. *Commande de température (système Uconnect 5.0)*

Appuyez sur le bouton de température situé sur l'écran tactile pour contrôler la température de l'air dans l'habitacle. Déplacez la barre de température dans la zone rouge pour obtenir de l'air plus chaud. Déplacez la barre de température dans la zone bleue pour obtenir de l'air plus froid.

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Le dégivreur d'essuie-glace est un élément chauffant situé à la base du pare-brise.

Le dégivreur d'essuie-glace fonctionne automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise**

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lors d'un démarrage manuel par temps froid en mode de **dégivrage complet** et lorsque la **température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F)** .

- **Activation lors du dégivrage de la lunette**

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque le dégivrage de la

lunette est activé et que la **température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F)** .

- **Activation lors du démarrage à distance**

Le dégivreur d'essuie-glace s'active lorsque le démarrage à distance est activé et que la **température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F)** . Lorsque vous quittez le mode de démarrage à distance, le système de chauffage-climatisation reprend les fonctions précédentes, sauf si le dégivreur est activé, auquel cas le dégivreur et sa minuterie continueront de fonctionner.

Système de chauffage-climatisation automatique à deux zones avec écran tactile – selon l'équipement

Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

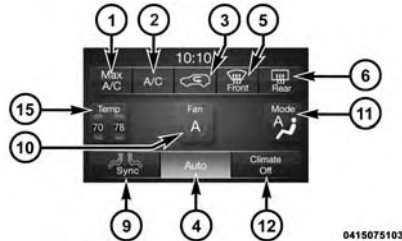
Les boutons situés sur la plaque frontale se trouvent sous l'écran du système Uconnect.



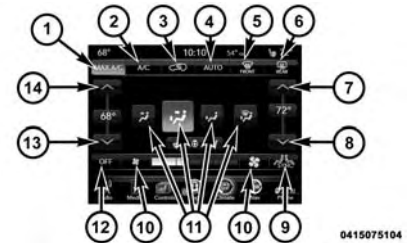
Commandes de chauffage-climatisation à réglage automatique du système Uconnect – boutons situés sur la plaque frontale

Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect

Les boutons situés sur votre plaque frontale sont également accessibles à l'écran tactile du système Uconnect.



Commandes de réglage automatique de la température du système Uconnect 5.0 – boutons situés sur l'écran tactile



Commandes de réglage automatique de la température du système Uconnect 8.4 – boutons situés sur l'écran tactile

Description des boutons (s'applique aux boutons situés sur la plaque frontale et aux boutons situés sur l'écran tactile)

1. Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation maximale est en fonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la climatisation maximale passe en mode manuel et le témoin de climatisation maximale s'éteint.

2. Bouton A/C (CLIMATISATION)

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation est en fonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la

climatisation passe en mode manuel et le témoin s'éteint.

3. Bouton de recirculation

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque ce réglage est en fonction.

4. Bouton de fonctionnement AUTO (AUTOMATIQUE)

Ce bouton permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition du débit d'air et la quantité. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système passe entre les modes manuel et automatique. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » pour obtenir de plus amples renseignements.

5. Bouton de dégivrage avant

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage de débit d'air actuel au

mode de dégivrage. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et des bouches de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur augmente. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. La commande de réglage automatique de la température permet de passer en mode manuel lorsque cette fonction est sélectionnée. Si le mode de dégivrage avant est désactivé, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

6. Bouton du dégivreur de lunette

Appuyez brièvement sur ce bouton pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes. Cinq minutes supplémentaires sont ajoutées à la fonction de minuterie chaque fois que vous appuyez consécutivement sur ce bouton.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants :

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

7. Bouton fléché vers le haut de commande de température du côté passager (système Uconnect 8.4 uniquement)

Ce bouton permet au passager de régler indépendamment la température. Appuyez sur le bouton situé sur la plaque frontale pour obtenir de l'air plus chaud ou sur l'écran tactile, appuyez et faites glisser le bouton sur la barre de température de l'écran tactile vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud.

NOTA : Si vous appuyez sur ce bouton lorsque le système est en mode de synchronisation, le mode sera automatiquement désactivé.

8. Bouton fléché vers le bas de commande de température du côté passager (système Uconnect 8.4 unique-ment)

Ce bouton permet au passager de régler indépendamment la température. Appuyez sur le bouton situé sur la plaque frontale pour obtenir de l'air plus froid ou sur l'écran tactile, appuyez et faites glisser le bouton sur la barre de température de l'écran tactile vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

NOTA : *Si vous appuyez sur ce bouton lorsque le système est en mode de synchronisation, le mode sera automatiquement désactivé.*

9. SYNC (SYNCHRONISATION)

Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner

entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin de synchronisation s'allume lorsque cette fonction est activée. Le mode de synchronisation est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode de synchronisation est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.

10. Commande du ventilateur

La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bou-

ton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile comme suit :

Bouton de commande du ventilateur sur la plaque frontale

La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire.

Bouton situé sur l'écran tactile

Utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

11. Modes

Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher et des bouches de désembuage. Voici les réglages de mode :

• Mode tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une mollette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

• Mode deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et des sorties d'air. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

NOTA : *Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.*

• Mode plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

• Mode mixte



L'air provient des bouches d'aération du plancher, de dégivrage et de désembuage des glaces latérales. Ce mode fonctionne bien par temps froid ou lorsqu'il y a de la neige.

12. Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation

Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre en fonction ou hors fonction le système de chauffage-climatisation.

13. Bouton fléché vers le bas de commande de température du côté conducteur (système Uconnect 8.4 uniquement)

Ce bouton permet au conducteur de régler indépendamment la température. Appuyez sur le bouton situé sur la plaque frontale pour obtenir de l'air plus froid ou

sur l'écran tactile, appuyez et faites glisser le bouton sur la barre de température de l'écran tactile vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

NOTA : *En mode de synchronisation, ce bouton permet aussi de régler automatiquement la température du côté passager en même temps.*

14. Bouton fléché vers le haut de commande de température du côté conducteur (système Uconnect 8.4 uniquement)

Ce bouton permet au conducteur de régler indépendamment la température. Appuyez sur le bouton situé sur la plaque frontale pour obtenir de l'air plus chaud ou sur l'écran tactile, appuyez et faites glisser le bouton sur la barre de température de l'écran tactile vers le bouton fléché rouge

de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud.

NOTA : *En mode de synchronisation, ce bouton permet aussi de régler automatiquement la température du côté passager en même temps.*

15. Commande de température (système Uconnect 5.0)

Appuyez sur le bouton de température situé sur l'écran tactile pour contrôler la température de l'air dans l'habitacle. Déplacez la barre de température dans la zone rouge pour obtenir de l'air plus chaud. Déplacez la barre de température dans la zone bleue pour obtenir de l'air plus froid.

Fonctions des commandes de chauffage-climatisation

Climatisation (A/C)

Le bouton de climatisation (A/C) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle. Pour optimiser l'économie de carburant, appuyez sur le bouton A/C (Climatisation) pour désactiver la climatisation et pour régler manuellement le ventilateur et les réglages de mode de débit d'air. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

NOTA :

- *Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et réglez la vitesse du ventilateur au besoin.*
- *Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyer, vaporisez un peu d'eau à partir de l'arrière du radiateur et à travers le condensateur. Les protecteurs de bouclier avant peuvent réduire le débit d'air au condensateur et diminuer ainsi le rendement de la climatisation.*

Max A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Le mode Max A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.

Appuyez sur ce bouton pour passer de la climatisation maximale aux réglages précédents. Le bouton s'allume à l'écran lorsque la climatisation maximale est en fonction.

En mode Max A/C (CLIMATISATION MAXIMALE), le niveau de ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres réglages, cela entraînera le passage de la climatisation maximale au réglage sélectionné.

Recirculation

Lorsque l'air extérieur contient de la fumée, des odeurs, un taux d'humidité élevé, ou que vous souhaitez refroidir rapidement l'habitacle, vous pouvez recycler l'air de l'habitacle en appuyant sur le bouton de commande de recirculation. Le témoin de recirculation s'allume lorsque vous sélectionnez ce bouton. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le mode de recirculation et laisser pénétrer l'air extérieur dans l'habitacle.

NOTA : *Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer*

une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentent. Sur les systèmes munis des commandes de chauffage-climatisation manuelles, le mode de recirculation n'est pas permis dans le mode de dégivrage pour améliorer le désembuage des glaces. La recirculation sera désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez ce mode. Si vous tentez d'activer la fonction de recirculation dans ce mode, le voyant DEL du bouton de commande se met à clignoter, puis s'éteint.

Système de commande automatique de la température

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur la plaque frontale ou sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur l'écran tactile.

2. Réglez ensuite la température voulue au moyen des boutons situés sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile pour la température du côté conducteur et du côté passager. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.

3. Il n'est pas nécessaire de modifier la température si le niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.*

- La température peut être affichée en unités anglo-saxonnes ou métriques, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans cette section du guide.*

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode automatique.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Le système permet de sélectionner manuellement la vitesse du ventilateur, le mode de répartition d'air, l'état du climatiseur et la commande de recirculation.

Vous pouvez définir la vitesse du ventilateur au régime voulu en réglant la commande du ventilateur. Le ventilateur fonctionne alors au régime choisi jusqu'à ce que vous choisissiez un autre réglage. Cette caractéristique permet aux occupants avant de commander le débit d'air circulant dans le véhicule et d'annuler le mode automatique.

L'utilisateur peut aussi choisir la direction du débit d'air en sélectionnant un des réglages de mode disponibles. Le fonctionnement du climatiseur et la commande de recirculation peuvent aussi être sélectionnés manuellement à partir du fonctionnement manuel.

NOTA : *Chacune de ces fonctions est autonome. Si une des fonctions est réglée*

manuellement, le système de chauffage-climatisation demeure en mode automatique.

Conseils utiles

NOTA : *Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.*

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Une solution de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et de 50 % d'eau est recommandée. Pour la sélection

d'un liquide de refroidissement adéquat, consultez le paragraphe « Directives d'entretien » de la section « Entretien de votre véhicule ».

Fonctionnement en hiver

Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause du risque d'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et

minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Pour éliminer rapidement la buée sur la glace intérieure du pare-brise, sélectionnez le mode de dégivrage. Vous pouvez utiliser le mode de dégivrage-plancher pour maintenir le pare-brise exempt de buée et obtenir un niveau de chaleur suffisant. Si la buée sur les glaces latérales rend la conduite difficile, augmentez la vitesse du ventilateur pour améliorer le débit d'air et désembuer ces vitres. Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embruier de l'intérieur par temps doux mais pluvieux ou humide.

NOTA :

- *N'utilisez pas le mode de recirculation sans climatisation sur de longues périodes, car les glaces pourraient s'embruier.*
- *Le système de chauffage-climatisation à réglage automatique règle automatiquement les paramètres de chauffage-climatisation afin de réduire ou d'éliminer la buée sur le pare-brise. Quand ceci se produit, le mode de recirculation n'est pas disponible.*

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Le dégivreur d'essuie-glace est un élément chauffant situé à la base du pare-brise.

Le dégivreur d'essuie-glace fonctionne automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise**

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lors d'un démarrage manuel par temps froid en mode de **dégivrage complet** et lorsque la **température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F)** .

- **Activation lors du dégivrage de la lunette**

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque le dégivrage de la lunette est activé et que la **température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F)** .

- **Activation lors du démarrage à distance**

Le dégivreur d'essuie-glace s'active lorsque le démarrage à distance est activé et que la **température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F)**. Lorsque vous quittez le mode de démarrage à distance, le système de chauffage-climatisation reprend les fonctions précédentes, sauf si le dégivreur est activé, auquel cas le dégivreur et sa minuterie continueront de fonctionner.

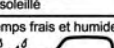
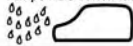
Prise d'air extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace, de la gadoue ou de la neige.

Filtre à air du climatiseur

Le système de commande de chauffage-climatisation filtre la poussière, le pollen et certaines odeurs en suspension dans l'air. Les odeurs fortes ne peuvent pas toutes être filtrées. Consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour les instructions de remplacement du filtre.

Réglages suggérés pour diverses conditions météorologiques

TEMPS	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud 	Réglez la commande de mode à  , mettez la climatisation en marche et réglez le ventilateur à une vitesse élevée. Ouvrez les glaces pendant une minute pour faire sortir l'air chaud. Une fois la bonne température atteinte, ajustez les commandes pour plus de confort.
Temps chaud 	Mettez la climatisation en marche et réglez les commandes de mode à la position  .
Temps frais et ensoleillé 	Faites fonctionner le système dans la position  .
Temps frais et humide 	Réglez la commande de mode à  et mettez la climatisation en marche pour dégivrer les fenêtres.
Temps froid 	Réglez la commande de mode à la position  . Si de la buée se forme sur le pare-brise, déplacez la commande vers la position  .

0456052237

Barre de menus personnalisés

Les fonctions et les services du système Uconnect dans la barre de menu principal peuvent être facilement modifiés pour plus de commodité. Suivez simplement les étapes suivantes :



Menu principal des systèmes Uconnect
Phone 8.4A et 8.4AN

1. Appuyez sur le bouton « Apps  » (Applications) pour ouvrir l'écran App (Application).

2. Appuyez sur ce bouton et maintenez-le dans cette position, puis faites glisser l'application choisie pour remplacer un raccourci existant dans la barre de menu principal.

3. Le raccourci remplacé est à présent une application active ou un raccourci actif sur la barre de menu principal.

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT

Présentation du système Uconnect

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Les commandes

vocales principales et les conseils présentés ci-dessous permettront de contrôler votre système Uconnect 5.0 ou 8.4A/8.4AN.



0501043050

Uconnect 5.0

Caractéristiques clés :

- Écran tactile de 5 po
- Trois boutons d'un côté ou de l'autre de l'affichage



Uconnect 8.4AN

Si vous voyez l'icône  sur votre écran tactile, vous avez un système Uconnect 8.4AN. Si non, vous avez un système Uconnect 8.4A.

Lancement des applications

Tout ce dont vous avez besoin pour commander de manière vocale votre système Uconnect sont les boutons sur votre volant.

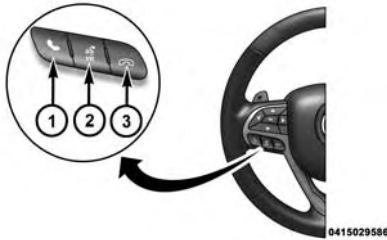
1. Visitez le site **UconnectPhone.com** pour vérifier la compatibilité de l'appareil mobile et la fonction et pour trouver les directives de jumelage du téléphone.

2. Réduisez le bruit de fond. Le vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.

3. Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant. Le microphone est positionné sur le rétroviseur et est adapté au conducteur.

4. Chaque fois que vous initiez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR ou sur le bouton Phone (Téléphone), **attendez** le signal sonore, puis dites votre commande vocale.

5. Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR ou sur le bouton Phone (Téléphone) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.



Commandes vocales Uconnect

- 1 – Appuyez pour initier, répondre à un appel téléphonique, envoyer ou recevoir un texte.
- 2 – Pour toutes les radios : appuyez sur ce bouton pour activer les fonctions de radio ou de multimédia. Pour les systèmes 8.4A et 8.4AN seulement : appuyez sur ce bouton pour activer la navigation, les applications et les fonctions de chauffage-climatisation.
- 3 – Appuyez pour terminer un appel.

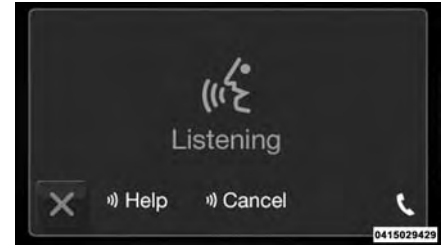
Commandes vocales de base

Les commandes vocales de base ci-dessous peuvent être fournies à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites...

- **Annuler** pour arrêter une session vocale courante;
- **Aide** pour entendre une liste de commandes vocales suggérées;
- **Répéter** pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale. Les repères s'affichent à l'écran tactile.



Uconnect 5.0



Uconnect 8.4A/8.4AN

Radio

Utilisez votre voix pour accéder rapidement aux stations AM, FM ou radio satellite SiriusXM que vous voulez entendre. (Abonnement ou essai de radio satellite SiriusXM inclus requis)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites...

- **Syntoniser** quatre-vingt-quinze-point-cinq FM;
- **Syntoniser** la chaîne Hits 1 de radio satellite.

ASTUCE : À tout moment, si vous n'êtes pas sûr de la commande à énoncer ou que vous souhaitez apprendre une commande vocale, appuyez sur le bouton VR  et dites « **Help** » (Aide). Le système vous fournira une liste de commandes.



Radio – système Uconnect 5.0



Radio – systèmes Uconnect 8.4A et 8.4AN

Multimédia

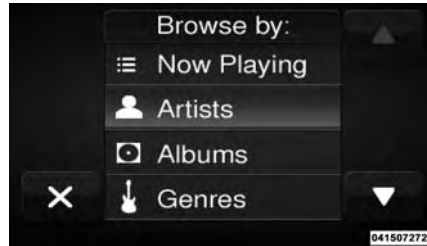
Le système Uconnect offre des connexions au moyen des ports USB, SD, Bluetooth et auxiliaires (selon l'équipement). Le fonctionnement vocal est seulement disponible pour les dispositifs USB et AUX (AUXILIAIRE) connectés. (Le lecteur de disques compacts télécommandé est en option et n'est pas disponible sur tous les véhicules).

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites l'une des commandes suivantes et suivez les messages-guides pour changer votre source multimédia ou choisir un artiste.

- **Change source to Bluetooth** (Passer à la source Bluetooth)
- **Change source to AUX** (Changer la source à AUXILIAIRE)

- **Change source to USB** (Changer la source à USB)
- **Play artist** Beethoven (Lire l'artiste Beethoven); **Play album** Greatest Hits (Lire l'album Greatest Hits); **Play song** Moonlight Sonata (Lire le morceau Sonate au clair de lune); **Play genre** Classical (Lire le genre classique)

ASTUCE : Appuyez sur le bouton « Browse » (Parcourir) sur l'écran tactile pour afficher toutes les musiques sur votre dispositif AUX (AUXILIAIRE) ou USB. Votre commande vocale doit correspondre **exactement** à la méthode d'affichage des renseignements relatifs à l'artiste, à l'album, à la chanson et au genre.



Uconnect 5.0 Media



Uconnect 8.4A/8.4AN Media

Téléphone

Les appels et les réponses aux appels au moyen du dispositif mains-libres sont faciles avec le système Uconnect. Lorsque le bouton Phonebook (Répertoire téléphonique) s'allume sur votre écran tactile, votre système est prêt. Vérifiez le site UconnectPhone.com pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles et pour obtenir les directives de jumelage.

Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes...

- **Call** John Smith (Appeler Jean Tremblay);
- **Dial** 123-456-7890 (Composer le 123 456-7890) et suivez les messages-guides du système;

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- **Redial** (Recomposer) (appeler le numéro de téléphone sortant précédent);
- **Call back** (Rappeler) (appeler le numéro de téléphone entrant précédent).

ASTUCE : Lorsque vous passez une commande vocale, appuyez sur le bouton Phone (Téléphone)  et dites « **Call** » (**Appeler**), puis prononcez le nom **exactement** comme il s'affiche dans votre répertoire. Lorsqu'un contact a plusieurs numéros de téléphone, vous pouvez dire « **Call** (Appeler) John Smith au **travail** ».



Uconnect 5.0 Phone



Uconnect 8.4A/8.4AN Phone

Réponse texte-voix

Le système Uconnect annoncera les télé-messages **reçus**. Appuyez sur le bouton de téléphone  et dites « **Listen** » (Écouter). (Doit avoir un téléphone mobile compatible jumelé au système Uconnect.)

1. Une fois qu'un message texte reçu est lu pour vous, appuyez sur le bouton de téléphone . Après le signal sonore, dites : « **Reply** » (Répondre).

2. Écoutez les messages-guides du système Uconnect. Après le signal sonore, répétez l'un des messages prédéfinis et suivez les messages-guides du système.

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉE		
« Yes » (Oui).	« Stuck in traffic. » (Je suis dans un embouteillage.)	« See you later. » (À plus tard.)
« No » (Non).	« Start without me. » (Commence sans moi.)	« I'll be late » (Je vais être en retard.)
« Okay. » (D'accord.)	« Where are you? » (Où êtes-vous?)	« I will be <number> minutes late. » (Je serai en retard de <nombre> minutes.)
« Call me » (Appelle-moi).	« Are you there yet? » (Es-tu arrivé?)	

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMA- TÉE		
« I'll call you later. » (Je vous appellerai plus tard.)	« I need directions. » (J'ai besoin d'indications.)	« See you in <num- ber> mi- nutes. » (Je te ver- rai dans <nombre> minutes.)
« I'm on my way. » (Je suis en chemin.)	« Can't talk right now. » (Je ne peux pas parler maintenant.)	
« I'm lost. » (Je suis perdu.)		« Thanks. » (Merci.)

ASTUCE : Votre téléphone mobile doit avoir l'implémentation complète du **profil d'accès aux messages (MAP)** pour exploiter de cette caractéristique. Pour les détails relatifs au profil d'accès aux messages (MAP), visitez UconnectPhone.com.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

iPhone iOS6 de Apple ou la version la plus récente offre seulement la lecture des messages textes **entrants**. Pour activer cette fonction sur votre iPhone d'Apple, suivez ces 4 étapes simples :



Réglages des avis relatifs à l'iPhone

- 1 – Sélectionnez l'option « Settings » (Réglages)
- 2 – Sélectionnez l'option « Bluetooth »
- 3 – Sélectionnez l'option (i) pour le véhicule jumelé
- 4 – Activez la fonction « Show Notifications » (Afficher les avis)

ASTUCE : La réponse texte-voix n'est pas compatible avec iPhone, mais si votre véhicule est équipé de l'application

Siri Eyes Free, vous pouvez utiliser votre voix pour envoyer un message texte.

Système de chauffage-climatisation (systèmes 8.4A et 8.4AN)

Trop chaud? Trop froid? Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire. (Si le véhicule est équipé d'un système de chauffage-climatisation.)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- **Set driver temperature to 70 degrees** (Régler la température à 70 °C pour le conducteur)
- **Set passenger temperature to 70 degrees** (Régler la température à 70 °C pour le passager)

ASTUCE : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.



Système de chauffage-climatisation des systèmes Uconnect 8.4A et 8.4AN

Système de navigation (8.4A ou 8.4AN)

La fonction Uconnect Navigation vous aide à économiser du temps et à être plus productif lorsque vous savez exactement comment parvenir là où vous voulez aller. (La fonction de navigation est offerte en option avec le système Uconnect 8.4A. Communiquez avec votre concessionnaire pour activer la fonction de navigation à tout moment.)

1. Pour entrer une destination, appuyez sur le bouton VR . Après le bip, dites :

- Pour le système Uconnect 8.4A, dites : « **Enter state** » (Entrer l'État).
- Pour le système Uconnect 8.4AN, dites : « **Navigate to 800 Chrysler Drive**

Auburn Hills, Michigan » (Naviguer jusqu'à 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan).

2. Suivez ensuite les messages-guides du système.

ASTUCE : Pour entrer une recherche de point d'intérêt, appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites : « **Find nearest coffee shop** » (Trouver le café le plus proche).



Système Uconnect Navigation 8.4A/8.4AN

Système Uconnect Access (8.4A et 8.4AN)

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionnent PAS sans une

connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA : Votre véhicule peut transmettre des données tel que autorisé par l'abonné.

Un essai ou un abonnement inclus est requis pour profiter des services du système Uconnect Access dans la prochaine section de ce guide. Pour vous inscrire au système Uconnect Access, appuyez sur le bouton Apps (Applications) sur l'écran tactile de 8,4 po pour commencer. Vous pouvez trouver des instructions détaillées relatives à l'inscription à la page suivante.

NOTA : Le système Uconnect Access est disponible seulement sur les véhicules qui en sont équipés, achetés dans la zone continentale des États-Unis continentaux,

en Alaska et à Hawaï. Les services peuvent seulement être utilisés où la couverture est disponible, reportez-vous à la carte de couverture pour plus de détails.

 **Service d'appel 9-1-1**

 **Notification d'alarme de sécurité**

 **Verrouillage et déverrouillage des portières à distance**

 **Service d'assistance pour véhicule volé**

 **Démarrage à distance du véhicule****

 **Fonction d'activation de l'avertisseur sonore et des phares à distance**

 **Recherche Yelp**

 **Message texte par commande vocale**

 Appel d'assistance routière

 Zone d'accès sans fil Wi-Fi***

** Si le véhicule est équipé.

*** Des charges supplémentaires s'appliquent.

Inscription (8.4A et 8.4AN)

Pour déverrouiller le potentiel complet du système Uconnect Access dans votre véhicule, vous devez d'abord procéder à l'inscription au système Uconnect Access.

1. Appuyez sur le bouton « ASSIST » (ASSISTANCE) sur votre rétroviseur.



0401020352

2. Appuyez sur le bouton « Uconnect Care » (Service à la clientèle Uconnect) sur l'écran tactile.

3. Un agent compétent du service à la clientèle Uconnect enregistre votre véhicule et gère tous les détails.

L'inscription est facile! Suivez simplement les étapes ci-dessus. Ou, appuyez sur le bouton « Apps  » (Applications) sur l'écran tactile pour « effectuer l'inscription au moyen du Web » afin de terminer le

processus à l'aide de votre téléphone intelligent ou de votre ordinateur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.driveuconnect.com

Application mobile (8.4A et 8.4AN)

Vous n'êtes pas loin d'utiliser les commandes à distance et d'écouter votre musique préférée dans votre voiture.



0307077996

Application mobile

Pour connecter vos comptes radio Internet :

1. Téléchargez l'application Uconnect Access sur votre appareil mobile.
2. Appuyez sur l'icône Via Mobile de la barre de navigation en bas de l'application.
3. Appuyez sur l'application que vous voulez connecter à votre véhicule.
4. Entrez vos renseignements de connexion pour l'application choisie et appuyez sur Link (Relier).
5. La prochaine fois que vous vous trouvez dans votre véhicule, activez la fonction Bluetooth, jumelez votre téléphone et sélectionnez l'application Via Mobile que vous voulez lire à partir de l'écran tactile

du système Uconnect pour diffuser votre musique personnalisée.

NOTA :

- *Vous pouvez également effectuer ce processus sur le Web. Visitez simplement le site moparownerconnect.com, connectez-vous et cliquez sur l'option Set Up Via Mobile Profile (Configuration du profil Via Mobile) (sous l'option Quick Links [Liens rapides]).*
- *Une fois que vous téléchargez l'application sur votre appareil mobile compatible, vous pouvez également faire démarrer votre véhicule et verrouiller ou déverrouiller ses portières à partir de pratiquement n'importe où.*

Message texte par commande vocale (systèmes 8.4A et 8.4AN)

1. Pour envoyer un message, appuyez sur le bouton de téléphone . Après le signal sonore, énoncez la commande suivante... « **Send message** to John Smith » (Envoyer un message à Jean Tremblay).
2. Écoutez les messages-guides. Après le signal sonore, dictez le message que vous voulez envoyer. Patientez pendant que le système Uconnect traite votre message.
3. Le système Uconnect répète votre message et fournit plusieurs options : ajouter à, supprimer, envoyer, répéter le message. Après le signal sonore, dites au système Uconnect ce que vous voulez faire. Par exemple, si vous êtes satisfait de votre message, après le signal sonore, dites « **Send** » (Envoyer).

Vous devez être inscrit au système Uconnect Access et avoir un téléphone intelligent compatible MAP (profil d'accès aux messages) pour utiliser votre voix pour envoyer un message texte personnalisé. Pour les détails relatifs au profil d'accès aux messages (MAP), visitez UconnectPhone.com.

iPhone iOS6 de Apple ou la version la plus récente offre seulement la lecture des messages textes **entrants**. Pour activer cette fonction sur votre iPhone d'Apple, suivez ces 4 étapes simples :



Réglages des avis relatifs à l'iPhone

- 1 – Sélectionnez l'option « Settings » (Réglages)
- 2 – Sélectionnez l'option « Bluetooth »
- 3 – Sélectionnez l'option (i) pour le véhicule jumelé
- 4 – Activez la fonction « Show Notifications » (Afficher les avis)

ASTUCE :

- Les messages vocaux ne sont pas compatibles avec l'iPhone, mais si votre véhicule est équipé de l'application

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Siri Eyes Free, vous pouvez utiliser votre voix pour envoyer un message texte.

- Les messages sont limités à 140 caractères.
- Le bouton de messagerie sur l'écran tactile doit être allumé pour utiliser la fonction.

Yelp (8.4A/8.4AN)

Une fois inscrit au système Uconnect Access, vous pouvez utiliser votre voix pour chercher les endroits les plus populaires ou les choses autour de vous.

1. Appuyez sur le bouton « Apps  » (Applications) de l'écran tactile.
2. Appuyez sur le bouton « Yelp » de l'écran tactile.
3. Une fois que l'écran d'accueil du système YELP s'affiche sur l'écran tactile,

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

appuyez sur le bouton de commande vocale **VR**, puis dites « **YELP search** » (Recherche YELP).

4. Écoutez les messages-guides du système et après le signal sonore, dites au système Uconnect l'endroit ou l'entreprise que vous voulez qu'il trouve.

ASTUCE : Une fois que vous avez effectué une recherche, vous pouvez réorganiser les résultats en sélectionnant l'onglet *Best Match* (Meilleure correspondance), *Rating* (Classification) ou *Distance* sur la partie supérieure de l'affichage de l'écran tactile.



Yelp

Service SiriusXM Travel Link (8.4A/8.4AN)

Vous avez besoin de trouver une station-service, afficher la liste des films locaux, vérifier le pointage des matchs ou les prévisions météo sur cinq jours? Les services SiriusXM Travel Link permettent d'obtenir plusieurs données utiles que vous pouvez afficher au moyen du sys-

tème Uconnect 8.4AN. (Non disponible pour le système 8.4A.)

Appuyez sur le bouton VR **VR**. Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- **Show fuel prices (Afficher les prix du carburant);**
- **Show 5 – day weather forecast (Afficher les prévisions météo sur cinq jours);**
- **Show extended weather (Afficher les prévisions prolongées).**

ASTUCE : Les alertes de circulation ne sont pas accessibles au moyen de la commande vocale.



Service SiriusXM Travel Link

Application Siri Eyes Free – selon l'équipement

Si votre véhicule est équipé de l'application Siri Eyes Free, vous pouvez utiliser votre voix pour envoyer un message texte, planifier des réunions, configurer des rappels et plus encore.

Do Not Disturb (Ne pas déranger)

Avec la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger), vous pouvez désactiver les notifications des appels et des télémessages entrants, ce qui vous permet de garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant. Pour plus de commodité, un affichage de compteur existe et vous permet de tracer vos appels manqués et les télémessages lors de l'utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger).

La fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) peut répondre automatiquement par un télémassage, un appel ou une combinaison des deux dispositifs, lorsque vous refusez un appel entrant et l'envoyez à la messagerie vocale.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Voici un exemple de message de réponse automatique :

- «I am driving right now, I will get back to you shortly» (Je suis au volant, je vous rappelle dès que possible).
- Créez un message de réponse automatique personnalisé comprenant jusqu'à 160 caractères.

NOTA : *Uniquement les premiers 25 caractères sont visibles sur l'écran tactile lorsque vous saisissez un message personnalisé.*

Lorsque la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) est activée, vous pouvez sélectionner le mode conférence téléphonique pour continuer à placer un deuxième appel sans être interrompu par des appels entrants.

NOTA :

- *La réponse par télémessagerie n'est pas compatible avec iPhones.*
- *La réponse automatique par télémessagerie est seulement disponible sur les téléphones qui prennent en charge la CARTE Bluetooth.*

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA :

- *Le transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.*
- *L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux spécifications techniques d'Industrie Canada.*

Renseignements supplémentaires

2015 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. Android est une marque de commerce de Google Inc. SiriusXM et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. Yelp, Yelp logo, Yelp burst et les marques connexes sont des marques déposées de Yelp.

Service à la clientèle relatif au système Uconnect :

- Résidents américains : composez le 1 877 855-8400 ou visitez le site DriveUconnect.com

- Résidents canadiens : composez le 1 800 465-2001 (anglais) ou 1 800 387-9983 (français) ou visitez le site DriveUconnect.ca

Lun. – Ven. : 7 h à minuit, HE

Sam. : 8 h à 22 h, HE

Dim. : 9 h à 17 h, HE

Numéro de téléphone (1 855 792-4241) du service à la clientèle relatif aux services du système Uconnect Access. Préparez votre NIP de sécurité Uconnect lorsque vous appelez.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- DIRECTIVES DE DÉMARRAGE 419
 - Démarrage normal 420
 - Températures extrêmement froides (inférieures à -20 °F ou -29 °C) 420
 - Démarrage après un stationnement prolongé 420
 - Si le moteur ne démarre pas 421
 - Après le démarrage 422
- SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – MOTEUR 3.2L 422
 - Mode automatique 422
 - Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique 423
 - Démarrage du moteur en mode arrêt automatique 424
 - Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage 425
 - Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage 426
- Anomalie du système 426
- CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 426
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE 427
 - Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 429
 - Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein 429
 - Transmission automatique à neuf rapports 430
 - Plage de rapports 431
- FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES 439
 - Système à quatre roues motrices à une vitesse – selon l'équipement 439
 - Système à quatre roues motrices à deux vitesses – selon l'équipement 440
 - Positions de changement de vitesse 441
 - Procédures de passage des rapports 442

• Système de verrouillage électronique arrière – selon l'équipement	445	• Témoin d'avertissement du système de freinage	462
• SYSTÈME SELEC-TERRAIN	446	• Système de freinage antiblocage (ABS)	462
• Description	446	• Témoin du système de freinage antiblocage	464
• CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE	448	• Système d'assistance au freinage (BAS)	465
• CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE	449	• Assistance au départ en pente (HSA)	465
• Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)	449	• Système antipatinage (TCS)	468
• Conduite dans l'eau	449	• Commande de stabilité électronique (ESC)	469
• Conduite dans la neige, la boue et le sable.	450	• Dispositif électronique antiroulis (ERM)	474
• Montée de pente	451	• Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)	475
• Traction en descente	451	• Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)	476
• Après la conduite hors route	452	• Système de freinage par temps de pluie (RBS)	476
• DIRECTION ASSISTÉE	453	• Couple dynamique de direction (DST)	476
• FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB)	454	• Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement	476
• Frein de stationnement automatique	458	• Régulateur de vitesse de sélection (SSC) – selon l'équipement	480
• Sauvegarde	459	• RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS	483
• Mode d'entretien des freins	459	• Inscriptions sur les pneus	483
• SYSTÈME DE FREINAGE	461	• Numéro d'identification du pneu (TIN)	488
• SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS	461	• Terminologie et définitions des pneus	490
• Système électronique de répartition du freinage (EBD)	462	• Charge et pression des pneus	491

• PNEUS – GÉNÉRALITÉS	495	• EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT	520
• Pression des pneus	495	• Essence reformulée	521
• Pressions de gonflage des pneus	496	• Essences à mélange oxygéné	521
• Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée	497	• Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte	522
• Pneus radiaux	498	• MMT dans l'essence	522
• Types de pneus	499	• Additifs	522
• Pneus à affaissement limité – selon l'équipement.	500	• Avertissements relatifs au circuit d'alimentation	523
• Roues de secours – selon l'équipement.	501	• Mises en garde concernant le monoxyde de carbone	524
• Patinage des roues	503	• CARBURANT MIXTE (MOTEUR 2.4 L SEULEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT	525
• Indicateurs d'usure des pneus	503	• Renseignements généraux concernant le carburant E-85	525
• Durée de vie utile des pneus	504	• Carburant à l'éthanol (E-85)	525
• Pneus de rechange	505	• Exigences en matière de carburant	525
• CHÂÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION)	506	• Choix de l'huile moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence	526
• RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS	508	• Démarrage	527
• SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS	510	• Autonomie de route	527
• Système de base	513	• Pièces de rechange	527
• Système de catégorie supérieure – selon l'équipement	515	• Entretien	527
• Généralités	520		

- **AJOUT DE CARBURANT** 528
 - Ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant 530
 - Message de bouchon du réservoir de carburant desserré 530
- **CHARGEMENT DU VÉHICULE** 531
 - Étiquette d'homologation du véhicule 531
- **TRACTAGE DE REMORQUE** 533
 - Terminologie du remorquage 533
 - Classification des attelages de remorque 536
 - Capacité de remorquage (Poids maximal de la remorque). 538
- Poids de la remorque et poids au timon de la remorque 539
- Exigences de remorquage 539
- Conseils pour le remorquage 544
- **REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)** 546
 - Remorquage du véhicule derrière un autre 546
 - Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à traction avant 548
 - Remorquage de loisir – modèles à quatre roues motrices avec unité de transfert de puissance à 1 vitesse. 549
 - Remorquage de loisir – modèles à 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance à 2 vitesses. . . 549

DIRECTIVES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le sélecteur de rapport/levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Démarrez le moteur lorsque le levier de vitesses est à la position N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport de conduite.

Démarrage normal

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper la pédale d'accélérateur ni d'appuyer sur cette dernière.*

Mettez le commutateur d'allumage en position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas en l'espace de 10 secondes, mettez le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ ET ARRÊT), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

Fonction de démarrage facilité

Mettez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE) et relâchez-le dès que le démarreur se met en marche. Le moteur de démarreur conti-

nue de fonctionner mais il s'arrête automatiquement lorsque le moteur est en marche. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes. Dans ce cas, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

Températures extrêmement froides (inférieures à -20 °F ou -29 °C)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès de votre concessionnaire autorisé).

Démarrage après un stationnement prolongé

NOTA : *Une condition de démarrage après un stationnement prolongé survient lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit depuis plus de 35 jours.*

1. Installez un chargeur de batterie ou des câbles volant sur la batterie pour assurer une charge complète de celle-ci durant la phase de lancement.
2. Mettez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre.
3. Si le moteur ne démarre pas dans un délai de dix secondes, mettez le commutateur d'allumage à la position STOP (OFF/LOCK) (ARRÊT ET ANTIVOL-VERROUILLÉ), attendez cinq secondes

pour permettre le refroidissement du démarreur, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.

4. Si le moteur ne démarre pas après huit tentatives, laissez le démarreur refroidir pendant au moins dix minutes, puis répétez la procédure.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas sans arrêt le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

- **N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.**
- **Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le**

moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.

- **Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».**

Avec la fonction de démarrage facilité

Si le moteur ne démarre pas après que vous ayez suivi les procédures de démarrage normale, de démarrage par temps très froid et de démarrage après un stationnement prolongé, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant;

1. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position
2. Mettez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE) et relâchez-le dès que le démarreur se met en marche. Le moteur de démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.

3. Lorsque cela se produit, relâchez la pédale d'accélérateur.

4. Mettez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

AVERTISSEMENT!

Pour prévenir les dommages au démarreur, attendez de 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – MOTEUR 3.2L

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Il suffit de relâcher la pédale de frein ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour redémarrer automatiquement le moteur.

Mode automatique

La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage normal du moteur effectué par l'utilisateur. Le système passe alors en mode ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ.

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Un message « STOP/START READY » (SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE PRÊT) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID). Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le véhicule doit être complètement immobilisé.
- Le levier de vitesses doit être placé en position de marche avant et la pédale de frein doit être enfoncée.

Le moteur s'arrêtera, le compte-tours passera à la position zéro et le témoin d'arrêt et de démarrage s'allumera pour indiquer le mode arrêt automatique. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Des informations détaillées du fonctionnement du système d'Arrêt/Démarrage se trouvent à l'écran Arrêt/Démarrage des EVIC/DID. Le moteur ne s'arrête pas dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- La température de la batterie est trop chaude ou froide.
- La charge de batterie est faible.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le réglage du chauffage, ventilation, climatisation est réglé à MAX A/C.
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.

- Aucun rapport de marche avant n'est engagé.
- Le capot est ouvert.
- Le mode 4LO (4 roues motrices gamme basse) de la boîte de transfert est sélectionné.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée avec une pression suffisante.

Les autres facteurs qui peuvent neutraliser le mode arrêt automatique comprennent :

- Niveau de carburant.
- Entrée de la pédale d'accélérateur.
- Température trop élevée du moteur.
- Seuil de 5 mi/h du mode arrêt automatique précédent non atteint.
- Angle de direction supérieur au seuil.

- Régulateur de vitesse adaptatif activé et vitesse programmée.

Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système d'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE passe à un état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées ci-dessus.

Démarrage du moteur en mode arrêt automatique

Lorsque la transmission est à la position de marche avant, le moteur démarre si la pédale de frein est relâchée ou si la pédale d'accélérateur est enfoncée. La transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique :

- Le levier de vitesses de la transmission est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Pour maintenir la température de l'habitacle confortable.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La température du système de chauffage, ventilation et climatisation ou la vitesse du ventilateur est réglé à la main.
- La tension de la batterie est trop basse.
- La dépression de freins est basse (par exemple, après plusieurs applications de la pédale de frein).

- Le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) est enfoncé.
- Une erreur du système d'arrêt et de démarrage se produit.
- Le système 4WD (4 roues motrices) est placé en mode 4LO (4 roues motrices gamme basse).

Les conditions qui imposent l'application du frein de stationnement électrique en mode d'arrêt automatique :

- La portière du conducteur est ouverte et la pédale de frein est relâchée.
- La portière du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- Le capot du moteur est ouvert.
- Une erreur du système d'arrêt et de démarrage se produit.

Si le frein de stationnement électrique est appliqué lorsque le moteur est arrêté, il peut être nécessaire d'effectuer un redémarrage manuel du moteur et de relâcher à la main le frein de stationnement électrique (enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le contacteur du frein de stationnement électrique). Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

1. Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume.



**Commutateur STOP/START OFF
(DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET
DE DÉMARRAGE)**

2. Le message « STOP/START OFF » (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID). Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du

conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Au prochain arrêt du véhicule (après la désactivation du système d'arrêt et de démarrage), le moteur ne s'arrêtera pas.

4. Le système d'arrêt et de démarrage se réinitialise à l'état d'activation chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

Anomalie du système

Si une anomalie est présente dans le système d'arrêt et de démarrage, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT/DÉMARRAGE) s'affichera à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT/DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du

conducteur (DID), faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-moteur réchauffe le moteur et permet le démarrage plus rapide par temps froid.

Branchez le cordon d'alimentation dans une prise c.a. de 110 à 115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Lorsque la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F), le chauffe-moteur est recommandé. Lorsque la température ambiante est inférieure à -29 °C (-20 °F), le chauffe-moteur est requis.

Le cordon d'alimentation du chauffe-moteur passe sous le capot, derrière le phare du côté conducteur. Suivez les étapes ci-dessous pour utiliser correctement le chauffe-moteur :

1. Situez le cordon du chauffe-moteur (derrière le phare du côté conducteur).
2. Détachez les courroies de Velcro qui fixent le cordon de chauffage en place.
3. Tirez le cordon à l'avant du véhicule et branchez-le dans une rallonge trifilaire mise à la terre.
4. Après que le véhicule soit en marche, refixez le cordon sur la courroie de Velcro et rangez correctement à l'écart, derrière le phare du côté conducteur.

NOTA :

- *Le cordon du chauffe-moteur est une option installée à l'usine. Ces cordons*

de chauffage sont disponibles auprès de votre concessionnaire MOPAR autorisé si votre véhicule n'est pas muni de cette option.

- *Le chauffe-moteur nécessite une tension de 110 V c.a. et une intensité de 6,5 A pour activer l'élément chauffant.*
- *Le chauffe-moteur doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.*

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un fil électrique de 110 à 115 V endommagé pourrait provoquer un choc électrique.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est en position ou en mode LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT) (retrait de la clé), le levier de vitesses de la transmission est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est coupé, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur de rapport de transmission.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule (muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) en position ou en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

NOTA : *Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous dé-*

placez le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT).

Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT) (retrait de la clé). La télécommande ne peut être retirée du commutateur d'allumage que lorsque celui-ci se trouve à la position LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT) et que le levier de vitesses de la transmission est verrouillé à la position P (STATIONNEMENT).

Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein

Ce véhicule est muni d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage doit être tourné à la position ON/RUN (MARCHE) (moteur en marche ou à l'arrêt) et la pédale de frein doit être enfoncée.

La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

Transmission automatique à neufs rapports

La plage de rapports de transmission (PRND) s'affiche sur le levier de vitesses et à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Pour sélectionner une plage de rapports, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le levier de vitesses et déplacez le levier vers l'arrière ou vers l'avant. Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour déplacer la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) ou pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est à l'arrêt ou se déplace à basse vitesse. (Consultez le paragraphe « Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein » dans

cette section). Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) pour la conduite normale.

La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

La transmission à neuf rapports a été développée pour répondre aux besoins de la gamme actuelle et future des véhicules de FCA à traction avant et à traction intégrale. Le logiciel et l'étalonnage sont affinés pour optimiser l'expérience de

conduite du client et l'économie de carburant. Grâce à sa conception, certains véhicules et certaines combinaisons de transmission utilisent le 9e rapport seulement dans des situations et des conditions de conduite très spécifiques.

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier entre les vitesses.

Le levier de vitesses de la transmission comporte les positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT

MORT), D (MARCHE AVANT) et des positions de changement de vitesse du système de sélection électronique des rapports. Des rétrogradations manuelles peuvent être effectuées au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports. (Consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements). Déplacez le levier de vitesses à la position (-/+) du système de sélection électronique des rapports (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments et empêcher les passages supérieurs automatiques au-delà de ce rapport. En mode de sélection électronique des rapports, appuyez sur le levier de vitesses vers l'avant (-) ou vers

l'arrière (+) pour modifier le rapport disponible le plus élevé.

NOTA : *Si le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position (-/+) du système de sélection électronique des rapports (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode de sélection électronique des rapports, le rapport de transmission limité (1, 2, 3, etc.) s'affiche dans le groupe d'instruments. Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).*



Levier de vitesses

Plage de rapports

N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA : *Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien*

s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule sur une pente, serrez le frein de stationnement avant de déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement**

ment lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.

- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est en position ou en mode LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT) (retrait de la clé), le levier de vitesses de la transmission est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est coupé, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le sélecteur de rapport/levier de vitesses.

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule (muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) en position ou en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

AVERTISSEMENT!

- **Avant de déplacer le sélecteur de rapport ou levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez tourner le commutateur d'allumage de la position LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ/ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), puis appuyez également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le sélecteur de rapport ou levier de vitesses.**
- **N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.**

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT), procédez comme suit :

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), appuyez sur le bouton de verrouillage du levier de vitesses et poussez-le fermement vers l'avant jusqu'à l'appui complet sur la butée.
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT).
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le levier de vitesses ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Position N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne

coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et être impliqué dans une collision.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et

le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et d'optimiser l'économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant. La position D (MARCHE AVANT) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de rapports de transmission surviennent (par

exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports (pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports » dans cette section) pour sélectionner une plage de rapports inférieure. Dans ces conditions, l'utilisation d'une plage de rapports inférieure améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et les surchauffes.

Si la température de la transmission dépasse les limites de fonctionnement normales, le module de la transmission modifie le programme de changement de

vitesse de la transmission, réduit le couple moteur et augmente la gamme d'engagement d'embrayage du convertisseur de couple. Cette mesure a pour but de protéger la transmission contre une surchauffe dommageable.

Si la transmission surchauffe, le témoin d'avertissement de température de la transmission peut s'allumer et la transmission peut fonctionner de façon inhabituelle jusqu'à ce qu'elle refroidisse.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple

et les passages au 8^e ou au 9^e rapport sont neutralisés jusqu'au réchauffement de l'huile de transmission. (Consultez la « Nota » sous le paragraphe « Embrayage du convertisseur de couple » dans cette section.) Le fonctionnement normal de la transmission reprend lorsque la température de la transmission atteint un niveau acceptable.

Mode SPORT – selon l'équipement

Ce mode modifie le programme de changement de vitesse automatique de la transmission pour la conduite plus sportive. Les passages à la vitesse supérieure sont augmentés pour utiliser la pleine puissance du moteur.

Le mode SPORT est activé à l'aide du commutateur rotatif situé sur la console

centrale. Consultez le paragraphe « Système Selec-Terrain » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission reste au quatrième rapport peu importe le rapport de marche avant sélectionné. Les rapports P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT) continueront de fonctionner. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours vous

permet de vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.
2. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt).
4. Attendez environ 10 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonc-

tionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Votre concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire. Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports

La commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports vous permet de limiter le rapport disponible le plus élevé. Par exemple, si vous réglez le rapport de transmission

limité sur 5 (cinquième rapport), la transmission ne passera pas à un rapport supérieur, mais elle rétrogradera normalement aux rapports inférieurs.

Vous pouvez passer du mode D (MARCHE AVANT) au mode du système de sélection électronique des rapports, et vice-versa, peu importe la vitesse du véhicule. Lorsque le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT), la transmission fonctionne automatiquement, en utilisant tous les rapports disponibles.

Déplacez le levier de vitesses à la position du système de sélection électronique des rapports (près de la position D [MARCHE AVANT]) pour activer le mode de sélection électronique des rapports, pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments et pour régler ce rapport comme le rapport disponible le plus élevé. Une fois

en mode de système de sélection électronique des rapports, déplacez le levier de vitesses vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pour modifier le rapport disponible le plus élevé.

Pour quitter le mode du système de sélection électronique des rapports, replacez simplement le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT).

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

NOTA : *Pour sélectionner le rapport approprié pour une décélération maximale*

(freinage moteur), déplacez le levier de vitesses en position du système de sélection électronique des rapports, puis maintenez-le simplement enfoncé vers l'avant (-). La transmission passera au rapport le mieux adapté pour ralentir le véhicule.

Embrayage du convertisseur de couple

La transmission automatique de votre véhicule est munie d'une fonction qui permet d'améliorer l'économie de carburant. Le dispositif d'embrayage du convertisseur de couple est actionné automatiquement à des vitesses prédéterminées. Par conséquent, la maniabilité ou la conduite risque de varier légèrement aux rapports supérieurs, en fonctionnement normal. Lorsque la vitesse du véhicule diminue ou

augmente, l'embrayage se désengage automatiquement.

NOTA : L'embrayage du convertisseur de couple ne s'engage pas avant que l'huile de la transmission soit chaude (généralement après une distance de 2 à 5 km [1 à 3 mi]). Étant donné que le régime du moteur est plus élevé lorsque l'embrayage du convertisseur de couple est désactivé, il pourrait vous sembler que la transmission ne passe pas correctement les rapports lorsqu'elle est froide. Ceci est normal. L'embrayage du convertisseur de couple fonctionnera normalement une fois que la transmission est suffisamment réchauffée.

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES

Système à quatre roues motrices à une vitesse – selon l'équipement

Ce système vous permet d'utiliser sur demande le mode 4 roues motrices. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur. En condition normale, la majeure partie de l'adhérence est fournie par les roues avant. Si les roues avant commencent à perdre de l'adhérence, la puissance est automatiquement transférée aux roues arrière. Plus la perte d'adhérence des roues avant est grande, plus la puissance transférée aux roues arrière est importante.



0518009672

Commutateur du système à quatre roues motrices à une vitesse

De plus, si vous accélérez vivement sur des routes pavées sèches (patinage des roues peu probable), le couple est transféré à l'arrière afin d'optimiser le démarrage du véhicule et ses performances.

AVERTISSEMENT!

Les roues doivent être de même dimension et équipées du même type

de pneu. Il ne faut jamais utiliser des pneus de dimensions différentes. Des pneus de dimensions différentes peuvent causer la défaillance de l'unité de transfert de puissance.

Système à quatre roues motrices à deux vitesses – selon l'équipement



0582003570

Commutateur du système à quatre roues motrices à deux vitesses



0582003571

Commutateur du système à quatre roues motrices à deux vitesses (avec différentiel arrière de blocage)

Le système à quatre roues motrices est entièrement automatique en mode de conduite normale. Les boutons du système Selec-Terrain offrent trois positions de mode sélectionnables :

- 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

- DIFFÉRENTIEL ARRIÈRE DE BLOCAGE (selon l'équipement)
- N (POINT MORT)

Lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) fournit un rapport de démultiplication plus grand, ce qui permet d'augmenter le couple aux roues avant et arrière. Le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) est conçu pour les chaussées meubles ou glissantes seulement. La conduite en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sur des chaussées pavées sèches peut entraîner l'usure rapide des pneus et des dommages aux organes de transmission.

En mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le régime du moteur est environ trois fois plus élevé qu'en

mode de conduite normale à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence nuira au changement de rapport et endommagera les composants de la transmission.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

Positions de changement de vitesse

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation appropriée de chaque position de mode du système à quatre roues motrices, consultez les renseignements ci-dessous :

N (POINT MORT)

Cette gamme désengage la transmission de la transmission. Cette gamme est utile pour remorquer le véhicule avec toutes les roues au sol derrière un autre véhicule. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que l'unité de transfert de puissance est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. La position N (POINT MORT) dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle fournit un rapport de démultiplication plus grand, ce qui permet de procurer un couple plus élevé aux roues avant et arrière tout en fournissant un couple maximal pour les surfaces meubles ou glissantes seulement. Ne dépassez pas la vitesse de 40 km/h (25 mi/h).

NOTA : Consultez le paragraphe « Système Select-Terrain – selon l'équipement » pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédures de passage des rapports

Passage au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Lorsque le véhicule roule à une vitesse de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h), que le contact est établi et que le moteur est en marche, placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le témoin « 4WD LOW » (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du groupe d'instruments commence à clignoter, puis demeure allumé lorsque le passage est terminé.



0582003571

Commutateur du système Selec-Terrain

NOTA : Si les conditions de changement de gamme ne sont pas présentes ou si les gammes sont verrouillées, un message s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) contenant les directives pour terminer le passage des rapports sollicité. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information

du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Passage hors du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Lorsque le véhicule roule à une vitesse de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h), que le contact est établi et que le moteur est en marche, placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le témoin « 4WD LOW » (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du groupe d'instruments clignote et s'éteint lorsque le passage des vitesses est terminé.

NOTA :

- Si les conditions de changement de gamme ne sont pas présentes ou si les gammes sont verrouillées, un message

s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) contenant les directives pour terminer le passage des vitesses sollicité. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

- Il est possible d'engager ou de quitter le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) lorsque le véhicule est immobile, mais cela peut s'avérer difficile en raison du désalignement des dents d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents et de terminer le passage de gamme. Il est recommandé que la vitesse du vé-

hicule soit de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h). Le système à quatre roues motrices ne permet pas le changement de gamme si le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Procédure de passage à la position N (POINT MORT)

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que l'unité de transfert de puissance est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. La position N (POINT MORT) dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même

si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

1. Immobilisez complètement le véhicule et déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
2. Coupez le moteur.
3. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHÉ), mais ne faites pas démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez la transmission au POINT MORT (N).

6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de l'unité de transfert de puissance (située près du sélecteur) pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N (POINT MORT) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé.



0582003571

Commutateur de point mort (N)

7. Au terme du passage et lorsque le témoin N (POINT MORT) s'allume, relâchez le bouton N (POINT MORT).
8. Faites démarrer le moteur.
9. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE).
10. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.
11. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
12. Serrez le frein de stationnement.
13. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur, puis retirez la télécommande.

Répétez les étapes 1 à 7 pour déplacer le levier de vitesses hors de la position N (POINT MORT).

Système de verrouillage électronique arrière – selon l'équipement

Le système de verrouillage électronique arrière comprend un différentiel arrière de blocage mécanique afin d'assurer une meilleure adhérence en position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le bouton « REAR LOCK » (VERROUILLAGE ARRIÈRE) se trouve sur le bouton du système Selec-Terrain.

Activation du système de verrouillage électronique arrière

Pour activer le système de verrouillage électronique arrière, les conditions suivantes doivent être présentes :

1. Le système à 4 roues motrices doit être en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).
2. Le commutateur d'allumage doit être dans la position ON (MARCHE) et le moteur doit être en marche.
3. La vitesse du véhicule doit être inférieure à 24 km/h (15 mi/h).
4. Pour engager le système de verrouillage électronique arrière, appuyez une fois sur le bouton REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE).

Désactivation du système de verrouillage électronique arrière

Pour désactiver le système de verrouillage électronique arrière, les conditions suivantes doivent être présentes :

1. Le système de verrouillage électronique arrière doit être activé et le témoin REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE) doit être allumé.
2. Le commutateur d'allumage doit être dans la position ON (MARCHE) et le moteur doit être en marche.
3. Pour désengager le système de verrouillage électronique arrière, appuyez une fois sur le bouton REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE).

NOTA :

- *Il peut être aussi nécessaire de conduire lentement, de louvoyer, pour activer ou désactiver complètement le système de verrouillage électronique arrière.*

- Lorsque vous activez le système de verrouillage électronique arrière, les témoins au groupe d'instruments et sur le bouton REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE) commencent à clignoter. Lorsque le passage des rapports est terminé, les témoins REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE) resteront allumés.
- Lorsque vous désactivez le système de verrouillage électronique arrière, les témoins au groupe d'instruments et sur le bouton REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE) commencent à clignoter. Lorsque le passage des rapports est terminé, les témoins REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE) resteront éteints.
- Il est possible d'activer ou de quitter le système de verrouillage électronique

arrière lorsque le véhicule est complètement immobilisé; toutefois, cela peut s'avérer difficile en raison du désalignement des dents d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents et de terminer le passage de gamme. Il est recommandé que la vitesse du véhicule soit inférieure à 24 km/h (15 mi/h) tout en effectuant les manœuvres de direction vers la droite et vers la gauche pour permettre l'alignement des dents d'embrayage.

- Le système de verrouillage électronique arrière doit être désactivé avant de quitter le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Si les conditions de passage en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) ne sont pas présentes, un message s'affiche à l'écran du

centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) contenant les directives pour terminer le passage des rapports sollicité.

SYSTÈME SELEC-TERRAIN

Description

Le système Selec-Track allie les capacités des systèmes de commande du véhicule aux données fournies par le conducteur, afin d'offrir le meilleur rendement sur tous les types de surfaces de roulement.

Tournez le bouton du système Selec-Terrain pour sélectionner le mode souhaité.



0582003571

Commutateur du système Selec-Terrain

Le système Selec-Terrain offre les modes suivants :

- **Auto** (Automatique) – Ce réglage est destiné à la conduite sur route et hors route lorsque le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique à prise permanente. Il combine une adhérence optimale et une direction sans effort pour assurer une maniabilité et

une accélération améliorées par rapport aux véhicules à deux roues motrices.

- **Snow** (Neige) – Ce réglage est destiné à la conduite par temps froid pour assurer une plus grande stabilité. Utilisez ce réglage lors de la conduite sur route et hors route sur des surfaces d'adhérence instables telles que de la neige. Lorsque le mode Snow (Neige) est sélectionné (selon certaines conditions d'utilisation), la transmission pourrait passer au deuxième rapport (plutôt qu'au premier rapport) pendant le lancement pour minimiser le patinage des roues.
- **Sport** – Ce mode modifie le programme de changement de vitesse automatique de la transmission pour la conduite plus sportive. Les passages à

la vitesse supérieure sont augmentés pour utiliser la pleine puissance du moteur.

NOTA : Le mode *SPORT* n'est pas disponible lorsque la position *4WD LOW* (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) est sélectionnée.

- **Sand/Mud** (Sable-boue) – Ce réglage est destiné à la conduite hors route sur des surfaces d'adhérence faible, telles que la boue, le sable ou l'herbe mouillée. La transmission est optimisée aux fins d'adhérence. Certaines secousses peuvent se produire lorsque le véhicule roule sur un terrain accidenté. Les systèmes de commande électronique des freins sont réglés pour limiter la gestion de contrôle de l'adhérence de l'accélération et du patinage des roues.

- **Rock** (Roche) – Ce réglage est destiné à la conduite hors route et est offert uniquement en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Ce réglage en fonction de l'adhérence offre une direction améliorée et est destiné à la conduite hors route à adhérence élevée. Utilisez ce réglage lors de la conduite à basse vitesse en présence d'obstacles tels que de grosses roches, des rigoles profondes, etc.

NOTA :

- *Le mode ROCK (ROCHE) est seulement disponible sur les véhicules équipés de l'ensemble hors route.*
- *Activez le limiteur de vitesse en descente ou le régulateur de vitesse de sélection pour obtenir une maîtrise accrue du véhicule dans les pentes des-*

cependantes abruptes. Consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Messages à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID)

En présence des conditions appropriées, un message s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leur confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des voitures ordinaires.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules à 2 roues motrices conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de

manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Autant que possible, évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE

Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

En conduite hors route, passez au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) pour obtenir une meilleure adhérence et le contrôle sur les terrains accidentés ou glissants, sur les pentes abruptes ascendantes ou descendantes et pour augmenter l'adhérence à basse vitesse.

(Consultez le paragraphe « Fonctionnement de la transmission intégrale et du système à quatre roues motrices » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.) Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une adhérence supplémentaire est nécessaire à basse vitesse. Évitez la conduite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule puisse traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau :

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse

contrôlée stable de moins de 5 mi/h (8 km/h) dans l'eau profonde pour minimiser les effets de vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez traverser l'eau qui s'écoule, évitez des profondeurs dépassant 22 cm (9 po). L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 48 cm (19 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de va-

gues. La vitesse maximale dans 48 cm (19 po) d'eau est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir traversé de l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants de votre véhicule (moteur, transmission, unité de transfert d'énergie et module de conduite arrière) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Les liquides et les lubrifiants contaminés (laiteux, mousseux en apparence) doivent être le plus tôt possible rincés et vidangés pour éviter d'endommager les organes.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Dans la neige abondante, lorsque vous remorquez une charge ou pour une maîtrise accrue à basse vitesse, passez à un

rapport inférieur, puis placez le système à quatre roues motrices au mode de terrain approprié à l'aide de la gamme 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) au besoin. Consultez le paragraphe « Système à 4 roues motrices » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour maintenir l'espacement entre les véhicules. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise du véhicule.

Montée de pente

NOTA : Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.

Avant de monter une pente abrupte, passez à un rapport inférieur de la transmission, puis passez en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du système à quatre roues motrices. Utilisez le premier rapport et le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) pour la conduite sur des pentes très abruptes.

Si le moteur cale ou si vous perdez votre élan lors de la conduite sur une pente ascendante abrupte, immobilisez le véhicule et serrez immédiatement les freins. Redémarrez le moteur et passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Reculez lentement vers le bas de la pente en

laissant le frein sur échappement vous aider à réguler votre vitesse. Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

MISE EN GARDE!

Si le moteur s'étouffe ou si vous perdez votre élan et n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. En MARCHE ARRIÈRE, reculez toujours prudemment en ligne droite vers le bas de la pente. Ne reculez jamais dans une pente en plaçant la transmission en position N (POINT MORT) et en n'utilisant que les freins du véhicule.

NOTA : N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner à mesure que vous approchez d'une pente, relâchez la pédale d'accélérateur et maintenez l'élan en tournant les roues avant lentement vers la gauche et vers la droite. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et assure généralement une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Passez à un rapport inférieur de la transmission et mettez le système à quatre roues motrices au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) ou au mode de limiteur de vitesse en

descente de sélection, selon l'équipement. (Consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.) Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des pentes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après

avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin au couple de serrage spécifié dans le manuel de réparation.

- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. De plus, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez ne pas

bénéficier de la puissance de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions de poussière et de saleté, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, vérifiez la présence de matières compactées sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues; dégagez donc celles-ci pour corriger la situation.

DIRECTION ASSISTÉE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et la

manœuvrabilité en espace restreint. Le système varie son servofrein d'assistance pour les efforts légers pendant une manœuvre de stationnement et offre une bonne sensation lors de la conduite. Si le système de direction assistée électrique manifeste une anomalie qui réduit ou empêche le véhicule de fournir l'assistance, vous aurez toujours la possibilité de diriger le véhicule manuellement.

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Si le message « SERVICE POWER STEERING » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE) OU « POWER STEERING ASSIST OFF – SERVICE SYSTEM » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE – ASSISTANCE HORS FONCTION)



et une icône de volant s'affichent à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et à l'affichage d'information du conducteur (DID), cela indique que le véhicule doit être conduit chez le concessionnaire pour entretien. Il est probable que le véhicule a subi une perte de puissance de la direction assistée. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Affichage d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « POWER STEERING SYSTEM HOT - PERFORMANCE MAY BE LIMITED » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA DIRECTION ASSISTÉE – LIMITATION POSSIBLE DE PERFORMANCE) et une icône s'affichent à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et à l'écran d'information du conducteur (DID), cela indique que des manœuvres extrêmes de direction pourraient s'être produites qui ont provoqué une température élevée dans le système de direction assistée. Une perte de puissance de la direction assistée se produira temporairement jusqu'à ce que l'état de surchauffe ne soit plus présent. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que l'icône s'éteigne. Consultez les paragraphes « Centre d'in-

formation électronique (EVIC) et écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- *Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.*
- *Si la condition persiste, confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.*

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB)

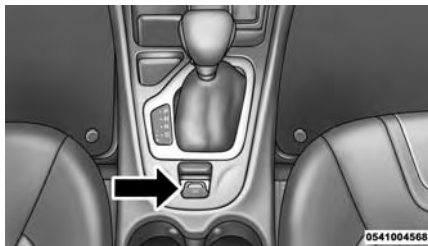
Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement électrique qui offre un fonctionnement simple et plusieurs fonctions supplémentaires assurant un frein de stationnement plus pratique et utile.

Le frein de stationnement est destiné principalement à empêcher le véhicule de se déplacer inopinément lorsqu'il est stationné. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT).

Vous pouvez serrer le frein de stationnement de deux façons;

- Manuellement, en utilisant le commutateur du frein de stationnement.
- Automatiquement, en activant la fonction de frein de stationnement automatique sous les fonctions programmables par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect.

Le commutateur de frein de stationnement se trouve dans la console centrale.



Commutateur de frein de stationnement électrique

Pour serrer manuellement le frein de stationnement, tirez brièvement vers le haut sur le commutateur. Vous pouvez entendre un léger bruit de vrombissement provenant de l'arrière du véhicule pendant le serrage du frein de stationnement. Une fois que le frein de stationnement est complètement serré, le témoin des freins au groupe d'instruments et un témoin situé sur le commutateur s'allument. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Vous pouvez serrer le frein de stationnement même lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) mais le témoin des freins ne s'allume pas; toutefois, le frein de stationnement ne peut être desserré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : *Le témoin d'anomalie s'allume si le commutateur de frein de stationnement électrique est maintenu pendant plus de 20 secondes en position serrée ou desserrée. Le témoin s'éteint dès que vous relâchez le commutateur.*

Si la fonction de frein de stationnement automatique est activée, le frein de stationnement est automatiquement serré chaque fois que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT), ou dans le cas d'une transmission manuelle, lorsque le contact est coupé. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque le contact est établi, que le levier de vitesses de la

transmission est en position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), que la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et qu'une tentative est effectuée pour démarrer.

Pour desserrer manuellement le frein de stationnement, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE). Placez votre pied sur la pédale de frein, puis appuyez brièvement vers le bas sur le commutateur de frein de stationnement. Vous pouvez entendre un léger bruit de vrombissement provenant de l'arrière du véhicule pendant le desserrage du frein de stationnement. Vous pouvez également remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Une fois que le frein de stationnement est complètement desserré, le témoin des FREINS au groupe d'instruments et le voyant DEL situé sur le commutateur s'éteignent.

NOTA : Lorsque vous stationnez, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir si vous êtes dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes dans une pente ascendante. Serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.**

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer une collision.

- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé une fois que le frein de stationnement est

desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Si en raison de circonstances exceptionnelles il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, maintenez une pression vers le haut sur le commutateur de frein de stationnement électrique aussi longtemps que le serrage est souhaité. Le témoin des freins s'allume, accompagné d'un carillon continu. Les feux d'arrêt arrière s'allument également automatiquement pendant que le véhicule est en mouvement.

Pour desserrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, relâchez le commutateur. Si le véhicule est immobilisé complètement à l'aide

du frein de stationnement, le frein de stationnement reste serré lorsque le véhicule atteint environ 5 km/h (3 mi/h).

MISE EN GARDE!

Le fait de conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré ou d'utiliser le frein de stationnement de manière répétée pour ralentir le véhicule peut endommager gravement le système de freinage; le non-respect des consignes pourrait entraîner une défaillance du frein et causer une collision.

Dans le cas peu probable d'une anomalie du système de frein de stationnement électrique, un témoin d'anomalie jaune du système de frein de stationnement électrique s'allume. Il se peut que ce témoin soit accompagné du témoin des freins clignotant. Dans ce cas, une réparation urgente

du système de frein de stationnement électrique est nécessaire. Ne vous fiez pas au frein de stationnement pour maintenir le véhicule immobilisé.

Frein de stationnement automatique

Le frein de stationnement électrique peut être programmé pour être automatiquement serré lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le levier de vitesses de la transmission automatique est placé en position P (STATIONNEMENT) ou dans le cas d'une transmission manuelle, lorsque le contact est coupé. Le frein de stationnement automatique est activé et désactivé au moyen de la fonction programmable sélectionnée par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect.

Toute application individuelle de frein de stationnement automatique peut être

contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique en position de déverrouillage lorsque la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT).

Sauvegarde

La fonction de sauvegarde est une fonction de sécurité du système de frein de stationnement électrique qui permet d'activer automatiquement le frein de stationnement si le véhicule n'est pas dans un état sécuritaire d'immobilisation alors que le commutateur d'allumage est en position RUN (MARCHE).

Dans le cas des transmissions automatiques, le frein de stationnement est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- Le véhicule est immobilisé.

- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La ceinture de sécurité est débouclée.
- La portière du conducteur est ouverte.

Dans le cas des transmissions manuelles, le frein de stationnement est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- Le véhicule est immobilisé.
- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La pédale d'embrayage n'est pas enfoncée.
- La ceinture de sécurité est débouclée.
- La portière du conducteur est ouverte.

La fonction de sauvegarde peut être temporairement contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique lorsque la portière du conducteur est ouverte. Une fois que la fonction est contournée manuellement, la fonction de sauvegarde sera réactivée lorsque la vitesse du véhicule atteint 20 km/h (12 mi/h) ou lorsque le contact est coupé puis rétabli.

Mode d'entretien des freins

Nous vous recommandons de faire réparer les freins par votre concessionnaire autorisé. Vous devriez effectuer uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes familiers et pour lesquelles vous possédez les outils nécessaires. Vous devriez accéder uniquement au mode d'entretien des freins durant l'entretien des freins.

Lors de l'entretien des freins arrière, il peut être nécessaire pour vous ou pour votre technicien d'enfoncer le piston arrière dans l'alésage de l'étrier arrière. Dans le cas du système de frein de stationnement électrique, ceci ne peut être effectué qu'après avoir rétracté l'actionneur du frein de stationnement électrique. Heureusement, la rétraction d'actionneur peut facilement être effectuée en accédant au mode d'entretien des freins au moyen des réglages du système Uconnect de votre véhicule. Ce système aux menus intégrés vous guidera parmi les étapes nécessaires pour rétracter l'actionneur du système de frein de stationnement électrique afin d'effectuer l'entretien des freins arrière.

Le mode d'entretien comporte des exigences qui doivent être remplies afin de l'activer :

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

En mode d'entretien, le témoin d'anomalie du frein de stationnement électrique clignote continuellement pendant que le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Lorsque les travaux d'entretien des freins sont terminés, les étapes suivantes doivent être effectuées pour réinitialiser le système de frein de stationnement en mode de fonctionnement normal :

- Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.

- Appuyez sur la pédale de frein de façon modérée.
- Appliquez le commutateur de frein de stationnement électrique.

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage approprié. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de deux systèmes de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits hydrauliques tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Dans ce cas, vous perdez une partie du pouvoir de freinage. Ceci sera évident par une course accrue de la pédale lors du serrage des freins et une plus grande force nécessaire pour ralentir ou immobiliser le véhicule. De plus, si l'anomalie provient d'une fuite dans le circuit hydraulique, le témoin du système de freinage s'allumera dès qu'il y aura une baisse du niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre.

Dans l'éventualité d'une défaillance des freins assistés pour une raison quelcon-

que (par exemple, des serrages répétés des freins alors que le contact est coupé), les freins continueront à fonctionner. Toutefois, l'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

MISE EN GARDE!

- **L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.**

- **Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une baisse significative du rendement des freins ou de la stabilité du véhicule pendant le freinage du véhicule peut se produire. Dans un tel cas, vous nécessiterez plus de temps pour immobiliser le véhicule ou votre véhicule sera plus difficile à conduire. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.**

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique

des freins. Ce système comprend le système électronique de répartition du freinage (EBD), le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système d'assistance au départ en pente (HSA), le système antipatinage (TCS), la commande de stabilité électronique (ESC) et le dispositif électronique antiroulis (ERM). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut aussi être équipé du dispositif antilouvoiement de remorque (TSC), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB), du système de freinage par temps de pluie (RBS), du système de couple de direction dynamique (DST), du limiteur de vitesse en des-

cente (HDC) et du système de régulateur de vitesse de sélection (SCC).

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Cette fonction gère la distribution du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Témoin d'avertissement du système de freinage

Le « témoin d'avertissement du système de freinage » rouge s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la posi-

tion ON (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à l'établissement du contact, faites remplacer l'ampoule dès que possible.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) est conçu pour améliorer la stabilité du véhicule et l'efficacité des freins dans la plupart des conditions de freinage. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- le bruit du moteur du système de freinage antiblocage (il peut continuer à fonctionner quelques instants après l'arrêt);
- le bruit de cliquetis des électrovalves;
- des pulsations dans la pédale de frein;
- un léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Il s'agit des caractéristiques normales du fonctionnement du système de freinage antiblocage.

MISE EN GARDE!

- **Le système de freinage antiblocage (ABS) comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.**

- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou l'adhérence du véhicule ne le permettent.

- Le système ABS ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer les performances du système de freinage antiblocage.

Témoin du système de freinage antiblocage

Le « témoin du système de freinage antiblocage » ambre s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage reste allumé ou s'allume pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, le système de freinage ordinaire continuera de fonctionner normalement même si le témoin du système de freinage est allumé.

Si le témoin du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible.

pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), faites-le réparer dès que possible.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le système d'assistance au freinage est

un complément du système de freinage antiblocage. L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le BAS se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

Le BAS (Système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assis-

tance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Assistance au départ en pente (HSA)

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) est conçu pour atténuer le dispositif anti-roulis à partir d'un arrêt complet pendant que le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche la pédale de frein pendant que le véhicule

est arrêté sur une pente, le système d'assistance au départ en pente continuera à maintenir la pression de freinage pendant un bref moment. Si le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur avant la fin de ce délai, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente comme d'habitude.

Les conditions suivantes doivent être présentes pour l'activation du système d'assistance au départ en pente :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le frein de stationnement doit être serré.
- La portière du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.

- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule (par exemple, le véhicule orienté vers la pente ascendante est en marche avant; le véhicule qui recule dans la pente ascendante est en MARCHE ARRIÈRE).
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage, le système d'assistance au départ en pente (HSA) reste actif.

MISE EN GARDE!

L'assistance au départ en pente peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. L'assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et il est très important de manœuvrer les freins en toute sécurité durant la conduite, peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises

en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente

L'assistance au départ en pente fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

MISE EN GARDE!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et

la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de remorque ou augmentez la pression de freinage avant de relâcher la pédale de frein.

- Le système d'assistance au départ en pente ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, procédez comme suit :

- Pour les véhicules dotés du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID), consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour désactiver le système d'assistance au départ en pente à l'aide de l'option Uconnect Settings (Réglages du système Uconnect), consultez la section « Réglages du système

Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis de l'EVIC/du DID, effectuez les étapes suivantes :

1. Centrez le volant (les roues avant doivent pointer directement vers l'avant).
2. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Faites démarrer le moteur.
5. Tournez le volant légèrement de plus d'un demi-tour vers la gauche.
6. Appuyez quatre fois sur le bouton de désactivation de la commande de stabilité électronique située dans le bloc de commandes inférieur sous le système de

chauffage-climatisation en moins de 20 secondes. Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique devrait s'allumer et s'éteindre deux fois.

7. Remplacez le volant au centre, puis déplacez-le légèrement de plus d'un demi-tour supplémentaire vers la droite.
8. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Si la séquence est exécutée correctement, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique clignotera plusieurs fois pour confirmer la désactivation du système d'assistance au départ en pente.
9. Répétez ces étapes si vous souhaitez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le

système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont en mode « Partiellement désactivé ».

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage ou le sous-virage du véhicule en serrant les freins aux roues appropriées en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare en-

suite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – Tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – Tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'ano-

malie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

MISE EN GARDE!

La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité

électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

NOTA : *Selon le modèle et le mode de fonctionnement, le système de commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.*

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Le mode « Partial Off » (Désactivation partielle) est destiné aux conducteurs qui désirent vivre une expérience de conduite plus sportive. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage et du système de commande de stabilité électronique, ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales. Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé.

Pour activer le mode « Partial Off » (Désactivation partielle), appuyez brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC off indicator light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'allume. Pour réactiver la commande de

stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC off indicator light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'éteint.

NOTA : Pour les véhicules dotés de plusieurs modes de commande de stabilité électronique partielle, un bouton-poussoir momentané permet d'alterner le mode de commande de stabilité électronique. Il peut être nécessaire d'appuyer sur plusieurs boutons momentanés pour revenir au mode commande de stabilité électronique activée.

NOTA :

- En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage de la commande de stabilité électronique, sauf la fonc-

tion d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin « ESC Off » (Commande de stabilité électronique désactivée) est allumé. En mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur du système antipatinage est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique est réduite.

- Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.

Entièrement désactivé – selon l'équipement

Ce mode est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes. Dans ce

mode, les fonctions du système antipatinage et de la commande de stabilité électronique sont désactivées. Pour passer au mode « entièrement désactivée », maintenez le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, un avertissement sonore retentit, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume et le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) apparaît à l'affichage du centre d'information électronique. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique.

NOTA : *Le système peut passer du mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique au mode de désactivation partielle lorsque le véhicule dépasse une vitesse prédéterminée. Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à la vitesse prédéterminée, le système revient au mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique.*

Les modes de commande de stabilité électronique peuvent également être influencés par les modes de conduite – selon l'équipement.

MISE EN GARDE!

- **En mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique, les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. Par conséquent, la stabilité accrue conférée au véhicule par la commande de stabilité électronique n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique ne s'activera pas pour assurer la stabilité du véhicule. Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est destiné à la conduite hors route seulement.**

- **Lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée, la stabilité accrue du véhicule offerte par ce système n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique ne s'activera pas pour assurer la stabilité du véhicule. Le mode complètement désactivé n'est conçu que pour la conduite hors autoroute ou hors route.**

- **La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne peut également prévenir les collisions.**

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est établi. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé

dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (situé dans le groupe d'instruments) commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

NOTA :

- *Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le contact est établi.*
- *Lorsque le contact est mis, la commande de stabilité électronique (ESC) est en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.*
- *Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent*

lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.



Le témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode réduit.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein

approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

NOTA : *Le dispositif électronique anti-roulis est désactivé chaque fois que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique (ESC) » dans ce chapitre pour prendre connaissance des modes de commande de stabilité électronique offerts.*

MISE EN GARDE!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique anti-roulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des obstacles ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique anti-roulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Dispositif antilouvoiemment de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiemment de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoiemment excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoiemment. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoiemment excessif de la remorque. Notez que le dispositif antilouvoiemment de la remorque ne peut pas empêcher le louvoiemment de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence lorsque vous tirez une remorque et observez les recommandations concernant le poids au timon de la remorque. Consultez le paragraphe « Traction de remorque » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le dispositif antilouvoiemment de la remorque est en fonction, le témoin d'ac-

tivation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez constater que le véhicule applique le frein à une roue spécifique afin d'éliminer le louvoiemment. Le dispositif antipatinage de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète.

MISE EN GARDE!

Si le dispositif antilouvoiemment s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiemment.

Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas de freinage d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher la pédale d'accélérateur. L'EBC prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne

que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet au système de freinage par temps de pluie de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Couple dynamique de direction (DST)

Le couple dynamique de direction est une fonction des modules de commande de stabilité électronique et du système de direction assistée qui fournissent un couple au volant pour certaines conditions de conduite dans lesquelles le module de commande de stabilité électronique détecte l'instabilité du véhicule. Le couple que le volant reçoit ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser un comportement optimal de la direction afin d'atteindre et de maintenir la stabilité du véhicule.

La seule notification que le conducteur reçoit que la fonction est activée est le couple appliqué au volant.

NOTA : *La fonction de couple dynamique de direction ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser la mesure appropriée à prendre au moyen de petits couples au volant, ce qui signifie que l'efficacité de la fonction de couple dynamique de direction est grandement dépendante sur la sensibilité du conducteur et la réaction générale au couple appliqué. Il est très important de réaliser que cette fonction ne permet pas de diriger le véhicule, c'est-à-dire que le conducteur est toujours responsable de manœuvrer le véhicule.*

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement

Le limiteur de vitesse en descente est destiné à la conduite hors route à basse

vitesse en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule en descente pendant les situations de conduite diverses. Le limiteur de vitesse en descente contrôle la vitesse du véhicule en contrôlant activement les freins.

Le limiteur de vitesse en descente comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).
2. Désactivation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).

3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Activation en attente du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est activé en appuyant sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes pour activer le limiteur de vitesse en descente :

- La transmission est en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.

Activation en cours du limiteur de vitesse en descente

Une fois que le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente, il s'activera automatiquement dans une pente d'inclinaison suffisante. La vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente est sélectionnable par le conducteur et peut être réglée à l'aide du module de changement de vitesse +/- . Les vitesses programmées du limiteur de vitesse en descente sont indiquées ci-dessous :

Vitesse programmée cible du limiteur de vitesse en descente

- P = Aucune vitesse programmée. Le limiteur de vitesse en descente peut être dans un état d'activation en attente mais il ne s'activera pas

- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- D (MARCHE AVANT) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 1^{re} = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2^e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3^e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4^e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5^e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6^e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7^e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8^e = 8 km/h (5,0 mi/h)
- 9^e = 9 km/h (5,6 mi/h) – selon l'équipement

NOTA : Lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, l'entrée du levier de vitesses + /- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du limiteur de vitesse en descente mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le limiteur de vitesse en descente est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.

Priorité conducteur

Le conducteur peut neutraliser l'activation du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 20 mi/h (32 km/h) mais reste inférieure à 40 mi/h (64 km/h).
- Le véhicule se trouve sur une pente descendante d'inclinaison insuffisante, sur une surface plane ou sur une pente ascendante.
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé et reste indisponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).
- Le frein de stationnement est serré.
- La portière du conducteur s'ouvre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 mi/h (32 km/h) pendant plus de 70 secondes.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 40 mi/h (64 km/h) (le limiteur de vitesse en descente est annulé immédiatement).

- Le limiteur de vitesse en descente détecte une surchauffe des freins.

Rétroaction au conducteur

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de limiteur de vitesse en descente et le commutateur du limiteur de vitesse en descente est muni d'un voyant DEL qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du limiteur de vitesse en descente.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du limiteur de vitesse en descente.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur

clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente mais les conditions d'activation ne sont pas présentes.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la vitesse excessive.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la surchauffe des freins. Le clignotement s'arrête et le limiteur de vitesse en descente se réactive lorsque les freins sont refroidis suffisamment.

MISE EN GARDE!

Le limiteur de vitesse en descente est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et rouler à une vitesse sécuritaire.

Régulateur de vitesse de sélection (SSC) – selon l'équipement

Le régulateur de vitesse de sélection est conçu pour la conduite hors route en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) seulement. Le régulateur de vitesse de sélection maintient la vitesse du véhicule en contrôlant activement le couple moteur et les freins.

Le régulateur de vitesse de sélection comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).

2. Désactivation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).

3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Activation en attente du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection est activé en appuyant sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection, mais les conditions suivantes doivent aussi être

présentes pour activer le régulateur de vitesse de sélection :

- La transmission est en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur.

Activation en cours du régulateur de vitesse de sélection

Une fois que le régulateur de vitesse de sélection est activé, il s'activera automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- Le conducteur desserre la pédale d'accélérateur.

- Le conducteur desserre la pédale de frein.
- La transmission n'est pas à la position P (STATIONNEMENT).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 20 mi/h (32 km/h).

La vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection est sélectionnable et peut être réglée à l'aide du levier de vitesses +/- . De plus, la vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection peut être réduite en pente ascendante et le niveau de réduction de vitesse programmée dépend du degré d'inclinaison. Les vitesses programmées du régulateur de vitesse de sélection sont indiquées ci-dessous :

Vitesse programmée cible du régulateur de vitesse de sélection

- 1^{re} = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2^e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3^e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4^e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5^e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6^e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7^e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8^e = 8 km/h (5 mi/h)
- 9^e = 9 km/h (5,6 mi/h) – selon l'équipement
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)

- P (STATIONNEMENT) = Le régulateur de vitesse de sélection demeure actif mais n'intervient pas.

NOTA :

- *Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est en fonction, l'entrée du levier de vitesses +/- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du régulateur de vitesse de sélection mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.*

- *La performance du régulateur de vitesse de sélection est influencée par le mode Selec-Terrain. Cette différence peut être importante pour le conducteur et peut être perçue comme un niveau variable d'agressivité.*

Priorité conducteur :

Le conducteur peut neutraliser l'activation du régulateur de vitesse de sélection par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du régulateur de vitesse de

sélection par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.

- La vitesse du véhicule est supérieure à 20 mi/h (32 km/h) mais reste inférieure à 40 mi/h (64 km/h).
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).

Désactivation du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection se désactivera et sera désactivé si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).
- Le frein de stationnement est serré.

- La portière du conducteur s'ouvre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 mi/h (32 km/h) pendant plus de 70 secondes.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h) (le régulateur de vitesse de sélection est annulé immédiatement).

Rétroaction au conducteur :

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de régulateur de vitesse de sélection et le commutateur du régulateur de vitesse de sélection est muni d'un voyant DEL qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du régulateur de vitesse de sélection.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le

régulateur de vitesse de sélection est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du régulateur de vitesse de sélection.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection mais les conditions d'activation ne sont pas présentes.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de la vitesse excessive.

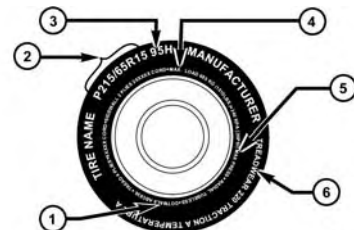
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de la surchauffe des freins.

MISE EN GARDE!

Le système régulateur de vitesse (SSC) est destiné uniquement à aider le conducteur à contrôler la vitesse du véhicule en conditions hors route. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et rouler à une vitesse sécuritaire.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus



054903773

1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (N° d'identification du pneu)

2 – Référence dimensionnelle

3 – Description d'entretien

4 – Charge maximale

5 – Pression maximale

6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion Léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours compactes temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :

Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT

P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou

« **...rien...** » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou

LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou

T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire ou

31 = Diamètre extérieur en pouces (po)

215, 235, 145 = Largeur de section en millimètres (mm)

EXEMPLE :

65, 85, 80 = Rapport d'aspect en pourcentage (%)

– Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou

10,5 = Largeur de la section en pouces (po)

R = Code de construction

– « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou

– « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais

15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)

Description d'entretien :

95 = Indice de charge

– Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu

EXEMPLE :

H = Symbole de vitesse

- Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement
 - La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées)
-

Identification de la charge :

L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) :

- **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou
 - **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou
 - **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné
-

Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter

Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas

des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord

extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :

DOT MA L9 ABCD 0301

DOT = Department of Transportation (Département des Transports)

– Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route

MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)

L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)

EXEMPLE :**DOT MA L9 ABCD 0301**

ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)

03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres).

– 03 signifie la troisième semaine

01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres)

– 01 signifie l'année 2001

– Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

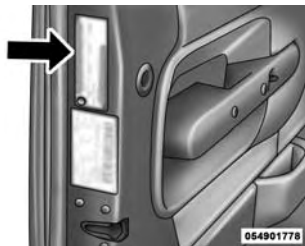
Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur du véhicule et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge

NOTA : La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

INFORMATION - TIRE & LOADING/LES PNEUS & LE CHARGEMENT			
SEATING CAPACITY/NOMBRE DE PLACES - TOTAL 5 FRONTIANT 2 REAR/ARRIÈRE 3			
MAXIMUM VEHICLE CAPACITY/CAPACITÉ MAXIMALE DU VÉHICULE			
XXX kg ou XXX L.B.			
TIRE/PNEU	FRONTIANT	REAR/ARRIÈRE	BI-REAR/PNEU SECOURS
ORIGINAL TIRE SIZE/ DIMENSIONS DU PNEU D'ORIGINE	P195/70R14	P195/70R14	T125/70D15
COLD TIRE INFLATION PRESSURE/ PRESSION DE GONFLAGE (À FROID)	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI
SEE OWNER'S MANUAL/ CONSULTEZ LE GUIDE DE L'AUTOMOBILITE			4N109268

054907701

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1. le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;

2. le poids total que votre véhicule peut porter;
3. la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;
4. les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur

les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de ce guide.

NOTA : *Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » dans ce manuel.*

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX lbs or XXX kg » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge.

Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

1. Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si le montant « XXX » est égal à 1 400 lb (635 kg) et que cinq passagers de 150 lb (68 kg) chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb (295 kg). Calcul : $5 \times 150 \text{ lb (68 kg)} = 750 \text{ lb (340 kg)}$ et $1\,400 \text{ lb (635 kg)} - 750 \text{ lb (340 kg)} = 650 \text{ lb (295 kg)}$.

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

NOTA :

- *Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage*

de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.

- *Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).*

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
5	2	3					
EXAMPLE 2			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
EXAMPLE 3			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux problèmes qui

découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité et stabilité du véhicule
- Économie
- Usure
- Confort

Sécurité

MISE EN GARDE!

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une crevaison.

- Le gonflement excessif d'un pneu lui fait perdre sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

- **Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.**

Le sous-gonflement ou le gonflement excessif des pneus peut influencer sur la stabilité du véhicule et donner une impression de décalage ou de réponse trop directe de la direction.

NOTA :

- *Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.*
- *Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.*

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Le mauvais gonflage à froid des pneus peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre un gonflement excessif rend la suspension trop ferme, ce qui nuit au confort.

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression, sinon la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule

pour la conduite à grande vitesse. Consultez votre marchand de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

MISE EN GARDE!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule procurera une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat;

- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables);
- la crevaison ne dépasse pas $\frac{1}{4}$ po (6 mm);

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse).

Types de pneus

Pneus toutes saisons – Selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – Selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement

par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des circonstances peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige sont identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.



Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait

de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles

des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 psi). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à plat.

Consultez la section Surveillance de la pression des pneus pour obtenir de plus amples renseignements.

Roues de secours – selon l'équipement

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – Selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un marchand de pneus autorisé pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en re-

gardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précèdent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. N'installez pas

plus d'un pneu ou d'une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours compactes sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde relatives à la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur — selon l'équipement

La roue de secours pleine grandeur sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours pleine grandeur temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme cette roue n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Cette roue peut ressembler à celle d'origine de l'essieu arrière ou avant de votre véhicule, mais elle n'est pas identique. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Comme cette roue n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Vous pourriez sinon perdre la maîtrise du véhicule.

Patinage des roues

Si le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Consultez le paragraphe « Pour dégager un véhicule coincé » dans la section « En cas d'urgence » pour de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuel-

lement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus d'origine de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



055007576

1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 2 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Consultez le paragraphe « Pneus de re-

change » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- Les habitudes de conduite.
- Pression des pneus – Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite.

Une permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. Consultez le paragraphe portant sur les « Indicateurs d'usure des pneus ». Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine. Pour obtenir de plus amples renseignements

sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce guide.

Il est recommandé de remplacer les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Le remplacement d'un seul pneu peut compromettre grandement la manœuvrabilité de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que les spécifications de la roue correspondent à celles de la roue d'origine.

Nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine

pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer**

une collision entraînant des blessures graves ou la mort. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.

- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION)

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de taille appropriée pour le pneu, tel que recommandé par le fabricant du dispositif de traction.
- Utilisez-les uniquement sur les pneus avant.
- En raison du jeu limité, les dispositifs de traction suivants sont recommandés :

Modèles à traction avant

- Les chaînes ne doivent pas être utilisées sur les pneus d'origine de taille 225/60R17 et 225/55R18.
- L'utilisation de chaînes à neige de 7 mm est permise sur les pneus 215/60R17 et les roues de taille 17 x 7,0 ET41.

Modèles à quatre roues motrices (sauf les modèles Trailhawk) sans une prise de force à deux vitesses

- Les chaînes ne doivent pas être utilisées sur les pneus d'origine de taille 225/65R17 et 225/60R18.
- L'utilisation de chaînes à neige de 9 mm est permise sur les pneus 215/60R17 et les roues de taille 17 x 7,0 ET41.

Modèles à quatre roues motrices (sauf les modèles Trailhawk) avec une prise de force à deux vitesses

- L'utilisation de chaînes à neige de 7 mm est permise sur les pneus 225/65R17 et 225/60R18.

Modèles Trailhawk à quatre roues motrices

- L'utilisation de chaînes à neige de 9 mm est permise sur les pneus 225/65R17 et les roues de taille 17 x 7,5 ET31.

AVERTISSEMENT!

- **Utilisez-les uniquement sur les pneus avant.**

- Il peut se produire des dommages aux modèles à traction avant si des chaînes antidérapantes ou des dispositifs de traction sont utilisés avec des pneus de taille d'équipement d'origine.
- Il peut se produire des dommages aux modèles 4WD (4 ROUES MOTRICES) sans prise de force à deux vitesses si des chaînes antidérapantes ou des dispositifs de traction sont utilisés avec des pneus de taille d'équipement d'origine.
- Il peut se produire des dommages aux modèles Trailhawk 4WD (4 ROUES MOTRICES) si des chaînes antidérapantes ou des dispositifs de traction sont utilisés avec des pneus de taille d'équipement d'origine.

MISE EN GARDE!

L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- En raison du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés

peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.

- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi).
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.

- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).
- N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction,

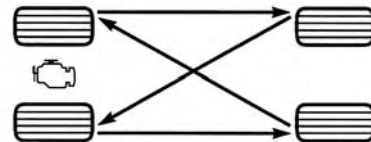
de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route ou hors route. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. En cas d'usure rapide ou in-

habituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

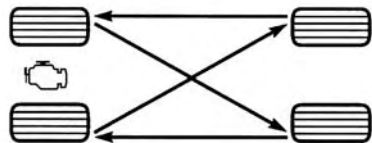
Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation des pneus « croisée vers l'arrière » recommandée pour les véhicules à traction avant. Ce modèle de permutation ne s'applique pas à certains pneus directionnels qui ne doivent pas être inversés.



055707139

Permutation des pneus pour les véhicules à traction avant

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation des pneus « croisée vers l'avant » recommandée pour les véhicules à 4 roues motrices (4WD).



Permutation des pneus pour les véhicules à 4 roues motrices (4WD)

055703771

AVERTISSEMENT!

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus est susceptible d'endommager l'unité de transfert de puissance. Le calendrier

de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des

pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression des pneus à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule. La pression des pneus augmente également pendant la conduite du véhicule. Ce phénomène est normal et vous ne devez pas retirer d'air des pneus.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la

pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression à froid des pneus. Lorsque le témoin de surveillance de basse pression des pneus s'allume, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

NOTA : *Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 4 lb/po² (30 KPa) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*

Le système met automatiquement les données à jour et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 15 mi/h (24 km/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la

pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), une chute de température jusqu'à -7 °C (20 °F) diminuera la pression des pneus jusqu'à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume. Lorsque le véhicule roule, la pression remonte à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin reste allumé. En pareil cas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la pression à froid recommandée.

NOTA : *Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 4 lb/po² (30 KPa) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du*

système de surveillance de la pression des pneus.

AVERTISSEMENT!

- Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs.

- L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.
- Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

NOTA :

- Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.
- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

- *Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si la pression n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*
- *Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.*

Système de base

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, instal-

lés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.*

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur;
- Des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux 4 roues;
- Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments, le message « LOW TIRE PRES-SURE » (BASSE PRESSION DES PNEUS) s'affiche au groupe d'instruments, le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche et un carillon retentit. Si cela se produit, immobilisez le véhicule dès que possible, vérifiez la pression de tous les pneus et les gonfler à la valeur de pression de gonflage à froid recommandée sur l'étiquette d'information du véhicule tel qu'indiqué dans le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles

pressions de gonflage des pneus, il met à jour les données automatiquement et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint.

NOTA : *Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 4 lb/po² (30 KPa) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 15 mi/h (24 km/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.*

Avvertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant

75 secondes, puis s'allume en continu si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un avertissement sonore. Si le contact est coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système est toujours présente. Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint une fois que l'anomalie a été éliminée. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
2. Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radio-électriques.

3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.

4. Utilisation de chaînes antidérapantes.

5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus.

Véhicules avec roue de secours compacte ou roue de secours pleine grandeur non-correspondante

1. La roue de secours compacte ou roue de secours pleine grandeur non-correspondante ne possède pas de capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours.

2. Si vous installez la roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non-correspondante à la place d'un pneu route dont la pression est sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, un carillon retentit, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume et les messages « LOW TIRE PRESSURE » (BASSE PRESSION DES PNEUS) et « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affichent au prochain cycle d'allumage.

3. Après avoir roulé pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu.

4. À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu.

5. Lorsqu'un pneu route d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte ou pleine grandeur non-correspondante, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données et éteint le témoin, à condition que la pression des quatre pneus de route actifs soit supérieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 15 mi/h (24 km/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Système de catégorie supérieure – selon l'équipement

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.*

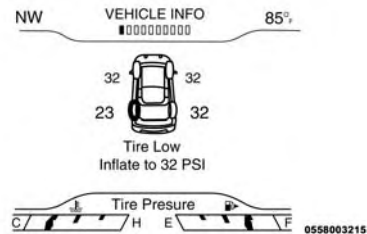
Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur;
- Des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux 4 roues;
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'affichent à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID);
- Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche le message « Tire Low » (Basse pression des pneus) pendant au moins cinq secondes ainsi que le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX), puis présente un affichage graphique des valeurs de pression avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente.



Avertissement de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus dont la pression est basse (ceux de couleur différente sur le graphique de l'écran du centre d'information électronique [EVIC] ou l'écran d'information du conducteur [DID]) à la valeur à froid de pression recommandée, comme indiqué dans le message « Inflate to XX »

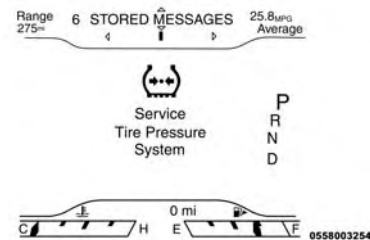
(Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions des pneus, le système met à jour les données automatiquement, les valeurs de pression dans l'affichage graphique de l'écran du centre d'information électronique [EVIC] ou l'écran d'information du conducteur (DID) reviennent à leur couleur d'origine, et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint.

NOTA : Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 4 lb/po² (30 KPa) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15,5 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le sys-

tème de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également entendre un avertissement sonore. De plus, l'écran de l'EVIC/DID affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position des capteurs défectueux.



Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Si le contact est coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une valeur de

pression est affichée à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
2. Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radio-électriques.
3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
4. Utilisation de chaînes antidérapantes.
5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus.

Véhicules munis d'une roue de secours pleine grandeur correspondante

1. La roue de secours pleine grandeur de même taille est munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus qui peut être contrôlé par le système de surveillance de la pression des pneus.
2. Si vous installez la roue de secours pleine grandeur à la place d'un pneu route dont la pression est sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, un carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume au prochain cycle d'allumage. De plus, les messages « Tire Low » (Basse pression des pneus) et « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affichent et un graphique indiquant la valeur de basse pression du pneu change de couleur à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

3. Vous devez rouler pendant 20 minutes à plus de 25 km/h (15,5 mi/h) pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne, à condition que la pression des quatre pneus de route actifs soit supérieure au seuil d'avertissement pour manque de pression.

4. L'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche un graphique indiquant la valeur de pression des pneus dans la même couleur que celle des autres valeurs de pression à la place de la valeur de basse pression des pneus de couleur différente. L'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche également le message « SPARE LOW

PRESSURE » (BASSE PRESSION DE LA ROUE DE SECOURS) pour vous rappeler de faire réparer le pneu crevé.

Véhicules avec roue de secours compacte ou roue de secours pleine grandeur non correspondante

1. La roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non correspondante n'est pas munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte.

2. Si vous installez la roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non correspondante à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allu-

mage, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé et un carillon retentit. De plus, le graphique à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) continue d'afficher une valeur de pression de couleur différente et le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX).

3. Après avoir roulé pendant 20 minutes à plus de 25 km/h (15,5 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq se-

condes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.

4. À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.

5. Lorsqu'un pneu route d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte ou pleine grandeur non correspondante, le système de surveillance de

la pression des pneus met automatiquement à jour les données. De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique de l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) indique une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit sous le seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15,5 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1) Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non explicitement approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.*

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteurs 2.4L et 3.2L



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offrent une économie de carburant et un rendement excellents avec de l'essence « ordinaire »

sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant avec indice d'octane élevé, puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Essence reformulée

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez PAS d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol. Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes car elles doivent indiquer clairement si le

carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 montrera un ou plusieurs symptômes tels que décrit ci-après :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

MMT dans l'essence

Le MMT (Méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en

augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient.

Additifs

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui

contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement de votre véhicule. L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

AVERTISSEMENT!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- **La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.**
- **Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.**

- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NOTA : La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

MISE EN GARDE!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement par monoxyde de carbone :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un es-

pace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habacle.

- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défec-tuosité. Roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

CARBURANT MIXTE (MOTEUR 2.4 L SEULEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Renseignements généraux concernant le carburant E-85

Les renseignements contenus dans cette section ne concernent que les véhicules à carburant mixte. Ces véhicules peuvent être identifiés par une étiquette apposée sur la trappe du réservoir de carburant qui porte la mention **Ethanol (E-85) or Unleaded Gasoline Only** (Éthanol [E-85] ou essence sans plomb seulement) et par un bouchon du réservoir jaune. Consultez les autres sections de ce guide pour obtenir des renseignements communs qui concernent autant les véhicules à carburant mixte que les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte.

AVERTISSEMENT!

Seuls les véhicules qui sont munis de l'étiquette portant la mention E-85 sur la trappe du réservoir de carburant ou d'un bouchon du réservoir de carburant jaune peuvent fonctionner à l'aide du carburant E-85.

Carburant à l'éthanol (E-85)

Le carburant E-85 est un mélange composé d'environ 85 % de carburant à l'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb.

MISE EN GARDE!

Les vapeurs d'éthanol sont extrêmement inflammables et peuvent causer des blessures graves. Ne fumez jamais ou ne produisez jamais

des étincelles à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon du réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage. N'utilisez pas le carburant E-85 comme agent de nettoyage et tenez-le à l'écart des flammes.

Exigences en matière de carburant

Vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane quelconque, du carburant E-85 uniquement ou un mélange de ces carburants dans votre véhicule s'il est compatible au carburant E-85.

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez une méthode de ravitaillement qui évite d'alterner entre le carburant E-85 et l'essence sans plomb.

Lorsque vous passez d'un carburant à l'autre :

- Ajoutez 19 L (5 gallons US) ou plus lorsque vous faites le plein.
- Conduisez immédiatement votre véhicule après le plein d'essence sur une distance d'au moins 8 km (5 milles).

En suivant ces directives, vous éviterez le risque de démarrage difficile ou des problèmes de comportement routier pendant le réchauffement.

NOTA :

- *Utilisez du carburant E-85 formulé en fonction des saisons (ASTM D5798). L'utilisation d'un carburant E-85 non*

formulé pour la saison peut rendre le démarrage du moteur laborieux et le ralenti irrégulier une fois le moteur en marche, même si vous avez suivi les recommandations stipulées précédemment, surtout lorsque la température ambiante est inférieure à 32 °F (0 °C).

- *Certains additifs utilisés dans l'essence régulière ne sont pas entièrement compatibles avec le carburant E-85 et peuvent former des dépôts dans votre moteur. Pour éliminer les problèmes de maniabilité qui pourraient être causés par ces dépôts, un additif d'essence supplémentaire comme le nettoyant pour injecteurs MOPAR ou Techron peut être utilisé.*

Choix de l'huile moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence

Les véhicules à carburant mixte alimentés au carburant E-85 doivent utiliser une huile moteur spécialement formulée. Les huiles moteur MOPAR répondent à ces exigences, ainsi que les huiles équivalentes répondant à la norme MS-6395 de FCA US. Nous vous recommandons d'utiliser des huiles moteur certifiées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395. La norme MS-6395 comporte des exigences supplémentaires qui ont été définies dans le cadre d'essais de parc intensifs et qui offrent une protection supplémentaire aux moteurs de FCA US LLC.

Démarrage

En raison de ses caractéristiques, le carburant E-85 est inadapté aux températures ambiantes inférieures à -18 °C (0 °F). Lorsque la température ambiante se situe entre -18 °C et 0 °C (0 °F et 32 °F), vous pouvez remarquer que le moteur prend plus de temps à démarrer et qu'il fonctionne de façon instable (creux ou hésitations) pendant la période de réchauffage. Ces problèmes peuvent être résolus par l'utilisation du carburant E-85 formulé en fonction des saisons.

NOTA : *L'utilisation d'un chauffe-moteur (selon l'équipement) peut améliorer le temps de démarrage du moteur lorsque vous utilisez le carburant E-85 quand la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F).*

Autonomie de route

Du fait que le carburant E-85 est moins énergétique que l'essence pour un volume donné, la consommation peut être plus élevée avec du carburant E-85. La consommation augmente et l'autonomie baisse de 30 % environ par rapport à l'essence.

Pièces de rechange

Tout le carburant et tous les composants du moteur de votre véhicule à carburant mixte sont conçus pour être compatibles avec l'utilisation de l'éthanol. Les composants d'entretien compatibles avec l'éthanol sont nécessaires.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des composants du circuit d'alimentation en carburant par des composants qui ne sont pas compatibles avec l'éthanol peut endommager votre véhicule.

Entretien

AVERTISSEMENT!

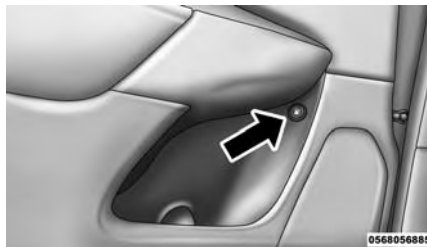
N'utilisez pas un mélange d'éthanol à plus de 85 % dans votre véhicule. Un tel mélange nuit au démarrage par temps froid et peut compromettre la maniabilité du véhicule.

AJOUT DE CARBURANT

Le bouchon du réservoir de carburant est situé derrière la trappe du réservoir de carburant, du côté passager du véhicule. Si le bouchon est perdu ou endommagé, veillez à le remplacer par un bouchon prévu pour ce modèle de véhicule.

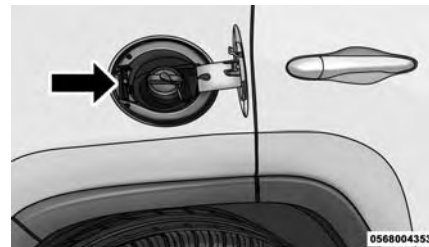
NOTA : Lorsque vous dévissez le bouchon du réservoir de carburant, placez le cordon de retenue sur le crochet situé dans le renfort de la trappe du réservoir de carburant.

1. Appuyez sur le commutateur de déverrouillage de la trappe du réservoir de carburant (situé sur le garnissage de la portière du côté conducteur).



Commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant

2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant, puis retirez le bouchon du réservoir de carburant.



Carburant Bouchon du réservoir de carburant

NOTA :

- Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Si ceci se produit, appuyez légèrement sur la trappe de carburant pour briser l'accumulation de glace et déverrouillez de nouveau la trappe de carburant au moyen du bouton intérieur de déverrouillage. Ne forcez pas la trappe.

- Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
- Resserrez le bouchon du réservoir de carburant d'un quart de tour jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Ceci indique que le bouchon est serré adéquatement.
- Le témoin d'anomalie risque également de s'allumer si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas bien fermé. Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant est bien serré à chaque fois que vous remettez du carburant.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'endommager le circuit d'alimentation ou le système antipollution si vous utilisez un bouchon du réservoir de carburant mal adapté. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant. Un bouchon de rechange du marché secondaire mal ajusté peut faire allumer le témoin d'anomalie, en raison des fuites de vapeurs de carburant.
- Un bouchon du réservoir de carburant mal adapté peut entraîner l'activation du témoin d'anomalie.

- Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.

MISE EN GARDE!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon du réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois ou réglementations locales ou fédérales sur les incendies et entraîner l'allumage du témoin d'anomalie.

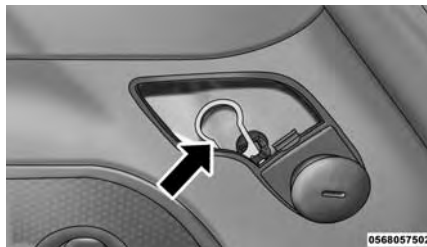
- **Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez d'essence un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.**

Ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant

Si vous êtes incapable d'ouvrir la trappe du réservoir de carburant, utilisez l'ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant.

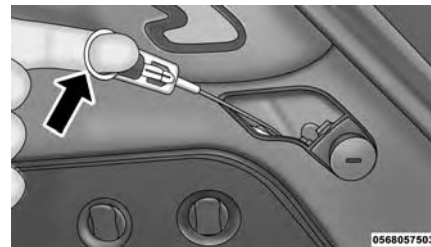
1. Ouvrez le hayon.
2. Retirez le volet d'accès situé sur le panneau de garnissage intérieur droit du

câble de déverrouillage à l'aide de la pointe de votre clé.



Emplacement de la commande d'ouverture de la trappe de carburant

3. Saisissez l'attache du câble de déverrouillage et tirez-la vers le haut pour déverrouiller la trappe du réservoir de carburant.



Commande d'ouverture de la trappe de carburant

Message de bouchon du réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon du réservoir de carburant est desserré, installé incorrectement ou endommagé, le message « CHECK GASCAP » (VÉRIFIER LE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT) s'affiche à l'écran du centre d'information

électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. Serrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Il confirme que le bouchon du réservoir de carburant est correctement serré. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de diagnostic de bord » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est

apposée sur le pied de la porte du conducteur ou sur la porte même.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de fabrication, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Les mois, jour et heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités de poids maximales des

essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de façon que le PNBV des essieux avant et arrière ne dépasse pas le PNBE.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système

offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule

sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les essieux avant et arrière. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et

assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au PNBV et aux PNBE avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTAGE DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, les bagages et les équipements (permanents

ou temporaires) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-basculé lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-basculé.

MISE EN GARDE!

Si le poids brut de la remorque est de 1 587 kg (3 500 lb) ou plus, vous devez utiliser un attelage répartiteur de charge pour assurer la stabilité de votre véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Il est important que vous ne dépassiez pas le PNBE maximal avant ou arrière. Les conditions de conduite pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon de la remorque est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Le poids recommandé au timon de la remorque est de 10 % à 15 % du poids brut de la remorque (PBR) pour un dispositif d'attelage classique. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoisement de la remorque – mécanique

Le dispositif antilouvoisement de la remorque consiste en une tige coulissante qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau d'une boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont généralement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et les essieux de la remorque. S'il est utilisé conformément aux

directives du constructeur, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif anti-roulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif anti-louvoisement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids au timon de la remorque plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

MISE EN GARDE!

- **Un mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge peut affecter les caractéristiques de tenue de route, de stabilité et de freinage du véhicule et même provoquer une collision.**
- **Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.**

Classification des attelages de remorque

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

Définition des classes d'attelage de remorque

Classe	Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)
Classe I – service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – service intensif	2 268 kg (5 000 lb)
Classe IV – service très intensif	4 540 kg (10 000 lb)

Consultez le tableau des capacités de remorquage (Poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.

L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.

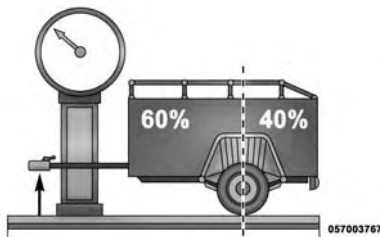
Capacité de remorquage (Poids maximal de la remorque)

Moteur et transmission	Modèle	Surface frontale	Poids maximal brut de la remorque (poids brut de la remorque)	Poids maximal au timon (consultez la nota)
2.4L, automatique avec ou sans ensemble de remorquage	TRACTION AVANT ou 4WD (4 roues motrices)	2,97 m ² (32 pi ²)	907 kg (2 000 lb)	91 kg (200 lb)
3.2L, automatique	TRACTION AVANT ou 4WD (4 roues motrices)	2,97 m ² (32 pi ²)	907 kg (2 000 lb)	91 kg (200 lb)
3.2L, automatique avec ensemble de remorquage	TRACTION AVANT ou 4WD (4 roues motrices)	3,66 m ² (39,44 pi ²)	2 041 kg (4 500 lb)	204 kg (450 lb)
Consultez les réglementations locales pour les vitesses maximales de remorquage.				
NOTA : Le poids au timon de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et du chargement; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge.				

Poids de la remorque et poids au timon de la remorque

Chargez toujours une remorque avec 60 % à 65 % du poids sur l'avant de la remorque. Entre 10 % et 15 % du poids brut de la remorque (PBR) est ainsi placé sur l'attelage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un louvoiement **important** de la remorque, ce qui provoquera la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreuses collisions impliquant une remorque.

Ne dépassez jamais le poids au timon de la remorque estampé sur le pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.



Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. De plus, le poids des accessoires facultatifs installés en usine ou par un concessionnaire doit être calculé pour déterminer la charge totale de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule.

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

MISE EN GARDE!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible :

- Assurez-vous que la charge est correctement arrimée dans la remorque et qu'elle ne bougera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas arrimée solidement, les mouvements dynamiques possibles de la charge pourraient nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.

- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.
- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes au châssis ou aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous le timon de la remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.

- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).

- Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :
 1. PNBV
 2. PBR
 3. PNBE
 4. Poids au timon de la remorque pour l'attelage de remorque utilisé.

AVERTISSEMENT!

- Ne tractez pas une remorque pendant les premiers 805 km (500 mi) d'utilisation de votre nouveau véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.
- Donc, au cours des premiers 805 km (500 mi) parcourus, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à plein régime. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Pour savoir comment gonfler correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Pour savoir comment inspecter correctement les

- pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».
- Pour savoir comment remplacer correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » de la section « Démarrage et conduite ». Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freinage hydraulique ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.

- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de commande électronique des freins.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 454 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

MISE EN GARDE!

- **Ne raccordez jamais les freins de remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage. Cela pourrait donner lieu à une perte de la capacité de freinage et provoquer une collision.**
- **Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision.**

AVERTISSEMENT!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 454 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et la capacité de freinage de ceux-ci doit être adéquate. La non-observation de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale de frein et prolonger les distances de freinage.

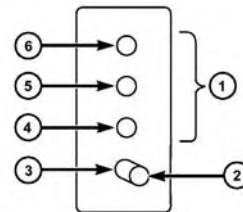
Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des feux d'arrêt et des clignotants.

L'ensemble de remorquage peut comprendre un faisceau de câblage à quatre et à sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur pour remorque approuvés par le constructeur de votre véhicule.

NOTA : *Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.*

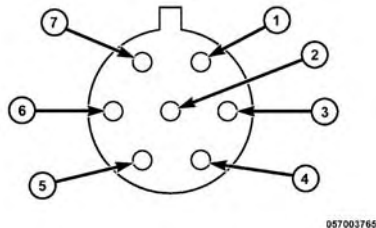
Toutes les connexions électriques sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.



057003766

Connecteur à quatre broches

- | | |
|----------------------|--|
| 1 – Broches femelles | 4 – Feux de stationnement |
| 2 – Broche mâle | 5 – Feu de freinage et clignotant gauche |
| 3 – Masse | 6 – Feu de freinage et clignotant droit |



057003765

Connecteur à sept broches

- | | |
|---|--|
| 1 – Batterie | 5 – Masse |
| 2 – Feux de recul | 6 – Feu de freinage et clignotant gauche |
| 3 – Feu de freinage et clignotant droit | 7 – Feux de jour |
| 4 – Freins électriques | |

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer les virages, les arrêts et les manœuvres de marche arrière dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique

La gamme D (MARCHE AVANT) peut être utilisée pour tracter une remorque. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si vous devez changer souvent de rapports pendant que le levier de vitesses se trouve en position D (MARCHE AVANT), utilisez la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports pour sélectionner une plage de rapports inférieure.

NOTA : L'utilisation d'une plage de rapports inférieure lors de la conduite dans des conditions de lourdes charges permet d'améliorer les performances du véhicule et de prolonger la durée de vie utile de la transmission, en réduisant les passages de rapport excessifs et la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

Contrôle électronique de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.

- Si vous utilisez le contrôle électronique de vitesse en remorquage et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du contrôle électronique de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Système de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

Conduite urbaine

Lorsque le véhicule est temporairement immobilisé, placez la transmission en position N (point mort) et augmentez le régime de ralenti du moteur.

Conduite sur route

Réduisez la vitesse.

Climatisation

Arrêtez-la temporairement.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage du véhicule derrière un autre

			Modèles à 4 roues motrices	
Conditions de remorquage	Roues soulevées du sol	Modèles à traction avant	Unité de transfert de puissance à 1 vitesse	Unité de transfert de puissance à 2 vitesses
Remorquage à plat	AUCUNE	NON PERMIS	NON PERMIS	Consultez les directives : • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Unité de transfert de puissance au POINT MORT (N) • Remorquage en direction vers <i>l'avant</i>

			Modèles à 4 roues motrices	
Conditions de remorquage	Roues soulevées du sol	Modèles à traction avant	Unité de transfert de puissance à 1 vitesse	Unité de transfert de puissance à 2 vitesse
Chariot roulant	Avant	OK	NON PERMIS	NON PERMIS
	Arrière	NON PERMIS	NON PERMIS	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	OK	OK	OK
NOTA : • Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans la section « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect). • Lorsque vous remorquez derrière un véhicule de loisir, suivez toujours les réglementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.				

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à traction avant

Ne remorquez PAS ce véhicule avec les quatre roues au sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (pour les modèles à traction avant) est permis SEULEMENT si les roues avant sont **SOULEVÉES** du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du fabricant de chariot.
2. Placez les roues avant sur le chariot roulant.

3. Serrez le frein de stationnement. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Coupez le moteur.

4. Fixez solidement les roues avant au chariot en suivant les directives du fabricant de chariot.

5. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.

6. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

7. Desserrez le frein de stationnement.

8. Coupez le contact, retirez la télécommande, puis relâchez la pédale de frein.

AVERTISSEMENT!

- **Le remorquage du véhicule avec les roues avant au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**
- **Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.**

Remorquage de loisir – modèles à quatre roues motrices avec unité de transfert de puissance à 1 vitesse

Le remorquage de loisir n'est pas permis. L'unité de transfert de puissance de ces modèles ne comporte pas la position N (POINT MORT).

NOTA : *Ce véhicule peut être remorqué sur camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues ne touchent PAS le sol.*

AVERTISSEMENT!

Le remorquage de ce véhicule avec UNE de ses roues sur le sol peut endommager gravement la transmission et l'unité de transfert de puissance. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas

couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage de loisir – modèles à 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance à 2 vitesses

L'unité de transfert de puissance à commande électrique doit être à la position N (POINT MORT) et la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Le bouton de sélection de la position N (POINT MORT) se trouve à proximité du sélecteur du mode 4 roues motrices (4RM). Vous pouvez passer à la position N (POINT MORT) ou en sortir, quelle que soit la position de mode du sélecteur.

AVERTISSEMENT!

- **NE REMORQUEZ PAS** sur chariot roulant un véhicule 4 x 4 (4 roues motrices). Le remorquage avec seulement un ensemble de roues au sol (avant ou arrière) endommagera gravement la transmission et/ou l'unité de transfert de puissance. Remorquez le véhicule avec les quatre roues **SUR** le sol, ou **SOULEVÉES** du sol (à l'aide d'une remorque pour véhicule).
- **Le remorquage doit être effectué uniquement en direction vers l'avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement l'unité de transfert de puissance.**

- La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.
- Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite sous le paragraphe « Passage à la position N (POINT MORT) » pour vous assurer que l'unité de transfert de puissance est bien en position N (POINT MORT). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.

- Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.
- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.

Passage à la position N (POINT MORT)

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que l'unité de transfert de puissance est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. La position N (POINT MORT) dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

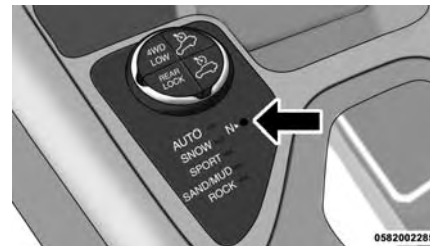
Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

AVERTISSEMENT!

Afin d'éviter d'endommager les pièces internes, vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que l'unité de transfert de puissance est entièrement engagée à la position N (POINT MORT) avant le remorquage derrière un véhicule de loisir.

1. Immobilisez complètement le véhicule et déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
2. Coupez le moteur.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) (situé près du sélecteur) pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N (POINT MORT) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé.



Commutateur de point mort (N)

7. Au terme du passage et lorsque le témoin N (POINT MORT) s'allume, relâchez le bouton N (POINT MORT).
8. Faites démarrer le moteur.
9. Desserrez le frein de stationnement.
10. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

11. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.

12. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).

13. Serrez le frein de stationnement.

14. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur, puis retirez la télécommande.

15. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage appropriée.

16. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.

17. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

18. Desserrez le frein de stationnement.

19. Coupez le contact, retirez la télécommande, puis relâchez la pédale de frein.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).

- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.

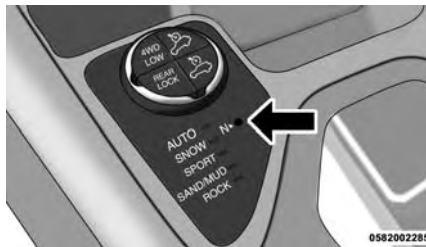
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

Passage hors de la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez complètement le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Serrez le frein de stationnement.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de l'unité de transfert de puissance (située près du sélecteur) pendant une seconde.



Commutateur de point mort (N)

7. Lorsque le témoin N (POINT MORT) s'éteint, relâchez le bouton N (POINT MORT).
8. Lorsque vous avez relâché le bouton N (POINT MORT), l'unité de transfert de puissance passe à la position indiquée par le sélecteur.

NOTA : Lorsque vous déplacez l'unité de transfert de puissance hors de la position N (POINT MORT), le moteur doit rester coupé afin d'éviter un grincement des engrenages.

9. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
10. Relâchez la pédale de frein.
11. Débrochez le véhicule du véhicule tracteur.
12. Faites démarrer le moteur.
13. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

14. Desserrez le frein de stationnement.

15. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position D (MARCHE AVANT), relâchez la pédale de frein, puis vérifiez si le véhicule fonctionne normalement.

16. Réactivez la fonction de frein de stationnement automatique, si vous le souhaitez.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).

- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

EN CAS D'URGENCE

- FEUX DE DÉTRESSE 556
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 556
- SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS 557
 - Spécifications relatives au couple de serrage . . . 558
- TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS — SELON L'ÉQUIPEMENT 559
 - Rangement de la trousse de réparation des pneus . . 559
 - Composants et fonctionnement de la trousse d'entretien des pneus 560
 - Précautions relatives à l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus 561
 - Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus. 563
- MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU 569
- Emplacement du cric et rangement de la roue de secours 569
- Préparatifs de levage sur cric 571
- Directives de levage 571
- Installation des pneus route. 576
- PROCÉDURES DE DÉMARRAGE D'APPOINT 577
 - Préparations pour un démarrage d'appoint. 577
 - Procédure de démarrage d'appoint 579
- POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ 580
- SANGLE DE REMORQUAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT . . 582
- NEUTRALISATION DU LEVIER DE VITESSES 583
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE 584
 - Modèles à traction avant 587
 - Modèles 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance une vitesse 587
 - Modèles 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance 2 vitesses 588

FEUX DE DÉTRESSE

Le commutateur des feux de détresse est situé dans le bloc de commandes sous l'écran de la radio.



Appuyez sur ce commutateur pour allumer les feux de détresse.

À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de

détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

NOTA : *L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.*

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – Ralentissez.
- En ville – Lorsque le véhicule est arrêté, placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT), sans augmenter le régime de ralenti du moteur.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez le véhicule en bordure de la route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure dans la zone « H » et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

NOTA : Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

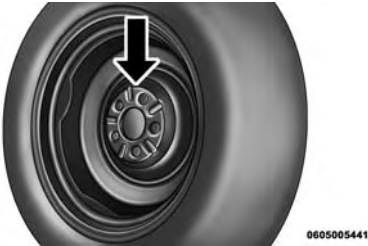
Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée.

Spécifications relatives au couple de serrage

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
135 N.m (100 lb-pi)	M12 x 1,25	19 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par votre concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particules desserrées.



Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois.



0605006372

Modèles de couple de serrage

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue/boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue/boulons sont bien calés contre la roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS — SELON L'ÉQUIPEMENT

Les petites perforations, c'est-à-dire jusqu'à 6 mm (1/4 po), dans la bande de roulement peuvent être obturées avec la trousse d'entretien des pneus. Les corps étrangers (comme des vis ou des clous) ne doivent pas être retirés du pneu. La trousse d'entretien des pneus peut être

utilisée à des températures extérieures jusqu'à environ -20 °C (-4 °F).

Cet outil permet de réparer temporairement un pneu, ce qui permet de rouler sur une distance d'environ 160 km (100 mi) à une vitesse maximale de 90 km/h (55 mi/h).

Rangement de la trousse de réparation des pneus

La trousse de réparation des pneus est rangée sous le plancher de chargement derrière le siège arrière.

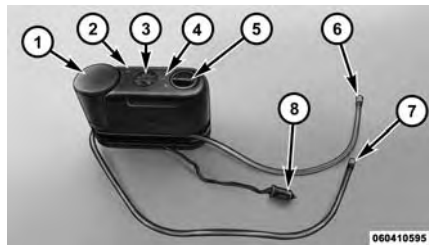
1. Ouvrez le hayon.

2. Soulevez le couvercle d'accès à l'aide de la poignée de plancher de chargement.



Poignée de plancher de chargement

Composants et fonctionnement de la trousse d'entretien des pneus



Composants de la trousse d'entretien des pneus

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1 – Bouteille d'enduit d'étanchéité | 5 – Sélecteur de mode |
| 2 – Bouton de dégonflage | 6 – Flexible d'enduit d'étanchéité (transparent) |
| 3 – Manomètre | 7 – Tuyau de pompe à air (noir) |
| 4 – Commande de mise sous tension | 8 – Fiche d'alimentation électrique (située dans la partie inférieure de la trousse d'entretien des pneus) |

Utilisation du sélecteur de mode et des tuyaux

Votre trousse d'entretien des pneus est équipée des symboles suivants pour indiquer le mode d'air ou le produit d'étanchéité.

Sélection du mode pompe à air



Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez-le à cette position pour utiliser l'appareil comme pompe à air uniquement. Utilisez le tuyau de pompe à air noir (7) lorsque vous sélectionnez ce mode.

Sélection du mode enduit d'étanchéité



Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez à cette position pour injecter le scellant de la trousse d'entretien des pneus et gonfler le pneu. Utilisez le flexible d'enduit d'étanchéité (flexible transparent) (6) lorsque vous sélectionnez ce mode.

Utilisation de la commande de mise sous tension



Appuyez une fois sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension. Appuyez

de nouveau sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.

Utiliser le bouton de dégonflage



Appuyez sur le bouton de dégonflage (2) pour réduire la pression d'air dans le pneu s'il devient surgonflé.

Précautions relatives à l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus

- Remplacez la bouteille (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus (6) avant la date de péremption (imprimée dans le coin inférieur droit sur l'étiquette de la bouteille) pour préserver la pleine efficacité du système. Consultez la rubrique « Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus » (F)

sous « Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité ».



0604018634

Emplacement de la date de péremption de la trousse d'entretien des pneus

- La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité (6) ne peuvent servir qu'à une seule application et doivent être remplacés après chaque utilisation. Remplacez toujours immédiatement ces composants chez

votre concessionnaire d'équipement d'origine de véhicule autorisé.

- Lorsque l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est sous forme liquide, vous pouvez l'éliminer des surfaces du véhicule ou des pneus avec de l'eau propre et un linge humide. Une fois sec, il se pèle facilement pour être jeté dans un contenant à déchet.
- Pour optimiser le rendement du produit, assurez-vous qu'il n'y a pas de saleté sur le corps de valve avant de brancher la trousse d'entretien des pneus.
- Vous pouvez utiliser la pompe à air de la trousse d'entretien des pneus pour gonfler les pneus de vélo. La trousse comporte aussi deux aiguilles qui se trouvent dans le compartiment de rangement des accessoires (situé au bas

de la pompe à air) pour gonfler les ballons, les radeaux ou d'autres articles gonflables. N'utilisez toutefois que le boyau de la pompe à air (7) et assurez-vous que le sélecteur de mode (5) est en mode air pour éviter d'injecter du scellant pendant le gonflage. L'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est uniquement destiné à obturer les petites perforations de moins de 6 mm (1/4 po) de diamètre, dans la bande de roulement de votre véhicule.

- Ne soulevez pas et ne transportez pas la trousse d'entretien des pneus par les flexibles.

MISE EN GARDE!

- **Ne tentez jamais de réparer un pneu du côté de la circulation lorsque vous êtes garé près de la voie de circulation. Garez-vous assez loin sur l'accotement pour éviter le risque de collision lorsque vous utilisez la trousse d'entretien des pneus.**
- **N'utilisez pas la trousse d'entretien des pneus et ne conduisez pas le véhicule dans les circonstances suivantes :**
 - Si la crevaison dans la bande de roulement est d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus grand.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit.

- Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par le roulement à une pression des pneus très faible.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par la conduite sur un pneu crevé.
 - Si la roue présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si vous avez des doutes quant à l'état du pneu ou de la roue.
- Éloignez la trousse d'entretien des pneus de la flamme nue ou de la source thermique.

- Si la trousse d'entretien des pneus est mal fixée, elle risque d'être projetée en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet. En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquer la mort.
- Évitez tout contact du contenu de la trousse d'entretien des pneus avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. Le produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est nocive si elle est inhalée, ingurgitée ou absorbée par la peau. Elle cause des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas

de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. En cas de contact avec les vêtements, changez de vêtement dès que possible.

- La solution du produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus contient du latex. En cas de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin. Gardez la trousse d'entretien des pneus hors de portée des enfants. Si elle est avalée, rincez la bouche immédiatement à grande eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement! Consultez tout de suite un médecin.

Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus

(A) Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser la trousse d'entretien des pneus :

1. Rangez-vous en bordure de la route, dans un endroit sécuritaire, et allumez les feux de détresse du véhicule.
2. Assurez-vous que le corps de valve du pneu à obturer se trouve près du sol. Les tuyaux (6) et (7) de la trousse d'entretien des pneus pourront ainsi l'atteindre sans lever l'appareil du sol. C'est là la position idéale pour injecter l'enduit d'étanchéité dans le pneu crevé et assurer le bon fonctionnement de sa pompe à air. S'il le faut, déplacez le véhicule pour rapprocher le corps de valve du sol avant de continuer.

3. Mettez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

4. Serrez le frein de stationnement.

(B) Préparation pour l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus :

1. Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez-le à la position du mode enduit d'étanchéité.

2. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.

3. Placez la trousse d'entretien des pneus à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.

4. Retirez le capuchon du corps de soupape, puis vissez-y le raccord du flexible d'enduit d'étanchéité (6) au corps de valve.

5. Déroulez la fiche d'alimentation électrique (8) et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 volts du véhicule.

NOTA : *Ne retirez pas les corps étrangers (vis, clous, etc.) du pneu.*

(C) Injection du scellant de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu dégonflé :

- Faites toujours démarrer le moteur avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.

NOTA : *Dans le cas des véhicules munis d'une transmission manuelle, le frein de stationnement doit être serré et le levier*

de vitesses doit être à la position N (POINT MORT).

- Après que vous ayez appuyé sur la commande de mise sous tension (4), le liquide s'écoule de la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) au pneu par le flexible d'enduit d'étanchéité (6).

NOTA : *Un peu d'enduit d'étanchéité peut fuir par la perforation du pneu.*

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) ne coule pas dans le flexible d'enduit d'étanchéité (6) dans les 10 secondes :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension. Débranchez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) du corps de valve. Assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étranger obstruant le corps de

valve. Rebranchez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) au corps de valve. Vérifiez que le bouton de sélection de mode (5) est en position de mode enduit d'étanchéité et non pas de mode pompe à air. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension.

2. Branchez la fiche du cordon électrique (8) dans une autre prise de courant de 12 V du véhicule ou dans un autre véhicule, s'il y en a un de disponible. Assurez-vous que le moteur tourne avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.

3. La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) peut avoir été vidée lors d'une précédente utilisation. Demandez de l'aide.

NOTA : Si le bouton de sélection de mode (5) est en mode pompe à air et que la pompe fonctionne, l'air s'échappera du

flexible de la pompe à air (7) seulement, et non pas du flexible d'enduit d'étanchéité (6).

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) coule dans le flexible d'enduit d'étanchéité (6) :

1. Continuez de faire fonctionner la pompe jusqu'à ce que l'enduit d'étanchéité ne s'écoule plus du flexible (ce qui prend habituellement de 30 à 70 secondes). Alors que le produit d'étanchéité coule par le flexible d'enduit d'étanchéité (6), le manomètre (3) peut lire une valeur aussi élevée que 4,8 bars (70 lb/po²). Une fois que la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) est vide, la pression indiquée au manomètre (3) chute rapidement de 4,8 bars (70 lb/po²) à la pression de gonflage réelle.

2. La pompe commence à injecter de l'air dans le pneu aussitôt que la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) est vide. Continuez de faire fonctionner la pompe pour gonfler le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de pression des pneus située sur le montant de portière du conducteur (pression recommandée). Vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre (3).

Si le pneu ne se gonfle pas jusqu'à au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

- Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

NOTA : Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression de gonflage à la pression de gonflage recommandée avant de continuer.

Si le pneu se gonfle jusqu'à la pression recommandée ou que la pression de gonflage atteint au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.
2. Décollez l'étiquette de limite de vitesse de la face supérieure de la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) et collez-la sur le tableau de bord.
3. Débranchez immédiatement le flexible d'enduit d'étanchéité (6) du corps de valve, remettez le capuchon sur le raccord à l'extrémité du flexible, puis rangez la trousse d'entretien des pneus dans le compartiment de rangement du véhicule prévu à cet effet. Procédez rapidement à l'étape (D) « Conduire le véhicule ».

AVERTISSEMENT!

- **Le raccord d'extrémité en métal de la fiche d'alimentation électrique (8) peut être très chaud après son utilisation. Il faut donc le manipuler avec prudence.**
- **Si vous ne remettez pas le capuchon sur le raccord de l'extrémité du flexible d'enduit d'étanchéité (6), de l'enduit pourrait entrer en contact avec votre peau, vos vêtements et l'intérieur du véhicule. L'enduit pourrait aussi entrer en contact avec les composants de la trousse d'entretien des pneus et causer des dommages permanents.**

(D) Conduire le véhicule :

Immédiatement après avoir injecté l'enduit d'étanchéité et gonflé le pneu, conduisez le véhicule sur une distance de 8 km (5 mi) ou 10 minutes pour bien répartir l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu. Ne dépassez pas 90 km/h (55 mi/h).

MISE EN GARDE!

La trousse d'entretien des pneus ne constitue pas une réparation permanente d'une crevaison. Faites examiner et réparer ou remplacer le pneu après l'avoir obturé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus. Ne dépassez pas 90 km/h (55 mi/h) tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, vos

passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquer la mort.

(E) Après avoir conduit le véhicule :

Rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sécuritaire. Consultez le paragraphe « Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser la trousse d'entretien des pneus » avant de continuer.

1. Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez à la position Air Mode (Mode air).
2. Déroulez le cordon d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 volts du véhicule.

3. Déroulez le flexible de la pompe à air (7) (de couleur noire) et vissez le raccord à l'extrémité du flexible (7) sur le corps de valve.

4. Vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre (3).

Si la pression des pneus est inférieure à 1,3 bar (19 lb/po²) :

Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si la pression est de 1,3 bar (19 lb/po²) ou plus :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre sous tension la trousse d'entretien des pneus et gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de ren-

seignements sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur.

NOTA : *Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression de gonflage à la pression de gonflage recommandée avant de continuer.*

2. Débranchez la trousse d'entretien des pneus de la tige de soupape, réinstallez le bouchon sur le corps de valve et débranchez la sortie de 12 V.

3. Rangez la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet dans le véhicule.

4. Faites vérifier et, le cas échéant, réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé ou par un centre de service de pneus.

5. Décollez l'étiquette de limite de vitesse du tableau de bord après avoir réparé le pneu.

6. Faites remplacer la bouteille (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité (6) chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Consultez le paragraphe (F) « Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité ».

NOTA : *Lorsque vous faites réparer le pneu, indiquez au concessionnaire autorisé ou au centre de service que le pneu a été scellé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus.*

(F) Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité :

1. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) (de couleur transparente).

2. Repérez le bouton de déverrouillage circulaire de la bouteille d'enduit d'étanchéité dans l'espace encastré sous la bouteille.

3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la bouteille d'enduit d'étanchéité. La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) se libérera. Enlevez la bouteille et mettez-la au rebut adéquatement.

4. Nettoyez tout résidu d'enduit du logement de la trousse d'entretien des pneus.

5. Placez la nouvelle bouteille d'enduit d'étanchéité (1) dans le logement de façon à aligner le flexible d'enduit d'étanchéité (6) avec la fente de flexible à l'avant du logement. Appuyez sur la bouteille pour l'encastrer dans son logement. Un déclic se fera entendre, indiquant que la bouteille est verrouillée en place.

6. Vérifiez que le bouchon est installé sur le raccord à l'extrémité du flexible d'enduit d'étanchéité (6) et replacez le flexible dans son espace de rangement (situé au bas de la pompe à air).

7. Rangez la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet dans le véhicule.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

MISE EN GARDE!

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident lors de l'utilisation du cric ou du remplacement de la roue.
- Se glisser sous un véhicule soutenu par un cric est dangereux. Le cric pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est

nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.

- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.
- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Le cric ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

Emplacement du cric et rangement de la roue de secours

Le cric, les cales de roue et la roue de secours sont rangés sous le plancher de chargement derrière le siège arrière.

1. Ouvrez le hayon.
2. Soulevez le couvercle d'accès à l'aide de la poignée de plancher de chargement.

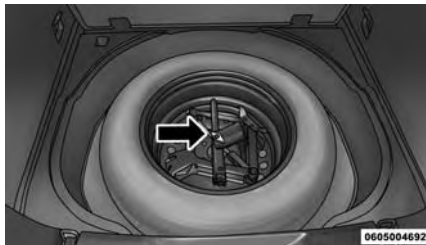


Poignée de plancher de chargement

EN CAS D'URGENCE

3. Retirez le crochet de la position de rangement à l'arrière du plancher de chargement et placez-le sur le sommet de la carrosserie dans la bride blanche et le joint d'étanchéité. Cela vous permet de maintenir le plancher de chargement vers le haut tout en accédant au cric et à la roue de secours.

4. Retirez la pièce de fixation qui retient le cric et la roue de secours.



Pièce de fixation du cric et de la roue de secours

5. Retirez les cales.

6. Retirez en bloc le cric à parallélogramme et la clé à boulons de la roue de secours. Tournez la vis du cric vers la gauche pour desserrer la clé à boulons de roue et retirez la clé du cric.



Montage du cric et des outils

NOTA : La poignée de manœuvre du cric s'attache sur le côté du cric à deux points d'attache. Lorsque le cric est partiellement déployé, la tension entre ces deux points maintient en place la poignée de manœuvre du cric.

7. Retirez la roue de secours.

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible.

Préparatifs de levage sur cric

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, le plus loin possible du bord de la route. Évitez les zones glacées ou glissantes.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de changer un pneu du côté du véhicule près de la circulation en mouvement, éloignez-vous suffisamment de la route pour éviter d'être frappé en utilisant le cric ou lors d'un changement de pneu.

2. Allumez les feux de détresse.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Placez le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT) (transmission automatique) ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission manuelle).
5. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ).

6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous changez le pneu avant droit, bloquez la roue arrière gauche.



rière gauche.

NOTA : Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

Directives de levage

MISE EN GARDE!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les feux de détresse.
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.
- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT), ou la transmission manuelle en position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé sur un cric.

- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.
- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.



Étiquette d'avertissement du cric

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

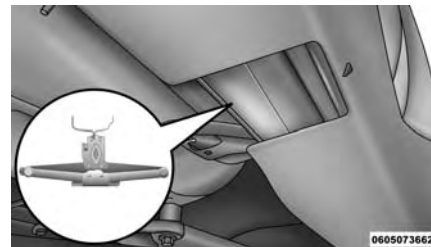
1. Sortez la roue de secours, le cric et la clé à boulons de roue.
2. Si le véhicule est équipé de roues en aluminium munies de couvre-moyeux qui recouvrent les boulons de roue, utilisez une clé à boulons de roue pour enlever délicatement le couvre-moyeu avant de soulever le véhicule.

3. Avant de soulever le véhicule, utilisez la clé à boulons de roue pour desserrer (sans les retirer) les boulons de la roue du pneu crevé. Pendant que la roue est encore au sol, tournez les boulons d'un tour en sens antihoraire.

4. Placez le cric sous la zone de soulèvement la plus proche du pneu crevé. Tournez la vis du cric dans le sens des aiguilles d'une montre pour enclencher fermement la selle du cric dans la zone de soulèvement du rebord de seuil, puis centrez la selle du cric à l'intérieur de la découpe dans le placage de seuil.



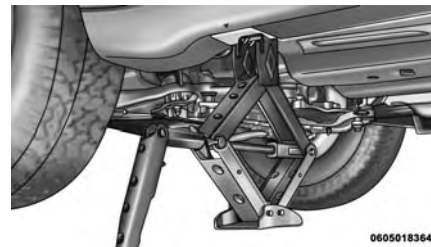
Emplacements de levage



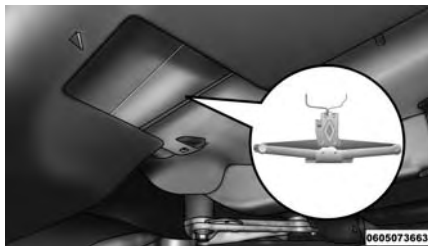
Point d'engagement de levage arrière



Emplacement de levage arrière



Emplacement de levage avant



Point d'engagement de levage avant

5. Soulevez le véhicule juste assez pour pouvoir retirer le pneu crevé.

MISE EN GARDE!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Déposez les boulons de roue et le pneu.

7. Retirez la goupille de positionnement du cric et faites passer la goupille dans le moyeu de roue pour faciliter le montage de la roue de secours.

8. Installez la roue de secours.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.



Montage de la roue de secours

NOTA :

- Pour les véhicules munis de cet équipement, ne tentez pas d'installer un couvre-moyeu ou un enjoliveur sur la roue de secours compacte.
- Pour obtenir plus de détails sur les mises en garde, les avertissements et les renseignements relatifs à la roue de secours et son utilisation, consultez les

paragraphes « Roue de secours compacte » et « Roue de secours à usage limité », sous « Pneus – Généralités », dans la section « Démarrage et conduite ».

9. Posez les boulons de roue en dirigeant leur extrémité filetée vers la roue. Serrez légèrement les boulons de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les boulons de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez de graves blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

10. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

11. Terminez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les boulons de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Reportez-vous au paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage » dans cette section pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.



0605017196

Cric assemblé

12. Rangez de façon sécuritaire le cric, les outils, les cales et le pneu crevé.



Pneu, cric et cale rangés

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. **Faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible.**

Installation des pneus route

1. Installez le pneu route sur l'essieu.
2. Posez les boulons de roue restants en dirigeant leur extrémité filetée vers la roue. Serrez légèrement les boulons de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez de graves blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

3. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

4. Terminez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les boulons de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Reportez-vous au paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage »

dans cette section pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service à l'aide d'une clé dynamométrique.

5. Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il soit dégagé. Retirez les cales de roue. Rassemblez la clé à écrou et le cric et rangez le tout dans le logement de la roue de secours. Fixez l'ensemble de cric à l'aide des pièces prévues. Desserrez le frein de stationnement avant de déplacer le véhicule.

6. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des boulons de roue avec une clé dynamométrique pour vous assurer que tous les boulons de roue sont bien calés contre la roue.

PROCÉDURES DE DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA : *Si vous utilisez une batterie portative d'amorçage, suivez les instructions et précautions d'utilisation du constructeur.*

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou autre source d'appoint sur système dont la tension est

supérieure à 12 V, vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie dans votre véhicule se trouve à l'avant du compartiment moteur derrière le phare avant gauche.

NOTA : *La borne positive de la batterie est recouverte d'un capuchon protecteur.*

Soulevez le capuchon pour accéder à la borne positive de la batterie.



Borne positive de la batterie

MISE EN GARDE!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE). Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et

explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

1. Serrez le frein de stationnement, placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle à la position N (POINT MORT), puis tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ).
2. Éteignez le chauffage, la radio et tous les accessoires électriques inutiles.
3. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est coupé.

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

AVERTISSEMENT!

Ne pas suivre cette procédure pourrait se traduire par des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

Procédure de démarrage d'appoint

MISE EN GARDE!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

Branchement des câbles volants

1. Connectez une extrémité du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Connecter l'autre extrémité du câble volant négatif (-) à une bonne masse du

moteur (une partie métallique exposée du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée) loin de la batterie et le système d'injection de carburant.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou causer des blessures graves. Utilisez seulement le point de masse spécifique, n'utilisez aucune autre partie métallique exposée.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

6. Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** de la masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive **(+)** du câble volant de la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de droite à gauche pour dégager la zone entourant les roues avant. Maintenez le bouton de verrouillage du levier de vitesses enfoncé. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

NOTA : Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque la transmission demeure à la position N

(POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

AVERTISSEMENT!

- Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de

cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.

- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Évitez de faire patiner les roues au-dessus de 48 km/h (30 mi/h) pendant que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

NOTA : Appuyez sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique (au besoin) pour la placer en mode de désactivation partielle avant de faire osciller le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Démarrage et conduite ». Une fois le

véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour restaurer le mode d'activation de la commande de stabilité électronique.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

SANGLE DE REMORQUAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être muni d'une sangle de remorquage. Les sangles de remorquage n'agissent pas comme les sangles de remorquage classiques, des chaînes ou des câbles de treuil.

MISE EN GARDE!

Les sangles de remorquage ne devraient être utilisées qu'en cas d'urgence pour venir en aide à des véhicules seulement utilisées dans les urgences pour secourir des véhicules en panne. N'utilisez des sangles de remorquage que sur des véhicules qui se situe dans les limites du PBV (Poids brut du véhicule) recommandées par votre sangle de remorquage. Ne fixez les sangles de remor-

quage qu'aux points d'ancrage recommandés par le fabricant ou aux points d'ancrage de remorquage d'urgence. Ne fixez jamais les sangles aux boules de remorquage ni aux crochets d'arrimage. Ils n'ont pas été conçus à cet effet. Ne fixez jamais les sangles à la direction du véhicule, à la transmission ou à tout autre composant de suspension. NE tirez JAMAIS une sangle sur des bords coupants ou des surfaces abrasives qui pourraient endommager la sangle de remorquage. N'utilisez JAMAIS de sangles endommagées, car leur résistance est amoindrie. NE TENTEZ PAS de réparer des sangles. SEULES les personnes impliquées dans le remorquage doivent se trouver dans un des véhicules. Il ne doit pas y avoir

de passager. Toute personne à l'intérieur des véhicules pourrait être blessée grièvement par l'effet de recul de la sangle. FAITES DÉPLACER les passants à au moins 40 pieds de la zone de remorquage lorsque la sangle de remorquage est utilisée.

Utilisation de la sangle de remorquage

1. Étudiez d'abord tous les avertissements et toutes les instructions.
2. Positionnez le véhicule de dépannage.
3. Fixez la sangle de remorquage.
4. Ajoutez un amortisseur ou une couverture.
5. Dégagez la zone de danger.

6. Commencez à tirer lentement et sûrement.

7. Détachez la sangle de remorquage lorsque les deux véhicules sont stationnés en toute sécurité.

NEUTRALISATION DU LEVIER DE VITESSES

Si une anomalie se produit et que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de la position P (STATIONNEMENT), vous pouvez utiliser la procédure suivante pour déplacer temporairement le levier de vitesses :

1. Coupez le moteur.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire, séparez soigneusement l'en-

semble d'enjoliveur et de soufflet du levier de vitesses de la console centrale.

4. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.

5. Insérez un petit tournevis ou un outil similaire dans le trou d'accès de neutralisation du levier de vitesses (au coin avant droit), puis maintenez enfoncé le levier de neutralisation.

6. Déplacez le levier de vitesses en position N (POINT MORT).

7. Le véhicule peut alors être démarré en position N (POINT MORT).

8. Réinstallez le soufflet du levier de vitesses.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Cette section contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au

moyen d'un service de remorquage commercial. Si la transmission est fonctionnelle, les véhicules à 4 roues motrices en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit au paragraphe « Re-

morquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ».

			Modèles 4X4 (4 roues motrices)	
Conditions de remorquage	Roues soulevées du sol	MODÈLES À TRACTION AVANT	1-VITESSE UNITÉ DE TRANSFERT DE PUISSANCE À COMMANDE ÉLECTRIQUE	2-VITESSE UNITÉ DE TRANSFERT DE PUISSANCE À COMMANDE ÉLECTRIQUE
Remorquage à plat	AUCUNE	NON PERMIS	NON PERMIS	Consultez les directives au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ». • Transmission à la position P (STATIONNEMENT)

				- Unité de transfert de puissance à la position N (POINT MORT) - Remorquage en direction vers l'avant
Lève-roues ou chariot roulant	Arrière	NON PERMIS	NON PERMIS	NON PERMIS
	Avant	OK	NON PERMIS	NON PERMIS
Camion à plateau	TOUTES	MEILLEURE MÉTHODE	OK	MEILLEURE MÉTHODE

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez

la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

NOTA :

- Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de*

stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans la section « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).

- Les véhicules équipés d'une batterie déchargée ou qui présentent une panne électrique totale lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est serré, fait que vous ayez besoin du chariot porte-roues ou du cric pour soulever les roues arrière du sol lorsque vous déplacez le véhicule sur un camion-plateau.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE), et non à la position ACC (ACCESSOIRES). Notez que la fonc-

tion de sauvegarde serre le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte (si le contact est mis, la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) et la pédale de frein est relâchée). Si vous êtes en train de remorquer ce véhicule avec le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), vous devez désactiver manuellement le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte, en appuyant sur la pédale de frein et en appuyant sur le commutateur du frein de stationnement électrique vers le bas.

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie du véhicule est déchargée, consultez le paragraphe « Neutralisation du levier de vitesses » dans cette section pour obtenir les directives de déplacement du levier de vitesses de la

transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) afin de déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.**
- **Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.**
- **Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.**

Modèles à traction avant

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion à plateau.

Si aucun camion-plateau n'est disponible, ce véhicule doit être remorqué avec les roues avant **SOULEVÉES** du sol (à l'aide d'un chariot roulant ou d'une dépanneuse à paniers porteurs avec les roues avant soulevées).

Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.

AVERTISSEMENT!

Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la

transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Modèles 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance une vitesse

Le constructeur exige de faire remorquer le véhicule avec les 4 roues **SOULEVÉES** du sol.

Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion à plateau ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière en faisant reposer l'autre extrémité sur un chariot de remorquage.

AVERTISSEMENT!

- **NE remorquez PAS ce véhicule avec UNE de ses roues sur le sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.**
- **Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière. L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à l'unité de transfert de puissance pendant un remorquage.**

- **Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

Modèles 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance 2 vitesses

Le constructeur recommande de faire remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plate-forme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par

l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

Si aucun camion-plateau n'est disponible et que l'unité de transfert de puissance est fonctionnelle, les véhicules équipés **d'une unité de transfert de puissance à deux vitesses** peuvent être remorqués (vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol), dans les conditions suivantes :

- L'unité de transfert de puissance doit être à la position N (POINT MORT).
- La transmission doit être en position **P** (STATIONNEMENT).
- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.

Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la

section « Démarrage et conduite » pour obtenir des directives détaillées.

AVERTISSEMENT!

- **Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière. L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à l'unité de transfert de puissance pendant un remorquage.**
- **Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

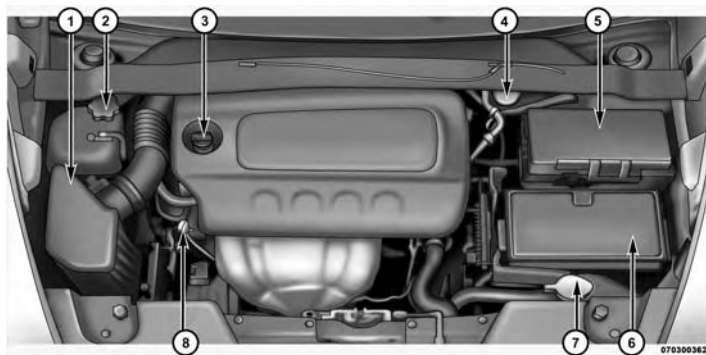
ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 2.4L 591
- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 3.2L 592
- SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II . . . 593
 - Message de bouchon du réservoir de carburant desserré 593
- INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 594
- PIÈCES DE RECHANGE 595
- SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE . . . 595
- DIRECTIVES D'ENTRETIEN 596
 - Huile Moteur 597
 - Filtre à huile moteur 599
 - Filtre à air du moteur 599
 - Vérification des courroies d'entraînement des accessoires 602
 - Batterie sans entretien 603
 - Entretien du climatiseur 605
- Graissage des articulations de la carrosserie 608
- Balais d'essuie-glace 608
- Ajout de liquide lave-glace 613
- Système d'échappement 613
- Circuit de refroidissement 616
- Système de freinage 622
- Transmission automatique 624
- Entretien extérieur et protection contre la corrosion 625
- FUSIBLES 631
 - Centrale de servitudes 631
 - Fusibles intérieurs 647
- ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 649
- REMPLACEMENT DES AMPOULES 649
- REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 652
 - Feux de croisement et feux de route 652
 - Clignotants avant et feux de gabarit avant 653

- Phares antibrouillard avant 653
- Phare antibrouillard avant (Trailhawk) 654
- Feu de recul monté sur la carrosserie latérale . . . 654
- Feu de recul monté sur le hayon 655
- Éclairage de la plaque d'immatriculation 655

- LIQUIDES ET CONTENANCES 656
- LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE
RECOMMANDÉS 657
 - Moteur 657
 - Châssis 660

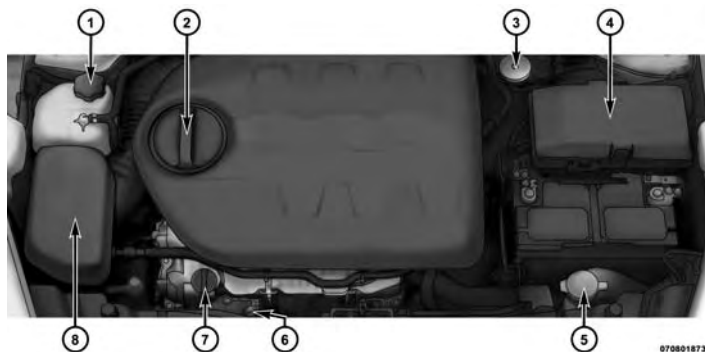
COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 2.4L



- 1 – Filtre à air
- 2 — Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
- 3 — Bouchon de remplissage d'huile
- 4 – Réservoir de liquide pour freins

- 5 – Centrale de servitudes (fusibles)
- 6 – Batterie
- 7 – Réservoir de liquide lave-glace
- 8 – Jauge d'huile moteur

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 3.2L



- 1 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
- 2 – Couvercle d'accès du filtre à huile moteur
- 3 – Réservoir de liquide pour freins
- 4 – Centrale de servitudes (fusibles)

- 5 – Réservoir de liquide lave-glace
- 6 – Jauge d'huile moteur
- 7 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 8 – Filtre à air

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Lorsqu'un de ces systèmes nécessite une réparation, l'OBD II allume le témoin d'anomalie. Il enregistre également les codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aideront le technicien automobile à effectuer les réparations. Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas

nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**
- **Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le moteur tourne, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.**

Message de bouchon du réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon du réservoir de carburant est desserré, installé incorrectement ou endommagé, le message « CHECK GASCAP » (VÉRIFIER LE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. Serrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Il confirme que le bouchon du réservoir de carburant est correctement serré. Pour obtenir de plus amples

renseignements, consultez le paragraphe « Système de diagnostic de bord » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA : Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.

3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de

votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez consulter votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de

contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Il est fortement recommandé, afin de garantir la performance prévue du véhicule, d'utiliser des pièces d'origine MOPAR pour effectuer l'entretien régulier et les réparations. La garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas les dommages et les défaillances qui découlent de l'utilisation de pièces et de produits autres que MOPAR pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage

spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule

automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

En plus des éléments d'entretien prescrits dans le calendrier d'entretien prévu, il se peut que l'entretien ou le remplacement d'autres composants soit requis ultérieurement.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous n'effectuez pas l'entretien ou les réparations requises pour votre véhicule, cela pourrait entraîner l'augmentation des coûts des réparations, l'endommagement d'autres composants ou la diminution du rendement du véhicule. Assurez-vous de faire inspecter immédiatement les anomalies par un concessionnaire autorisé ou par un centre de réparations qualifié.**

- **Votre véhicule a été rempli de liquides à formule améliorée qui protègent le rendement et la durabilité de votre véhicule et permettent de réduire la fréquence des entretiens. Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé, car ces produits risquent d'endommager le moteur, la transmission ou la climatisation. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Si un rinçage est requis par suite de la défaillance d'un composant, utilisez uniquement le liquide prescrit par la procédure de rinçage.**

Huile Moteur

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez toujours le niveau d'huile dans la zone du repère SAFE (NIVEAU ADÉQUAT) ou dans la section hachurée de la jauge d'huile. L'ajout de 0,9 L (1 pinte US) lorsque le relevé se situe dans la partie inférieure de la zone du

repère SAFE (NIVEAU ADÉQUAT) entraînera un relevé dans la partie supérieure de la zone du repère sur ces moteurs.

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant du carter entraînera une aération ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Vidange de l'huile moteur

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Consultez le « calendrier d'entretien » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de FCA US.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API



Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser unique-

ment des huiles moteur homologuées par l'API.

Ce symbole certifie les huiles moteur 0W-20, 5W-20, 0W-30, 5W-30 et 10W-30.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – moteur 2.4L

L'huile moteur SAE 0W-20 de MOPAR ou une huile équivalente Pennzoil ou Shell Helix est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant. Le bouchon de remplissage d'huile moteur indique aussi l'indice de

viscosité d'huile recommandée pour le moteur de votre véhicule.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – moteur 3.2L

L'huile moteur SAE 5W-20 de MOPAR ou une huile équivalente Pennzoil ou Shell Helix est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant. La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage

d'huile du moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un

produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile moteur

Vous devez remplacer le filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile moteur

Les moteurs de ce constructeur possèdent un filtre à huile à passage total de type jetable. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à huile de haute qualité MOPAR sont recommandés.

Filtre à air du moteur

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

NOTA : Assurez-vous de suivre l'intervalle d'entretien relatif à l'utilisation du véhicule dans des « conditions poussiéreuses ou hors route », le cas échéant.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. Des blessures graves pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

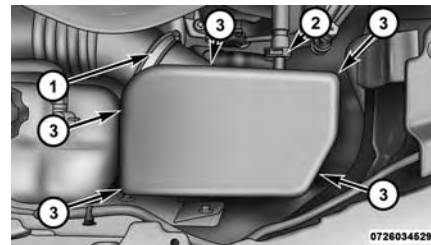
La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur MOPAR sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur

Inspectez le filtre à air du moteur pour y découvrir de la saleté ou des débris. Si vous en trouvez des traces, vous devez changer le filtre à air.

Dépose du filtre à air du moteur

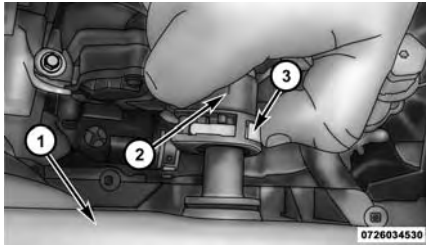
1. Retirez les vis du couvercle du filtre à air.



Couvercle du filtre à air

- 1 - Collier de serrage du tuyau à air pur
- 2 - Tuyau à air (selon l'équipement)
- 3 - Vis

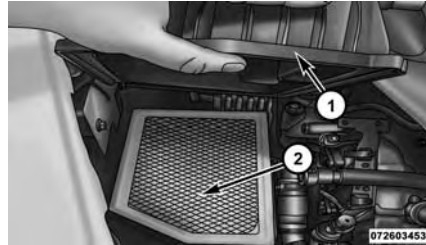
2. Appuyez sur l'agrafe à branchement rapide avec votre pouce, puis retirez le tuyau d'air du couvercle du filtre à air en le tirant (selon l'équipement).



Tuyau à air du filtre à air – selon l'équipement

- 1 - Couvercle du filtre à air
- 2 – Tuyau à air (selon l'équipement)
- 3 – Agrafe à branchement rapide

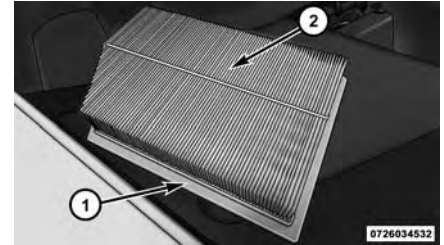
3. Soulevez le couvercle du filtre à air pour accéder au filtre à air.



Boîtier du filtre à air ouvert

- 1 - Couvercle du filtre à air
- 2 – Filtre à air

4. Retirez l'élément du filtre à air de l'ensemble du boîtier.



Filtre à air

- 1 – Filtre à air
- 2 - Surface d'inspection du filtre à air

Installation du filtre à air du moteur

NOTA : Avant de remplacer l'élément du filtre à air, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez de la saleté ou des débris.

1. Installez l'élément du filtre à air dans l'ensemble du boîtier, en orientant la surface d'inspection du filtre à air vers le bas.
2. Posez le couvercle du filtre à air sur les pattes de positionnement de l'ensemble du boîtier.
3. Installez les vis pour fixer le couvercle du filtre à air sur l'ensemble de boîtier, puis posez le tuyau d'air (selon l'équipement).

Vérification des courroies d'entraînement des accessoires

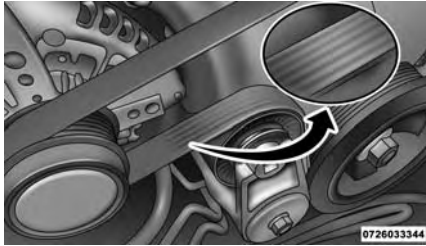
MISE EN GARDE!

- Ne tentez pas de vérifier une courroie d'entraînement des accessoires lorsque le moteur tourne.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur. Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment peu importe la position du commutateur d'allumage. Vous pourriez être blessé par les pales du ventilateur en mouvement.

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Lors de la vérification des courroies d'entraînement des accessoires, des petites fissures qui traversent transversalement la surface nervurée de la courroie sont considérées normales. Dans le cas de ce genre de fissures, le remplacement de la courroie n'est pas nécessaire. Toutefois, des fissures qui apparaissent le long d'une nervure (non transversalement) ne sont pas normales. Toute courroie qui

présente des fissures apparaissant le long d'une nervure doit être remplacée. Remplacez également la courroie si elle présente une usure excessive, un lissage important ou si les cordons sont effilochés.



Courroie des accessoires (courroie multifonction)

Le remplacement est nécessaire dans les cas suivants :

- arrachement de nervure (séparation d'une ou de plusieurs nervures du corps de courroie);
- usure de la nervure ou de la courroie;
- fissure longitudinale de la courroie (fissures entre deux nervures);
- glissement de courroie;
- instabilité de la rainure (la ceinture ne maintient pas la position appropriée sur la poulie);
- courroie brisée (remarque : déterminez le problème et corrigez-le avant d'installer la nouvelle courroie);
- bruit (crissement, grincement ou grondement perturbant perçu ou entendu lors du fonctionnement de la courroie d'entraînement).

Certaines conditions peuvent être causées par un composant défectueux tel qu'une poulie de courroie. Les poulies de courroie doivent être vérifiées soigneusement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées et qu'elles sont bien alignées.

Le remplacement des courroies sur certains modèles nécessite l'utilisation d'outils spéciaux; nous recommandons donc de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

MISE EN GARDE!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau. Consultez le paragraphe « Procédures de démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lu-**

brifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie, situé sur le DVD.

- **Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène, R134a – selon l'équipement

Le fluide frigorigène de climatisation, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Toutefois,

le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : *N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.*

Récupération et recyclage du fluide frigorigène, HFO 1234yf – selon l'équipement

Le fluide frigorigène de climatisation, HFO 1234yf, est un hydrofluoroléfine (HFC) approuvé par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Toutefois, le constructeur

recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : *N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.*

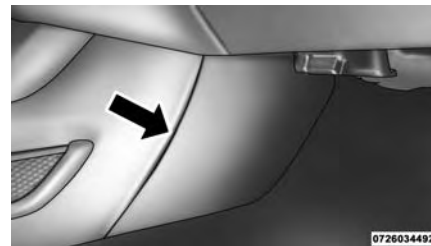
Remplacement du filtre de climatisation (filtre à air du climatiseur)

MISE EN GARDE!

Ne retirez pas le filtre à air du climatiseur pendant le fonctionnement du ventilateur afin d'éviter des blessures.

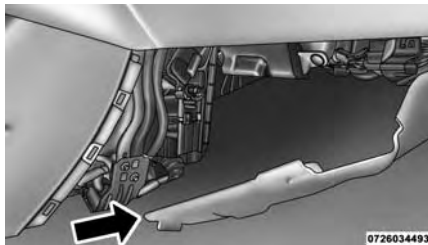
Le filtre à air du climatiseur se trouve à l'avant de l'évaporateur dans la partie inférieure droite de la console centrale. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

1. Retirez le couvercle de fermeture de la console du côté passager.
2. Tirez le couvercle de la console vers l'arrière pour dégager la languette de retenue avant, puis retirez le couvercle.



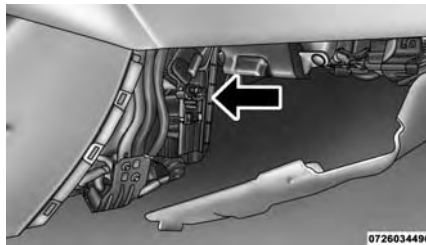
Panneau de fermeture de la console

3. Tirez vers le bas le panneau d'insonorisation du côté passager sous le tableau de bord.



Panneau d'insonorisation

4. Retirez la trappe d'accès au filtre en appuyant vers le bas sur la languette sur la partie supérieure de la trappe pour déverrouiller le couvercle, puis tournez la trappe vers l'extérieur et soulevez-la.



Emplacement du couvercle du filtre à air

5. Retirez le filtre à air du climatiseur en le tirant tout droit hors du boîtier. Prenez note des indicateurs de position du filtre à air.



Filtre à air du climatiseur

6. Installez le filtre à air du climatiseur de sorte que les indicateurs de position du filtre à air soient orientés dans la même direction qu'au moment de la dépose.

AVERTISSEMENT!

Une flèche est apposée sur le filtre à air du climatiseur pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler.

Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

7. Installez le panneau d'insonorisation du côté passager sous le tableau de bord et le couvercle de la console.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de MOPAR, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et

les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essayez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barilletts des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le lubrifiant pour barilletts de serrure MOPAR.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les bords en caoutchouc des balais d'essuie-glace et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif et doux. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel et la saleté.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA : La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Vous devez vérifier régulièrement les balais et les bras d'essuie-glace, non seulement lorsque les essuie-glaces présentent des problèmes de performance. Cette vérification doit comprendre les points suivants :

- usure ou bords inégaux;
- corps étrangers;
- durcissement ou fissure;
- déformation ou fatigue.

Si un balai ou un bras d'essuie-glace est endommagé, remplacez le balai ou le bras d'essuie-glace pertinent. Ne tentez pas de réparer un balai ou un bras d'essuie-glace qui est endommagé.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace avant

AVERTISSEMENT!

Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.

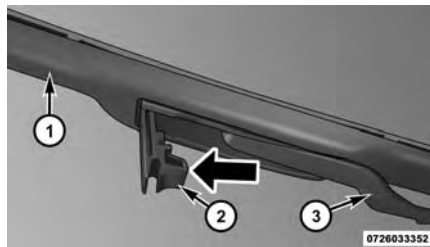


Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position verrouillée

- 1 – Essuie-glace
- 2 – Patte de déverrouillage
- 3 – Bras d'essuie-glace

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, relevez la patte de déverrouillage du balai d'essuie-glace et, tout en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace, faites glisser vers le bas le

balai d'essuie-glace, vers la base du bras d'essuie-glace.

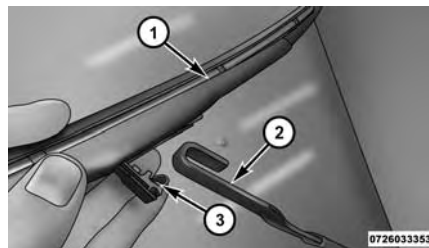


Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position déverrouillée

- 1 – Balai d'essuie-glace
- 2 – Patte de déverrouillage
- 3 – Bras d'essuie-glace

3. Avec le balai d'essuie-glace dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace en maintenant d'une main

le bras d'essuie-glace et en séparant avec l'autre main le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace (déplacez le balai d'essuie-glace vers le côté droit du véhicule pour séparer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace).



Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

- 1 – Balai d'essuie-glace
- 2 – Bras d'essuie-glace
- 3 – Patte de déverrouillage

4. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écarter de la glace.

2. Placez le balai d'essuie-glace près du crochet sur l'extrémité du bras d'essuie-glace avec la patte de déverrouillage d'essuie-glace ouverte et le côté du balai d'essuie-glace orienté vers le haut et éloigné du pare-brise.

3. Insérez le crochet sur l'extrémité du bras dans l'ouverture du balai d'essuie-glace sous la patte de déverrouillage.

4. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut dans le crochet sur le bras d'essuie-glace et tournez le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il se trouve

bien au niveau du bras d'essuie-glace. Rabattez la patte de déverrouillage du loquet et enclenchez-la à sa position verrouillée. L'enclenchement du loquet est accompagné d'un déclic.

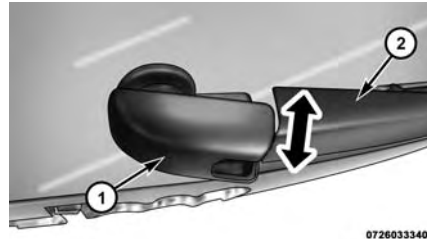
5. Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

NOTA : *Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher*

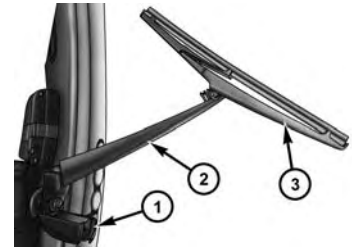
le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.



Capuchon d'axe de l'essuie-glace en position déverrouillée

- 1 – Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
- 2 – Bras d'essuie-glace

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.



Balai d'essuie-glace en position rabattue

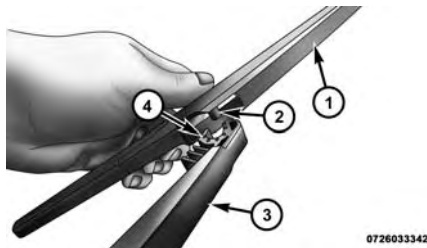
- 1 – Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
- 2 – Bras d'essuie-glace
- 3 – Balai d'essuie-glace

3. Pour retirer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, saisissez avec votre main droite l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace la plus rapprochée du bras d'essuie-glace. Avec votre main gauche, maintenez le bras d'essuie-glace en tirant

le balai d'essuie-glace et en l'éloignant suffisamment du bras d'essuie-glace au-delà de sa butée, pour détacher la goupille d'axe du réceptacle sur l'extrémité du bras d'essuie-glace.

NOTA : *Un dé clic se produit lors de résistance.*

4. Tout en continuant de saisir l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace, déplacez le balai d'essuie-glace vers le haut en l'éloignant du bras d'essuie-glace pour le libérer.



Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

- 1 – Balai d'essuie-glace
- 2 – Goupille d'axe du balai d'essuie-glace
- 3 – Bras d'essuie-glace
- 4 – Logement du bras d'essuie-glace

5. Abaissez doucement l'extrémité du bras d'essuie-glace sur la glace.

Installation de l'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

NOTA : *Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.*

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.

3. Insérez la goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans l'ouverture sur l'extrémité du bras d'essuie-glace. Saisissez d'une main l'extrémité inférieure du bras

d'essuie-glace, puis appuyez sur le balai d'essuie-glace en le plaçant de niveau avec le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place.

4. Abaissez le balai d'essuie-glace sur la glace et réenclenchez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace en place.

Ajout de liquide lave-glace

Les lave-glaces de pare-brise et de lunette partagent le même réservoir de liquide. Le réservoir de liquide est situé à l'avant du compartiment moteur. Assurez-vous de vérifier périodiquement le niveau de liquide dans le réservoir. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur) et faites fonctionner le système durant quelques secondes pour purger l'eau résiduelle.

Lorsque vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité.

Pour éviter le gel du lave-glace par temps froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque

vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Système d'échappement

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal

positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » et « Gaz d'échappement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule », pour obtenir de plus amples renseignements.**

- **Si vous stationnez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne stationnez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.**

AVERTISSEMENT!

- **Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.**
- **Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.**

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- n'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Circuit de refroidissement

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Vérifications du liquide de refroidissement du moteur

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement (antigel) est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement OAT frais (conforme à la norme MS-90032) par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur ne sont pas friables, craquelés,

déchirés ou coupés et que les raccords au vase d'expansion et au radiateur sont solides. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du système.

Lorsque le moteur est à la température normale de fonctionnement (mais à l'arrêt), vérifiez l'étanchéité du bouchon à pression du circuit de refroidissement en créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide de refroidissement (antigel) au moyen du robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement du moteur (antigel) devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. **NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.**

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

NOTA : *Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.*

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient du sédiment visible, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) (antigel) (conforme à la norme MS-90032).

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT**

(TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE

DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel MOPAR 10 ans ou 150 000 miles de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -34 °F (-37 °C) sont prévues.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement

(antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veuillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA :

- *Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.*

- *Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE HYBRIDE) et de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.*

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**
- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule. Vous risquez de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, ne l'entreposez pas dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau de liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères du vase.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur ou le bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement (antigel) ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de

fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement (antigel), vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS.90032 de FCA. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : *Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.*

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, et d'eau distillée pour bien protéger le

moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.

- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un système de climatisation, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Système de freinage

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot ou immédiatement lorsque le témoin du système de freinage s'allume.

Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau à la hauteur recommandée et indiquée sur le réservoir de liquide pour freins. Dans le cas de freins à disque, le niveau de liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau de liquide de frein doit être vérifié lors du remplacement des plaquettes. Toutefois, une fuite peut aussi être la cause de la baisse du niveau de liquide pour freins. Une vérification s'impose alors.

Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein**

pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.

- **N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait provoquer une collision.**

- **Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.**
- **Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait provoquer une collision.**

Transmission automatique

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications du liquide transmission. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA : *Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.*

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications du liquide transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la trans-

mission. Évitez d'utiliser des produits d'é-tanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Votre concessionnaire autorisé

peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

AVERTISSEMENT!

Si l'huile de la transmission fuit, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, l'huile avec laquelle la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie utile du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion**Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion**

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région

géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto MOPAR Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.

- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, utilisez le dissolvant pour goudron et insectes MOPAR Super Kleen Bug and Tar Remover.
- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante MOPAR Cleaner Wax, pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels**

qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.

- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture.

Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.

- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des baves garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche MOPAR sur les rayures dès que possi-

ble. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue

- Toutes les roues et tous les enjoliveurs, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être régulièrement nettoyés avec un savon doux et de l'eau pour prévenir la corrosion.
- Pour enlever la saleté tenace et la poussière de frein, utilisez le nettoyant pour roues MOPAR Wheel Cleaner.

NOTA : *Si votre véhicule est équipé de roues chromées de type Dark Vapor or Black Satin, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou polissants. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dom-*

mages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. UTILISEZ UNIQUEMENT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laines d'acier, de brosses en soies ni de produits d'entretien pour les métaux. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Évitez les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides ou des brosses rugueuses qui peuvent endommager le fini protecteur des roues. Seul le nettoyant

pour roues MOPAR ou un produit équivalent est recommandé.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez le nettoyant MOPAR Total Clean ou une solution de savon doux sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache.

Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.

- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage MOPAR Multi-Purpose Cleaner sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien de l'habitacle

Utilisez le nettoyant pour tissu de MOPAR pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de MOPAR pour traiter les garnitures en vinyle.

Ce produit est également recommandé pour la sellerie en cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant MOPAR Total Clean. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour

le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

AVERTISSEMENT!

Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essayez immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer les sièges en cuir, car vous risqueriez de les endommager.

Nettoyage Phares

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Surfaces vitrées

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de MOPAR ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez

jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette arrière munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez pas de grattoir ni autre instrument pointu qui pourrait égratigner les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont mouillées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.

2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau

tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut remplacer les ensembles de ceinture de sécurité arrière

qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

FUSIBLES

MISE EN GARDE!

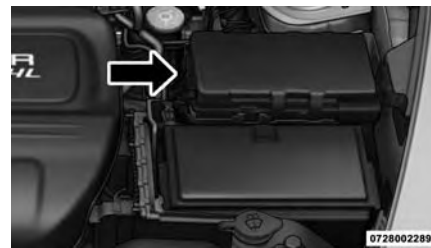
- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Si vous n'utilisez pas les fusibles adé-

quats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.

- Avant de remplacer un fusible, assurez que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.
- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.
- Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de boîte de vitesses) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

Centrale de servitudes

La centrale de servitudes se trouve dans le compartiment moteur, à proximité de la batterie. Le module contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures et des relais. Une étiquette identifiant chaque composant est apposée à l'intérieur du couvercle.



Centrale de servitudes

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F06	–	–	Pas utilisé
F07	15 A bleu	–	Module de commande du groupe motopropulseur (PCM) – (moteur diesel seulement)
F08	25 A transparent	–	Module de commande du moteur (ECM), injection de carburant
F09	–	–	Pas utilisé
F10	20 A jaune	–	Unité de transfert de puissance – selon l'équipement
F11	–	–	Pas utilisé
F12	20 A jaune	–	Pompe à dépression pour freins – selon l'équipement
F13	10 A rouge	–	Module de commande du moteur

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F14	10 A rouge	–	Module de commande de la transmission, unité de prise de force, module du système de freinage – selon l'équipement, commutateur de pédale de frein, commutateur de feux de recul (moteur diesel uniquement)
F15	–	–	Pas utilisé
F16	20 A jaune	–	Groupe motopropulseur
F17	–	–	Pas utilisé
F18	–	–	Pas utilisé
F19	–	40 A vert	Solénoïde du démarreur
F20	10 A rouge	–	Embrayage du compresseur de climatisation
F21	–	–	Pas utilisé

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F22	5 A beige	–	Ventilateur
F23	70 A beige	–	Module de commande fonctionnel – alimentation 2
F23	50 A rouge	–	Module de stabilisateur de tension, alimentation n° 2 – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F24	20 A jaune	–	Essuie-glace arrière – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F25B	20 A jaune	–	Lave-glace avant – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F26	–	30 A rose	Dispositif de chauffage du carburant – moteur diesel seulement

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F27	–	–	Pas utilisé
F28	15 A bleu	–	Module de commande de la transmission (TCM)
F29	–	–	Pas utilisé
F30	10 A rouge	–	Module de commande du moteur (ECM), système de direction assistée (EPS), module de commande du groupe motopropulseur (PCM)
F31	–	–	Pas utilisé
F32	–	–	Pas utilisé
F33	–	–	Pas utilisé
F34	–	–	Pas utilisé
F35	–	–	Pas utilisé

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F36	–	–	Pas utilisé
F37	–	–	Pas utilisé
F38	–	–	Pas utilisé
F38	–	60 A jaune	Bougies de préchauffage (diesel seulement) – selon l'équipement
F39	–	40 A vert	Moteur de ventilateur CVC
F40	–	20 A bleu	Feux de stationnement de traction de remorque – selon l'équipement
F40	–	30 A rose	Pompe de lave-phares – selon l'équipement

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F41	60 A jaune	–	Module de commande fonctionnel – alimentation 1
F41	50 A rouge	–	Module de stabilisateur de tension – alimentation n° 1 – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F42	–	30 A rose	Module de frein électrique de traction de remorque – selon l'équipement
F43	20 A jaune	–	Moteur de pompe à carburant
F44	–	30 A rose	Traction de remorque, connecteur à sept voies – selon l'équipement
F45	–	30 A rose	Module de portière du passager – selon l'équipement
F46	–	25 A transparent	Toit ouvrant (selon l'équipement)

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F48	–	30 A rose	Module de portière du conducteur – selon l'équipement
F49	–	30 A rose	Onduleur d'alimentation (115 V c.a.) – selon l'équipement
F50	–	30 A rose	Hayon à commande électrique – selon l'équipement
F51	–	–	Pas utilisé
F52	–	30 A rose	Essuie-glaces avant – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F53	–	30 A rose	Module du système de freinage et soupapes
F54	–	30 A rose	Module de commande de carrosserie (BCM), alimentation 3

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F55	10 A rouge	–	Capteurs d'angle mort, boussole, caméra de recul, lampe du coffre avec chargeur de lampe de poche – selon l'équipement
F56	15 A bleu	–	Module d'allumage sans fil, module d'allumage sans clé, noyau RF, verrouillage de la colonne de direction
F57	20 A jaune	–	Feux de traction de remorque du côté gauche – selon l'équipement
F58	10 A rouge	–	Module de classification des occupants, module de stabilisateur de tension, commande de stabilité électronique
F59	–	30 A rose	Module de commande de la transmission – selon l'équipement
F60	20 A jaune	–	Prise de courant – console centrale

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F61	20 A jaune	–	Feux de traction de remorque du côté droit – selon l'équipement
F62	20 A jaune	–	Dégivreur de pare-brise – selon l'équipement
F63	20 A jaune	–	Sièges chauffants et ventilés avant – selon l'équipement
F64	20 A jaune	–	Volant chauffant – selon l'équipement
F65	10 A rouge	–	Capteur de température de l'habitacle, détecteur d'humidité, module des systèmes d'aide à la conduite, module d'aide au stationnement – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F66	15 A bleu	–	Système de chauffage, ventilation et climatisation, groupe d'instruments du tableau de bord

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F67	10 A rouge	–	Capteur de température de l'habitacle, détecteur d'humidité, module des systèmes d'aide à la conduite, module d'aide au stationnement – si le véhicule n'est pas équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F68	–	–	Pas utilisé
F69	10 A rouge	–	Sélecteur de boîte de transfert, volet de calandre actif – selon l'équipement avec les moteurs à essence
69A	10 A rouge	–	Sélecteur de boîte de transfert – selon l'équipement avec les moteurs diesel
F70	5 A beige	–	Capteur de batterie intelligent – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F71	20 A jaune	–	Phare à décharge à haute intensité droit – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F72	10 A rouge	–	Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement
F73	–	20 A bleu	Feux de recul de traction de remorque – selon l'équipement
F74	–	30 A rose	Dégivreur de lunette
F75	20 A jaune	–	A – Allume-cigare – selon l'équipement
F76	20 A jaune	–	Module de différentiel arrière – selon l'équipement
F77	10 A rouge	–	Commande d'ouverture de la trappe de carburant, commutateur de pédale de frein

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F78	10 A rouge	–	Port de diagnostic
F79	10 A rouge	–	Bloc de commandes central intégré, système de chauffage, ventilation et climatisation, module de bloc de commandes auxiliaires, groupe d'instruments du tableau de bord
F80	20 A jaune	–	Radio, CD – selon l'équipement
F81	–	–	Pas utilisé
F82	–	–	Pas utilisé
F83	–	20 A bleu	Module de commande du moteur (à essence)
F84	–	30 A rose	Frein de stationnement électrique – gauche
F85	–	–	Pas utilisé

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F86	20 A jaune	–	Avertisseurs sonores – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F87A	20 A jaune	–	Phare à décharge à haute intensité gauche – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F88	15 A bleu	–	Module d'avertissement de collision avec assistance au freinage, rétroviseur électrochromatique, module de caméra intelligente – selon l'équipement
F89	10 A rouge	–	Réglage du niveau des phares – selon l'équipement
F90	–	–	Pas utilisé

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F91	20 A jaune	–	Prise de courant arrière – selon l'équipement – caractéristique définie par l'utilisateur
F92	–	–	Pas utilisé
F93	–	40 A vert	Module du système de freinage – moteur de pompe
F94	–	30 A rose	Frein de stationnement électrique – côté droit
F95	10 A rouge	–	Rétroviseur électrochromatique, capteur de pluie, toit ouvrant – selon l'équipement, commutateur de glace du passager, prise de courant de console
F96	10 A rouge	–	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants, (sac gonflable)

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F97	10 A rouge	–	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants, (sac gonflable)
F98	25 A transparent	–	Amplificateur audio – selon l'équipement
F99	–	–	Pas utilisé
F100	–	–	Pas utilisé

Fusibles intérieurs

Le porte-fusible de l'habitacle est situé dans l'habitacle, du côté gauche, sous le tableau de bord.

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Description
F13	15 A bleu	Feu de croisement gauche
F32	10 A rouge	Éclairage intérieur
F36	10 A rouge	Module d'intrusion/sirène – selon l'équipement
F38	20 A jaune	Pêne dormant – Déverrouillage complet
F43	20 A jaune	Pompe de lave-glace Avant
F48	25 A transparent	Phare antibrouillard arrière gauche / droit – selon l'équipement
F49	7,5 A brun	Support lombaire
F50	7,5 A brun	Console de chargement sans fil – selon l'équipement

Porte-fusibles	Fusible de balai d'essuie-glace	Description
F51	10 A rouge	Commutateur de glace/rétroviseurs à commande électrique du conducteur – Selon l'équipement
F53	7,5 A brun	Port UCI (USB et AUX)
F89	10 A rouge	Serrures des portières – Déverrouillage par le conducteur
F91	7,5 A brun	Phare antibrouillard avant gauche
F92	7,5 A brun	Phare antibrouillard avant droit
F93	10 A rouge	Feu de croisement droit

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plus de 21 jours, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie. Vous pouvez procéder comme suit :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation

au ralenti pendant cinq minutes environ à l'air frais de l'extérieur en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

REEMPLACEMENT DES AMPOULES

Ampoules d'éclairage intérieur

	Numéro d'ampoule
Éclairage de l'espace de chargement	TL212-2
Éclairage de la console au pavillon	PLW214-2A
Lampe de lecture	WL212-2

Ampoules d'éclairage extérieur

	Numéro d'ampoule
Feux de croisement, feux de route (à bi-halogène)	9005HL+
Feux de croisement, feux de route (au bi-xénon)	D3S (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de stationnement avant, feux de jour	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Clignotants avant	WY21W ou 7440NA
Phares antibrouillard avant	H11LL
Feux de gabarit avant	194
Phares antibrouillard avant (Trailhawk)	PSX24W

	Numéro d'ampoule
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de recul	W16W ou 921
Éclairage de la plaque d'immatriculation	W5W

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

NOTA : *Certaines conditions atmosphériques peuvent causer l'embuage des lentilles. L'embuage s'évapore généralement lorsque les conditions changent de manière à permettre à la condensation de se transformer en vapeur. Allumez les feux pour accélérer le processus d'évaporation de l'embuage.*

Feux de croisement et feux de route

Phares à décharge à haute intensité au bi-xénon – selon l'équipement

Les phares sont composés d'une source lumineuse à décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte. Par conséquent, ne tentez pas de remplacer vous-même une

source lumineuse de phare à décharge à haute intensité. Si une source lumineuse de phare à décharge à haute intensité est défectueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour la faire réparer.

NOTA : *Si votre véhicule est doté de phares à décharge à haute intensité, vous noterez que ces phares projettent un faisceau bleuté lorsque vous les allumez. Ce phénomène s'estompe après environ dix secondes, le temps que le projecteur se charge. L'ampoule devient alors blanche.*

MISE EN GARDE!

Lorsque le commutateur des phares est actionné en position allumée, un courant transitoire de haute tension se crée au niveau des douilles d'am-

poule des phares à décharge à haute intensité. Un entretien inapproprié peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Phares à halogène

1. Retirez les 3 vis à tête hexagonale de la garniture de passage de roue.
2. Tirez sur le bord extérieur de la garniture vers le pneu pour accéder au bouchon d'ampoule de phare.
3. Saisissez fermement le bouchon et tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le déverrouiller.
4. Saisissez fermement l'ensemble d'ampoule et de connecteur et tournez-le dans

le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer du boîtier.

5. Débranchez l'ampoule du connecteur électrique, puis branchez l'ampoule de rechange.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

6. Installez l'ensemble d'ampoule et de connecteur dans le boîtier de phare et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre pour le verrouiller en place.

7. Installez le bouchon d'ampoule dans le boîtier de phare et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre pour le verrouiller en place.

8. Installez les 3 vis à tête hexagonale dans la garniture de passage de roue.

Clignotants avant et feux de gabarit avant

1. Ouvrez le capot.

NOTA : *Il peut être nécessaire de retirer le boîtier de filtre à air avant de remplacer les ampoules dans le bloc optique supérieur du côté passager du véhicule.*

2. Tournez l'ensemble ampoule et douille approprié dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez l'ensemble d'ampoule et de douille du boîtier de feu.

3. Tirez l'ampoule hors de la douille et insérez l'ampoule de rechange.

4. Installez l'ensemble ampoule et douille dans le boîtier et tournez la douille dans le sens des aiguilles d'une montre pour la verrouiller en place.

5. Réinstallez le boîtier de filtre à air, s'il a été retiré.

Phares antibrouillard avant

1. Retirez les 3 vis à tête hexagonale de la garniture de passage de roue.

2. Tirez sur le bord extérieur de la garniture vers le pneu pour accéder à l'ampoule.

3. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez l'ensemble ampoule et douille du boîtier de phare antibrouillard.

4. Tirez l'ampoule hors de la douille et insérez l'ampoule de rechange.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

5. Installez l'ensemble ampoule et douille dans le boîtier de phare antibrouillard, puis tournez le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre pour le verrouiller en place.

6. Installez les 3 vis à tête hexagonale dans la garniture de passage de roue.

Phare antibrouillard avant (Trailhawk)

1. Déverrouillez le volet d'accès inférieur dans la garniture de passage de roue.

2. Passez votre main derrière le boîtier de phare antibrouillard pour accéder à l'ampoule.

3. Serrez les deux pattes sur le côté de la douille d'ampoule, puis retirez-la du phare antibrouillard sans la tourner.

4. Débranchez le faisceau de câblage de l'ampoule.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est

entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

5. Rebranchez le faisceau de câblage sur la nouvelle ampoule et réinstallez-le en insérant la nouvelle ampoule dans le boîtier du phare antibrouillard jusqu'à ce qu'elle s'enclenche en place.

6. Verrouillez le volet inférieur dans la garniture de passage de roue.

Feu de recul monté sur la carrosserie latérale

1. Ouvrez le hayon.

2. Retirez les vis qui fixent le boîtier du feu arrière au véhicule.

3. Saisissez le feu arrière et tirez-le fermement vers l'arrière pour le dégager du véhicule.

4. Débranchez le connecteur électrique.
5. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la du boîtier.
6. Tirez l'ampoule pour l'enlever de la douille.
7. Remplacez l'ampoule et installez la douille.
8. Rebranchez le connecteur électrique.
9. Réinstallez le boîtier du feu arrière et les vis.
10. Fermez le hayon.

Feu de recul monté sur le hayon

1. Ouvrez le hayon.
2. Utilisez une baguette en fibre ou un tournevis à lame plate pour déloger le garnissage inférieur du hayon.

3. Une fois le garnissage délogé, tirez-le vers l'arrière pour exposer le panneau de garnissage.
4. À l'aide d'une baguette en fibre ou d'un tournevis à lame plate, ouvrez le panneau de garnissage pour exposer l'arrière de la lampe de hayon.
5. Débranchez le connecteur électrique.
6. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la du feu.
7. Tirez l'ampoule pour l'enlever de la douille.
8. Remplacez l'ampoule, puis réinstallez la douille.
9. Branchez le connecteur électrique.

10. Réinstallez le panneau de garnissage et le garnissage inférieur.
11. Fermez le hayon.

Éclairage de la plaque d'immatriculation

1. À l'aide d'un petit tournevis, appuyez vers l'intérieur sur la patte de blocage du côté du bloc optique et tirez le bloc optique vers le bas pour le retirer.
2. Retirez l'ampoule de la douille, insérez une nouvelle ampoule, puis réinstallez le bloc optique en vous assurant que la patte de blocage est solidement engagée.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures impériales	Metric (Mesures métriques)
Carburant (quantité approximative)		
Moteurs 2.4L et 3.2L	15,8 gallons US	60 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 2.4L (SAE 0W-20, certifié par l'API)	5,5 pintes US	5,2 L
Moteur 3.2L (SAE 5W-20, certifié par l'API)	6 pintes US	5,6 L
Circuit de refroidissement*		
Moteur 2.4L (antigel et liquide de refroidissement MOPAR de formule 10 ans ou 150 000 mi)	7,2 pintes US	6,8 L

	Mesures impériales	Metric (Mesures métriques)
Moteur 3.2L (antigel et liquide de refroidissement MOPAR de formule 10 ans ou 150 000 mi)	10 pintes US	9,5 L
* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel MOPAR 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Huile moteur – moteur 2.4L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 0W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA US, telle que MOPAR, Pennzoil et Shell Helix. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE approprié.
Huile moteur – moteur 3.2L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 5W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA US, telle que MOPAR, Pennzoil et Shell Helix. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE approprié.
Filtre à huile moteur	Nous vous recommandons d'utiliser un filtre à huile moteur MOPAR.
Bougies d'allumage	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage MOPAR.
Sélection du carburant – moteurs 2.4L à carburant mixte (E-85)	Indice d'octane 87, jusqu'à 85 % d'éthanol.
Sélection du carburant – moteurs 2.4L et 3.2L	Indice d'octane 87, 0-15 % d'éthanol.

AVERTISSEMENT!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT

(TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.

- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de MOPAR ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide pour freins DOT 3, SAE J1703 de MOPAR. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4. N'utilisez que les liquides pour freins recommandés.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

- CALENDRIER D'ENTRETIEN 662
 - Tableau d'entretien 664

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message de vidange d'huile s'affichera selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Le message s'affichera plus rapidement lors de conditions d'utilisation difficiles, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisa-

tion. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre que votre concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites aux paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de*

fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Tous les modèles pour service intensif

Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.

- Vérifiez la pression des pneus assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure, ni dommage inhabituel. Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement et de maître-cylindre de frein et les remplir au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Intervalles d'entretien requis.

Consultez les calendriers d'entretien aux pages suivantes pour connaître les intervalles d'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Changez l'huile et le filtre
- Permutez les pneus. **Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.**
- Vérifiez la batterie et l'état des bornes (nettoyez et resserrez les bornes s'il y a lieu)
- Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur
- Vérifiez le système d'échappement
- Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin

Tableau d'entretien

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifications supplémentaires														
Vérifiez les joints homocinétiques.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez la suspension avant, les soufflets, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de stationnement.	X		X		X		X		X		X		X	

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre d'habitacle et de climatisation.	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez les bougies d'allumage**									X					
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur à 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter (RGC) et remplacez-la au besoin.									X					

** L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

MISE EN GARDE!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 668
 - Préparation pour la visite d'entretien 668
 - Préparation d'une liste 668
 - Faites des demandes raisonnables 668
- SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 668
 - Centre de service à la clientèle FCA US LLC. 669
 - Centre de service à la clientèle FCA Canada inc. 669
 - Au Mexique : 669
 - Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur). 669
 - Contrat de service 670
- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 671
- Pièces Mopar 671
- POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 671
 - Dans les 50 États américains et à Washington, D.C. 671
 - Au Canada 672
- BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 672
- NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS 673
 - Indice d'usure de la bande de roulement 673
 - Indice d'adhérence 673
 - Résistance à la chaleur 674

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez

eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur

plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service

après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Centre de service à la clientèle FCA US LLC

P.O. Box 21-8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Téléphone : 1 877 426-5337

Centre de service à la clientèle FCA Canada inc.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Téléphone : (800) 465-2001 anglais/
(800) 387-9983 français

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma,
1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

Dans la ville de Mexico : 5081-7568

À l'extérieur de la ville de Mexico :
1 800 505-1300

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le constructeur a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent,

les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le constructeur au 1 800 380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

Contrat de service

MISE EN GARDE!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement),

certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. De plus, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous

qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1 800 465-2001 (anglais) ou 1 800 387-9983 (français).

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le

meilleur service qui soit. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

Pièces Mopar

Les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires MOPAR sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé.

Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser le constructeur du véhicule.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et

ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, votre concessionnaire autorisé et le constructeur.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez le numéro de la ligne directe sans frais au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov>, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590.

Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens-anglais qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1 800 333-0510 ou visiter le site Web <http://www.tc.gc.ca/roadsafety/>

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Ex-

press et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : *Une adresse municipale est nécessaire pour commander des publications (aucune case postale).*

Manuels d'entretien

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules automobiles de FCA US LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Guides de l'automobiliste

Ces guides de l'automobiliste ont été rédigés avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et visent à vous familiariser avec votre véhicule FCA US LLC. Des procédures de démarrage, de conduite,

d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Téléphonez sans frais au numéro :

- **1 800 890-4038 (États-Unis)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

OU

Visitez notre site Web à l'adresse :

- www.techauthority.com

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le fabricant

de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des voitures de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison

des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération,

en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de

tourisme doivent au moins afficher l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

INDEX

SECTION 10

Additifs, Carburant	522	Assistance à la clientèle	668	Boîte-pont automatique	427
Ajout de liquide de refroidissement du moteur (Antigel)	618	Assistance au départ en pente . . .	465	Bouchon de radiateur (Bouchon du circuit de liquide de refroidissement) . . .	619
Alarme		Assistance, Démarrage en côte . . .	465	Bouchon du circuit de liquide de refroidis- sement (Bouchon de radiateur) . .	619
Amorçage du système	17	Attelages		Bouchon du réservoir de carburant (Bou- chon de remplissage de	
Alarme (alarme de sécurité)	17	Traction de remorque	536	carburant)	528
Alarme de sécurité	17	Au sujet des freins	461	Bouchons, Remplissage	
Amorçage du système	17	Automatic High Beams (Feux de route automatiques).	147	Carburant	528
Alarme d'urgence.	22	Avertissement, Capotage.	4	Huile (Moteur)	591
Alarme, Panique	22	Avertissement de capotage	4	Radiateur (Pression du liquide de re- froidissement)	619
Allumage				Bougies d'allumage.	657
Clé de contact	11	Balais d'essuie-glace.	608		
Altérations/Modifications, Véhicule . . .	8	Batterie	286	Calendrier d'entretien	662
Ampoules	108	Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage	23	Caméra d'aide au recul	241
Ampoules de remplacement	649	Témoin du circuit de charge . . .	286	Caméra, Recul.	241
Ampoules, Éclairage	108	Batterie sans entretien	603	Caractéristiques de la lunette arrière .	267
Animaux de compagnie	103	Baudriers	49	Caractéristiques de l'espace de chargement	265
Antidémarrreur (Sentry Key).	15	Boîte de transfert		Carburant	520
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur).	617	Liquide	660	Additifs	522
Mise au rebut	620	Boîte-pont.	427		
Appel de phares	151	Automatique	427		
Appui-tête	135	Fonctionnement	427		

Antipollution	521	Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage . . .	54	Siège avant	47
Bouchon du réservoir de carburant	528	Mode d'enrouleur à blocage automatique (EBA)	57	Ceintures de sécurité, Siège	106
Contenance du réservoir de carburant	656	Prétendeur de ceinture de sécurité . .	56	Centre d'information électronique (EVIC)	241
Essence	520	Rallonge de ceinture de sécurité . .	55	Centre d'information électronique (EVIC)	314
Éthanol	521	Rappel de ceinture de sécurité . .	48	Options de menu sélectionnables . .	317
Indice d'octane	520	Système de ceinture de sécurité . .	46	Vidange de l'huile moteur	315
Méthanol	521	Ceintures à trois points d'ancrage . .	49	Chaînes antidérapantes (Chaînes pour pneus)	506
Spécifications	520	Ceintures de sécurité	47	Changement de voie	150
Témoin	298	Ancrage supérieur du baudrier réglable	54	Changement de voie et clignotants . .	150
Carburant E-85	525	Baudrier réglable	54	Chargement du véhicule.	492
Carburant, Véhicules polycarburants. .	525	Ensemble de retenue pour enfants . .	82	Pneus	491
Ceinture de sécurité Ancrage supérieur de baudrier réglable	54	Femmes enceintes	56	Chauffe-moteur	426
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie	57	Inspection	106	Choix du liquide de refroidissement (Antigel)	657
Ceintures à trois points d'ancrage . .	49	Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité	54	Circuit de refroidissement	616
Femmes enceintes	56	Mode d'emploi	53	Ajout de liquide de refroidissement (Antigel)	618
Fonctionnement des ceintures à trois points d'ancrage	53	Prétendeurs	56	Bouchon à pression	619
		Rallonge	55	Bouchon de radiateur	619
		Rappel	280		
		Siège arrière	49		

Choix du liquide de refroidissement (Antigel)	617	Colonne de direction télescopique . . .158	Commutateur route-croisement, Phares	150
Contenance de liquide de refroidissement	656	Commande automatique de la température	385	Conduite
Inspection	616	Commande de réglage automatique de la température	374	Conseils de sécurité
Mise au rebut du liquide de refroidissement usé	620	Commande de stabilité électronique (ESC)	469	Console
Niveau du liquide de refroidissement	620	Commande électrique	Console au plancher	263
Points à ne pas oublier	621	Freins	461	Console de chargement sans fil . . .
Vidange, rinçage et remplissage . . .617		Glaces	39	Console, Plancher.
Classification uniformisée des pneus.	673	Hayon	43	Contenance en liquides
Clé, Remplacement	16	Onduleur	259	Contenance, Liquide
Clés	11	Prise de courant (Prise électrique auxiliaire)	256	Contrat de service
Clés de rechange.	16	Rétroviseurs	121	Contrôle électronique de vitesse (Régulateur de vitesse).
Clignotants	108	Toit ouvrant	251	Contrôleur, Pression des pneus . . .
Feux de détresse	556	Verrouillage des portières	31	Crochets d'arrimage de l'espace de chargement
Feux de direction	108	Commandes audio sur le volant . . .	371	
Clignotants d'urgence, Danger. . . .	556	Commandes de la climatisation . . .	375	
Climatisation	375	Commandes du système audio montées sur le volant.	371	
Climatisation, Conseils d'utilisation .	393	Commandes vocales Uconnect . . .	397	
Colonne de direction inclinable . . .	158			Défauts reliés à la sécurité, Signalement.
				671
				Dégagement d'un véhicule enlisé . .
				580
				Dégivreur de lunette arrière.
				268
				Dégivreur de pare-brise
				106
				Dégivreur, Lunette arrière
				268

Dégivreur, Pare-brise	106
Démarrage	26
Par temps froid	420
Si le moteur ne démarre pas . . .	421
Système de démarrage à distance .	26
Démarrage d'appoint.	577
Démarrage d'un moteur noyé	421
Démarrage et conduite	419
Démarrage facilité.	420
Déploiement du sac gonflable. . . .	59
Déverrouillage automatique, Portières .	33
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission.	429
Direction	
Colonne de direction inclinable . .	158
Commandes de la colonne	149
Volant, Chauffant	159
Volant, Réglage de l'inclinaison . .	158
Directives de levage	571
Directives d'entretien.	596
Dispositif antilouvoiement de la remorque	475
Dispositif de chauffage	375

Dispositif de fermeture automatique des glaces à commande électrique . . .	40
Dispositif d'ouverture des glaces à com- mande électrique	40
Dispositifs de retenue des occupants. . .	46
Durée utile des pneus	504
ÉBMT/ÉÉTB.	521
Éclairage d'accueil	19
Éclairage et témoins	
Alarme de sécurité	284
Appel de phares	151
Avertissement de température du mo- teur	285
Avertisseur de phares allumés . . .	149
Bas niveau de carburant	298
Clignotants	108
Commutateur des phares	146
Commutateur route-croisement, Pha- res	149
Éclairage d'accueil	19
Éclairage du miroir de courtoisie . .	123
Éclairage intérieur	151
Entretien	649

Entretien des feux arrière	654
Feux arrière	654
Feux de détresse	556
Feux de gabarit	653
Feux de jour	149
Feux de recul	654
Feux de route	150
Feux de stationnement	307
Feux extérieurs	108
Groupe d'instruments	146
Inverseur route-croisement	150
Mode défilé (Fonction de luminosité de jour)	153
Phares	146
Phares allumés avec les essuie- glaces	147
Phares antibrouillard	149
Phares automatiques	146
Plaque d'immatriculation	655
Protection antidécharge de la batterie	153
Rappel sonore des phares	149
Régulateur de vitesse	310

Remplacement d'ampoule	649	DID	324	Ensembles de retenue pour enfants
Rhéostat d'intensité lumineuse . .	152	Écran d'information du conducteur (DID)		Ancrages inférieurs et courroie d'atta-
Sac gonflable	78	Groupe d'instruments	323	che pour siège d'enfant
Système antipatinage	473	Vidange d'huile	323	Emplacement des ancrages
Système de surveillance de la pres-		Écrous de roue	557	LATCH
sion des pneus	294			.94
Témoin d'anomalie (Vérification du		Embrayage du convertisseur de		Ensembles de retenue pour
moteur)	290	couple	438	enfants
Témoin de rappel de ceinture de sé-		Embuage des glaces.	394	.82
curité	280	Emplacement du cric.	569	Ensembles de retenue pour enfants et
Témoin des freins	282	Emplacement du pied milieu	491	porte-bébés
Témoin du limiteur de vitesse en des-		Enlissement, Désembourbement d'un		.85
cente	476	véhicule	580	Ensembles de retenue pour enfants
Témoin du système d'assistance au		Enregistreur de données		plus grands
freinage	473	d'événement	81	.86
Témoins (Description du groupe d'ins-		Enregistreur de données,		Installation du siège d'enfant . . .
truments)	285	Événement	81	.101
Éclairage extérieur	108	Enregistreur, Données d'événement .	81	Places assises
Éclairage intérieur.	151	Ensemble de retenue pour enfants . .	82	.89
Écran d'information du conducteur		Ensembles de retenue, Enfant.	82	Pose d'un ensemble de retenue pour
Affichage du groupe		Ensembles de retenue, Occupants. . .	46	enfants à l'aide des ceintures de sé-
d'instruments	324			curité du véhicule
				.99
				Pose d'un ensemble de retenue pour
				enfants compatible avec le système
				LATCH
				.97
				Positions du système LATCH pour les
				ensembles de retenue pour
				enfants
				.91

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique inutilisée	98	Essence sans plomb	520	Feux de gabarit	653
Sièges d'appoint	87	Essuie-glace et lave-glace arrière . . .	267	Feux de jour	149
Entreposage du véhicule	393	Essuie-glace/Lave-glace de la lunette de hayon	267	Filtre à air	599
Entretien, Calendrier	662	Essuie-glaces	153	Filtre à air, Moteur (filtre à air du moteur)	599
Entretien de la peinture	625	Essuie-glaces à balayage intermittent (Essuie-glaces à cadence variable)	154	Filtre à huile, Choix	599
Entretien des ceintures de sécurité . .	630	Essuie-glaces, Balayage intermittent	154	Filtre à huile, Remplacement	599
Entretien des phares antibrouillard . .	653	Essuie-glaces, Pare-brise	153	Filtre de climatisation	395
Entretien des roues et des enjoleurs de roue	627	Essuie-glaces sensibles à la pluie . . .	156	Filtres	
Entretien des sacs gonflables	80	Essuie-glaces, Sensibles à la pluie . .	156	Climatisation	395
Entretien du climatiseur	605	Esthétique	625	Filtre à air	599
Entretien du fini intérieur	628	Éthanol	521	Huile moteur	599
Entretien du lecteur de disque compact (CD)	372	Étiquette d'homologation du véhicule	531	Mise au rebut des huiles moteur usées	599
Entretien du système antipollution . .	594	Étiquette d'information sur les pneus et la charge	491	Fluide frigorigène	605
Espace de chargement	265	Étiquette, Informations sur les pneus et la charge	491	Fluide frigorigène de climatisation . .	605
Essence antipollution	521	Feux de détresse	556	Fonction de mémoire (Siège à mémoire)	141
Essence, Antipollution	521			Fonction de réaction améliorée en cas d'accident	77
Essence (Carburant)	520			Fonctionnement de la radio	373
Essence reformulée	521			Fonctionnement par temps froid . . .	420
Essence, Reformulée	521			Frein de stationnement	454

Freins	461	Mise au rebut du filtre	599	Lavage du véhicule	626
Fuites de liquide	108	Symbole d'identification	598	Lave-auto	626
Fuites, Liquides	108	Synthétique	599	Lave-glace	
Fusibles	631	Témoin d'avertissement de		Liquide	613
Fusibles intérieurs	647	pression	284	Levier du dispositif d'inclinaison du dos-	
Glaces	39	Vérification	597	sier de siège du conducteur	133
Commande électrique	39	Viscosité	598	Levier multifonction	149
Groupe d'instruments	274	Huile moteur synthétique	599	Lights (Feux)	108
Groupe d'instruments	315	Indicateurs d'usure	503	Limiteur de vitesse en descente	476
Guide de l'automobiliste	5	Indice d'octane de l'essence		Liquide de frein	660
Guide de traction de remorque	538	(Carburant)	520	Liquide, Frein	660
Hayon	42	Inscriptions sur les pneus	483	Liquide lave-glace	153
HomeLink (Ouvre-porte de garage)	243	Intensité, Éclairage intérieur	152	Liquide pour essieux	660
Huile, Moteur	597	Introduction	4	Liquides, Lubrifiants et pièces	
Additifs	599	Inverseur route-croisement	150	d'origine	657
Conseils pour le choix	597	Jauges d'huile		Lubrification, Carrosserie	608
Contenance	656	Huile (Moteur)	597	Lubrification des essieux	660
Filtre	599	Key, Sentry (Antidémarrreur)	15	Lubrification des mécanismes de	
Intervalle entre les vidanges	597	LaneSense	191	carrosserie	608
Jauge d'huile	597			Luminosité de jour, Éclairage	
Mise au rebut	599			intérieur	153
				Maître-cylindre (Freins)	622

Manuel d'entretien	.672
Manuels d'entretien	.672
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité	.54
Mémoire de position de siège et de réglage de la radio.	.141
Méthanol	.521
Miroirs de courtoisie	.123
Mise au rebut	
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur)	.620
Mise en garde concernant le monoxyde de carbone	.105
Mises en garde et avertissements	.7
Modifications/Altérations du véhicule . .	.8
Modifications/Altérations, Véhicule . . .	.8
Moteur	.591
Bouchon de remplissage d'huile	.591
Chauffe-moteur	.426
Choix de carburant	.520
Choix de l'huile	.597
Démarrage	.419

Démarrage d'appoint	.577
Filtre à air	.599
Filtre à huile	.599
Huile	.597
Huile synthétique	.599
Liquide de refroidissement (Antigel)	.657
Noyé, Démarrage	.421
Précautions concernant les gaz d'échappement	.105
Recommandations pour le rodage	.104
Si le moteur ne démarre pas	.421
Surchauffe	.556
Système de refroidissement	.616
Vérification du niveau d'huile	.597
Nettoyage	
Roues	.627
Nettoyage des lentilles du tableau de bord.	.630
Nettoyage des surfaces vitrées	.629
Neutralisation du levier de vitesses . .	.583

Numéro d'identification du véhicule (NIV)	.7
Onduleur, Alimentation	.259
Ouverture, Capot	.144
Ouverture du capot.	.144
Ouvre-porte de garage (HomeLink). .	.243
Ouvre-porte de garage universel (HomeLink)	.243
Ouvre-porte, Garage	.243
Passage des rapports	
Boîte de transfert, Passage au point mort (N)	.550
Boîte de transfert, Passage hors du point mort (N)	.552
Transmission automatique	.430
Unité de transfert de puissance, Passage au point mort (N)	.550
Période de rodage d'un nouveau véhicule	.104
Permutation, Pneus	.508

Phares			
Allumage avec les essuie-glaces . . .	147		
Appel de phares	151		
Automatiques	146		
Commutateur	146		
Inverseur route-croisement	150		
Nettoyage	629		
Rappel sonore des phares	149		
Remplacement	652		
Remplacement d'ampoule	652		
Temporisateur	147		
Temporisation	147		
Phares antibrouillard	149		
Phares automatiques	146		
Pièces de rechange	595		
Pièces MOPAR.	595		
Plage de rapports.	431		
Plancher de l'espace de chargement .	265		
Plancher, Espace de chargement . .	265		
PNBV.	531		
Pneus	108		
Capacité de charge	491		
Chaînes	506		
Classe de qualité	673		
Durée utile des pneus	504		
Généralités	495		
Haute vitesse	497		
Indicateurs d'usure des pneus . .	503		
Mise sur cric	569		
Patinage	503		
Permutation des roues	508		
Pneus d'hiver	500		
Pression	495		
Pression de gonflage	496		
Radiaux	498		
Remplacement	505		
Roue de secours compacte . . .	501		
Sécurité	483		
Système de surveillance de la pres-			
sion des pneus	510		
Tailles	485		
Témoin d'avertissement de pression			
.	294		
Traction de remorque	541		
Vieillessement (Durée utile des			
pneus)	504		
Pneus de rechange	505		
Pneus d'hiver.	500		
Pneus radiaux	498		
Poids au timon / Poids de la			
remorque	539		
Poids de remorque	538		
Poids nominal brut du véhicule			
(PNBV)	533		
Poids nominal brut sur l'essieu			
(PNBE)	534		
Port de la ceinture de sécurité par les			
femmes enceintes.	56		
Porte-bagages	269		
Porte-bagages de toit	269		
Porte-gobelet.	262		
Portière ouverte	289		
Pour ouvrir le capot.	144		
Pour signaler un défaut relié à la			
sécurité.	671		
Précautions concernant les gaz			
d'échappement.	105		
Précautions d'utilisation	593		
Préparation pour la mise sur cric . .	571		

Pression, Pneus	496
Prétendeurs	
Ceintures de sécurité	56
Prise de courant auxiliaire	256
Prise électrique auxiliaire (Prise de courant)	256
Prise électrique, Auxiliaire (Prise de courant)	256
Procédures de démarrage	419
Programmation de la télécommande (Télédéverrouillage)	20
Programmation des télécommandes (Télédéverrouillage)	20
Protection contre la corrosion	625
Radio (Système audio)	370
Rallonge de pare-soleil	123
Rangement	264
Range-monnaie	263
Rappel, Ceinture de sécurité	48
Rappel de ceinture de sécurité	48
Rappel de clé de contact	13
Rappel, Phares allumés	149

Réglage du rétroviseur extérieur	120
Réglages du système Uconnect	21
Fonctions programmables par l'utilisateur	342
Programmation du système de déverrouillage passif	342
Réglages du système Uconnect	342
Régulateur de vitesse	160
Régulateur de vitesse adaptatif (Régulateur de vitesse)	164
Régulateur de vitesse (Contrôle de la vitesse)	164
Remorquage	533
Loisirs	546
Véhicule en panne	584
Remorquage de loisir	546
Passage au point mort (N) de boîte de transfert	550
Passage au point mort (N) de l'unité de transfert de puissance	550
Passage hors du point mort (N) de boîte de transfert	552

Passage hors du point mort (N) de l'unité de transfert de puissance	552
Remorquage d'un véhicule derrière une autocaravane	546
Remorquage d'un véhicule en panne	584
Remplacement de l'antidémarrreur Sentry Key	16
Remplacement des ampoules	649
Remplacement des balais d'essuie-glaces	608
Remplacement des piles de la télécommande (Télédéverrouillage)	23
Remplacement d'un pneu crevé	569
Renseignements concernant la garantie	671
Renseignements concernant la sécurité des pneus	483
Renseignements concernant la sécurité, Pneus	483
Rétroviseur intérieur	114
Rétroviseurs	114

Rétroviseurs commandés à distance	121
Rétroviseurs et miroirs	
Chauffants	123
Commande électrique	121
Commandés à distance	121
Extérieurs	120
Intérieur	114
Miroirs de courtoisie	123
Rétroviseurs extérieurs	120
Rétroviseurs extérieurs chauffants	123
Roue de secours	501
Roue de secours compacte	501
Roue et enjoliveur de roue	627
Sac gonflable	59
Enregistreur de données d'événement	81
Entretien du système de sacs gonflables	80
Fonctionnement des sacs gonflables	62
Protège-genoux	70

Sac gonflable	
Sac gonflable avant	59
Sac gonflable	
Sac gonflable avant évolué	61
Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur	71
Sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant	71
Sacs gonflables latéraux	71
Si un déploiement se produit	76
Système de réponse améliorée en cas d'accident	77
Témoin de sac gonflable	63
Témoin redondant de sac gonflable	80
Transport d'animaux domestiques	103
Sangles d'arrimage de l'espace de chargement	265
Sécurité, Gaz d'échappement	105
Selec-Terrain	446

SENTRY KEY	
Programmation de l'antidémarrreur	16
Renseignements généraux concernant la FCC	16
Sentry Key (Antidémarrreur)	15
Serrures	30
Automatiques des portières	32
Déverrouillage automatique	33
Portière	30
Portières à commande électrique	31
Sécurité-enfants	33
Service à la clientèle	668
Service offert par le concessionnaire	595
Siège à mémoire	141
Siège arrière à dossiers rabattables	138
Sièges	130
Accès facile	144
Appuie-tête	135
Arrière à dossier rabattable	138

Basculement	133	Système d'amorçage (Alarme de sécurité)	17	Pour quitter le mode de démarrage à distance	28
Déverrouillage de dossier	133	Système d'assistance au freinage	465	Réglages du système Uconnect	29
Mémoire	141	Système d'avertissement de basse pression des pneus	510	Système de diagnostic de bord	593
Réglage	130	Système d'avertissement de collision frontale	186	Système de freinage	461
Sièges arrière, Dossiers rabattables	138	Système d'échappement	105	Maître-cylindre	622
Spécifications		Système de chauffage-climatisation. Automatique	374	Témoin d'avertissement	282
Carburant (Essence)	657	Système de climatisation	375	Vérification du liquide	622
Huile	657	Système de commande des freins, Électronique.	461	Système de freinage antiblocage (ABS)	462
Surchauffe, Moteur	556	Système de commande électronique des freins	461	Système de frein de stationnement électrique	454
Surveillance des angles morts	123	Dispositif électronique antiroulis	474	Système de reconnaissance vocale.	397
Système antipatinage	468	Système antipatinage	468	Système de retenue supplémentaire – sac gonflable.	60
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go	34	Système de freinage antiblocage	462	Système de sélection électronique des rapports	437
Déverrouillage du hayon	342	Système de démarrage à distance	26	Système de surveillance de circulation en marche arrière	127
Programmation du système de déverrouillage passif	342	Fonctions programmables par l'utilisateur du système Uconnect	29	Système ParkSense arrière	199
Verrouillage des portières du véhicule	342			Système ParkSense, Arrière	199
Système d'alarme (Alarme de sécurité)	17			Tableau de bord et commandes	273
Système d'alarme antivol (Alarme de sécurité)	17				

Tableau de référence, Dimension des pneus	485	Témoin d'anomalie du moteur (Témoin d'anomalie)	594	Poids de la remorque et au timon	538
Tableau de viscosité de l'huile moteur	598	Témoin d'anomalie (Vérification du moteur)	290	Traction intégrale	446
Télécommande		Témoin d'avertissement de freinage antiblocage	297	Transmetteur universel	243
Alarme d'urgence	22	Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur	287	Transmission	430
Amorçage de l'alarme	17	Témoin de portière ouverte	289	Automatique	430
Programmation de télécommandes additionnelles	16	Témoin de pression d'huile	284	Entretien	624
Système de démarrage à distance	26	Témoin des sacs gonflables	78	Liquide	660
Télécommande de la radio	371	Témoin du limiteur de vitesse en descente	476	Transmission automatique	430
Télécommande du système audio (Radio)	371	Témoin du régulateur de vitesse	310	Additifs spéciaux	624
Télécommande, Télédéverrouillage	20	Temporisateur, Phares	147	Ajout d'huile	625
Télédéverrouillage	20	Toit ouvrant	251	Convertisseur de couple	438
Alarme d'urgence	22	Traction de remorque	533	Remplacement de l'huile et du filtre	625
Amorçage de l'alarme	17	Attelages	536	Type de liquide	624
Programmation de télécommandes additionnelles	16	Câblage	543	Vérification du niveau de liquide	624
Renseignements généraux concernant la FCC	25	Conseils concernant le circuit de refroidissement	545	Vidange de liquide	625
		Exigences minimales	539	Transmission intégrale	439
				Transport d'animaux domestiques	103
				Tremblement dû au vent	42
				Trousse d'entretien des pneus	559

Uconnect			
Fonctionnement	.370		
Fonctions activées au moyen de l'écran	.21		
Fonctions programmables par l'utilisateur	.29		
Réglages du système Uconnect	.22		
Urgence			
Démarrage d'appoint	.577		
Feux de détresse	.556		
Surchauffe	.556		
Utilisation du cric	.569		
Utilisation du cric	.569		
Véhicules polycarburants			
Autonomie de route	.527		
Choix de carburant	.525		
Démarrage	.527		
Entretien	.527		
Huile moteur	.526		
Pièces de rechange	.527		
Vérifications de la sécurité de votre véhicule	.104		
Vérifications de niveau de liquide			
Freins	.622		
Huile moteur	.597		
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule	.108		
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	.106		
Vérifications, Sécurité	.104		
Verrouillage automatique des portières	.32		
Verrouillage des portières			
Télécommande	.30		
Télédéverrouillage	.30		
Verrouillage des portières	.30		
Verrouillage des portières arrière à l'épreuve des enfants.	.33		
Verrouillage des portières, Automatique	.32		
Verrous	.108		
Capot	.144		
Viscosité de l'huile moteur.	.598		
Viscosité, Huile moteur.	.598		

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

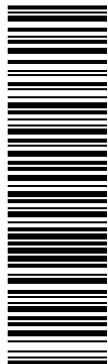
L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.



16KL74-126-BA

© 2015 FCA US LLC. Tous droits réservés.

Jeep est une marque déposée de FCA US LLC.



**Première impression
Imprimé aux États-Unis**